Cette Revue est publiée sous le haut patronage
de M. le Professeur S. FREUD.

1re Année - N° 1 1er Juillet 1927

REVUE FRANÇAISE de Psychanalyse

Organe officiel de la Société
Psychanalytique de Paris

Sommaire

G. DOIN et Cie, Editeurs à Paris (6)
8, Place de l'Odéon
La Revue Française de Psychanalyse paraît 4 fois par an.

PARTIE MÉDICALE

Comité de Direction :

Le Professeur A. Hesnard (Toulon).
Les Docteurs R. Laforgue (Paris).
Ch. Odier (Genève).
R. de Saussure (Genève).

PARTIE NON MÉDICALE

Directrice :

Marie Bonaparte.

Secrétaire général
Le Docteur Edouard Pichon.

Les manuscrits à insérer, la correspondance, et en général toutes les communications concernant la Revue doivent être adressés à M. le Docteur Edouard Pichon, 23, rue du Rocher, Paris (VIIIe), avec la mention « Revue Française de Psychanalyse ».

Néanmoins, les ouvrages dont on désire voir l'analyse figurer dans la Revue doivent de préférence être adressés directement à M. le Docteur R. de Saussure, 2, rue de la Tertasse, à Genève (Confédération Helvétique).

CONDITIONS D'ABONNEMENT

France, Colonies.	80 fr.
Suisse.	24 fr. Suisses
Etranger, tarif n° 1.	100 fr.
— — n° 2.	120 fr.

Prix du numéro : 25 francs.

REVUE FRANÇAISE
de
Psychanalyse

Publiée sous le haut patronage
de M. le Professeur S. Freud

Organe officiel de la Société
Psychanalytique de Paris
Section française de l'Association Psychanalytique Internationale

---

Première année

1927
G. DOIN et Cie, Editeurs à Paris
8, Place de l'Odéon

Tome premier N° 1. 1927

REVUE FRANÇAISE DE PSYCHANALYSE

EDITORIAL

Nous ne sommes plus aux temps héroïques où Morichau-Beauchant luttait à peu près seul, dans le monde médical français, pour la psychanalyse. Mais la semence qu'il a jetée dans l'esprit des étudiants d'alors n'a pas été perdue : il y a, dans la floraison psychanalytique d'aujourd'hui, des pousses dont elle a certainement été le germe.

Depuis, l'on a vu l'école de Régis se mettre à l'étude théorique de la psychanalyse, et tâcher d'en tirer des inférences pratiques.

Dans ces cinq dernières années, c'est la pratique même de la psychanalyse qui est entrée en France ; le professeur Claude lui a même, avec une grande clairvoyance, ouvert les portes de la Faculté.

Parallèlement à cette pratique thérapeutique, tout un mouvement scientifique, nourri par un constant échange d'idées, naissait et croissait.

Ce mouvement parisien se trouva, dès 1924, grandement corroboré par son intime union avec le mouvement romand, plus anciennement déclenché et déjà riche de travaux intéressants. En août 1926, put être tenue à Genève, dans des conditions tout à fait satisfaisantes, la première *Conférence des Psychanalystes de langue française.*

Dans ces conditions, nous croyons qu'aujourd'hui la psychanalyse de langue française est mûre pour avoir son organe d'expression. Il sera le miroir de la jeune *Société psychanalytique de Paris,* née cet hiver. Les travaux que nous présenterons dans la revue que voici refléteront l'évolution des conceptions psychanalytiques d'aujourd'hui. C'est dire que cette revue s'adresse surtout aux personnes qui, du fait de leur profession ou par leur amour des études psychologiques, sont susceptibles de mettre en œuvre, dans l'exercice de leur activité, les conceptions et les méthodes psychanalytiques. Il nous semble qu'à l'heure qu'il est, toute une série de disciplines, — parmi lesquelles nous citerons seulement la psychiatrie, la pédagogie, la sociologie, la criminologie, voire la critique artistique — ont intérêt à se tenir au courant des études psychanalytiques.

Tous ceux qui sont curieux de choses intellectuelles peuvent ouvrir notre Revue sans crainte d'y rencontrer un dogmatisme étroit : travailler en prenant pour base l'œuvre admirable de notre maître Freud n'implique pas du tout que l'on abdique ses idées personnelles. C'est pourquoi l'on trouvera ici des opinions diverses : la Direction essaiera seulement de n'admettre que des travaux sincèrement inspirés par l'amour de la vérité.

COMPTES-RENDUS

Première Conférence des Psychanalystes de Langue Française

La première Conférence des Psychanalystes de langue française s'est tenue à Genève, le dimanche 1er août 1926, veille de l'ouverture en cette même ville du Congrès des Aliénistes et Neurologistes de langue française.

La Conférence a comporté deux séances:

A la séance du matin, présidée par le Docteur Raymond de Saussure (de Genève), l'on a entendu le rapport du Dr René Laforgue (de Paris) sur « Schizophrénie et schizonoïa ». Une très intéressante discussion a suivi cet exposé. Y ont pris notamment part les Drs Boven, Hesnard, Pichon, Minkowski (de Zurich), Repond, R. de Saussure et le Professeur Piaget.

La séance de l'après-midi, présidée par le Professeur A. Hesnard, a été consacrée au rapport du Dr Charles Odier (de Genève), intitulé « Contribution à l'étude du surmoi et du phénomène moral ». Une discussion que l'heure tardive a malheureusement écourtée, a suivi ce très remarquable exposé.

L'on trouvera, dans le corps de la Revue, le texte *in extenso* des deux rapports, ainsi que les quelques notes qu'ont bien voulu nous adresser certains des travailleurs ayant pris part à la discussion.

Il a été décidé que la Conférence se tiendrait chaque année dans la même ville que le Congrès des Aliénistes, et la veille de l'ouverture d'icelui.

Le programme de la IIe Conférence est ainsi fixé :

Le matin : Rapport général du Dr Ch. Odier :
« Le traitement des obsessions par la Psychanalyse ».

L'après-midi : Communications sur des cas cliniques d'obsessions traitées par la psychanalyse.

Tous les membres du Congrès des Aliénistes et Neurologistes de langue française sont cordialement invités à la Conférence.

Société Psychanalytique de Paris

Séance du 4 novembre 1926.

Le 4 novembre 1926, S. A. R. Madame la Princesse Georges de Grèce, née Marie Bonaparte, Madame Eugénie Sokolnicka, le Professeur Hesnard, les Docteurs R. Allendy, A Borel, R. Laforgue, R. Lœwenstein, G. Parcheminey et Ed. Pichon, ont fondé la Société Psychanalytique de Paris. Cette société a pour but de grouper tous les médecins de langue française en état de pratiquer la méthode thérapeutique freudienne, et de donner aux médecins désireux de devenir psychanalystes l'occasion de subir la psychanalyse didactique indispensable pour l'exercice de la méthode.

M. Freud, instruit par l'expérience, pense en effet que seule une personne qui a passé elle-même par la psychanalyse offre aux patients les garanties morales et scientifiques nécessaires à la pratique difficile de cette thérapeutique.

Les fondateurs ont décidé que cette société demanderait son affiliation scientifique à la Société Internationale de Psychanalyse.

Ils ont décidé que cette société demanderait son affiliation scientifique à la Société Internationale de Psychanalyse.

Ils ont élu le bureau de la Société, ainsi composé :

Président : M. René Laforgue ;

Vice-présidente : Madame E. Sokolnicka ;

Secrétaire-trésorier : M. R. Lœwenstein.

Ils ont chargé MM. Pichon et Allendy d'élaborer un projet de statuts.

Enfin, à cette première réunion, a été décidé le principe de la création d'une *Revue française de Psychanalyse,* dont MM. Laforgue et Hesnard dirigeraient la partie médicale, en s'adjoignant éventuellement MM. de Saussure et Odier après leur entrée dans la Société, et dont Madame la Princesse Marie Bonaparte dirigerait la partie non médicale. M. Edouard Pichon a accepté en principe les fonctions de secrétaire général de cette publication.

Séance du 30 novembre 1926.

M. Borel fait une communication intitulée « RÊVES DE L'ÉTAT NOR- « MAL DANS TROIS CAS DE DÉPRESSION PSEUDO-MÉLANCOLIQUE ». Il y décrit l'état de deux jeunes filles et d'un homme présentant une dépression à caractère de bouderie. Ces malades, dont deux sont guéris, faisaient presque chaque nuit des rêves dans lesquels ils se voyaient en bonne santé, vaquant à leurs occupations ordinaires.

Discussion : *M*[me] *Sokolnicka ; MM. Ed. Pichon, R. Laforgue.*

M. Laforgue fait ensuite une communication intitulée : « A PROPOS DU SURMOI ». Cette communication sera publiée *in extenso,* à titre de mémoire original, dans le corps de la revue.

Séance du 20 décembre 1926.

Consacrée à la discussion des statuts. En cette séance, est élu membre titulaire de la Société : *M. le Docteur Henri Codet,* 10, rue de l'Odéon, Paris.

Séance du 21 décembre 1926.

M. R. Lœwenstein fait une communication intitulée : « ANALYSE D'UN CAS DE FÉTICHISME ET DE MASOCHISME ». Il s'agit d'un jeune homme se livrant quotidiennement à un onanisme accompagné soit de rêveries fétichistes et masochistes, soit de pratiques réalisant plus ou moins complètement ces rêveries. Ces rêveries sont de plusieurs types, dont les principales sont des scènes de flagellation ou bien des scènes où le sujet est contraint à mettre des chaussures de femmes trop étroites. Les premières rêveries de ce genre remontent à l'âge de 7 à 8 ans. La psychanalyse, qui a déjà duré 8 mois, a pu révéler les raisons du refoulement de l'activité génitale normale, complètement ignorée juqu'à ce moment par le sujet. Un attachement extrêmement intense à sa mère, dont il partageait la chambre et le lit jusqu'à la mort de celle-ci, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 20 ans, l'amena, pour éviter tout semblant d'inceste, à bannir de sa conscience tout attrait sensuel du corps féminin. Toute tendance virile ou agressive, que comporte la virilité, fut réprimée par l'attitude spéciale de sa mère, grave névropathe. La transformation de la virilité refoulée en tendances féminines et passives, des tendances agressives en masochisme, est soutenue par un sentiment de culpabilité inhibant fortement son activité sociale et professionnelle. Ce sentiment de culpabilité eut deux sources principales : remords au sujet d'une hostilité inconsciente à l'égard de sa mère, du fait qu'elle a impitoyablement réprimé sa virilité et blessé son amour-propre ; remords au sujet de son activité sexuelle infantile. Certaines de ses pratiques perverses indi-

quèrent nettement que la chaussure remplaçait, pour lui, les organes génitaux de la femme, ne tenant en apparence aucune place dans sa vie sexuelle perverse. L'analyse mit ensuite en valeur le rôle important de l'érotique anale et olfactive chez ce sujet, tendances renforcées par le refoulement de la virilité. A cause de l'inachèvement de l'analyse, on est réduit, pour comprendre la genèse de cette perversion dans tous ses détails, à des hypothèses. Le traitement, interrompu pour quelque temps par le psychanalyste, eut, après six mois et demi, pour résultat l'apparition d'une activité sexuelle normale, bien que l'attrait des chaussures n'ait disparu qu'incomplètement.

Dans la très intéressante discussion qui s'ensuit, M. *A. Hesnard* fait remarquer qu'il faut distinguer deux types de fétichistes : le fétichiste content de la direction de ses goûts, agressif, entreprenant, viril et ne présentant en outre pas de troubles névrotiques, et le fétichiste atteint d'autres troubles d'ordre névropathique. C'est au second type que répond le cas présenté. M. Hesnard attire aussi l'attention sur la fréquence des fétichistes de chaussures et de cheveux.

M. Ed. Pichon attire l'attention sur la fréquence, dans le langage et le folklore, de la représentation symbolique des organes génitaux de la femme par des chaussures.

A la discussion prennent part aussi MM. *R. Allendy* et *R. Laforgue,* et M. *Prince Hopkins,* invité de la Société.

Séance du 10 *janvier* 1927.

Est élue membre adhérente de la Société : *Mademoiselle Anne Berman,* 90, boulevard de Courcelles, Paris.

M. *R. Allendy :* « ÉLÉMENTS AFFECTIFS EN RAPPORT AVEC LA DENTITION ». Cette communication est publiée *in extenso,* à titre de mémoire original, dans le corps de la Revue.

Dans la discussion, MM. *R. Laforgue* et *A. Borel* citent des cas chez lesquels la dentition tenait une place importante dans l'évolution et la symptomatologie d'une névrose. A la discussion prennent part aussi M. *Ed. Pichon, H. Codet* et *G. Parchemivey.*

NOTA. — Le secrétaire de la Société s'excuse du caractère incomplet des comptes-rendus ci-dessus. Il prie les membres de la Société de se conformer désormais aux prescriptions suivantes :

Les auteurs de communication auront préparé, pour le jour même de la communication, un résumé qu'ils donneront au secrétaire.

Les personnes ayant pris part à la discussion sont en outre instamment priées, si leurs remarques ont eu quelque étendue, de faire tenir une petite note sur le sujet au secrétaire, dans les huit jours qui suivront la séance.

MÉMOIRES ORIGINAUX

(*PARTIE MEDICALE*)

Schizophrénie et schizonoïa

Par R. LAFORGUE.

(Rapport à la première Conférence des Psychanalystes de langue française, Genève 1926.)

Le sujet de mon rapport était à l'origine : la schizonoïa, mais une erreur d'impression sur le programme de notre congrès en a fait : la schizophrénie. Vous me permettrez, peut-être, pour concilier les choses, de parler et de la schizophrénie et de la schizonoïa puisque ces deux problèmes me semblent intimement liés l'un à l'autre.

C'est en étudiant certains schizophrènes que nous sommes arrivés à construire notre théorie de la schizonoïa, théorie dont l'accouchement nous a été possible grâce aux efforts de Pichon et de Codet, qui ont apporté à mes pensées la clarté sans laquelle elles n'auraient pas été viables. Inutile de dire que nous n'avons pas eu la prétention de résoudre le problème de l'origine des états schizophréniques. Nous ne voulons pas tomber dans l'erreur si fréquente d'apporter des affirmations dogmatiques ne s'appuyant que sur des preuves insuffisantes, de vouloir faire rendre à ces dernières plus qu'elles ne peuvent. Pour bien des raisons, la théorie de Bleuler d'après laquelle la schizophrénie serait une *Prozesspsychose*, c'est-à-dire un processus organique, ne nous a pas satisfaits. Nous avons l'impression que cette affirmation n'est pas suffisamment étayée et nous avons senti le besoin de voir s'il n'y avait pas d'autre

chemin pour s'approcher de la solution du problème. Il est vrai que Bleuler affirme qu'on aurait trouvé des lésions. D'autres auteurs par contre affirment le contraire. Je vous avoue que même le fait que ces lésions existassent ne serait à mon avis pas suffisant pour prouver qu'elles fussent à la base du processus pathologique de la schizophrénie. Il faudrait encore démontrer que la lésion fût primaire et non secondaire, comme le dit très justement M. Claude dans son rapport sur la Schizophrénie (Congrès de Genève 1926), nous voyons en effet fréquemment les troubles psychiques provoquer des perturbations graves dans le fonctionnement de l'organisme, dans son métabolisme, etc.

On a cherché dans le comportement affectif du schizophrène un critérium pour le diagnostic différentiel de la maladie ; et il est certain que les troubles de l'affectivité sont extrêmement caractéristiques de ces états.

Nous nous sommes posé la question de savoir si l'étude de l'organisation de l'affectivité d'un sujet ne nous permettrait pas de trouver une voie pour progresser dans la compréhension du problème. Nous avions l'impression que, quoique beaucoup d'éléments nous manquassent pour suivre l'organisation de l'affectivité d'un sujet dans son développement, il était utile de chercher à connaître les lois suivant lesquelles se faisait cette organisation si l'on voulait se prononcer sur les causes qui pouvaient déterminer une orientation vicieuse de l'affectivité et sur la forme même de ce fonctionnement pathologique.

Il s'agit en somme d'un problème semblable à celui devant lequel se trouvait le chimiste quand, voulant étudier les rapports entre les différents corps chimiques susceptibles d'entrer en combinaison les uns avec les autres, il se trouvait amené à faire la théorie des valences. L'affectivité serait en somme comparable aux valences qui déterminent la capacité d'un corps à entrer en combinaison avec d'autres corps.

Notre ami Borel a plusieurs fois parlé de la notion des valences affectives, de leur autosaturation par l'autisme et ce point de vue mérite d'être pris en considération quand on veut s'occuper du problème du contact du schizophrène avec le monde extérieur.

Nous avons eu la bonne fortune de pouvoir étudier psycha-

nalytiquement un certain nombre de cas présentant des troubles psychiques graves que nous avons pu rattacher à des conflits qui, dès la première enfance, avaient déterminé une désorganisation plus ou moins prononcée de l'affectivité. Et nous nous sommes demandé si ce que nous avions vu ne nous fournissait pas quelques éléments pour la compréhension de certains processus schizophréniques. Je dis certains, car j'admets, avec MM. Claude et Borel, que l'on range peut-être dans la schizophrénie des états bien différents les uns des autres, mais qu'il n'a pas encore été possible de différencier pertinemment faute de données suffisantes sur leur nature foncière ; l'on doit se demander dès maintenant si l'on ne sera pas amené un jour à réserver le terme de schizophrénie exclusivement aux individus qui se sont lentement engagés dans leur état à la suite d'une désorientation affective.

Les malades présentent chacun une certaine constitution, c'est-à-dire un terrain mental déterminé dès leur prime enfance. Mais quelle est là la part des facteurs véritablement héréditaires, quelle est celle des circonstances du début de la vie ? Nous ne pouvons le dire ; jusqu'à présent nous ne sommes sûrs que de l'imperfection de nos connaissances sur ce point. Aussi est-il prudent de faire de l'observation impartiale, et d'accumuler des faits, obtenus en prenant le problème sous divers angles. Nous pensons que Kretschmer et ses tenants font bien de recueillir des renseignements statistiques dans les familles ; de notre côté, nous nous croyons fondés à étudier psychanalytiquement le développement de l'instinct humain pendant l'enfance. Les deux méthodes rencontrent de grandes difficultés, surtout la méthode psychanalytique ; mais on comprendra avec le temps qu'il n'y a jusqu'à présent pas de meilleur chemin, pour étudier les conflits affectifs d'un individu, que de les reproduire au moyen du transfert psychanalytique.

Freud et ses élèves ont cherché à démontrer que l'organisation de l'affectivité, ou, pour employer un terme plus précis, de la libido, se faisait en plusieurs stades : les stades oral, anal et génital. Ils ont en outre introduit la notion que la sexualité ne se bornait pas à l'acte sexuel proprement dit, mais qu'elle était caractérisée par un ensemble de phénomènes dont la conception ne serait qu'un élément, l'accouchement un autre,

ensemble dont le but est la création et l'organisation d'un être adulte capable de procréer à son tour. Il nous semble que les notions de Freud sur l'affectivité infantile peuvent être extrêmement fécondes pour nos recherches concernant la schizophrénie. La psychanalyse nous permet d'actualiser les conflits qui n'ont pas été liquidés par le malade, d'étudier leur structure, de comprendre dans une certaine mesure pourquoi le malade reste accroché à ses conflits ; elle nous permet également d'essayer de faire sortir le psychisme de la fausse voie dans laquelle il s'est engagé.

Nous avons cherché à nous faire une idée aussi exacte que possible de la transformation que subit l'affectivité d'un enfant pendant les premières années de sa vie, et nous avons observé l'influence capitale exercée par le sevrage sur la formation du psychisme, ce qui nous a conduit à envisager la possibilité d'un arrêt du développement affectif à la suite des conflits du sevrage. Le sevrage ne se bornerait, dans cet ordre d'idées, pas uniquement à l'ablactation proprement dite, mais comprendrait tout un ensemble de circonstances au cours desquelles l'enfant arrive à se détacher progressivement de sa mère, à lui substituer la famille, puis à marcher, à parler, à être propre, bref à développer sa personnalité sociale. Ainsi nous avons essayé de trouver un nouveau point de vue pour étudier le problème de l'adaptation de l'individu au monde extérieur ; et cela nous a paru d'autant plus nécessaire que Bleuler et son école ne se sont qu'imparfaitement occupés de ce côté du problème.

Nous avons eu l'impression que l'individu était obligé de résoudre très tôt le problème de l'adaptation et qu'il existait une analogie étroite entre les rapports tels qu'ils s'organisent chez l'enfant vis-à-vis de la mère puis de la famille, et les rapports desquels l'individu doit être capable vis-à-vis du monde extérieur. Dans un certain nombre de cas nous avons pu voir que le sujet avait échoué dans ses efforts d'adaptation à la société, parce qu'ayant marqué son adaptation à la famille, et parce que, conséquemment, l'épanouissement normal du psychisme avait été entravé par des conflits infantiles. Le trouble s'était produit dans tous ces cas à peu près d'après le schéma suivant. On peut se représenter le développement d'un

individu dans le milieu familial comme une continuation de la naissance dans le sens d'un détachement progressif entre le sujet et sa mère, jusqu'au moment de l'indépendance complète de ce sujet. Au cours de ce développement, l'affectivité du sujet subit des modifications profondes. Fixée au début à la mère, elle est captative (Codet), et nécessite pour chaque effort l'aide de l'entourage. Avec le temps elle devient davantage oblative (Pichon), c'est-à-dire que l'enfant apprend à se passer de l'entourage et à se suffire à lui-même. Cette évolution représente le sacrifice de la mère par l'enfant et se fait par plusieurs stades, le premier intraütérin, le second intrafamilial, le troisième intranational. Nous avons appelé avec Codet, dans notre publication sur la Schizonoïa, le 3e stade, le stade extrafamilial, mais il me semble aujourd'hui plus juste et plus vaste de dire intranational, car ainsi nous voyons que nous avons à faire à un stade affectif encore imparfaitement exploré mais dont l'étude peut avoir une importance formidable pour arriver à comprendre les éléments affectifs, qui règlent la vie de la communauté nationale, vie, qui, elle aussi, peut être troublée par des névroses sociales de la mentalité collective.

Dans nos conditions ordinaires de civilisation, la mère et l'enfant forment pendant les premières années une association psychique étroite dans laquelle la mère sert à l'enfant de nourriture, de soutien, de compensation à toutes les infériorités de l'enfance ; sans une association psychique pareille, l'enfant ne peut pas vivre. Au fur et à mesure que cet état de choses se modifie progressivement, l'enfant est contraint d'apprendre à accepter que la mère devienne monde extérieur, qu'elle ne soit plus toujours à sa disposition ; d'apprendre à lui substituer d'autres personnes : la famille ; d'apprendre, point capital, à partager la mère avec l'entourage et à laisser s'accentuer toujours davantage l'autorité du père.

L'organisation des rapports familiaux n'est pas toujours une chose facile pour l'enfant. Nous voyons à la faveur de multiples conflits l'enfant prendre le monde extérieur en grippe et chercher à se soustraire à son influence. Ces conflits peuvent être de différents ordres :

1° ceux qui seraient dus à une infériorité organique héréditaire ;

2° ceux qui surviennent à la suite des conflits avec l'entourage au cours du sevrage ;

3° les conflits d'ordre sexuel ;

4° ceux qui sont créés par l'influence qu'une mère déséquilibrée a sur son enfant. Car on peut comprendre qu'une névrose peut se transmettre par tradition familiale exactement de la même façon que la civilisation.

Quand, au cours d'un de ces conflits, l'enfant arrive à ne pas accepter le sevrage affectif, à ne pas supporter de faire le sacrifice de sa mère, il cherche à compenser ce sacrifice intolérable par l'imagination et se substitue pour ainsi dire lui-même à sa mère pour pouvoir se passer d'elle dans la réalité. C'est cette réaction qui nous semble être importante comme trouble fondamental à partir duquel on peut envisager l'organisation d'une affectivité vicieuse telle qu'on l'observe dans le développement de certaines névroses obsessionnelles et psychoses. Car cette réaction a comme conséquence que dès la plus tendre enfance, quand le psychisme est encore particulièrement malléable, l'intérêt de l'enfant se retire de la mère sur lui-même et sa propre imagination. L'évolution affective de l'enfant, qui ne peut être obtenue que grâce au sevrage avec ses facteurs émotionnels, en est compromise, car chaque sevrage, chaque sacrifice ultérieurs risquent d'être compensés par ce mécanisme d'une façon autistique ; et l'enfant n'atteint pas le degré d'oblativité que nécessite la vie sociale. Ce mécanisme, qui consiste pour ainsi dire à dédoubler l'individu, a comme conséquence que d'une part l'enfant prend l'habitude de s'arrêter dans un stade infantile de l'activité instinctive et que d'autre part il cherche à jouer dans son imagination le rôle de son idéal aux dépens du développement de sa véritable personnalité. Ainsi se développe une sorte de bipolarisation de l'activité psychique. (Constitution bipolaire du psychisme. Rapport sur la Schizophrénie de H. Claude, Genève 1926.)

C'est en cette faculté d'arriver à faire abstraction de la mère réelle, de rompre les rapports affectifs avec elle et de trouver une compensation dans l'imagination que consiste le trouble que nous avons appelé schizonoïa, trouble qui suivant

les cas peut être plus ou moins fortement accusé et acquérir une importance variable. Nous croyons voir en lui une des raisons principales de la disposition de beaucoup d'individus à faire des maladies névrotiques ou psychotiques, qui ne se manifestent pas toujours tout de suite, mais qui se développent sur ce terrain avec préférence surtout aux moments critiques de la vie. Cherchons maintenant à comprendre quelles pourront être les répercussions de ce trouble sur l'évolution ultérieure de l'affectivité d'un sujet donné.

Le sujet qui arrive à compenser la mère d'après le mécanisme schizonoïaque ne passe pas par un sevrage affectif normal. Le sevrage semble avoir un rôle biologique important et modifier profondément le fonctionnement de l'affectivité de l'individu par l'intermédiaire de toute une série de facteurs d'ordre émotionnel. C'est au cours de cette épreuve que le sujet acquiert la capacité au sacrifice dont on a besoin pour la vie intranationale. Nous verrons plus tard quel rôle insoupçonné joue la capacité au sacrifice dans le développement de l'affectivité d'un individu en particulier aussi bien que dans celui de la civilisation en général, civilisation qui a exalté l'idée du sacrifice à Dieu le Père, l'idée de l'amour du prochain. Cette capacité au sacrifice a été appelée par notre ami Pichon l'oblativité, par opposition à la captativité dénommée d'autre part par Codet. Ce sont ces deux facteurs captativité et oblativité qui forment ensemble ce que nous avons appelé la résultante vitale d'un individu : cette résultante serait fonction de l'un et de l'autre de ces deux facteurs. L'oblativité correspondrait donc dans une certaine mesure au « Realitäts princip » de Freud. C'est une capacité inconsciente du psychisme à accepter sans réaction pathologique tout ce qui dans la vie est en analogie avec le sevrage ; elle est par conséquent susceptible de réveiller par association d'idées les traumatismes de ce dernier. Or notre vie en société est sous bien des rapports la projection sur un plan plus vaste de la vie telle qu'on apprend à la vivre dans le milieu familial. Nous savons comment l'autorité du père devient celle de la patrie, des patrons, ou, dans un autre ordre d'idées, celle de Dieu le Père, comment les frères deviennent des confrères, comment la nation cherche à réaliser l'idéal de la fraternité. Les conflits avec la famille dans lesquels un

sujet a échoué, il les retrouve dans la vie. La non-acceptation du père implique la non-acceptation d'une autorité quelconque. Chaque association entre deux individus nécessite la capacité du psychisme à accepter une autre individualité à côté de soi, à la laisser vivre comme on a appris à le faire avec la mère.

Or la compensation schizonoïaque d'un individu compromet le développement de son oblativité. Il n'accepte pas que la mère, qui n'est pour l'affectivité infantile qu'une chose-nourriture, devienne indépendante de sa personne. Il ne veut pas qu'une autre volonté que la sienne dispose d'elle et risque de le priver de ce dont il a besoin pour vivre. En substituant à sa mère une compensation, il cherche à échapper au sevrage, il ne l'accepte qu'apparemment, mais en réalité il tourne la difficulté en se rendant indifférent à sa mère, pour arriver à ce que ce dont il devrait faire le sacrifice n'ait aucune valeur pour lui. Il dévalorise sa mère pour avoir l'illusion de ne perdre que des choses inutiles. Ainsi le sujet arrive par des efforts, par un entraînement considérable, à ignorer sa mère, à la scotomiser comme nous l'avons dit, et à se concentrer principalement sur la compensation. Ce mécanisme, bien connu chez l'adulte qui veut se distraire pour oublier un choc psychique pénible, a des conséquences funestes quand il a lieu chez un enfant qui fixe automatiquement dans son caractère tout ce qu'il a pris l'habitude de faire, et qui ainsi peut devenir l'esclave, le prisonnier de ses automatismes, même alors qu'il voudrait en faire abstraction pour pouvoir se développer normalement.

Du refoulement de Freud nous avons différencié la scotomisation, précisément parce qu'elle ne représente pas le refoulement d'un désir, mais au contraire en est la réalisation et cela en dépit des apparences contraires. La capacité de refouler n'est pas autre chose que la capacité au sevrage, au sacrifice. Elle nécessite de l'oblativité pour laisser inassouvis tous les désirs associaux, archaïques qui font partie de la personnalité humaine. Par la scotomisation, le sujet ne refoule un désir irréalisable qu'en apparence.

Il cherche, analogiquement à ce qu'il a appris à faire quant à la mère, à laisser le désir en dehors du cadre de la conscience, à l'ignorer pour ne pas souffrir par sa non-réalisation. Mais il compense par l'autisme, compensation de laquelle il n'a

pas appris à se sevrer, et le refoulement du désir ne réussit pas. La scotomisation conduit, en dépit des apparences, à la satisfaction du désir, non pas par l'intermédiaire de la conscience, mais par l'intervention de réactions instinctives, ayant lieu en dépit de la volonté du sujet, à l'insu de son contrôle conscient. Ces réactions ont le caractère d'une contrainte empiétant sur la personnalité consciente et se faisant d'après les mêmes mécanismes affectifs que le rêve pendant le sommeil normal, quand la conscience a laissé volontairement la place à l'inconscient, à l'autisme du repos ordinaire. Cela expliquerait pourquoi le symbolisme du schizophrène serait le même que celui du rêve, comme l'ont constaté Jung et Bleuler sans toutefois pouvoir nous en donner l'explication. Quel peut bien être le rôle de tous ces mécanismes dans la formation d'un psychisme schizophrénique ? Voilà la question que nous devons nous poser.

Nous pouvons concevoir que la compensation autistique puisse empêcher un sujet de se débarrasser de son affectivité infantile telle qu'elle existe avant le sevrage, la capacité de se sevrer normalement du passé étant entravée. Cet état de choses se traduira d'une façon très diverses dans le comportement de l'individu : 1° la réaction à retardement, chaque influence représentant pour le sujet un choc susceptible de le faire sortir de son équilibre acquis et de le pousser vers un nouvel état affectif. Le sujet réagit à cela en maintenant aussi longtemps que possible l'équilibre acquis et en réagissant à chaque influence aussi tardivement que possible.

2° La fixation au passé peut s'exprimer par la difficulté du sujet à se séparer de ses excréments, et par l'horreur de la nourriture, les excréments représentant précisément le passé et la nourriture l'avenir encore à digérer. Le négativisme du schizophrène pourrait bien être en rapport avec un comportement affectif de ce genre-là.

3° La dislocation de la personnalité consciente et l'ambivalence sont au premier plan du comportement schizophrénique. Nous avons parlé du mécanisme compensateur susceptible d'empiéter sur l'activité consciente d'un individu. Dans cet ordre d'idées, on peut se représenter que la réalisation d'un champ de conscience nécessite et l'acceptation de tous les élé-

ments de ce champ susceptibles de nous déplaire, et l'exclusion de tous les désirs susceptibles de nous attirer vers autre chose. On conçoit aisément que l'effort de conscience nécessite un certain effort d'oblativité. Le schizonoïaque a tendance à scotomiser ce qui dans un champ donné lui est désagréable. Il ne veut ni ne peut tenir compte que de ce qui lui convient ; de plus, il ne réussit pas à refouler les désirs susceptibles de le pousser ailleurs. Il les scotomise, quitte à en subir les contre-coups, par des réactions ambivalentes, quand il sent ses désirs conscients paralysés par le désir contraire, qui par la scotomisation n'est pas apparu dans le champ conscient mais qui néanmoins est susceptible de mettre l'activité compensatrice de l'autisme en action. Ainsi pourrait s'expliquer la difficulté du schizophrène à se concentrer sur un élément donné, sa tendance à passer à côté de certains sujets de conversation (Vorbeireden) parce qu'il les scotomise, son incapacité à tenir compte de tous les éléments pour faire un raisonnement logique ; puis le manque de sens du réel, la réalité schizophrénique ne comprenant pas les éléments scotomisés ; enfin la sensation qu'a le malade de ne pas être libre, d'être possédé par un démon, d'être la proie de différentes influences qui le persécutent, d'avoir différentes personnalités en lui, sensation que le malade cherche à traduire comme il le peut par des idées d'influence, etc. On peut se représenter que tous ces mécanismes déterminent l'incohérence du langage du malade et le poussent vers l'expression symbolique de ses conflits, le symbolisme étant une manière pour le psychisme de s'exprimer en tournant la résistance que la censure consciente pourrait opposer à l'expression directe, susceptible d'éveiller des associations d'idées trop désagréables pour le moi conscient de l'individu.

Minkowski nous a donné plusieurs descriptions extrêmement vivantes de la mentalité schizophrénique. Il nous a signalé la tendance du malade à ne tenir compte que de sa volonté à lui, à négliger ce que l'ambiance dicterait à un syntone et il a insisté sur le besoin d'absolu du psychisme schizophrénique. Le dernier point me semble avoir une importance considérable tant il est caractéristique du besoin qu'a le malade de vouloir imposer à la réalité sa façon de voir les choses, carac-

téristique aussi de sa tendance à chercher un idéal absolu, qui ne l'exposerait à aucun sevrage, à aucune imperfection. Cette dernière tendance traduit le désir qu'a le psychisme captatif de retrouver à tout prix l'absolu-mère-paradis de laquelle le sujet n'a pas pu se sevrer. Cette mère doit faire partie de lui comme lui-même fait partie de lui ; il recherche avec elle l'unité et la scotomise dès qu'elle se présente comme différente de lui. Ainsi le schizonoïaque manifeste une hostilité contre toute différenciation, toute inégalité. Il exalte la passion pour la symétrie, pour l'immutabilité, la rigidité et cherche à exclure de sa vie toute réalité vivante inégale toujours en transformation. Son idéal est l'être phallique disposant de toutes les propriétés et de l'homme et de la femme.

4° En quatrième lieu, nous devons mentionner que le trouble schizonoïaque conduit l'individu à invertir l'échelle des valeurs affectives des sensations.

Nous avons vu comment se fait la scotomisation de la mère, puis du monde extérieur, comment le sujet peut chercher à les exclure de son champ d'action et à les traiter analogiquement à ce que fait l'organisme quand il abandonne les excréments. La scotomisation cherche à mettre affectivement le monde extérieur vers lequel devrait aller tout l'élan du sujet en analogie avec ce qu'il y a de plus répugnant : cadavre, pourriture, excréments. Mais pour pouvoir scotomiser le monde extérieur, le schizonoïaque est obligé de s'isoler et de fuir le contact avec lui. Il exprime sa haine négativement ; il repousse le monde en se retirant de lui, il le dépersonnalise en s'insensibilisant, en s'inhibant, en se dépersonnalisant lui-même.

Mais sa sensibilité se concentre, à la suite de cette fuite, autour de son monde intérieur, sur tout ce qui fait partie de lui, sur tout ce que sa captativité peut posséder, digérer sans être obligé de partager avec personne. Cette sensibilité exaltée par le monde intérieur embrasse tout ce que le sujet devrait abandonner et peut se traduire par une fixation de l'organe de digestion aux matières digérées tant au point de vue physique que psychique. Schématiquement exprimé, nous pouvons dire que le schizonoïaque renverse les valeurs affectives. Le monde extérieur, la source de la vie, devient pour lui quelque chose de mort d'indifférent et il se comporte affectivement vis-à-vis de

lui comme vis-à-vis des excréments. Les matières mortes, inertes, par contre, sont susceptibles de faire vibrer sa sensibilité ; un intérêt morbide le pousse vers tout ce qui est destructif : rêves stériles, hallucinations, qui prennent la place de la réalité scotomisée. Nous retrouvons, dans cet intérêt, l'affectivité de l'enfant non sevré, ne pouvant rien laisser exister l'inassimilé en dehors de lui et ayant besoin de traiter tout ce qui ne fait pas partie de son organisme comme les excréments, qui seuls ne réveillent pas ses appétits et qui seuls par conséquent ne lui donnent pas le sentiment insupportable de l'inassouvissement. C'est précisément l'incapacité du sujet à supporter l'inassouvissement du sevrage qui semble le pousser vers toutes les réactions multiples de fuite et de compensation qui rendent les manifestations de la mentalité schizophrénique aussi diverses. Nous avons vu comment la résistance contre le sevrage était susceptible de conduire l'individu à la compensation autistique, à la scotomisation. Nous avons mentionné qu'à la suite de cette compensation le psychisme restait accroché dans le stade captatif, sadico-anal de l'affectivité, stade qui se manifeste par d'autres besoins que ceux de l'affectivité adulte. Nous voudrions maintenant insister davantage sur la façon dont le manque d'oblativité, à la suite d'un sevrage raté, arrive à conduire le schizonoïaque vers les conflits du complexe d'Œdipe. Nous savons que, dans nos conditions de civilisation, la sexualité de l'enfant est sujette à un refoulement considérable. L'inceste est interdit, car ce n'est qu'ainsi que la famille, cellule de l'organisme national, peut exister. Le schizonoïaque, affectivement fixé sur la compensation des parents, arrive à rester fixé à eux également au point de vue sexuel, puisqu'il ne dispose pas non plus, dans cet ordre d'idées, de l'oblativité nécessaire pour accepter un sevrage. C'est ce qui fait que le complexe d'Œdipe reste toujours au premier plan de ses rêveries et le conduit vers des auto-saturations masturbatoires, seules soupapes de sûreté pour une sexualité qui risquerait de s'engager dans les pires conflits avec l'entourage en cherchant à se réaliser.

Il nous est impossible d'examiner tous les points de vue que comporterait le sujet que nous avons à traiter. La théorie ne peut pas remplacer l'expérience, qu'on acquiert seulement

au contact de la réalité vivante. Elle est toujours schématique et par cela quelque peu arbitraire, voire parfois injuste. Mais nous avons cru devoir démontrer la possibilité d'une explication d'un certain nombre de symptômes schizophréniques par la notion de l'arriération affective et de la désorganisation de l'activité instinctive. En ce qui nous concerne, je crois que les mécanismes cités sont susceptibles de jouer un grand rôle dans l'orientation de l'affectivité vers le schizophrène. Je vous donne ces conceptions pour ce qu'elles valent mais je voudrais ajouter qu'elles m'ont rendu des services considérables pour le traitement de mes malades, parmi lesquels se trouvent des schizophrènes notoires. Je ne dis pas qu'il soit facile de dénouer une mentalité schizophrénique et qu'on y réussisse toujours ; je crois au contraire que nos moyens d'actions sont encore très rudimentaires ; mais néanmoins nous croyons que le développement de l'oblativité par un traitement psychanalytique rationnel, adapté au malade, peut nous permettre dans bien des cas de reconstituer la personnalité consciente de malades qui ont fini, après bien des luttes inutiles, par se laisser glisser sur la pente douce de la régression de l'affectivité.

Observations sur la notion de schizonoïa

Par A. HESNARD

Je compte, Messieurs, faire au Congrès des aliénistes une communication en collaboration avec le rapporteur sur : « La théorie psychanalytique ou instinctiviste de la Schizophrénie ». C'est dire que je partage la plus grande partie des idées de mon ami et collaborateur *Laforgue* sur la question.

Toutefois il est deux points que je voudrais préciser au sujet de la conception de la Schizonoïa.

Tout d'abord il y aurait lieu de préciser en quoi un mécanisme psychanalytique aussi fréquent que celui qu'a exposé *M. Laforgue* aboutit à tant de résultats apparents différents, en tant que formes multiples de névrose et de psychose ou de traits de caractère à l'état normal. La possessivité de l'enfant pour la mère, qui paraît à l'origine participer à la fois de l'instinct d'alimentivité et de l'instinct

d'amativité (pour employer deux vieilles expressions de la langue française et non des néologismes), puis l'angoisse du sevrage aboutissant au repliement sur soi-même et à l'ébauche de l'autisme, plus tard l'irradiation indéfiniment répétée, lors de chaque situation en analogie affective, de ce rythme du refus de l'aliment-objet et de l'attirance pour les choses normalement répulsives, est, avec des variantes, un processus commun à une foule d'états morbides, depuis l'aliénation mentale jusqu'aux plus innocentes névroses. *M. Laforgue* ferait œuvre utile en recherchant, le long de ce fil conducteur du rythme digestif de l'instinct sexuel, les innombrables raisons de la spécificité de chaque névrose. Il a déjà esquissé cette féconde recherche à propos de la différenciation entre la névrose d'angoisse et l'obsession : qu'il continue dans cette voie. En particulier, n'y a-t-il là avant tout qu'une question de précocité ou de degré dans le « ratage » de l'évolution instinctive ?

J'ajoute qu'il me paraît nécessaire de le mettre en garde, dans une analyse aussi délicate que cette recherche exigée de lui, contre un danger, dans lequel nos adversaires ne manqueraient pas de voir une critique capitale de notre méthode : Jusqu'à quel point les termes dont nous sommes obligés de nous servir en pareille matière sont-ils métaphoriques ? En d'autres termes, y a-t-il dans les *faits* de la vie affective que nous voulons, avec lui, étudier et exprimer, autre chose qu'une analogie plus ou moins vague avec les phénomènes de la vie matérielle ?

Pour prendre un exemple, le « sevrage » — que je précise pour ma part toujours en disant « sevrage affectif »— est-il vraiment la conséquence psychique d'une séparation effective, matérielle, avec la mère ? Ou bien est-ce un processus endogène de nature spécifique dans le déterminisme duquel entre pour une très grande part un état défectueux, inné, de l'aptitude affective ? Il m'a semblé, en effet, saisir, dans certaines analyses, ce processus du sevrage raté avec refuge du petit être en lui-même, alors que la mère était là et ne se refusait pas matériellement à son enfant. J'ai cru aussi comprendre que certains futurs nerveux, par suite d'une rivalité familiale *que rien ne motivait* dans la réalité, s'intériorisaient affectivement dès qu'ils croyaient comprendre, intuitivement, la préférence maternelle pour le concurrent. Je crois, pour ma part, qu'il ne faut, ni rejeter, entièrement les causes occasionnelles, les contingences qui contrarient l'élan instinctif, ni non plus en faire les seules déterminantes des conflits infantiles. La vérité est au milieu, ainsi que l'indique *Freud* : « Les dispositions psychiques (héréditaires, par exemple), pour devenir efficaces, ont cependant besoin d'être stimulées par certains événements de la vie individuelle ».

En second lieu je vois avec une certaine inquiétude *Laforgue* ranger sous une même notion analytique deux groupes de faits cliniques — les schizophrènes les plus graves et les névroses les plus innocentes —

alors que *pratiquement* leur pronostic, capital, est si différent. Nous connaissons tous des obsédés ou des anxieux qui n'ont rien, absolument rien, de cette indifférence au réel, de cet inintérêt précoce à la vie qu'annoncent les futurs schizophrènes. Il y aurait intérêt, au contraire, surtout dans nos cabinets d'analystes, à préciser ce pronostic, que les familles nous réclament toujours, et que je crois presque toujours possible.

En terminant, je félicite mon ami Laforgue de son beau travail. Je sais personnellement tout ce que ce praticien éminent et énergique a fait pour la cause psychanalytique, le travail qu'il accumule chaque jour, la force qu'il est pour nous. Qu'il me permette de dire ici publiquement ce que son amitié m'interdirait de lui dire en particulier : tout le bien que je pense de lui et de son œuvre.

Sur la prétendue différence entre l'organique et le psychogène

Par Edouard PICHON.

Messieurs, j'ai ressenti un grand plaisir en entendant M. Hesnard protester contre la distinction absolue qu'on fait trop souvent entre les maladies organiques et les maladies psychogènes. Je reconnaissais là une de mes opinions favorites ; malheureusement, lorsqu'il est passé au développement de cette pensée, j'ai cessé d'être d'accord avec lui. L'instinct, tel qu'il nous le présente, me paraît une conception bien vague, et je comprends mal ce que M. Hesnard veut dire quand il l'appelle une force *matérielle*.

Ce n'est pas en introduisant des entités plus ou moins mystérieuses qu'on abolira la distinction du psychogène et de l'organique. Pour moi, c'est sur le terrein, modeste mais solide, des faits que je veux me placer.

Connaître quels rapports existent entre le psychique et l'organique, ce serait avoir résolu le problème métaphysique. Peut-être pareille œuvre dépasse-t-elle les forces humaines ; en tout cas, à l'heure actuelle, elle n'est pas accomplie. Les faits psychiques et les faits organiques nous ont montré bien des fois un certain parallélisme; mais sur la nature, le mécanisme dudit, nous sommes complètement ignorants, ei il importe que nous ne nous cachions pas cette ignorance, car la science ne vit que de sincérité.

L'investigation somatique et l'investigation psychologique doivent donc être considérées comme parallèles. Nous avons toujours le droit

de les employer l'une et l'autre à l'étude d'un problème clinique donné, et, après les avoir employées, le devoir d'enregistrer loyalement les résultats qu'elles nous auront donnés. Ceci sans nous attendre *a priori* à ce que l'une soit condamnée à ne rien donner quand l'autre donne. Que si tel syndrome s'explique scientifiquement d'une part, sur le plan organique, par des lésions anatomiques ou des perturbations physiologiques (endocriniennes par exemple) et d'autre part, sur le plan psychologique, par une viciation de l'évolution mentale, notre devoir est d'enregistrer côte-à-côte ces deux explications, et non pas de les déclarer incompatibles au nom d'un dogme *a priori* et de ne vouloir conséquemment accepter que l'une d'elles. Aussi bien ne savons-nous pas, quand nous trouvons une lésion (j'entends une lésion dite primaire) et un trouble psychique, lequel des deux doit être considéré comme la cause de l'autre. Classiquement, on donne toujours le pas à la lésion, mais cette manière de voir est une habitude, et rien d'autre. Rien ne nous empêcherait de concevoir le psychisme (y compris le conscient et tous les éléments de l'inconscient) comme le grand régulateur, voire l'agent véritable de notre vie cellulaire, et de présenter par conséquent la lésion comme la trace matérielle d'un trouble psychique véritablement causal ; mais ce serait là une pure hypothèse substituée à celle sur laquelle nous avons l'habitude de vivre.

La réalité, c'est qu'il existe deux méthodes scientifiques très légitimement employables, l'anatomo-physio-clinique d'une part, la psycho-clinique de l'autre, et que nous n'avons pas le droit d'exclure l'une ou l'autre d'entre elles de l'étude d'une maladie quelconque, quelque caractère que nous soyons *a priori* tentés d'attribuer à cette maladie. C'est en ce sens qu'il faut proclamer que, pour un chercheur qui veut s'en tenir à la véritable probité scientifique, il n'y a pas de distinction possible des maladies ni des syndromes en organiques et psychogènes.

Sur le rattachement des lésions et des processus psychiques de la schizophrénie à des notions plus générales

Par MINKOWSKI (de Zurich).

Dans son intéressant rapport, M. *Laforgue* a abordé entre autres la question du processus organique étant à la base de la schizophrénie d'après M. *Bleuler*. Or j'ai observé de près les travaux de M. *de*

Monakow et de quelques-uns de ses élèves (surtout *Kitabazaski* et *Allende*) sur l'anatomie pathologique de la schizophrénie, et sans souscrire à tout ce qui a été émis à ce sujet, je tiens néanmoins à dire que, dans les cerveaux de schizophrènes (même lorsqu'il s'agit d'individus jeunes n'ayant pas subi de maladies intercurrentes), on trouve souvent des altérations intéressantes, dont il faut tenir compte. Ces altérations concernent en premier lieu les cellules épithéliales des villosités des plexus choroïdes, l'épendyme et le tissu sous-épendymaire, peut-être aussi certains éléments de la névroglie ; elles donnent l'impression d'un processus dégénératif chronique touchant des éléments de l'ectoderme, et plus particulièrement ceux qui ont des fonctions secrétoires, (tandis que l'appareil nerveux *sensu strictiori*, servant à des fonctions sensitivo-motrices, associatives etc., est moins atteint) ; c'est ce qui les rapproche des altérations de l'appareil endocrinien dans la schizophrénie, décrites par différents auteurs.

Le tissu mésodermique, à savoir surtout les parois vasculaires, reste plus ou moins libre d'altérations ou ne souffre que secondairement.

Ces lésions organiques constituent-elles un phénomène primaire ou secondaire par rapport aux troubles psychiques de la schizophénie ? Or je crois comme plusieurs de mes confrères qui ont pris part à la discussion, que la question ne devrait pas être posée ainsi, mais qu'il s'agit plutôt de manifestations ou d'aspects différents d'un phénomène unique étant à la base des processus vitaux, normaux et pathologiques.

M. *Laforgue* s'est occupé de l'évolution du psychisme infantile, il a mis en relief ses tendances captatives ou oblatives ; il a attribué une importance particulière au sevrage et à ses conséquences psychiques. Emancipation de l'enfant par rapport à la mère et projection de celle-ci dans le monde extérieur, tandis qu'elle avait été perçue auparavant plutôt comme une partie du propre corps de l'enfant. Sans conteste, il s'agit là de tendances et de mécanismes essentiels et intéressants, mais ne peut-on pas les considérer comme des manifestations particulières et complexes de phénomènes biologiques d'un ordre plus général? Les tendances captatives ou oblatives ne correspondent-elles pas aux réactions d'appropriation et d'assimilation (de la nourriture par exemple), de rapprochement, d'agression ou bien de répulsion, de défense, de fuite, etc..., telles que nous les constatons dans le protoplasma même des cellules, et que M. de *Monakow* classe dans les deux grands groupes de réactions de « Klisis » ou « d'Ekklisis » ? Et les corollairs psychiques du sevrage ne sont-ils pas, comme le complexus d'Œdipe plus tard et les transformations de la naissance (d'après *Rank*) plutôt, des épisodes, importants et caractéristiques bien entendu, d'un cycle d'évolution plus vaste, dans lequel il faut remonter jusqu'à la vie fœtale et même plus haut, c'est-à-dire dans les antécédents héréditaires? Et la projection d'éléments psychi-

ques dans le monde extérieur ainsi que sa distinction du monde intérieur, ces deux sphères se dégageant progressivement d'un complexus psychique homogène et quasi amorphe au début, n'est-ce pas une partie de cette différenciation et de l'évolution du dynamisme réciproque d'éléments entéroceptifs, proprioceptifs et extéroceptifs de la sensibilité et du psychisme en général, qui débute sans doute à partir de la vie fœtale et assume un caractère particulièrement important après la naissance ?

C'est ce que nous croyons en effet. Nous croyons que la psychoanalyse, qui est une conception évolutive par son essence même, a tout intérêt à ne pas rétrécir d'une manière plus ou moins arbitraire le champ des phénomènes à étudier. Après avoir apporté des contributions de premier ordre à l'étude de phénomènes particuliers du psychisme et donné une impulsion puissante à la science, il faudra qu'elle retrouve un contact de plus en plus intime avec les sciences biologiques et médicales, il faudra qu'elles puise encore davantage à la source, c'est-à-dire dans la nature même, dont le psychisme est bien — qui voudrait le nier ? — la manifestation la plus sublime.

Contribution à l'étude du surmoi et du phénomène moral

Par Ch. ODIER.

(Rapport à la première Conférence des Psychanalystes de langue française, Genève 1926).

Sommaire

CHAPITRE I.

Considérations générales

PRÉAMBULE

Pour bien saisir le sens de cette vaste et hardie construction psychologique ou métapsychologique que Freud a résumée dans son ouvrage désormais classique : « Le Moi et le Ça » (1), il importe de bien connaître l'évolution antérieure des idées de ce savant ; et pour en apprécier la valeur clinique et l'utilité pratique, il faut avoir soi-même psychanalysé de nombreux cas et l'avoir fait pour chacun d'eux pendant des mois et selon toutes les règles. C'est pourquoi certains psychiatres et non des moindres mais qui n'étaient pas rompus à la méthode analytique l'ont tenue pour une théorie schématique, ou un système philosophique arbitraire ne répondant à aucune réalité et nous faisant remonter aux dogmes surannés des « Facultés de l'Ame » qu'énonçait la psychologie scholastique.

Mon intention n'est pas d'entreprendre ici la discussion des innombrables problèmes que soulève cette théorie. Je me propose plus simplement d'en tenter l'application pratique à un cas de perversion fétichiste que j'ai analysé pendant dix mois.

(1) « Das Ich ou das Es ». Vienne 1923. *Deuticke.*

A propos de cet exposé il convient de formuler certaines réserves sur la conception du « surmoi » ou du moi idéal, conception qui est en somme la pierre angulaire de la théorie de Freud et qui tend à attribuer à cette instance inconsciente une double fonction à la fois morale et amorale. En d'autres termes d'en faire en même temps un représentant du principe de réalité et du principe de jouissance. Je tenterai de montrer que cette conception dualiste, qui me paraît fondée dans nombre de cas de névroses, par exemple : la névrose impulsive obsessionnelle ou hystérique, implique en elle-même cependant une contradiction qui rend malaisée la compréhension de certains cas, en particulier de ce cas de fétichisme relaté plus loin.

On se rendra vite compte qu'un tel argument pose immédiatement le problème si complexe du *fait moral* envisagé uniquement sous son aspect psychologique.

Aussi essaierai-je d'établir en terminant, en m'appuyant sur une série de faits cliniques, une conception plus précise, en quelque sorte biologique, de la nature et de la modalité du principe moral.

§ I

Court résumé de la différenciation endo-psychique freudienne.

A. — *Le ça.* (Inconscient propre.)

Il correspond à l'organisation psychoïde la plus primitive, laquelle persiste et œuvre chez les névrosés d'une façon exagérée. Il est le représentant ou le réservoir des pulsions (1) c'est-à-dire des proto-tendances primitives héréditaires.

Parmi elles, les pulsions dites perverses (par exemple : agressives, masochistes, les composantes sexuelles partielles, orales, exhibitionnistes, incestueuses, etc.), on retenu tout spécialement l'attention des psychanalystes, puis, à ces élé-

(1) En allemand : *Triebe.*

ments, viendront s'adjoindre ceux provenant des refoulements ultérieurs. Leur caractère commun est d'exiger une réalisation (*treiben* : pousser), soit de supprimer, en le satisfaisant, un besoin, ce qui revient à mettre fin à une tension intérieure : d'où sensation de jouissance.

L'on peut conclure et poser par conséquent que leur joie est dynamiquement réglée par le principe de « jouissance-souffrance ». Ajoutons qu'au niveau du soi, les phénomènes psychiques se consomment de façon inconsciente au moyen d'un matériel qui nous est inconnu et qui ne s'associe à aucune représentation verbale. Sa formation précède celle du langage et lui demeure étrangère. Le principe qui préside à ce réglage est donc un principe essentiellement *économique*.

B. — *Le moi.*

Il comprend les systèmes *conscient* et *préconscient*, et correspondrait à cette partie du ça que la réalité a modifiée secondairement. Ce qui le distingue du ça, c'est qu'à son niveau une jouissance peut être différée ou « renoncée », ou une douleur supportée. Il résume l'expérience étant donné qu'il provient de l'ensemble des aperceptions (actuelles ou mnésiques) et qu'il est apte dans les meilleures conditions à leur conserver un caractère *objectif*. En dernier lieu, il est en rapport étroit avec le langage et le principe d'identité : il délimite ainsi le domaine de la pensée.

Pour toutes ces raisons, l'on dit qu'il obéit au *principe de réalité*.

J'espère que ces quelques indications, si sommaires soient-elles (1) me permettront d'aborder le problème particulier que

(1) Il m'est impossible d'exposer ici en détail des notions nouvelles qui réclameraient de longs commentaires. Aussi ne puis-je que renvoyer ceux qu'elles intéressent aux ouvrages suivants : « Das Ich und das Es » (déjà cité). — « Massenpsychologie und Ichanalyse » (1920) dans un paragraphe duquel « Eine Stufe und Ich », Freud expose pour la première fois sa conception du surmoi. Son dernier ouvrage enfin « Angst, Hemmung, Symptom » (1925).

Toutes ces questions, en outre, sont discutées dans le dernier numéro de

je me propose de traiter sous un angle purement analytique. Je le poserai d'emblée.

Pareille différenciation suffit-elle à expliquer la psychogénèse, le mécanisme et l'évolution d'une psycho-névrose, réelle, durable et authentique ?

Freud au cours de sa longue expérience n'a pas tardé à se rendre compte que cette double distinction était encore insuffisante.

Tout psychiatre s'appliquant à analyser sérieusement un cas de ce genre et cherchant à en expliquer les conflits profonds ne peut arriver qu'à la même conclusion.

En effet la seule distinction entre un « moi » et un « inconscient » laisse pendantes quantité de questions fondamentales que la psychologie traditionnelle, disons la psychologie en surface, n'était précisément pas parvenue à résoudre. En premier lieu par exemple celle des « *conflits inconscients* ». Nous verrons tout à l'heure l'histoire d'un malade dont la symptomatologie et la vie affective tout entière furent déterminées et dominées par l'un d'eux.

Cet homme en effet avait acquis ou s'était construit au cours de son enfance une sorte de personnalité inconsciente qui visait à copier sa mère, à prendre le rôle et la place de celle-ci ; et cette sorte de personnalité seconde, dont il n'a jamais eu conscience jusqu'au moment de sa cure analytique, coexista chez lui avec un moi de caractère tout différent, c'est-à-dire d'une personnalité consciente très supérieure et très active et poursuivant avec ténacité un idéal masculin.

D'où nous concluons analytiquement parlant qu'il avait un surmoi inconscient de nature féminine s'opposant à un moi conscient qui s'efforçait sans cesse de réaliser les instincts sexuels et sociaux d'un homme normal.

En d'autres termes cet homme souffrait à son insu d'un

la *Revue internationale de Psychanalyse* (6 mai 1926) qui a publié en l'honneur du 70e anniveraire de Freud un grand nombre d'articles. Entre autres : « Scotomisation dans la Schizophrénie » (Laforgue, Paris). « L'origine et la formation du Sur-Moi ». (Jones, Londres). « Névrose et personnalité » (Alexander, Berlin). « Sentiment de culpabilité et besoin de punition ». (Nunberg, Vienne) et : « A propos du Sur-Moi ». (Odier), petit article dans lequel j'ai esquissé la conception biologique du principe moral que je me propose de reprendre et développer brièvement ici.

conflit entre un idéal de passivité et des tendances actives. « Une âme femelle logée en enveloppe mâle » eût dit R. de Gourmont.

§ 2. — Genèse du surmoi.

Je viens de dire que cette personnalité seconde était issue d'un désir de copier sa mère. C'est précisément par un processus *d'identification* que Freud explique la formation du surmoi, formation qui contribuerait à résoudre ou à liquider la crise œdipienne. L'enfant nerveux doué d'un complexe d'Œdipe prononcé éprouve une grande difficulté à renoncer à sa première velléité instinctive ; et cette difficulté sera d'autant plus insurmontable qu'à un stade antérieur le renoncement à la mère-nourriture (dans le sens de Laforgue), c'est-à-dire le sevrage, lui aura été pénible. Si ce dernier n'a pas été surmonté, on doit craindre une schizophrénie future, comme cet auteur l'a démontré. Si surmonté avec peine, on doit craindre une névrose. C'est comme si l'oblativité de ce sujet si précaire dans la règle avait été épuisée par la première épreuve à laquelle le sevrage l'avait déjà soumise. La régression à l'un ou à l'autre de ces deux stades critiques du développement instinctif n'est d'ailleurs jamais fixe et invariable.

Elle peut varier suivant les phases et les circonstances chez un même sujet.

C'est pourquoi beaucoup de névrosés, notre malade en est un, présentent des symptômes ou des poussées schizoïdes et vice-versa.

Il est cependant un processus psychique important qui aide beaucoup l'enfant à résoudre son complexe d'Œdipe ; c'est justement l'identification à l'objet œdipien, c'est-à-dire l'introjection psychique de l'image du parent à l'amour duquel il doit renoncer. Ce serait même là, selon Freud, la seule condition à laquelle le ça accepterait ce renoncement. Elle permet à ce dernier en effet de ne pas abandonner complètement « l'objet » étant donné qu'il en retrouve l'image dans le surmoi.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces théories qui m'écartent un peu de mon sujet. Elles m'aideront pourtant à y revenir. Cette introjection parentale (il peut s'agir indifféremment de parents ou d'éducateurs quelconques) entraîne une conséquence importante : l'introduction ou la formation corrélative dans l'âme de l'enfant du *principe moral :* principe de l'autorité et surtout de l'autorité prohibitrice des parents. C'est là le germe de l'instance refoulante ou de l'instance morale inconsciente.

L'on voit donc qu'ainsi compris, le surmoi est un héritage ou un résidu du complexe d'Œdipe, c'est-à-dire du premier « choix objectal » du ça. Ces faits expliquent aussi comment et pourquoi il implique en même temps une énergique réaction d'ordre moral, contre cette élection amoureuse ressentie déjà comme défendue, partant comme coupable.

Conclusion : — D'un côté le surmoi, en tant que parent introjecté, s'offre au ça comme objet, réclame d'être aimé par lui à la place du parent aimé : « Vois, dit-il au ça, comme je lui suis semblable ; tu peux m'aimer comme lui (paraphrase de Freud) ». A ce titre, il perpétue et pour ainsi dire sanctionne l'instinct incestueux (principe de jouissance).

D'un autre côté par contre, il réagit contre lui et le condamne (principe de réalité). A la base de cette conception du surmoi réside par conséquent un dualisme fonctionnel et pour tout dire biologique.

Parenthèse. — A lire ces vocables de moi, de surmoi ou de ça qui reviennent si souvent sous sa plume, on pourrait s'imaginer bien à tort, que Freud veuille définir ainsi de véritables organes ou centres, éveillant l'idée d'une localisation anatomique.

Or, il n'en est rien. Ces termes, dans sa pensée ne s'appliquent même pas à des sortes d'entités psychiques dont l'exhumation simpliste nous ferait revenir aux errements de l'école scholastique. Ils se bornent à exprimer des modalités fonctionnelles et lui permettent de parler de choses nouvelles en se faisant comprendre. Mais ce ne sont là comme il le dit lui-même, que des « représentations auxiliaires » dont nous avons besoin pour nous rapprocher d'un fait inconnu... ; il n'y a là aucun

risque pourvu que nous gardions notre sang-froid et que nous n'allions pas prendre « *l'échafaudage* pour le bâtiment » (1).

Il ne s'agit donc nullement d'organismes indépendants ou de notions topiques dont le mirage schématique égarerait notre imagination. Et si l'on dit qu'une tendance (incestueuse) du moi est refoulée, sur l'ordre du surmoi, dans le ça, « l'on risque en effet de se laisser entraîner par cette métaphore et d'imaginer qu'un certain ordre disparu d'une région psychique a été remplacé par un ordre nouveau dans une autre région psychique. Laissons-là ces images et disons ce qui paraît plus près de la réalité, qu'une occupation d'énergie s'est produite ou a été retirée ; de telle sorte que la formation psychique s'est trouvée contrôlée par une instance ou a été soustraite à son pouvoir. Ici nous remplaçons un mode de représentation topique par un mode de représentation dynamique ; ce n'est pas la formation psychique qui nous paraît changer, c'est son *innervation* » (2).

Quant au terme lui-même de surmoi ou d'idéal-de-moi qui peut prêter à discussion, Freud l'a choisi pour indiquer ce caractère d' « idéal » qu'on lui découvre si souvent opposé au caractère réel du moi. Il réflète en outre le pouvoir moral inhibiteur ou critique de ce dernier et rappelle le fait que l'instance qui critique est en relation plus étroite avec la conscience (moi), que l'instance critiquée. Ces termes n'ont d'ailleurs pas grande importance. L'essentiel est de savoir de quoi l'on parle et non pas de l'appeler comme tout le monde ; de faire comprendre qu'il est question d'instances qui diffèrent et s'opposent de par leur stade d'apparition ainsi que par leurs modes constitutifs et fonctionnels ; en un mot par leur nature biologique.

§ 3. — La fonction du surmoi

Nous nous demandions plus haut si l'admission de deux instances seulement : le moi (conscient et préconscient) et l'in-

(1) « La Science du Rêve ». Trad. Meyerson, p. 530.
(2) *Op. cit.*, p. 598.

conscient, ne nous donnerait pas une image nécessaire et suffisante de l'appareil psychique et ne suffirait pas à nous livrer la clef des états névropathiques. — Une telle division qui semble en effet plus près de la réalité, paraît logique et complète. Elle éclaire de façon satisfaisante la notion de *conflit* et permet de la saisir.

Avant de répondre, par un oui ou un non catégorique, à cette question, assez mal posée d'ailleurs, il convient de distinguer plusieurs cas. — Il existe évidemment des constitutions psychiques privilégiées chez lesquelles le surmoi et le moi sont si rapprochés qu'ils se confondent pratiquement. — Chez de tels individus, que les psychiatres n'ont guère l'occasion d'observer, on doit admettre que les identifications successives auxquelles nous sommes tous appelés et soumis de divers côtés au long de notre existence, ont réussi. — Le moi les a incorpoporées et réalisées sans conflit, par exemple : chez le garçon, identification *non* ambivalente au père, à la suite de la crise œdipienne : identification qui sauvegardera son développement instinctif futur. Chez la plupart des névrosés par contre, on constate, au niveau du moi, deux instances en lutte. Et l'on peut dire qu'ils souffriront d'autant plus de leur maladie (sentiment de maladie, d'inhibition, de dépression etc., bref réactions morbides conscientes), que l'écart entre elles sera plus grand. J'ai pu observer un cas d'hystérie où tout le conflit semblait circonscrit à cette zone, avec une participation très faible du ça. — Pareils cas, bien que souvent d'aspect sévère et dramatique, sont pour cette raison facilement curables par n'importe quelle méthode.

En résumé, les éléments subjectifs de l'intensité d'une névrose, c'est-à-dire, le degré de souffrance, dépendront surtout de la réaction du surmoi : (sentiment de culpabilité, autopunition), sa gravité et son pronostic dépendront des réactions et des complexes du ça. Le surmoi, dans certains cas de névrose impulsive ou d'obsession surtout, (*Zwangsneurose*) peut se révéler si sévère et si cruel, que Freud lui attribue alors un caractère sadique. Et c'est précisément cette découverte d'une instance critique hyper-sévère et inconsciente si évidente qui l'a conduit à formuler sa conception du surmoi.

Celle-ci a donc l'avantage de mieux éclairer le problème

que la simple distinction entre un moi et un inconscient rendait obscur : celui justement de l'origine et du mode fonctionnel de l'instance morale. Ajoutons à ce propos que Freud attribue au surmoi deux modes de réaction :

1° *Le sentiment de culpabilité inconscient* par lequel il réagit, par exemple aux pulsions du ça ;

2° *Le besoin de punition* (*Straf-bedürfnis*) déclenchant le mécanisme aujourd'hui bien connu de *l'auto-punition.*

3° Il lui assigne enfin une large part dans l'accomplissement d'une fonction importante : *le refoulement.*

Les grands refoulements de la vie, le refoulement primitif par exemple, d'une pulsion trop forte ou celui des désirs incestueux, seraient son œuvre ou son décret.

Tels seraient les mécanismes principaux qui résumeraient l'activité du surmoi et constitueraient la base pathogénique d'un grand nombre de névroses.

Il reste entendu qu'il constitue ainsi un échelon ou une différenciation opérée à l'intérieur ou au niveau du « moi » et non de l'inconscient. Et qu'enfin on découvre dans la règle, à son origine, *deux* identifications s'associant l'une à l'autre dans des proportions extrêmement variables mais de manière que l'une domine l'autre : identification paternelle et identification maternelle.

Ce fait tend à démontrer l'existence régulière d'un complexe œdipien négatif plus ou moins atténué à côté du positif.

Dans certains cas pathologiques — le nôtre en sera un exemple, — c'est le négatif qui domine.

De toutes façons, cette ambivalence secondaire du surmoi parlerait en faveur de la théorie de la constitution bisexuelle primitive de l'homme.

4. — La résistance.

Au cours de toute psychanalyse se produit un phénomène fondamental, désormais classique, dénommé : *résistance.* Le patient soudain se tait. Il a un blanc. Malgré tout son désir sincère, il ne lui vient rien à l'esprit, ou bien uniquement des associations de « fuite » impersonnelles, indifférentes, etc.,

cependant qu'il voudrait associer. On doit donc admettre que quelque chose en lui suspend, inhibe la pensée, la mémoire ou l'imagination. Et secondement, que son conscient demeure étranger au déclenchement de ce mécanisme involontaire de censure, nous disons alors qu'il présente une : *résistance inconsciente*.

Ce phénomène courant ne peut donc être fonction du moi. Il faut l'attribuer à une autre instance : en l'espèce le surmoi, dont l'existence trouve ainsi en lui sa qualification et sa meilleure preuve. Ce dernier représente donc un organe (1) de censure inconsciente, laquelle, on le sait, peut s'exercer par trois moyens principaux : le refoulement, l'arrêt au passage, le déguisement. Ce dernier (condensation, déplacement, substitution, symbolisation, etc.)est le plus manifeste dans le travail d'élaboration du rêve. Ainsi comprise, la fonction du surmoi consisterait à protéger le moi contre les exigences du ça. Or en premier lieu, il est clair que seule une instance qui comprend le langage si spécial, si primitif de l'inconscient, et ce n'est pas le cas du moi, peut assumer et mener à bien pareille tâche. Cette vérité éclate quand on réfléchit au phénomène de la résistance. En second lieu, cette connaissance ou cette compréhension de la nature coupable ou choquante des désirs de l'inconscient par la censure rend compte d'un fait important : c'est que le sentiment de culpabilité, sous quelque forme que ce soit, par exemple la dépression et l'auto-punition, en un mot l'état de névrose, persistent malgré le refoulement et le déguisement. Autrement dit, ces actes essentiellement moraux n'apaisent pas l'instance morale, n'entraînent pas cette détente à laquelle on serait en droit de s'attendre, s'ils étaient accomplis au niveau du moi dont ils dégageraient ainsi la responsabilité au nom des lois habituelles du remords et de la pénitence.

Tel est, brièvement résumé, l'un des meilleurs arguments qu'on puisse faire valoir à l'appui de la conception d'une instance morale inconsciente.

Comme le soutient Alexander (2), cette notion nouvelle est indispensable, de quelque manière qu'on retourne le problème,

(1) Dans le sens métaphorique.
(2) Alexander, *Op. cit.*

à la compréhension des faits fondamentaux sus-mentionnés. Cet analyste en conclut que toute bonne psychanalyse, pour être complète et efficace, doit ne pas se borner à interpréter le symbole ou le déguisement, c'est-à-dire à ne s'occuper uniquement que du refoulé.

Elle doit aussi et surtout viser le refoulant, autrement dit s'appliquer à modifier ou redresser les réactions du surmoi ; et tout spécialement d'un surmoi pathologique, par exemple trop sévère, trop œdipien ou trop narcissiste. Cette double tâche a été dénommée par cet auteur : l'analyse de la personnalité intégrale (*Gesamtpersönlichkeit*).

Nous laisserons là pour l'instant ces considérations générales, quitte à les reprendre au chapitre III dont nous tenterons d'éclairer l'argument à l'aide de données cliniques fournies par l'observation que nous allons maintenant résumer.

CHAPITRE II.

Observation

§ 5. — Résumé clinique.

Homme marié, journaliste, d'une intelligence très supérieure et très fine. Père français, mère allemande. A fait sa carrière en France et à Paris d'où un confrère nous l'a adressé pour que nous l'analysions, un grand nombre d'autres traitements étant demeurés inefficaces.

Il souffre depuis de longues années de : *dépressions* d'aspect mélancolique, avec taciturnité, fuite du monde, etc. ; *d'idées de persécution* (les gens dans la rue, des fenêtres, derrière les vitrines des magasins, l'insultent, le blâment. Il s'imagine qu'ils connaissent sa vie privée pervertie, etc...) ; de *fortes inhibitions,* surtout dans son travail de rédaction et de publication.

Dès l'âge le plus tendre (époque où son père mourut) nous découvrons chez lui des traits de caractère particulier. Il fut très entouré, et dorloté par sa mère pour laquelle il éprouvait une tendresse passionnée. Fréquentant un jardin d'enfants, il s'attira de la part de ses maîtresses, la même affection tendre. Il était doux et sensible, et ne subit, on le voit, aucune influence masculine. On découvre aussi, dans ses jeux d'enfant, les premiers germes de ses futures tendances masochistes. Il y manifesta une précoce prédilection pour les rôles de victime, de prisonnier, d'esclave, de fils de Guillaume Tell, etc.

Plus encore, il éprouvait déjà un plaisir spécial a être battu, lié, tourmenté par les petites filles, à se faire leur serviteur.

La puberté fut l'occasion d'une première crise. Elle se produisit tardivement, et ce n'est que vers 17 ou 18 ans qu'il céda à l'onanisme. Nous ne noterons qu'un seul événement, parmi un grand nombre d'autres, qui survint exactement à ce moment-là. Sa mère, qui jusqu'ici avait été tout pour lui, lui inspira assez subitement une méfiance, une crainte croissante et inexplicable. Il s'éloigna de plus en plus d'elle, au point qu'à partir de cette époque, il ne lui adressa, ou mieux il ne put plus lui adresser *un seul mot,* sauf des « oui » ou des « non » rares. Ce mutisme absolu persista même pendant la longue et dernière maladie de sa mère ; et ce n'est qu'à l'instant qui précéda sa mort, alors qu'elle était déjà en agonie, qu'il se ressaisit et s'abandonna à une trop tardive explosion de désespoir et de remords. C'est dans un état affreux qu'il l'accompagna au cimetière. Mais ce fut la seule fois qu'il s'y rendit ; car dès lors il ne put jamais y retourner. La tombe de sa mère est devenue « Tabou ! ».

A quoi faut-il attribuer cette singulière attitude ? L'analyse n'eut pas de peine à démontrer qu'elle n'avait aucunement été déterminée par la haine, mais bien par un sentiment de culpabilité, sentiment écrasant dont il ne prit pas clairement conscience, et qui sévit pourtant vis-à-vis de sa mère dès l'instant où la sexualité se manifesta. Consciemment, il rationalisait son mutisme en se disant :« Je n'ai pas besoin de *tout* lui dire... Ça ne la regarde pas... Je ne suis plus un petit garçon... etc. ». Malgré cela, il tentait de constants efforts pour lui parler, sans y parvenir ; et « plus il se donnait de peine, plus sa froideur devenait glaciale ». Notons que cette taciturnité angoissée dura plus de dix ans !

C'est à 25 ans qu'il eut son premier rapport sexuel. Il se sentit porté pour cela vers une prostituée âgée et vulgaire qui lui colloqua une forte blennorrhagie. Affolé, rouge de remords et de honte, il courut chez un médecin et dès l'entrée dans son cabinet s'écria : « Docteur, je viens pour être châtré ! ». C'est à partir de ce fâcheux événement qu'un « divorce définitif » se produisit entre lui et la société. Celle-ci devint la « grande ennemie ».

Désormais, sa vie sexuelle se poursuivit de façon agitée, périodique et très particulière. Nous en reparlerons plus loin à propos du fétichisme. Notons pour l'instant qu'il se lia toujours soit à des femmes de condition très inférieure, soit à des malades (névrosées, mélancoliques, etc.) qui lui rendaient la « vie très dure ». C'était régulièrement des femmes qui ne lui plaisaient pas, et même lui répugnaient. Toutes celles qui lui plaisent, par contre, il les a fuies systématiquement. C'est ainsi que les jeunes filles honnêtes, de son milieu, qu'il aurait été susceptible d'épouser ne lui inspiraient que de violentes et courtes passions, de nature mystique, toujours platoniques et n'aboutissant jamais. Et pourtant, il nous cite au moins une douzaine de jeunes filles ou jeunes femmes qui s'éprirent de lui, mais que l'une après l'autre il congédia avec la même ironie brutale. Il épousa finalement une veuve peu intéressante dont il fit sa secrétaire et qui lui apporta deux enfants maladifs issus d'un premier lit. Il s'imposa là une charge aussi lourde qu'inutile.

L'on devine l'influence qu'exercèrent, dans ce choix si étrange, son masochisme d'un côté, son complexe maternel de l'autre. Au cours du traitement, alors que nous commencions l'analyse plus profonde de ce complexe, notre malade présenta à diverses reprises une réaction intéressante, réaction qui s'était d'ailleurs manifestée maintes fois déjà pendant ses crises de dépression. Elle consistait en l'irrésistible impulsion à s'imposer d'interminables promenades en ville tout au long desquelles il s'interdisait de porter ses regards sur aucune femme, « marchant tête baissée comme un coupable ». Mais si par malheur son regard tombait tout de même sur l'une ou sur l'autre, alors il recommençait son itinéraire jusqu'à ce qu'il l'eût parcouru entièrement, sans défaillance.

Cette réaction démontra un transfert sur toutes les femmes de son inhibition vis-à-vis de sa mère. Il les fuira toutes comme il l'a fuie elle-même. C'est donc qu'en chacune d'elles ainsi qu'en chaque vierge ou femme honnête, il recherchera au fond toujours sa mère. Aussi sont-elles « défendues », deviennent-elles taboues et n'a-t-il pas le droit de les voir (avoir).

§ 6. — Les tendances perverses.

1. — *Le fétichisme.*

A. *Le gant glacé.* — A 11 ans, après qu'il avait été grondé, une cousine de son âge lui parle gentiment. Elle lui témoigne une tendre affection et lui serre les mains dans la sienne, munie d'un gant glacé. Il éprouve alors, pour la première fois, une sensation érotique avec érection. Grand choc ! De cet incident surgit une crise de « remords brûlants »... comme d'une chose honteuse... Il n'a jamais pu l'avouer à sa mère.

Plus tard les gants glacés, et eux seuls, ont été élus « fétiches », alors que les gants de chamois, de fil, et tous les gants non glacés en général le laissaient indifférent.

B. *Les bottines de femmes et le corset.* — Le fétichisme qui commença vers 17 ou 18 ans, devint intense à 25 ans après le premier coït. Le début en est lié à la vue des bottines et des corsets de sa mère dans l'armoire. Il fut peu à peu fasciné par ces objets, s'absorbant pendant des heures dans leur contemplation. Finalement il se mit à les dérober pour en faire une collection et *les porter lui-même.* Il en acheta d'autres dans des magasins obscurs, et les corsetières jouèrent un grand rôle dans sa vie amoureuse. Une de ses plus grandes joies était en outre de se travestir en femme et de se maquiller le visage. Il aimait à se promener ainsi sanglé dans un étroit corset, chaussé de bottines si fines qu'elles lui blessaient les pieds, et le visage recouvert d'une épaisse voilette.

On aura remarqué la particularité de ces fétiches. Il ne s'agissait pas, comme c'est le cas le plus fréquent, de parties du corps féminin, mais bien de vêtements destinés à le recouvrir. Le *fétichisme vestimentaire* plus rare que le fétichisme corporel, est aussi d'un déterminisme psychique plus compliqué. Nous verrons comment un fort complexe d'Œdipe lui conféra dans ce cas ce caractère spécial.

La puissance virile de notre malade, qui ne s'est jamais affirmée, exigeait des excitants spécifiques. Citons en première ligne les fétiches. Mais son fétichisme était tantôt passif, tantôt actif. En effet, pour parvenir facilement à l'orgasme, il fallait

ou bien qu'il fût affublé lui-même d'un corset et il exigeait alors d'être serré jusqu'à l'essoufflement ; ou bien il fallait que ce fût sa partenaire qui portât ce fétiche. (Idem pour les bottines, mais cette seconde condition était moins nécessaire), et alors il la serrait dans ses bras au point de l'étouffer. Car les spasmes respiratoires, le halètement et les réactions de défense qui en résultaient chez elle constituaient aussi un excitant efficace. Mais cette excitation sadique était moins forte et souvent faisait défaut si la femme ne portait pas de corset.

En dehors du coït, il éprouvait également une jouissance sexuelle pouvant aller jusqu'à l'éjaculation, à mettre un corset à une femme et à le serrer fortement au moyen des lacets. C'est le lieu de citer un rêve produit dans la seconde moitié de la cure, après une phase très difficile au cours de laquelle l'analyse du fétichisme avait fait de grands progrès. J'étais alors parvenu à obtenir de mon patient, non sans une vive résistance de sa part, qu'il renonçât à sa collection de fétiches et s'en débarrassât définitivement.

Rêve. — *J'entre chez une corsetière et ressens un grand malaise... Mais elle ferme une porte, ce qui me tranquillise, car une autre personne ne peut plus me voir. C'est un homme (l'analyste). Alors elle rapporte un corset avec le cordon relâché au milieu. Elle l'endosse en faisant remarquer que la partie supérieure est très étroite. Puis je me mets à la serrer de toutes mes forces. Elle respire de plus en plus difficilement, halète et étouffe. Je suis gêné; mais* n'éprouve aucune sensation érotique.

Ce petit rêve marque un double progrès. En premier lieu, les désirs fétichistes et sadiques ne s'étaient jusqu'ici jamais manifestés en rêve, ni dans la fantaisie. Nous les voyons donc maintenant transposés du plan réel sur le plan psychique tandis que cette transposition s'accompagne de la disparition des impulsions impérieuses qui causaient leur réalisation matérielle. En second lieu, il ne se produit au cours du rêve aucune excitation érotique : c'est le malade lui-même qui, s'en étant aperçu, le proclame bien haut.

Voici deux autres rêves, extraits d'un matériel considérable.

1° *Je porte un corset... et j'entre dans la chambre où est ma mère. Je la vois assez nettement ; elle paraît jeune. Elle est en*

train d'en réparer un. Je lui demande avec insistance, mais éprouve une grande honte à le lui demander.

Associations. — Très ancien souvenir. J'avais demandé, une fois, un de ses corsets à ma mère. Mais elle s'était moquée de moi, prétendant qu'il serait beaucoup trop grand. J'en fus mortifié... Il parle ensuite de liaisons avec des corsetières puis « sort » l'aventure suivante : A 35 ans, j'ai été pris d'un amour platonique inexplicable pour une vieille couturière, laide, corpulente et sans aucune qualité quelconque qui pût me séduire. Cette véritable aberration m'a beaucoup humilié...

Le sens, ou la raison cachée de cette « aberration » est clair. La vieille couturière représentait une « imago » ou un substitut de la mère qui vivait encore à cette époque, mais dont il s'était complèitement éloigné. Mais cette répulsion, liée, comme nous l'avons vu, à un sentiment de culpabilité, ne constituait qu'une réaction de défense contre une fixation incestueuse inconsciente très intense. C'est pourquoi il ne parvînt jamais à la vaincre (1).

2° *Dans un vestibule, je vois une dame en noir... (le noir, dans la toilette féminine, a toujours été un grand attrait pour moi)... Je m'approche et l'aide à mettre sa jaquette... Je crains qu'elle ne soit trop étroite. Alors je l'endosse. Elle me va bien. Mais cette dame en me l'essayant me serre la taille et elle sent que j'ai un corset dessous. Sentiment érotique.*

Interprétation. — La dame en noir (sortie et analysée dans

(1) A la fin du rêve, il voit un petit pot de lait s'approcher de sa bouche. (La veille au soir, il avait eu la visite imprévue et exceptionnelle de parents qui lui parlèrent, entre autres choses, de sa mère. Il voulut leur offrir du thé, mais s'aperçut qu'il n'avait pas de lait, ce dont il se sentit mortifié). A l'occasion d'autres associations, il en vint à décrire la manière curieuse dont il avait toujours bu : non pas en avalant normalement, mais *en suçant*. Cette association fut pour lui l'occasion d'une grande surprise. Car il avait toujours eu cette habitude, mais ne s'en était jamais douté ! De là, il passa naturellement à l'allaitement, et au souvenir que sa mère lui avait souvent répété combien son sevrage avait été difficile, etc...

La veille il n'avait pas de lait ; de même n'a-t-il plus sa mère, (la conversation roula sur sa mort). De même il l'avait en fait déjà perdue à l'époque de la vieille couturière, en la supprimant de sa vie. Or, l'on voit que le complexe ou le motif de la « perte » de la mère ou de la « séparation » d'avec elle est associé à celui de l'allaitement et du sevrage. Il me paraissait intéressant de citer ce symptôme à l'appui des idées de Laforgue lequel, comme on sait, insiste sur le rôle du sevrage (réel ou moral) dans la pathogénie de la mentalité schizoïde. Notre malade en effet présenta un certain nombre de symptômes schizophréniques.

d'autres rêves et fantaisies) symbolise sa mère qu'il a de tout temps vue en deuil. Elle a les mêmes cheveux blonds, cheveux qui l'ont beaucoup impressionné quand il était enfant. Il exigea souvent de ses maîtresses qu'elles se vêtissent de noir. Cette interprétation fait surgir un souvenir. Sa mère lui avait essayé (vers 6 ans) un costume marin de garçon — ses premières culottes ! — Ce fut une grande joie, mais associée à une grande tristesse, ou comme il dit, une mortification à la suite de laquelle il s'enfonça pendant des semaines dans un mutisme complet. Vers la même époque en effet, sa mère lui fit couper ses belles boucles (castration : suppression d'un attribut féminin) dont il était si jaloux.

L'analyse de ces rêves, et d'autres analogues, produits au bout de six mois de traitement environ, fut suivie d'une notable amélioration de l'état nerveux. Leur nouveauté réside dans ce rattachement des tendances fétichistes et sado-masochistes à la mère, c'est-à-dire à leur objet primitif. Elle nous conduisit d'autre part à l'admission de l'hypothèse d'un « traumatisme originel » ; autrement dit d'une scène sexuelle dont, tout enfant, notre malade dut être le témoin. Il la vit probablement à contre-jour et d'en bas, peut-être d'un petit lit surbaissé ou d'un matelas. On doit supposer en outre qu'elle se déroula dans un demi-jour (lampe ou clair de lune) et que le corset de la mère, peut-être ses bottines également, y joua un grand rôle. Avait-elle gardé ou ôté ou simplement desserré puis resserré ensuite son corset ? Ou fut-ce le père (l'enfant avait 5 ans quand il mourut) qui se livra à diverses manœuvres de ce genre ? Il est difficile de préciser ces points car le malade ne se remémora pas nettement l'incident. A diverses reprises cependant, au cours de l'analyse, il lui en revint l'image confuse, « comme dans un rêve brouillé ». Dans cette réminiscence indistincte, qui s'accompagnait d'un mouvement d'émotion et de tachypnée, prédominait la représentation d'un buste, sous un corset, et de son état d'essoufflement. Ajoutons que notre patient à la suite de l'émergence renouvelée de ces images confuses dans sa conscience finit par se déclarer lui-même convaincu de la réalité d'un traumatisme ancien de ce genre. La littérature analytique nous en fournit d'ailleurs de nombreux exemples.

Quoiqu'il en soit, le jeu impulsif de ses tendances sexuelles et de ses symptômes fétichistes nous démontre qu'il cherche, devenu adulte, à se replacer dans les conditions précises et invariables d'une situation donnée, et que ce n'est que dans ces conditions et au moyen de ces adjuvants nécessaires qu'il parvient à la pleine satisfaction de sa libido. En nous révélant que cette situation est œdipienne, c'est-à-dire régressive, l'analyse nous permet alors de saisir le sens caché d'une étrange mise en scène sexuelle qui paraissait jusqu'ici incompréhensible ou même schizophrénique. Dans sa vie sexuelle par conséquent cet homme est emprisonné, par la régression, à l'intérieur d'une sphère entre les deux pôles de laquelle il oscille périodiquement. Le pôle positif représentant l'attitude masculine sadique et le pôle négatif représentant l'attitude féminine masochiste. Dans la première il est porté à serrer, à comprimer jusqu'à l'essoufflement le buste d'une femme recouvert d'un corset; dans la seconde, la plus fréquente, il est porté à revêtir lui-même un corset et à exiger que la femme le serre jusqu'à l'essoufflement. Cette sphère symbolique où se meut sa libido, correspond donc à un stade d'organisation primitive, perverse et incestueuse à la fois. des prototendances du soi, et l'on voit en outre que cette libido est *ambivalente,* bien que prédomine en elle la composante féminine.

A la suite de l'analyse de ces faits, il est plausible d'admettre que ces deux attitudes traduisent l'impulsion à prendre la place ou le rôle respectifs tantôt du père tantôt de la mère, dans la où les scènes traumatiques originelles (car il se peut qu'il en ait vu plusieurs). En langage plus analytique, nous dirons qu'il s'identifie à l'un ou à l'autre.

Dans ses fantaisies ou ses rêves, non seulement l'identification à la mère est prévalente, mais c'est la mère elle-même qui apparaît comme agresseur sexuel (rêve de la dame en noir). C'est là un fait assez rare, car c'est le père, dans la règle, qui assume ce rôle chez les malades masculins. Mais le père-persécuteur reparaîtra, comme nous le verrons au prochain paragraphe, ou plutôt l'inconscient de notre malade le retrouvera dans l'image des nombreux concurrents ou collègues qui l'ont persécuté en réalité.

On constate donc ici une fixation infantile exceptionnelle-

ment prononcée sur la mère-objet. C'est au fond celle-ci qu'il recherchera toujours chez toutes les femmes. C'est pourquoi il leur imposera le port du corset, ou bien en revêtira un lui-même pour se faire tourmenter par la mère-persécutrice. Et ces manœuvres à elles seules, à l'exclusion du coït, suffiront à provoquer l'orgasme. Par contre la vue ou la palpation des fétiches en eux-mêmes, c'est-à-dire séparés du corps de la femme, produiront un grand plaisir mais pas d'excitation sexuelle. Inversement le coït entrepris normalement développera l'impuissance et l'insatisfaction, car ce sera alors l'évasion hors de la sphère incestueuse primitive, soit un stade d'organisation de la libido qui n'a pas été dépassé.

En résumé on peut admettre que le « traumatisme » a produit un choc au niveau du ça de l'enfant, choc qui a enflammé ses pulsions dominantes sado-masochistes. Celles-ci se sont alors accrochées, pour ainsi dire, ou canalisées dans le complexe d'Œdipe pour lui communiquer son intensité spéciale et son caractère négatif et pervers.

II. — *Le masochisme.*

Dans son article classique sur le masochisme (1), Freud en distingue trois formes : le masochisme moral, le masochisme féminin et le masochisme érogène. Or notre cas nous offre des exemples typiques de chacune d'elles. C'est pourquoi il fournit des éléments intéressants et instructifs à la discussion du problème du surmoi.

A) *Le masochisme moral.* — Cette forme, la plus obscure et la moins connue, est caractérisée par un relâchement de ses rapports primitifs avec la sexualité. On sait en effet que la condition des fantaisies masochistes est de provenir de la personne aimée, d'être endurées par son intervention, ou sur son ordre. Or tombe dans le masochisme moral cette condition exclusive. Là, seule la souffrance morale pour elle-même est prise en considération. Freud a dit que le masochiste moral tend sa joue partout où il y a une gifle à recevoir. Et c'est la gifle qui lui importe, non pas celui qui la donne.

(1) Freud « Le problème économique du Masochisme », Revue Internationale de Psychanalyse, 1924, II.

Nons avons décrit déjà, au paragraphe précédent, plusieurs manifestations de la forme en question chez notre malade. Dès son enfance notamment ; plus tard dans sa vie sociale et amoureuse où il *se priva* systématiquement de la joie de fréquenter sa famille distinguée, les milieux cultivés, les cercles intellectuels, les jeunes filles ou femmes honnêtes et jolies si nombreuses que le hasard ou ses relations lui firent rencontrer ; en un mot, tout être humain vers lequel le portaient ses affinités naturelles. Rappelons aussi ce singulier éloignement de sa mère. Et ce n'était pas que ces hommes ou ces femmes ne lui dissent rien. Bien au contraire ; et il était nettement conscient des plaisirs supérieurs qu'il se refusait, tout en souffrant de la compagnie des prostituées, des grisettes de bas étage et des femmes vulgaires qu'il s'imposait.

Il convient de décrire encore un autre trait plus particulier, qu'il dénomma lui-même, d'après Tolstoï : sa *tendance à la non-résistance*. Chaque fois qu'il était l'objet d'une injustice, la victime d'une malveillance ou d'une calomnie, aux torts ou aux « crasses » qu'on lui faisait, il répondait invariablement par la soumission. Il laissait aller les choses sans se défendre. Mais ce comportement était, invariablement aussi, accompagné ou suivi d'une phase de dépression intense et agitée. En effet, il souffrait beaucoup de sa timidité, de son incurie ou de sa lâcheté, et se le reprochait amèrement, mais en vain. Tous les efforts qu'il tentait pour s'expliquer ou riposter demeuraient paralysés, toutes les lettres agressives où il exigeait réparation étaient déchirées. Il n'envoyait que celles où il se montrait doux et courtois. Ou bien, avant de poster les premières, il « calait » dans un post-scriptum.

Survenait alors une crise dépressive où se manifestaient d'une part de douloureux sentiments d'infériorité, de l'autre des fantaisies haineuses et sadiques dans lesquelles il se complaisait à persécuter imaginairement ses persécuteurs, à les humilier, à les violenter, puis à les congédier avec mépris. Mais dès qu'il se trouvait en leur présence réelle, il lui était totalement impossible de prononcer une seule de ces phrases ou un seul de ces actes qu'il avait si soigneusement prémédités. Ces crise coïncidaient en outre avec une exaspération de la tension érotique et du fétichisme qui le portait à de nouvelles

aventures, suspectes, lesquelles à leur tour venaient parfois livrer à ses détracteurs de nouveaux arguments, hélas bien fondés.

B) *Le masochisme féminin.* — Les divers comportements décrits à l'alinéa précédent démontrent la présence et l'action d'un *conflit* entre un moi agressif, et même sadique, plus faible et un surmoi masochiste plus fort. Pourquoi, me direz-vous, faut-il invoquer ici l'intervention d'une instance inconsciente ? Ne serait-il pas plus simple et plus juste de parler de tendances sadiques et masochistes inverses qui se disputeraient, dans le domaine du moi, l'accès vers la motilité (actions, paroles, etc...) ? C'est à cette question que je vais tenter de répondre en m'appuyant sur les faits cliniques qui nous occupent.

Dans notre appréciation psychologique de cette situation de non-résistance, en un mot de *passivité,* nous ne sommes restés jusqu'ici qu'à la surface, qu'à l'apparence. Et pourtant la théorie du surmoi nous paraît l'expliquer déjà d'une manière plus satisfaisante que celle d'un moi simplement ambivalent. Voici en effet un sujet d'une intelligence remarquable, mais dont la raison et la volonté conscientes, disons : le moi, n'aspiraient qu'à une chose : parvenir à une meilleure situation, sortir de continuels soucis d'argent, vaincre des adversaires sans scrupules auxquels il se juge supérieur, bref faire valoir son bon droit et défendre ses intérêts les plus légitimes. Or nous observons qu'il fut constamment inhibé par un démon plus fort que sa volonté, par une force mystérieuse, qu'il compare à une « force extérieure », par une énigmatique fatalité qu'il déplore.

Nous posons alors simplement que cette énergie est de source inconsciente, et nous supposons qu'elle émane d'un « idéal de passivité », ou en termes analytiquement plus précis : d'un « surmoi féminin ».

Ce n'est encore là qu'une hypothèse. Mais l'analyse de ce comportement va nous apporter des faits nouveaux qui la confirmeront et qu'en retour elle permettra de mieux saisir.

Tel jour, notre malade arrive très déprimé et très agité. M. X..., un concurrent, lui a de nouveau joué un tour perfide qui peut lui causer un grave préjudice. La veille, le malade lui a composé une lettre virulente dans laquelle il exigeait une

réparation publique, exigence qu'il a ensuite annulée dans un post-scriptum. Lutte intime, fantaisies agressives de compensation. Par exemple, il imagine une entrevue avec M. X... : « Il vient chez moi pour m'embobeliner. Je le reçois de façon hautaine, sans le faire asseoir, sans l'écouter. Je lui crache au visage et le mets dehors avec un coup de pied dans le... ».

Rêve de la même nuit. — Je vois à mon pardessus, au haut de l'épaule gauche une déchirure allongée qui finit en pointe. J'y porte la main pour essayer de l'arranger, de la rendre invisible en rapprochant les lèvres. Je suis assez mortifié car M. X... est là, mais il n'y attache pas d'importance.

Association. — Je pense immédiatement à mon rêve du gilet. (Rêve antérieur que nous allons relater.) Vieux pardessus clair, *cintré,* que j'ai fait teindre.

M. X..., collègue perfide, individu très vaniteux, caractère capricieux de femme, de vieille coquette. Pendant toute ma carrière, j'ai été la victime de ses perfidies, tracasseries hypocrites, etc.

Rêve du gilet. — Préambule. — La veille je suis allé chez mon tailleur pour commander un gilet qui devait s'assortir à un ancien complet.

Texte du rêve. — *Dans la salle de bain, je me rhabille et m'aperçois que mon gilet est déchiré à la pointe gauche, tout en bas.*

Déchirure ovalaire allongée recouverte de fils, comme arrachés. En mettant mon veston, je me dis qu'il cachera ce trou. Je sors et je vois ma mère. Elle s'approche ; et d'un geste léger, délicat, en quelque sorte triomphant, elle arrache le morceau qui lui reste dans la main.

Association. — Geste d'autorité en même temps que délicat... La pointe du gilet, descend à gauche... vers les organes... Mon tailleur me fait souvent cette plaisanterie : « Monsieur ne porte pas à droite ? » (Allusion populaire aux homosexuels : inversion des organes symbolisant celle des tendances sexuelles)... La déchirure en cette région, recouverte de bouts de fils, me fait penser (comme dans d'autres rêves : *symbole électif stéréotypé*), à l'organe féminin et à ses poils... à ma répulsion pour les femmes honnêtes ou vierges. (Com-

plexe intitulé par Freud: « Tabou de la virginité » et, qui était, comme on l'aura déjà deviné, très prononcé chez notre malade. Rappelons-nous simplement son comportement vis-à-vis des jeunes filles !) Gilet... en somme le pendant du corset. (Ces associations sont, en partie, interprétatives, par le fait que ces symboles et ces situations, ont déjà fait l'objet d'analyse antérieures. Au début du traitement, par contre, elles étaient bien loin de la clarté et de la rapidité qu'elles ont acquises depuis lors.)

Interprétation. — La pointe gauche du gilet représente un symbole vestimentaire, par déplacement local, du *pénis*. Or, comme sa mère le lui arrache nous pensons de suite à une de ces si fréquentes *fantaisies de Castration*. Fantaisie masochiste typique que nous découvrons ainsi à la base de son complexe de féminité. Elle illustre une théorie infantile, décrite par Freud (1) d'après laquelle la femme est un homme auquel on a extirpé cet organe extérieur. Puisqu'elle ne l'a plus et qu'à la place elle a une espèce de cicatrice, qui saigne encore éventuellement (observation des règles, constatation possibles de taches de sang) c'est que cette extirpation a été pratiquée au moyen d'une opération sanglante ou d'un acte cruel. Cet acte dans la fantaisie de l'enfant qui, par exemple, a assisté à une scène sexuelle, correspond naturellement au coït.

La déchirure d'autre part, qu'on retrouve dans de nombreux rêves, transposée par exemple à l'épaule dans le rêve du pardessus, exprime une *fantaisie de défloration*. Il a des trous sur lui ou sur ses habits. Toujours ce même déplacement de l'intérêt sexuel sur des vêtements que nous avons déjà constaté dans son fétichisme. Le gilet est le pendant masculin du corset. Vieux pardessus, vieux gilet, le font penser aux vieux corsets qu'il a gardés et qu'il endosse encore à l'occasion.

Cette dernière fantaisie inconsciente peut être envisagée comme le substratum de cette inhibition sexuelle totale dont il a souffert vis-à-vis des femmes vierges. Le désir viril normal de déflorer a été remplacé par celui *d'être* défloré, tendance passive sur laquelle nous reviendrons à propos du masochisme érogène. Au fond, nous retrouvons sous des formes diffé-

(1) « Trois essais sur la sexualité », Freud, traduction Reverchon.

rentes, toujours le même désir de s'identifier à la femme, de prendre son rôle : désir connexe à celui, très primitif, de prendre la place de la mère, et non celle du père, dans l'acte sexuel, et que reflétaient clairement déjà ses manies fétichistes (être étouffé). Devant un complexe si actif, on en vient à douter qu'un traumatisme acquis, fût-il même prouvé, ait suffi à l'engendrer; et l'on est tenté d'invoquer l'action étiologique adjuvante d'une *disposition masochiste innée prépondérante*. Cependant un autre élément acquis serait susceptible de son côté, d'éclairer la genèse de cette identification.

Un point important est que le complexe masochiste de castration se manifeste, contrairement à la règle, sous la forme de cette représentation spéciale et précise d'être châtré *par la mère*. L'enfant dut par conséquent s'imaginer que c'était elle qui blâmait, qui *interdisait* la satisfaction des instincts génitaux ; la castration pouvant aussi bien jouer ici comme sanction que comme désir masochiste. C'est du moins ce que certains symptômes de la névrose ultérieure et l'évolution clinique semblent prouver. Cette manière de voir serait en outre confirmée par les conclusions auxquelles Jones est arrivé à la suite de nombreuses observations cliniques (1). Cet auteur en a déduit précisément que l'enfant est porté à s'identifier à celui des parents qui, dans son idée, interdit la sexualité et au besoin la sanctionnerait sévèrement. Et cette représentation, ou cette crainte, prend en général naissance au moment de la crise œdipienne et s'associe aux premières velléités incestueuses. Mais elle peut aussi, comme dans notre cas, s'associer à l'onanisme infantile. Pour le garçon, ce parent introjecté est normalement le père, et cette introjection forme la base du développement de sa virilité.

Ici c'est donc l'inverse qui s'est produit et c'est devant la mère que l'enfant s'est senti responsable et coupable de ses premières manifestations génitales, c'est-à-dire auto-érotiques. Pour beaucoup de raisons trop longues à exposer, l'analyse a donné tout lieu de penser que cet enfant si nerveux avait pratiqué l'onanisme de façon exagérée en bas âge. Et il n'est pas invraisemblable d'admettre que sa mère, qui s'occu-

(1) *Op. cit.*

pait seule de lui et avec quelle sollicitude, l'ait grondé pour cette habitude ; en soit même venue aux menaces coutumières.

Dès l'origine par conséquent, elle fut pour lui l'image concrète de sa culpabilité sexuelle, culpabilité que le caractère exagéré de son complexe d'Œdipe devait dans la suite renforcer.

A cette phase critique, il va donc d'un côté éprouver pour elle une prédilection excessive. De l'autre, il va se sentir vis-à-vis d'elle toujours plus coupable, redouter davantage sa colère, sa haine, alors qu'il tient par dessus tout à conserver sa tendresse et son amour. Comment sortir de ce conflit ?

La meilleure solution, en cas pareil, consistait précisément à s'identifier à la mère, à vouloir devenir comme elle, c'est-à-dire à *renoncer* définitivement à cette sexualité masculine qu'elle blâme et qui par conséquent causerait la perte de son amour. « Tiens, arrache-moi cet organe, j'y renonce pour garder ta tendresse. » Aussi dans le rêve, le geste de la mère est-il « léger » « triomphant ». Ce renoncement naturellement est rendu léger et triomphant par la satisfaction sous-jacente des tendances masochistes constitutives. En règle générale, c'est en effet la dure nécessité de résoudre son conflit œdipien qui suggère et impose à l'enfant le mécanisme de l'identification. Mais l'enfant normal s'identifiera au parent du même sexe, et son surmoi ainsi formé opérera de façon heureuse le refoulement du complexe.

Ces considérations nous permettront de mieux comprendre, en lui apportant un substratum inconscient, cette réaction de mutisme et de fuite de la mère dont nous avons dit que le début avait exactement coïncidé avec celui de l'onanisme pubéral vers 17 ou 18 ans et qu'elle était devenue intense après le premier rapport sexuel. Cette inhibition si remarquable fut donc étroitement liée à l'instauration de l'activité génitale et sexuelle, et l'analyse des complexes infantiles nous explique maintenant pourquoi celle-ci déterminera celle-là. Le complexe primitif de culpabilité, comme il est de règle, sera réactivé en même temps que les tendances œdipiennes au moment de la puberté par l'éveil organique de la libido sexuelle.

Rappelons que c'est également à cette époque que se mani-

festa la fixation de celle-ci sur des fétiches et que ceux-ci furent au début maternels (corsets, bottines). Rappelons encore que la première femme qui l'attira et qu'il posséda fut une prostituée *âgée* et qu'un peu plus tard, une vieille couturière veuve lui inspira une violente et inexplicable passion (1). Il est donc plausible que ces réactions aient été l'œuvre d'un déplacement et d'une concentration des tendances œdipiennes réenflammées sur des objets ou des images symboliques. Ainsi donc l'acte matériel de fuir la mère (silence, ou éloignement réel) exprimait de façon concrète la fuite psychique devant la sanction (castration) en même temps que l'inhibition des désirs incestueux et masochistes pervers ainsi réveillés ou si l'on préfère, la fuite de leur objet inconscient. « L'éloignement de soi » est synonyme de refoulement dans le langage courant imagé. Et la symbolique tend à prendre l'image pour la chose. De toute façon cet homme adulte se sentait à tel point coupable devant sa mère, du fait de la persistance de ses complexes infantiles, qu'il ne pouvait supporter sa présence ni engager aucune conversation qui l'eût exposé à un blâme.

C'est le lieu de reprendre maintenant la réaction de non-résistance et le rêve du pardessus. Nous avons vu que celui-ci avait été fait à la suite de ce que je pourrai appeler la série des rêves de « déchirure ». La situation analytique dans laquelle il a été construit (défloration, castration) fait donc pendant à celle-ci où ceux-ci sont sortis, celui du gilet par exemple. Elle correspondait à une situation masochiste féminine. et l'on en doit conclure qu'il la « transféra » ainsi sur le persécuteur, M. X... Il se présentera donc à lui sous les traits d'une femme déflorée. Dans le cas particulier, la situation devient, par conséquent, nettement *homo-sexuelle*. En effet

(1) Au sujet de l'élection si fréquente par les œdipiens de la femme âgée et de la femme inférieure (prostituées vulgaires, domestiques, personnes sales ou repoussantes, etc.) voir ma brochure : « Le Complexe d'Œdipe », édit. Petite Fusterie, Genève 1925. La femme âgée étant un symbole positif, la femme inférieure un négatif de l'imago maternelle, c'est-à-dire impliquant un choix objectal aussi éloigné que possible de cette image idéale mais défendue. Les deux courants de sensualité et de tendresse sont disjoints. Le courant sensuel se déplaçant sur un type inférieur et l'autre sur un type supérieur de femme, qui sexuellement devient Tabou. Le choix d'une épouse parmi les veuves ou divorcées (femme qui ont appartenu à un autre homme), est souvent aussi œdipien.

l'épaule est cette région où il reçut un coup de poing mémorable de la part d'un adversaire. M. X... en outre a le caractère capricieux d'une vieille coquette : femme vieille et inférieure = déguisement par contraste de la mère, symbole qui nous ramène au rêve du gilet. Le vieux pardessus *sanglé* comme on les portait à une certaine époque, s'associe au corset comme le gilet.

A la suite de ces associations et d'autres que je passe, je fais part au malade de mon interprétation homosexuelle du rêve et de ces pensées. A ce mot il s'écrie: « Ça me rappelle un autre épisode du rêve où nous (vous et moi) sommes couchés dans le même lit... et puis j'ai oublié la suite. »

Si donc, en réalité, le persécuteur est haï par le moi, on voit que pour l'inconscient il représente inversement un « objet » : c'est-à-dire un individu sur lequel le malade fixe ses désirs masochistes féminins. Sans le savoir, ce dernier tendait donc inconsciemment à désirer l'agression de ses adversaires, à se soumettre, à se livrer à eux : Il « libidinisait » en outre, cette passivité. On comprend dès lors pourquoi M. X... n'attache pas d'importance à la déchirure du pardessus, ne critique pas ce désordre dont le moi a honte et qu'il tente de masquer. Car pour l'inconscient ce symbole exprime une joie, un désir.

Du fait du traitement, il transfère l'homo-sexualité sur l'analyste, représenté maintes fois également comme un persécuteur ou un castrateur.

Cette réaction éclaire d'une vive lumière sa tendance à la non-résistance, tendance en effet contre laquelle il lutta vainement, car son surmoi la lui imposait. Elle explique aussi l'exacerbation corrélative du fétichisme réexcité également, en tant que tendance masochiste féminine, par les persécutions extérieures (agressives). Elle rend compte encore de l'intense dépression concomitante, celle-ci résultant du *sentiment de culpabilité inconscient*, ou autrement dit, de cette tension spécifique par laquelle le surmoi réagit à l'excitation des tendances perverses. On discerne enfin, dans ce complexus interactif, l'action du mécanisme de l'*auto-punition*.

Le malade d'ailleurs en eut l'intuition. Il me disait : « C'est au fond comme si, en laissant aller les choses, je me

punissais moi-même, tellement j'en souffrais ensuite. » Il souffrit également beaucoup de son éloignement de sa mère, ou des jeunes filles, ou des gens de sa condition; de même que de sa privation des plaisirs sociaux.

Telles furent, chez ce malheureux névrosé, les principales manifestations de masochisme féminin.

Cette forme de perversion frappe surtout les hommes, étant donné qu'à une certaine dose du moins, elle est normale chez la femme.

Freud en a décrit ainsi les caractéristiques : 1. Le sujet veut être traité comme un enfant tout à fait dépendant, et comme un enfant *sot*, qui doit être puni, (donc fusion d'infantilisme et de féminisme); 2. Il nourrit les fantaisies d'être châtré, coïté; parfois de gester. Dans presque tous les cas on se heurte, par dessous, à de l'onanisme infantile ; 3. Le masochisme féminin repose sur le masochisme érogène primaire.

C) *Le masochisme érogène.* — Le masochisme érogène, en son sens strict, consiste dans la production de plaisir ou de volupté par la souffrance ou la douleur. C'est la forme typique. Mais il comprend aussi, dans son sens élargi, la production de l'excitation sexuelle par une agression quelconque, subie par le sujet de la part de l'objet, cette agression n'étant pas forcément douloureuse.

Le lecteur aura relevé, dans l'enfance de notre malade, certains traits masochistes qui furent comme le préambule ou l'annonce des manifestations érogènes proprement dites qui surviendront à l'état adulte. Nous en mentionnerons maintenant quelques-unes (l'auteur de ces manœuvres étant toujours une femme-objet) : Volupté à être complètement ficelé (passivité) puis maltraité, ou souillé (symbole de coït masochiste) à se faire donner sur un ton grossier des ordres vulgaires tels que faire les chambres, récurer, vider les eaux, faire la toilette de sa persécutrice (activité de femmes de chambre ou de ménage) etc. ; miction orale (symbole de la théorie infantile de la fécondation orale ; réalisée de façon masochiste et dans le rôle de la femme). D'autre part, il avait plaisir à assister à des rapports lesbiens alors que l'unique coït hétéro-sexuel qu'il vit l'emplit de dégoût et le déprima (exclusion de l'homme, donc

du pénis, dans ses tendances voyeuses). Nous rappellerons encore sa manie d'être étouffé qui rentre dans ce chapitre.

Ces derniers symptômes viennent donc compléter le tableau masochiste de ce cas; tableau, ajouterons-nous, qui correspond exactement à celui que Freud a tracé du masochisme dans son mémoire.

Nous en extrairons le passage suivant, car il concerne la seule tentative que nous connaissions, d'interprétation psychique de cette perversion: « Tout phénomène intérieur met en jeu les pulsions sexuelles (*Sexual triebe*) dès que son intensité dépasse certaines limites quantitatives. La douleur et la souffrance n'échapperaient pas à cette loi. L'excitation érotique concomitante serait un mécanisme infantile physiologique qui disparaîtrait dans la suite. Et c'est sur cette base abandonnée que se surconstruirait le masochisme psychique. »

CHAPITRE III

Argument analytique

§ 7. — Le dualisme fonctionnel du surmoi.

A. — *Court exposé du problème.*

Le cas de névrose masochiste grave qui vient d'être relaté est fait pour tenter les esprits schématiques. Car il répond à une réelle condensation des trois formes typiques de masochisme et se prête ainsi à leur localisation endopsychique. Celle-ci va de soi : le moral sera attribué au « moi », le « féminin » au « surmoi » et l' « érogène » au « ça ». Je laisserai de côté cette dernière forme qui constitue un problème métapsychologique extrêmement ardu (1) pour m'en tenir uniquement à celui du surmoi que soulève directement l'analyse de ce cas d'idéal inconscient, de féminité ou de passivité.

Au § 3, nous avons fait allusion à la conception dualiste du surmoi proposée par Freud, conception d'après laquelle en effet cette instance représenterait en nous-même le principe de jouissance et le principe de réalité à la fois. L'acceptation de ce dernier implique, comme nous l'avons vu aussi, un acte ou un « fait moral ». Or nous avons reconnu, dans le fétichisme de notre malade, l'œuvre accomplie par le surmoi d'un mécanisme de déplacement et de concentration au moyen duquel diverses prototendances perverses furent dirigées en réel faisceau convergent, sur des vêtements féminins définis. Ce symptôme cumulait ainsi et conservait en lui l'énergie primaire de tendances : *incestueuses, homo-sexuelles, masochistes-féminines* et en mineure partie *sadiques.* Cet élément

(1) Voir sur cette question, qui englobe aussi celle du masochisme primaire : « Au delà du Principe de Jouissance », Freud.

sadique répondrait à cette hypersévérité ou cruauté dont le surmoi fait preuve vis-à-vis du moi en tourmentant et punissant ce dernier de manière inflexible.

Notre observation en offrait maints exemples frappants et associait à ce sadisme (1) comme c'est la règle, un masochisme évident du moi. Tantôt c'est sur le sadisme du surmoi que l'accent clinique est porté (obsession, scrupules) tantôt comme dans notre cas sur le masochisme du moi, ce dernier se livrant au surmoi et exigeant de sa part des pénitences ou des punitions (privations). Tel est le trait caractéristique des névrosés masochistes.

Notre cas, d'autre part, nous offre précisément un de ces exemples d'exigence exagérée, soit hypermorale, soutenue et réalisée par le surmoi : celle du renoncement non seulement à l'onanisme (infantile d'abord, pubéral ensuite) ce qui eût été moral simplement, mais encore à toute sexualité masculine en général (castration).

Et alors nous nous trouvons placés devant un curieux paradoxe : celui d'un individu présentant un principe hypermoral en lui, et qui, cependant s'est manifestement comporté de façon très immorale. Il est vrai qu'il n'a cessé de réprouver ses instincts pervers tout en y succombant irrésistiblement. Ce cas par conséquent illustre la conception freudienne d'un surmoi pervers et hypermoral à la fois.

B. — *Le principe de l'identification.*

Le persécuteur, on s'en souvient, était en même temps « objet homosexuel ». Par conséquent le désir d'être persécuté, battu, est tout proche ici de celui d'être l'objet d'une relation ou d'une agression sexuelle féminine de sa part : de même qu'originellement de la part du père (être étouffé, défloré, etc.) La situation récente de persécution correspond donc à un processus de régression, par déplacement, vers la situation originelle. C'est en raison de pareils faits que Freud conclut ainsi, à la fin de son mémoire : « Au fond, conscience (Gewissen) et morale sont liées à la domination et à la désexualisation du

(1) Dont l'origine constitue en elle-même un problème connexe et particulier que je laisserai de côté, n'envisageant ici que ses résultats lointains.

complexe d'Œdipe. Mais par le masochisme moral, la morale est de nouveau sexualisée et le complexe d'Œdipe revécu. Il s'agit là d'une régression de la morale au complexe d'Œdipe au détriment et de la morale et de l'individu, car une large part de la conscience morale (évoluée) est ainsi sacrifiée au masochisme moral et va se perdre en lui. »

Evidemment l'introjection du parent aimé implique en effet une désexualisation du complexe d'Œdipe, étant donné que par là l'objet œdipien est supprimé. Il devient objet idéal. En s'identifiant à lui, l'enfant y renonce « hédoniquement ». Mais y renonce-t-il vraiment ?

Songeons un instant à un cas comme le nôtre, et nous serons portés à en déduire que l'identification suppose deux ordres de phénomènes : un phénomène hédonique (principe de jouissance) et un phénomène moral (principe de réalité).

Phénomène hédonique. — Le parent est introjecté, c'est-à-dire qu'il persiste sous forme d'image intérieure ; le sujet le conserve en lui. Le ça ne le perd donc en aucune façon — étant donné qu'à ce niveau où règne encore l'ignorance du principe d'identité, ignorance qui est à la base de la symbolique — image et objet ont même valeur et se suppléent entièrement. Pour le ça, le complexe d'Œdipe ainsi est en quelque sorte « sauvé » : C'est là la régression de la morale vers le complexe d'Œdipe. Le surmoi introjecté est instauré objet et va se plier à ses exigences : c'est pourquoi, sans savoir pourquoi et tout en luttant, notre malade se verra forcé à porter des corsets, des bottines, des vêtements féminins, à se maquiller, se travestir, etc... ou à jouer encore le rôle de la femme dans l'acte sexuel. Autant de symptômes par lesquels il *réalise* de façon substitutive son complexe d'Œdipe négatif ou renversé.

L'on remarque d'emblée le caractère tout relatif de pareil renoncement. Ce dernier est apparent non réel. Ou mieux, sa réalité extérieure masque son irréalité psychique. Nous en concluons donc, chez notre malade, à une *oblativité relative* ou *compensée par l'introjection*. C'est là le trait caractéristique de la névrose, l'élément spécial qui la distingue de la psychose. Laforgue et Pichon nous ont montré en effet, qu'un défaut originel d'oblativité pouvait constituer le principe de la schizophrénie, l'affect primitif demeurant entièrement *pos-*

sessif, au lieu de s'orienter vers une aptitude croissante au sacrifice. Selon la théorie de ces auteurs, nous aurions donc un état schizoïde en cas d'oblativité absente ou très compromise ; un état névrotique en cas d'oblativité mieux affirmée quoique insuffisante encore. L'évolution vers la psychose, ou vers la névrose serait une pure question de degré ou de dosage réciproque des aptitudes possessive et oblative.

Dans ses lignes générales, cette thèse nouvelle me paraît fondée et en tout cas fertile. — Mais on pourrait lui reprocher d'être trop générale et synthétique et pas assez analytique ; ou en d'autres termes plus psychologique que clinique, du moins sous sa formule actuelle. Car elle semble précisément ne pas tenir un compte suffisant des processus si importants d'identification qui peuvent s'opérer aux stades préœdipiens ou œdipiens, donc à des stades postérieurs à celui du sevrage. A mon sens, en effet, c'est dans la formation du surmoi qu'il faut voir le facteur clinique décisif, car elle introduit au sein de l'appareil psychique le principe d'une régulation secondaire qui prévient la psychose et s'oppose à sa prédominance ou à son développement. Le sujet est sauvé du narcissisme intégral par le fait qu'il a introjecté l' « objet », car cette introjection implique forcément en elle-même l'admission préalable de l'existence objective de ce dernier. C'est ce que tend à démontrer soit l'étude des complexes de notre malade, soit surtout son attitude pendant le traitement, au cours duquel, ayant produit un transfert thérapeutique authentique, il s'est donc comporté en vrai névrosé, non en schizophrène. En effet il parvint, grâce à la cure analytique, à substituer à l'ancienne identification à la mère une identification au médecin. Et c'est dans la modification ou l'assainissement du surmoi, qu'il soit pervers ou hypermoral, que réside la tâche principale et la plus ardue aussi de l'analyste. Ce dernier, pour obtenir un résultat valable et durable, devra en pareils cas orienter le malade vers de nouvelles identifications et porter toute son attention sur l'instance refoulante et non pas se borner à interpréter des rêves et des fantaisies, c'est-à-dire se préoccuper uniquement du « refoulé ».

Conclusion. — L'établissement et l'affermissement de la fonction d'identification constituerait une vaccination contre

la psychose. L'identification pathologique ou renversée détermine une névrose. Notre malade qui révélait une oblativité primitive extrêmement restreinte puisqu'il n'est pas parvenu à consentir le sacrifice de la mère semble avoir été préservé d'une grave psychose par l'identification à celle-ci. L'identification répondrait souvent, même chez le normal, à un compromis entre la possessivité et l'oblativité.

§ 8. — Le Phénomène moral.

Ce malade d'autre part refoula sa masculinité : donc *beaucoup plus* que le principe de réalité n'exigeait de lui. Cette expulsion inconsciente et excessive de ses tendances normales répond donc à un processus « hypermoral » en vertu duquel l'introjection masochiste de la *mère-objet* fut accompagnée d'une introjection de la *mère-prohibitrice,* dont l'interdiction de la sexualité avait émané. En d'autres termes, ce processus aurait introduit en son âme le germe pervers et le germe moral à la fois. Il aurait impliqué la perpétuation, le non-renoncement intrapsychique au complexe d'Œdipe négatif en même temps qu'une vive réaction morale contre lui ainsi que contre le complexe d'Œdipe positif. L'observation approfondie du malade démontrait sans cesse en effet que sa mère était restée à ses yeux l'image et le critère de toute vertu, image à laquelle toute infraction était instinctivement rapportée en tant que coupable et punissable. Pareille réaction, par contre, fit complètement défaut vis-à-vis de ses autres parents, de son parrain ou de ses maîtres dont l'opinion lui était assez indifférente, ou même l'incitait au mal, par contradiction. Il est évident que la mort précoce du père joua ici un grand rôle. Ce cas rare semble donc, en définitive, réunir un certain nombre de conditions propre à la révision de la conception dualiste du surmoi.

Je serais tenté pour ma part de proposer une conception un peu différente. Elle reviendrait à distinguer le phénomène hédonique du phénomène moral, et consisterait à rapprocher le premier du ça et le second du moi. Cette distinction qui pourrait paraître, au premier abord, toute schématique et sans grand intérêt, apportera néanmoins quelque éclaircissement théorique et pratique à cette question si obscure.

Un premier point à discuter n'est autre que cette hypermoralité du surmoi. Freud, on le sait, la rattache à une absorption secondaire par le surmoi du sadisme ou de l'agressivité primitive restée inutilisable dans le monde extérieur. Cette manière de voir semble confirmée par l'analyse d'un grand nombre d'obsédés ou de scrupuleux (*Zwangsneurose*) ; mais semble aussi moins évidente et moins facile à démontrer dans les cas où c'est le « masochisme du moi » qui prédomine et où il repose directement et se lie étroitement au masochisme érogène du ça. Dans notre cas, en effet, le sadisme primitif vrai n'existe que dans une proportion extrêmement faible par rapport au masochisme. Il m'est impossible ici d'aborder la discussion de ce problème. Aussi me bornerai-je à résumer brièvement ma pensée.

Dans le deuxième groupe de cas, on pourrait admettre une autre hypothèse en invoquant un argument *biologique*.

Le principe, un peu abstrait, de l'hypermoralité doit être ramené aux fonctions cliniques plus précises du sentiment inconscient de faute, ou mieux au besoin de punition.

D'où vient donc dans les cas en question, le caractère excessif de ce dernier ?

§ 9. — Les tendances individuelles et les tendances raciales.

Nous classerons en trois groupes les tendances individuelles qui nous intéressent ici :

1) Les pulsions perverses, c'est-à-dire ces énergies primitives, que Freud a dénommées « les composantes sexuelles partielles » et qui au cours du développement, après la puberté notamment, devront s'assujettir à l'instinct génital proprement dit et s'effacer derrière lui, tout en conservant un rôle de second plan dans la préparation de l'acte sexuel. Citons, parmi elles, les tendances sadiques, masochistes, exhibitionnistes, voyeuses, etc... Si l'une d'elle demeure prédominante et indépendante dudit « primat génital », nous aurons une *perversion ;* ce fut précisément le cas de notre malade masochiste. En ce sens, elles peuvent être appelées : prégénitales. Leur caractère fondamental commun est de rechercher une

jouissance pour elle-même à l'exclusion du but sexuel normal, c'est-à-dire du rapport hétéro-sexuel destiné à la *procréation*.

2) Les tendances homo-sexuelles (ou féminines-passives dans notre cas).

3) Les tendances œdipiennes, édifiées sur le substrat, en grande partie héréditaire, de l'inceste.

Quant au fétichisme, on ne doit pas le considérer comme une quatrième forme de pulsion perverse, mais plutôt comme un élément de l'une ou l'autre d'entre elles (retour partiel du refoulé). Dans notre cas particulier, comme un mode d'expression partielle des tendances masochistes et incestueuses. Ce fait n'a pas échappé à Sachs : « Dans le fétichisme, écrit-il, une partie d'un complexe refoulé persiste dans le conscient, exactement comme un innocent souvenir-écran, derrière lequel se dissimule un trait essentiel de la sexualité infantile, qui est fidèlement conservé » (1).

La psychanalyse a révélé la particularité de ces dites tendances individuelles perverses : elle consiste à développer le sentiment de faute et le besoin de punition *les plus accentués*. Leur caractère commun d'autre part est de poursuivre des fins contraires aux intérêts et au bien de la race. On en peut conclure que ce sentiment excessif de culpabilité répondrait à une réaction automatique du génie de l'espèce menacée contre les désirs individuels qui la menacent le plus hautement, réaction qui serait comme un reflet de la phylogénèse dans l'ontogénèse. Les tendances perverses et homo-sexuelles, en effet, ont dû forcément apparaître comme des facteurs s'opposant et les incestueuses comme un facteur nuisant à la perpétuation et à la qualité de l'espèce.

Il s'agirait ainsi d'une rigoureuse mesure de défense ou de prophylaxie de caractère excessif, comme on en voit d'autres exemples biologiques, chaque fois que la nature veut assurer l'exécution de ses desseins ancestraux. Dans de tels cas, elle pèche volontiers par excès. Qu'on songe seulement au nombre incalculablement exagéré de spermatozoïdes ou d'ovules qu'elle produit du haut en bas de l'échelle animale.

(1) D[r] Hanns Sachs : L'origine des perversions. Revue internationale de Psychanalyse, 1923.

Ces brèves considérations me permettront maintenant de formuler une définition biologique du principe moral et de hasarder une explication de son origine.

A l'origine, le principe moral correspondait à une disposition innée de l'être à réagir contre toute tendance contraire aux exigences et à la conservation de l'espèce. Cette réaction est inconsciente et opérée par le surmoi à la suite d'une identification quelconque. Elle constitue la base de la moralité et de la conscience futures, dans laquelle, à un plan supérieur, l'élément « social » se superpose à l'élément « racial ». Si chez le névrosé, le surmoi intensifie cette réaction répressive, cela vient précisément de l'intensité correspondante et probablement constitutionnelle des excitations perverses ; et du fait aussi que dans le cours du développement, ces dernières sont ressenties comme de plus en plus dangereuses et inadmissibles, de plus en plus réprouvées par la société et ses lois. L'état adulte est, en effet, défini par l'exercice des tendances procréatrices, c'est-à-dire *hétéro-sexuelles exogames* (l'objet étant choisi dans l'autre sexe et en dehors du cercle familial). Westermark, de son côté, termine son vaste et classique ouvrage sur le concept moral par ces lignes : « La société est la balance de la conscience morale. Les premiers jugements moraux n'ont pas exprimé les sentiments personnels d'individus isolés, mais ceux de la collectivité... ce qui explique leur généralité, leur désintéressement et leur impartialité apparentes » (1). Il était indiqué de rapprocher cette conclusion de celles plus récentes des analystes. Ajoutons que ces derniers voient dans l'identification le germe du moi social, c'est-à-dire moral aussi. Quant à l'intensité si remarquable des tendances auto-punitives de notre malade et des dépressions qui coïncidaient avec les poussées de fétichisme, elle s'explique précisément par le fait que ce dernier réalisait un vrai cumul de perversités.

Et parmi les tendances citées, ce sont bien les pulsions perverses pures du ça qui déclenchent le plus fort sentiment de culpabilité ; car elles menaçent plus directement l'espèce que les œdipiennes, par exemple. Même remarque en ce qui con-

(1) Origine et développement du concept moral. Westermark, Leipzig 1909.

cerne les homosexuelles, intiment liées d'ailleurs, dans notre cas, aux masochistes. Ces considérations viennent éclairer les réactions conscientes si pénibles qui accompagnaient l'attitude de non-résistance à l'égard des persécuteurs. Ces réactions dépressives résultaient des sévices du surmoi contre le moi, le premier punissant inexorablement le second pour avoir réalisé des symptômes homosexuels déguisés, c'est-à-dire « antiraciaux ». Et pourtant il faut admettre que dans cette conception, le punisseur est certes plus coupable que le puni. Nous avons relevé, en effet, la double innocence du moi, d'un moi qui n'aurait eu qu'un désir, celui de défendre ses intérêts les plus légitimes, et d'un moi, au surplus, qui aurait réprouvé les symptômes qu'il réalisait s'il avait eu la moindre notion de leur nature cachée. Et corrélativement, nous avons indiqué que le surmoi constituait une instance correspondant précisément, par l'effet de l'introjection, à l'organisation des tendances féminines passives. Il serait donc juge et prévenu tout à la fois. Tel est le fameux paradoxe de la névrose que sous entend la conception dualiste du surmoi.

Mais celle-ci soulève d'autres problèmes et de plus épineux encore ; celui notamment de l'identification hédonique au parent du *même* sexe, processus normal au moyen duquel l'enfant tente d'apporter une solution au complexe d'Œdipe : soit chez le garçon au père, pour lequel il éprouve pourtant des sentiments de jalousie et de haine. C'est là une opération qui semble psychologiquement difficile, sinon paradoxale, bien qu'elle permette au jeune garçon (ce en quoi réside justement son caractère hédonique) de conserver des rapports empreints de tendresse avec sa mère à laquelle il a dû renoncer comme « objet ». [Désexualisation ou destruction du complexe d'Œdipe, de Freud.]

C'est en réfléchissant à ces difficultés que j'ai été amené à me placer à un point de vue un peu différent qui m'a paru susceptible d'éclairer certains points. Il consiste comme je l'ai dit plus haut, à dissocier dans l'identification le phénomène moral du phénomène hédonique (principe de la dissociation).

§ 10. — L'INTROJECTION MORALE.

On peut concevoir le premier acte vraiment moral comme répondant, en langage phylogénique, au premier sacrifice de l'invidu à la race, ou de façon concrète, à la communauté, au chef; en langage ontogénique, de l'enfant à la famille, et, nous élevant d'un degré, de l'individu à la société. Et cet acte est moral en tant qu'il implique la reconnaissance de l'objet et de la loi. Un tel sacrifice, nous l'avons vu, n'a pu être accompli par notre malade, lequel s'est adressé à un compromis psychologique : l'identification. Et celle-ci en outre aurait instauré une nouvelle fonction morale et perverse à la fois : le surmoi. Par contre, ces faits contradictoires me semblent changer totalement d'aspect à la lumière du principe de la dissociation.

Il est évident qu'il faut laisser le masochisme érogène au ça. *Mais, je serais tenté de ramener à cette instance le masochisme féminin lui aussi.* En effet ces deux tendances me paraissent des plus parentes. Leurs formes respectives diffèrent, mais leur essence et leur nature sont indentiques: elles sont toutes deux masochistes au premier chef. Le masochisme est donc ce que j'appellerai : la *tendance dominante* de notre malade.

Comme en musique, cette « dominante » enveloppera l'accord tout entier. Elle vibrera à chaque excitation, et dans l'excitation œdipienne plus que dans toute autre. Ce qui distingue en fait le masochisme féminin de l'érogène, c'est l'apparition de l'imago maternelle, de la mère-objet introjectée; mais cette innovation ne les distingue pas en principe. Car, à mon sens, le traumatisme originel ou les expériences œdipiennes vécues n'ont fait qu'apporter un aliment ou un matériel utilisable à la tendance dominante préexistante.

Du fait de cette introjection purement hédonique, il se formerait ainsi au niveau même du ça, une sorte d'organisation nouvelle de la libido que j'ai proposé d'appeler, quelque baroque que ce terme paraisse, *le surça*. A l'instar de la formation du surmoi au niveau du moi, celle du surça correspondrait à la réponse du ça au principe de réalité. Mais la réponse est positive dans le premier cas : il s'agit d'une *adaptation vraie ;* elle est négative dans le second : c'est une *pseudo-adaptation*. En effet l'activité des pulsions sadiques du ça,

inutilisables dans le monde extérieur, va se retourner contre le surça ; elle est donc maintenue par ce compromis. Cliniquement, nous l'avons vue à l'œuvre de façon négative dans cette méchanceté passive du malade vis-à-vis de sa mère elle-même, vis-à-vis des jeunes filles et des femmes éprises de lui. Les femmes de bas étage par contre lui permettaient de se manifester plus directement, leur qualité trompant la censure du complexe d'Œdipe. Par ce compromis, le complexe d'Œdipe, de son côté (positif et négatif) est maintenu également dans toute sa perversité première et projeté sur ces femmes grâce au subterfuge du fétichisme.

De la sorte, le sacrifice de la tendance individuelle dominante à l'espèce est fictif. Cet homme ne procréera point. Inversement, au niveau du moi-surmoi, la réponse est positive en ce sens que ce système s'applique, par les réactions de culpabilité et de punition sus-indiquées, à défendre l'espèce, soit la société et la famille, contre les tendances du ça, et cela en orientant l'individu vers le « choix héréto-sexuel exogame ».

Cette conception que je ne peux qu'esquisser ici, tendrait donc à ramener l'appareil psychique à deux systèmes fondamentaux opposés l'un à l'autre et appelés à entrer en conflit : 1° Le système ça-surça, avocat de la jouissance, et de nature individuelle. 2° Le système moi-surmoi, avocat de la réalité, et de nature sociale. C'est alors dans ce dernier que le masochisme brisant ses liens originels avec la sexualité, prendrait son caractère moral, alors que le surça demeurerait l'instance où s'est organisé le masochisme féminin. Cette différenciation en deux systèmes inverses me semble propre à éclaircir et simplifier la notion de conflit moral, base des psycho-névroses.

En ce qui concerne notre cas, nous aurions ainsi deux phénomènes à considérer:

1° Une fixation masochiste sur la mère-objet, au niveau du premier système (1).

2° Une introjection de l'élément moral représenté par la mère-prohibitrice au niveau du second (2). Donc, introjection

(1) Ou plus exactement : une pulsion masochiste projetée sur le père-persécuteur (identification à la mère-objet) ; une pulsion sadique accessoire projetée sur la mère-objet.

(2) Introjection favorisée par le caractère autoritaire de la mère, et inversement par le caractère effacé et la disparition précoce du père.

hédonique maternelle d'un côté ; introjection maternellement morale de l'autre. Essayons maintenant d'envisager sous cet angle les problèmes mentionnés plus haut que nous avons laissés en suspens.

A. *La désexualisation du complexe d'Œdipe.* — C'est le premier processus que le concept de l'introjection morale dissociée pourrait, dans des cas analogues, rendre plus clair. Il reprendrait même, par elle, son sens véritable. Ce problème est d'ailleurs connexe à celui de l'identification et je le traiterai d'un seul tenant.

Telle que Freud l'avait formulée, la conception du surmoi prêtait à certaines critiques. L'une d'elle a été lancée par Jones (1) : « La nécessité de la désexualisation, dit-il, n'explique pas clairement par quel prodige le garçon introjecte normalemement le parent haï, celui qu'il a toute raison de craindre, le rival ou l'obstacle à ses désirs : le père et n'introjecte pas au contraire le parent aimé, celui pour lequel il éprouve des sentiments franchement sexuels : la mère. » Il est arrivé souvent aux psychanalystes en effet d'être plus empruntés devant la santé ou l'habituel que devant la maladie. A ce titre, le développement instinctif de notre malade serait plus saisissable que celui de l'homme normal. Car on est porté à s'identifier, à ressembler à ce qu'on aime, non à ce qu'on déteste.

Les quelques cas, malheureusement peu nombreux, d'individus normaux que j'ai pu observer, m'inclinent à penser qu'on découvre presque toujours dans l'inconscient un complexe homo-sexuel. De ce fait, le concept de l'introjection dissociée serait d'utile application.

Nous aurions le tableau suivant: 1° introjection constante et variable du parent aimé dans le surça. Cette identification serait au service du complexe d'Œdipe et la résultante de deux facteurs: la tendance dominante et l'expérience. On remarque en effet que l'enfant a de la disposition à fixer ou projeter ses tendances inconscientes sur les « objets » qui l'entourent (parents, frères et sœurs, éducateurs, etc.), un peu au gré des circonstances et des traumatismes. 2° Dans le surmoi, l'introjection du principe moral, représenté le plus souvent par le

(1) *Op. cit.*

père-autorité, ou parfois par la mère, ou encore par les deux à la fois. Cela devient maintenant indifférent au point de vue théorique. De la sorte nous n'aurions plus ce mélange embrouillé de morale et d'inceste ; nous n'aurions plus de morale sexualisée, masculine ou féminine. Il n'y aurait dès lors qu'une morale éducative ou impérative, de nature essentiellement prohibitrice. Le surmoi demeure, sans qu'il y ait plus de contradiction dans les termes, le résidu univoque de ce principe de conservation et de préservation de la famille et de la société.

Cette introjection ontogénique va alors s'incorporer à l'instance morale phylogénique, latente jusqu'ici, et lui apporter ainsi une base réelle, un contenu concret. Cette dernière en retour lui communiquera son caractère excessif et fera d'elle l'instance *hypersévère* que nous savons.

L'introjection morale aura des résultats très importants. Elle contribuera à l'abandon de la haine et de la révolte, à la cessation de l'attitude de rivalité. Car elle implique que l'enfant, en la faisant sienne, a accepté l'autorité. Dès lors il pourra conserver l'amour et la sollicitude des parents à laquelle il tient tant

L'introjection morale par conséquent entraîne une véritable désexualisation ou « sublimation de la haine » et surtout dans les cas courants, si difficiles pourtant à expliquer auparavant, où celle-ci se colorait de sadisme .

Un dernier mot encore sur ce sujet. On aurait tendance, me semble-t-il, à abuser de ce terme d'identification. Si notre malade revêt un corset, est-ce à dire qu'il s'identifie vraiment à sa mère ? Ne serait-il pas plus juste de conclure que, par ce moyen ou ce prétexte, il satisfasse surtout un désir masochiste primaire auquel le traumatisme eût apporté cette bonne pâture. Le point important dans toute analyse serait ainsi de découvrir la tendance dominante et de rechercher attentivement le rôle et la part qu'elle aurait prise dans la symptomatologie toute entière. Il est certain qu'un ça sadique-voyeur communiquera au complexe d'Œdipe un tout autre caractère qu'un ça masochiste-exhibitionniste passif.

B) *La castration.* — Ce complexe, dans lequel Freud incline à voir le germe de la future conscience morale, est très

fréquent chez les névrosés des deux sexes. Mais il prend une forme et une valeur très spéciales chez la femme. Nous ne nous occuperons ici que du problème du complexe de castration chez l'homme.

Celle-ci, dans la majorité des cas, semble impliquer une valeur morale : sanction, punition de la sexualité génitale, et par extension, de l'inceste en général. C'est sous cette forme, jusqu'ici du moins, que nous l'avons présentée chez notre malade. Or nous sommes en droit maintenant de nous demander si cette interprétation est en tout point fondée. Avant de répondre à cette question, je me reporterai au rêve du gilet dans lequel, on s'en souvient, la fantaisie de castration était intimement liée à une fantaisie de défloration. Alexander, au nom de sa théorie des rêves couplés (1), verrait dans la première une punition pour la seconde, tendant à rétablir le bilan de culpabilité et à apaiser le surmoi. Mais cette manière de voir prête à discussion.

Ce rêve m'est un exemple, parmi un grand nombre d'autres ou de fantaisies produites au cours de l'analyse, de cette association intime du complexe de castration avec une fantaisie masochiste-féminine typique. Aussi me semble-t-il plus conforme aux faits de le *ramener, lui aussi, à un simple désir pervers* plutôt qu'à une sanction morale. Cette interprétation cadrerait mieux avec l'allure générale du cas. Nous nous trouverions ainsi placés devant une réaction analogue à celle qui se produisit à l'égard du complexe d'Œdipe, c'est-à-dire à une stimulation de la tendance dominante par l'expérience vécue. Mais ici il s'agirait de réprimandes que l'enfant s'attira de la part de la mère à cause de son habitude d'onanisme. On peut supposer qu'elle en vint même aux menaces : « Si tu continues, on te coupera ça ! ». Mais j'emprunte à d'autres cas cette formule classique ; dans celui-ci, une telle menace demeure problématique. Peu importe d'ailleurs, car le point certain est que dans les deux situations, nous constatons une régression de la morale au complexe d'Œdipe masochiste, et que cette régression dépouille le phénomène de son caractère moral. En effet, dans le rêve du gilet, il n'est question de crainte

(1) Voir à ce sujet : « A propos des rêves couplés ». Alexander. Revue internationale de Psychanalyse.

ni d'angoisse quelconque. Et notre malade en produisit de nombreux autres analogues, ayant trait à la castration, dans lesquels la tonalité affective était également positive et agréable, tonalité qui semble exclure l'hypothèse d'une punition si cruelle et qui aurait si douloureusement blessé un narcissisme masculin normal. C'est en quoi son cas offre tant d'intérêt. Ce point de vue permettrait finalement d'interpréter ce rêve avec facilité.

La castration supprimant l'attribut masculin, supprime également l'attribut féminin : la déchirure siégeant sur la pointe du gilet est, comme elle, triomphalement arrachée. Ce fait demeurerait obscur dans l'hypothèse envisageant la castration comme une sanction de l'onanisme ou de l'inceste masculins. Inversement, il devient plus clair dans la nôtre où ce double arrachement, plus la défloration, sont considérés comme la commune satisfaction *d'un triple désir masochiste de mutilation*. De tels désirs, on le sait, sont caractéristiques du masochisme, et c'est grâce aux progrès amenés par un traitement analytique qu'ils parviennent en général, à s'exprimer ainsi sous leur forme hédonique et pure.

Nous serions donc placés, en fin de compte, devant une situation analytique, non pas de culpabilité et de punition, mais bien perverse simplement. Et, après en avoir observé plusieurs exemples chez d'autres malades, j'en suis venu à proposer, pour les définir, le terme de : *pseudo-morales*, ayant écarté celui de « sentiment libidineux de culpabilité » qui sonne trop mal en français.

Ces situations pseudo-morales masochistes, qui nous ramènent au niveau du système ça-surça, doivent être distinguées, par conséquent, du vrai sentiment moral de faute et du vrai mécanisme de punition qui sévissent au niveau du système moi-surmoi.

Or cette distinction n'offre pas qu'un intérêt uniquement théorique. Car, en retenant l'attention de l'analyste, elle l'aidera à ne pas confondre, dans une situation punitive donnée, ce qui revient à un vrai processus moral et ce qui revient à un processus pseudo-moral. En pratique, de telles situations ambiguës ne sont pas rares et sont souvent dangereuses pour

le médecin. Qu'il lui advienne, en effet, dans ses explications, de prendre pour de l'auto-punition ce qui n'en est pas, et il verra alors persister ou même redoubler chez son malade les manifestations masochistes d'un côté, la dépression et les réactions thérapeutiques négatives de l'autre.

En telle occurrence, le mieux sera souvent de s'en tenir uniquement à l'analyse du masochisme érogène dès qu'on sera parvenu à le démasquer sous le voile, parfois opaque et déroutant, du masochisme moral. On s'appliquera ensuite à découvrir, s'il en est, les traumatismes qui l'ont déclenché ou les expériences dans lesquelles il s'est développé ; à rechercher peut-être l'action cachée d'un sadisme primaire, dont il serait le renversement contre le propre sujet ; bref à mettre au jour ses facteurs et ses mécanismes étiologiques possibles. Ces mécanismes une fois « abréagis », on pourra alors, mais alors seulement, inviter le malade et même exiger de lui avec fruit qu'il renonce à sa tendance perverse. Du même coup, son surmoi s'apaisera et l'on assistera à une grande amélioration de l'état subjectif. C'est ce qui s'est précisément passé chez notre malade. Il conviendra ensuite de l'orienter, en « travaillant » ce surmoi, vers une identification morale plus saine et moins infantile, celle au médecin par exemple, avec toutes les conceptions adultes et scientifiques qu'elle sous-entend.

Si bien que, quand nous prétendions plus haut que notre malade, malgré que sa vie privée eût un aspect si immoral, était tout de même doté d'un surmoi, ou comme dit aussi Freud, d'un moi-idéal hypermoral, le lecteur nous aura sans doute accusé d'énoncer là un de ces paradoxes choquants dont les analystes seuls ont le secret. Cette impression sera, je l'espèr, corrigée, si nous énonçons maintenant en langage plus scientifique que la moralité de ce névrosé était d'un autre ordre que celle des gens normaux : elle était simplement une pseudo-moralité masochiste. Elle avait simplement pour base un faux sentiment hédonique de culpabilité.

C) *La double persistance de l'auto-punition malgré le refoulement ; et du sentiment de culpabilité malgré l'auto-punition.* — C'est là un problème épineux, ou un paradoxe, qui a donné de la tablature aux analystes. Il revient à savoir pourquoi et comment le surmoi se comporte *comme s'il* n'y avait

pas eu de refoulement. Freud résout la question en deux mots. Faisant allusion aux tendances agressives des obsédés, il s'exprime ainsi : « Le refoulement de l'affect a pour résultat que l'agression apparaît au moi non comme impulsion mais comme simple idée. Mais l'affect reparaît ailleurs. Le surmoi se comporte donc comme s'il n'y avait pas eu de refoulement et comme si l'excitation agressive lui était littéralement connue avec tout son caractère affectif. Il traite alors le moi en consétant un sentiment de culpabilité et supporter une responsabilité. Or cette énigme n'en est pas une, car ce comportement du surmoi est parfaitement compréhensible. La contradiction, au niveau du moi, prouve simplement que par le refoulement, celui-ci s'est fermé au ça, mais est resté accessible aux influences du surmoi » (1). Cette argumentation démontre la nécessité d'admettre une instance morale inconsciente, c'est-à-dire une instance morale qui connaisse et comprenne le langage et les processus de l'inconscient. C'est là un point sur lequel Alexander a beaucoup insisté et qui résoudrait le paradoxe de la névrose, dans laquelle c'est le moi innocent qui « écoperait » toujours. Elle démontre d'autre part un mécanisme particulier au moyen duquel l'affect sadique refoulé dans le ça serait réabsorbé par le surmoi puis par lui retourné contre le moi (sadisme du surmoi exagérant les excitations punitives contre le moi) sous forme de critique et de persécution. Il semble donc, en fin de compte, qu'elle fasse du surmoi quelque chose qui serait exactement le contraire d'une instance morale, étant donné qu'elle tendrait ainsi, en se mettant au service du ça, à défaire partiellement le refoulement opéré par le moi. Cette question est d'ailleurs fort complexe, mais, pour nous, il serait préférable de s'en tenir, jusqu'à plus ample informé, à une conception moins « dramatisante » et peut-être plus simple, des faits.

Pour nous, le comportement du surmoi est logique en ce que sa fonction serait purement biologique et morale et consisterait précisément à réagir par une surtension spécifique contre toute excitation perverse d'où qu'elle vienne et qu'elle soit refoulée ou non. Or la névrose est définie par l'intensité et la

(1) « Angoisse, Inhibition, Symptôme ».

persistance de ces excitations au niveau du ça-surça, excitations qu'en tant qu'instance inconsciente, le surmoi démasque sous leurs multiples déguisements et symbolisations, et qu'en tant qu'instance biologique, il s'efforce de faire cesser à tout prix. Il sévira donc aussi longtemps qu'elles persisteront, sous une forme ou sous une autre. Sa réaction est donc logique si on cesse de le considérer comme le protagoniste ou le représentant de tendances sadiques. Mais elle devient illogique et obscure si on persiste à voir en lui, dans un cas comme le nôtre par exemple, le représentant de tendances masochistes féminines. D'où lui viendrait alors son caractère sadique et hypersévère ? Et puis, une excitation punitive et une excitation coupable ne semblent-elles pas dynamiquement ou fonctionnellement parlant, s'exclure l'une l'autre ! Sinon le conflit moral fondamental sur lequel repose la névrose serait incompréhensible et son principe compromis.

Il est vrai qu'il devient alors difficile de s'en tirer sans faire appel à une nouvelle organisation que j'ai nommée le surça, et qui semble venir compliquer le tableau au lieu de le simplifier. Mais cette complication est plus apparente que réelle. Il faut bien admettre que le ça, par sa périphérie, mettons, soit entré une fois en contact avec le principe de réalité ou avec le moi. Et l'hypothèse qu'il ait été modifié, en ces points de contact, par ce principe, n'est pas inadmissible. Ne voyons-nous pas cette partie modifiée à l'œuvre en clinique psychiatrique dans l'autisme par exemple, ou dans de nombreux cas où la réponse au principe de réalité est négative et où la formation du surça s'est mal effectuée, si même elle n'a pas échoué. Ce surça d'autre part ayant pris contact avec les notions de langage et d'identité, ne pourrait-il être l'agent de la symbolisation et du déguisement ?

Mais devant tant de points d'interrogation, et de si redoutables, il est plus prudent de s'arrêter. Ne vaut-il pas mieux poser des problèmes que de les résoudre mal. Quoi qu'il en soit, répétons pour conclure que la névrose est un mal injuste où le moi endure et souffre malgré son innocence et son irresponsabilité. Or la psychanalyse nous offre le meilleur moyen de mettre fin à cet état de choses. Car, si les autres méthodes, même celle de Coué, sont à même de modifier le surmoi en

amorçant de nouvelles identifications, elle seule parvient à rouvrir sainement les communications entre le ça et le moi. Or, c'est dans ce rétablissement de communications intérieures entre l'instance primitive individuelle (ça-surça, dévoué au Principe de Jouissance) et l'instance évoluée sociale (moi-surmoi, soumis au principe de réalité), communications coupées par le refoulement hypermoral, que réside précisément la condition première et indispensable de la guérison.

Critique des notions de surça et de pseudo-morale

Par A. HESNARD.

Je ne trouve pas inutile la tentative courageuse de M. *Odier,* qui permet probablement d'expliquer plus clairement que le schéma de *Freud* certains cas particuliers — comme ceux dont le rapporteur vient de donner les si intéressantes observations. Mais en cherchant à créer de nouveaux termes et même à substituer de nouvelles notions à celles de la théorie psychanalytique originelle, M. *Odier* s'expose à des critiques. Assurément ce n'est qu'après de longues méditations psychologiques que ces critiques pourraient être utilement exprimées. Mais d'ores et déjà les idées de *M. Odier* me paraispassibles des reproches que voici :

Tout d'abord sa notion nouvelle du surça est bien obscure. On conçoit fort bien, dans le schéma freudien, le rôle d'un surmoi, c'est-à-dire d'une instance supérieure, édifiée comme au-dessus des jugements et tendances de la personnalité-noyau et capable, en vertu d'influences précoces émanées de la constellation parentale puis perfectionnées par la culture sociale, d'en inhiber ou d'en condamner les décisions ou les impulsions ; il y a là comme un élargissement de la censure, fonction inconsciente dans son mécanisme mais participant à la personnalité elle-même et, de ce fait, susceptible de se charger de toutes les énergies instinctives neutralisantes de l'idéal, — que celui-ci soit archaïque ou élémentaire ou qu'il soit d'un ordre éthique et moral plus élevé... Mais qu'est-ce qu'une instance n'ayant aucun rapport d'origine avec le moi, avec la personnalité, et édifiée uniquement sur une complication de l'élément anonyme, extra-personnel de l'esprit ? En quoi diffère-t-elle du ça lui-même ? Et a-t-on avantage à concevoir un système psychique de ce genre en même temps d'une grande complexité (puisque ren-

fermant un résumé des affinements héréditaires ou des coercitions collectives) et cependant resté, au cours de l'évolution, entièrement en dehors de l'individu psychique ? Il y a dans cette conception une sorte d'anthropomorphisme, encore plus flagrant que celui qu'on a reproché à *Freud* et qui implique la possibilité d'un morcellement d'une hétérogénéité de l'esprit humain à la manière des conceptions mystiques et religieuses d'autrefois.

Ensuite — et cette critique est plus grave, elle paraît en opposition avec les faits d'observation — ce surça, n'ayant aucun lien d'origine ni de nature avec le moi, reste en dehors de sa pathologie. Ce qui a comme conséquence de réduire à néant la conception, élargie, du narcissisme, telle qu'elle apparaît actuellement dans l'esprit de la doctrine de *Freud*. Dans beaucoup d'états morbides, le poison pathogène du surmoi s'explique parce que l'aptitude narcissique du malade s'étend du moi à ce surmoi — et cela tout naturellement, puisque entre ces deux éléments de l'esprit il n'y a qu'une différence de hiérarchie ou de sens. Ainsi dans la mélancolie, le surmoi triomphe dans la condamnation du moi parce que toute l'énergie pathogène accumulée par le narcissisme s'est reportée sur cette instance supérieure ; ce qui a pour effet que l'individu se venge de lui-même comme d'un autre. De même, mais inversement, dans la manie, l'énergie narcissique, trouvant une autre voie opposée, abandonne le surmoi pour se réfugier sur l'objet de la condamnation ; ce qui a pour effet de faire tomber de façon explosive les rigueurs de la censure et de faire apparaître au grand jour le narcissisme à nu du sujet... Il y aurait des quantités d'autres exemples à donner, qui tendent à faire admettre que ce que M. *Odier* appelle surça est en réalité un surmoi, c'est-à-dire un élément de l'esprit en relation intime avec la personnalité dont il n'est qu'une formation réfléchie quoiqu'antagoniste.

Je suis tout à fait d'accord avec *Freud* pour donner de plus en plus d'importance au narcissisme, dont nous ignorons encore les multiples et extraordinaires aspects. Plus je perfectionne mon expérience psychanalytique, et plus je m'aperçois que la provision d'énergie affective qui s'extériorise sur l'objet est peu intéressante à côté de celle qui, même normalement, reste fixée ou retourne au sujet ; or ce n'est pas seulement au moi lui-même qu'elle s'attache ainsi ; c'est aussi au surmoi. Et l'on ne peut expliquer en aucune façon le mécanisme de bon nombre d'états morbides si l'on ne conserve précieusement cette notion féconde du moi idéal, fondement de la conception freudienne.

J'ajoute qu'à mon avis M. *Odier* a tort de s'indigner que la psychanalyse orthodoxe voie le rudiment d'une morale dans ce qu'il appelle, d'un terme un peu péjoratif, une « pseudo-morale ». Il n'y a pas de pseudo-morale. Ou plutôt ce que M. *Odier* appelle ainsi est bien la racine première — au sens de la psychologie géné-

tique — du sens moral du civilisé et de l'adulte. La loi du talion et plusieurs des inhibitions ancestrales barbares qui en forment le fond sont bien les premières expressions psychiques de la répression instinctive telle que la cultive encore empiriquement notre morale de civilisés. Assurément c'est une morale très inférieure ; elle est à notre culture éthique ce que sont à notre culture intellectuelle certaines formes de la répression de l'érotique anale. Pourquoi M. *Odier* ne satisfait-il pas son scrupule en l'appelant une *prémorale?*

Enfin la classification schématique des éléments des perversions sexuelles de M. *Odier* ne me satisfait guère, car certaines des grandes formes courantes de perversion participent à la fois de plusieurs de ses catégories. Il y a par exemple beaucoup de perversions qui s'accompagnent d'une élection aussi parfaite que possible sur un autre être et de toutes les conditions de réalisations sociales possibles. Beaucoup de pervers — en particulier les homo-sexuels —, arrivent à une phase sociale achevée ; seul est morbide chez eux le sens de leur élection.

Pour terminer, je dirai qu'à mon avis, il ne faut pas abuser du schéma, ni en général, de la théorie, en matière de psychanalyse. Cette science prête, hélas, trop facilement, à l'édification infinie de doctrines et de conceptions personnelles. Et je suis malheureusement frappé de constater chaque jour combien chaque praticien, à propos d'un ou deux malades, est amené facilement à se forger pour lui-même une nouvelle théorie. C'est en apportant des *faits* avec un minimum d'interprétation — juste ce qu'il faut pour favoriser chez le malade l'intuition des origines de son mal — que nous contribuerons à la diffusion et au succès de la psychanalyse. Pour qui n'est pas parfaitement au courant de l'expérience psychanalytique, ces notions de surmoi, de surça sont aussi extravagantes qu'obscures ; il ne faut pas que nous prêtions le flanc à des critiques trop justifiées.

Les dernières paroles que je viens de prononcer ne s'appliquent bien entendu pas à *M. Odier,* à qui nous sommes redevables de plusieurs des plus beaux documents psychanalytiques connus en langue française. Je ne voulais, en prenant la parole après son remarquable rapport, que modérer quelque peu son enthousiasme de chercheur en lui rappelant que, si ses théories nouvelles nous intéressent et même nous stimulent, les observations si bien vues et si parfaitement exposées qu'il nous a jusqu'à présent communiquées, nous ont bien davantage convaincus de la valeur et de l'efficacité de son labeur.

A propos du surmoi

Par R. LAFORGUE.

(*Communication à la Société Psychanalytique de Paris*, 30 *novembre* 1926.)

Je ne rentrerai pas dans les détails des discussions savantes, des considérations spéculatives auxquelles a donné lieu la question du surmoi dans la littérature psychanalytique. Ceux d'entre nous qui ont assisté à la conférence bien documentée de notre ami Odier, concernant la même question, savent bien combien il est difficile de ne pas se perdre dans la foule des problèmes qui ont été mis sur le tapis par les différents auteurs ayant traité le sujet. Je m'efforcerai simplement de vous donner une idée de ce que peut être le surmoi et de démontrer quelle valeur pratique peut avoir la compréhension de son rôle, pour le traitement de certains malades. J'ajouterai d'ailleurs qu'il ne m'a pas été facile d'arriver à des idées susceptibles de satisfaire pleinement ma curiosité, et que j'ai parfois été obligé de faire appel à des théories personnelles, pour pouvoir me représenter ce que pourrait être l'organisation de ce surmoi et son fonctionnement.

Mes théories personnelles, je vous les donne pour ce qu'elles valent, sans vouloir prétendre qu'elles soient les seules possibles. Toujours est-il, que je n'ai pas pu me tirer d'affaire sans y avoir recours.

Freud dans un petit travail sur la psychanalyse pratiquée par des non médecins a défini le surmoi d'une façon fort simple. Voici ce qu'il dit : « Les faits nous ont obligé de supposer que le moi conscient comprendrait encore une autre partie, que nous avons appelé le surmoi (Ueber-Ich). Ce surmoi joue un rôle spécial dans le fonctionnement des rapports entre le moi et le ça (Ich und Es), ou, si l'on veut, entre le conscient et l'inconscient. Le surmoi fait partie du moi, participe

à son organisation psychologique fortement différenciée, mais a également des relations particulièrement intimes avec le ça. Ce surmoi peut s'opposer au moi, le traiter comme un objet, comme un esclave et être vis-à-vis de lui d'une dureté impitoyable. Il est aussi indispensable pour le moi d'être en bons termes avec le surmoi que de l'être avec le ça. La discorde entre le moi et le surmoi a une grande importance pour la vie psychique d'un individu. On peut se représenter que le surmoi est l'organe de la fonction qu'on appelle communément la conscience morale. Il est indispensable pour la santé psychique que le surmoi fonctionne normalement et ne traite pas le moi comme un père trop sévère ferait son enfant. Chez le névrosé on voit fréquemment comment le moi est obligé de subir les punitions que le surmoi lui inflige. La maladie dans cet ordre d'idées devient fréquemment entre les mains du surmoi le moyen pour punir le moi, pour le faire souffrir. Le névrosé est alors obligé de se comporter comme un coupable ayant besoin de la maladie pour expier son crime. »

Un peu plus loin, Freud ne manque pas d'ajouter : « Nous ne sommes qu'au début de l'étude de ce sujet. Voilà pourquoi on ne peut pas encore avoir des opinions tout à fait précises là-dessus. »

Retenons de l'exposé de Freud l'idée qui d'ailleurs nous permet le mieux de comparer le problème avec ce à quoi nous sommes habitués par la vie courante : le surmoi du malade est obligé de punir le malade. Comment cet état des choses s'exprime-t-il dans un cas concret ?

J'ai publié avec Pichon dans la Revue de Pédiatrie le cas d'un jeune homme atteint d'une névrose d'obsession ayant eu à certains moments le caractère d'une schizophrénie. Ce jeune homme avait un amour-propre particulièrement susceptible. Non seulement il se révoltait impitoyablement contre toutes les personnes qui lui faisaient des reproches, mêmes justifiés, mais encore il maltraitait cruellement son propre organisme pour peu que celui-ci ne répondît pas à l'idéal que le jeune homme s'était proposé d'atteindre. Le malade en question en vint à provoquer lui-même son internement pour se punir; il vivait pendant des mois une vie de torture sans pouvoir jamais s'accorder un moment de répit.

Nous pourrions encore citer d'autres cas, car le problème se pose pour ainsi dire dans toute névrose, mais nous voulons maintenant aborder la question de l'origine de ce surmoi.

Nous savons que notre personnalité morale est le résultat de notre éducation, particulièrement de l'éducation religieuse où le prêtre prend la place qu'occupe primitivement le père. Or, dans la famille, c'est le père qui le plus souvent punit, qui devient de ce fait pour l'enfant le représentant de l'autorité. Mais nous savons comment l'enfant peut arriver à scotomiser son père et à le remplacer par un élément autistique. Dans ce cas il devient son propre père et il aura l'ambition de jouer ce rôle dans les moindres détails. Et le sujet prendra ainsi l'habitude, pour échapper à la punition de son père, de se jeter à l'eau de crainte d'être mouillé par la pluie, pourvu qu'il puisse avoir la chance de supprimer la pluie, c'est-à-dire le véritable père. Il y a des individus qui sous l'action d'un pareil complexe vont jusqu'à l'autocastration prophylactique pour échapper à la castration que dans leur idée leur père pourrait leur infliger. Certains de ces malades sont prêts à subir les pires injures pourvu qu'ils se les adressent eux-mêmes et n'aient pas à les accepter d'un père. On ne peut s'imaginer à quelles souffrances tragiques peut donner lieu cette rivalité dangereuse, rivalité qui est naturellement la conséquence d'un complexe d'Œdipe non liquidé.

Mais il y a encore d'autres déterminantes qu'il faut, à notre avis, prendre en considération quand on veut arriver à tirer aussi vite que possible un malade d'un enfer pareil. Car souvent on a beau analyser le conflit avec le père, le malade ne renonce pas à son auto-destruction. C'est que précisément dans bien des cas le problème est terriblement complexe. Et l'on n'arrive pas à le résoudre quand on ne sait pas montrer au malade que cette auto-destruction ne le fait pas seulement souffrir, mais qu'elle lui procure une profonde satisfaction. C'est sur ce point que je risque de m'écarter un peu de l'opinion courante. Mais je me suis attaché à ce côté du problème parce que j'ai cru observer empiriquement que c'est en privant le malade des satisfactions que sa névrose était susceptible de procurer à son inconscient que j'avais le plus de chance de le faire progresser. Comment peut-on concevoir que les tortures

infligées par le surmoi au moi puissent devenir pour le ça une source de volupté intense.

Permettez-moi de vous entretenir encore une fois d'une conception dont nous avons souvent eu l'occasion de parler : l'affectivité captative de l'enfant, ou pour préciser, les compensations d'ordre sadique et anal que l'enfant échouant dans le complexe d'Œdipe est susceptible de se créer. Il ne faut pas s'imaginer que la mère représente, pour pareil enfant, la femme tout court. Pour comprendre ce qu'elle représente pour ce stade de l'affectivité humaine, faisons appel à la mythologie, qui symbolise d'une façon vivante tant de souvenirs d'un passé commun à nous tous. L'histoire de l'expulsion hors du paradis, qu'est-elle d'autre que l'histoire douloureuse de la naissance, du sevrage de chacun d'entre nous ? Et l'histoire de la déesse Moût de laquelle nous avons parlé à l'occasion de la conférence sur Léonard de Vinci, qu'est-elle autre chose que l'essai de réunir le père et la mère en un seul être, la mère phallique, représentant tout ce dont un enfant a besoin, mais le mettant à l'abri de la terrible dualité qui fait naître tant de conflits de ce fait que les parents sont à deux et que chaque enfant dans cette association est toujours plus ou moins le troisième, cela avec toutes les conséquences d'ordre affectif à laquelle cette situation l'expose.

La mère phallique: voilà le problème ! La mère phallique est un phantasme devant permettre à l'enfant de fuir tous les conflits de jalousie auxquels l'expose la situation véritable. L'enfant fuyant le sevrage, partant le partage, veut cette mère-père, cet être phallique, entièrement pour lui. Il n'y a qu'un seul organisme qui soit entièrement à la disposition de sa voracité et qui réponde au mieux à ses besoins : c'est son propre organisme, qu'il substitue à son idéal. Et désormais, il dénigrera tout ce qui existe hors de lui; il n'aura qu'un but, obtenir sa propre perfection, sa propre domination, son propre assujettisement à la place de ceux de sa mère, et cela par tous les moyens, quitte à risquer n'importe quelle souffrance, pourvu qu'il puisse échapper à celle du sevrage, qui dans ce cas se traduit par le sentiment d'infériorité. Ainsi le surmoi punissant le moi n'exigera pas seulement de ce moi une plus grande perfection, mais en même temps il permettra à l'indi-

vidu de faire aussi un acte sadique vis-à-vis de la mère, le moi ayant été substitué à la mère phallique vis-à-vis de laquelle le sujet entend rester entièrement le maître envers en contre tout le monde, même contre le psychanalyste, contre lequel il défend âprement l'idée de sa toute-puissance à laquelle il attribue toujours un pouvoir occulte et magique.

Ainsi, les auto-punitions deviennent un but de l'ambition du sujet, ambition d'autant plus grande que l'intestin de l'individu cherche à absorber complètement la mère ou son substitut pour la réduire en matière fécale, en cadavre. Ces sujets se rendent compte qu'ils se « rongent » continuellement, mais ils ne se doutent pas que cette souffrance représente pour eux la plus grande victoire de leur vie. Malheur à quiconque voudrait la leur disputer. Ils ne s'inclineront qu'à contre-cœur devant le plus fort, et jamais sans rancune. C'est ainsi que je peux vous citer le cas d'une de mes clientes qui m'en voulait à mort sans d'ailleurs bien comprendre pourquoi et tout en le trouvant stupide, tout simplement parce que l'analyse l'avait complètement débarrassée d'idées de suicide qui faisaient de sa vie un enfer.

Mais la situation se complique dans ces cas encore davantage du fait que cet acte sadique du surmoi ne devient pas seulement l'équivalent d'un acte sexuel, mais qu'il représente pour l'individu le but de sa vie, sa création, au même titre que l'enfant représente le but de la sexualité d'un individu, ou le chef-d'œuvre le but de la vie d'un artiste. C'est ici que nous devons parler de l'enfant anal, de la crotte, dans laquelle le surmoi veut transformer le moi. Plus la puissance intellectuelle d'un sujet est grande, plus il a des chances d'atteindre son but quand ses énergies se sont, à la suite de conflits infantiles, engagées dans cette direction. L'individu, pour n'être en rien inférieur à son idéal, la mère phallique, cherche instinctivement à développer la possibilité d'avoir des enfants, lui-même, seul avec lui-même, de les faire admirer, de les faire passer pour de véritables enfants. La seule conception, la seule production dont il soit capable est celle des excréments, qui, dans cet ordre d'idées deviennent le but de sa sexualité, orientée vers le monde intérieur, la dissection, la digestion, la destruction, le sadisme. Cette évolution n'étant pas conforme à

l'idéal conscient que se forme le sujet, étant contraire aux aspirations qu'il avoue, ne peut donc se faire qu'en dehors de sa conscience. Voilà pourquoi il est si difficile d'avertir cette dernière, car sans cela pour ne pas rester en dessous de son idéal l'individu se sent poussé à abandonner l'enfant anal qui pourtant représente l'unique but de son affectivité qui y tient comme une lionne à ses petits.

Vous voyez par conséquent quelles forces terribles sont en jeu dans cette lutte entre le surmoi et le moi, comment le sujet doit être contraint malgré lui à lâcher prise. Vous ne vous étonnerez pas d'apprendre combien souvent il arrive que le sujet veuille se moquer du psychanalyste ; c'est qu'il ressent chaque progrès de la cure comme si l'analyste se moquait de lui. En ce qui me concerne, je crois que ces conceptions nous permettent de comprendre sous un jour plus clair certains cas de schizophrénie où l'enfant anal joue un si grand rôle dans les créations du malade, qui lui-même se considère comme Dieu.

J'espère avoir réussi à me faire comprendre un peu, mais je ne serais pas étonné d'avoir échoué, tant tout cela est paradoxal pour notre façon ordinaire de comprendre la maladie.

Eléments affectifs en rapport avec la dentition

par R. ALLENDY

(*Communication à la Société Psychanalytique de Paris, 10 janvier 1926.*)

L'interprétation systématique des rêves, telle qu'elle est pratiquée dans la psychanalyse, montre que les dents reviennent avec une fréquence assez considérable et qu'elles constituent un symbole important pour traduire des éléments psychologiques inconscients. Il en est de même dans le langage: la représentation des dents s'est superposée à toutes sortes de formes, telles que scie, peigne, rateau, roue, et en général à tout ce qui est découpé de façon semblable: dentelle, dentelure. Elle a inspiré le nom de certaines montagnes: Dent du Midi, Dent du Chat, etc. Enfin, le symbolisme dentaire donne un grand nombre de locutions pour exprimer en général l'aggressivité: (à belles dents, avoir la dent longue, armé jusqu'aux dents, être sur les dents, donner un coup de dents), la rivalité, la rancune (avoir une dent contre quelqu'un), l'attaque (anglais : *in ones teeth*) la convoitise, la gourmandise (anglais: *toothsome*, friand).

Il n'est pas étonnant que l'homme pense volontiers aux dents si l'on considère l'importance qu'elle tiennent dans sa vie. En général l'apparition des premières dents s'échelonne entre le sixième et le trente-sixième mois de la vie, et correspond à la phase du sevrage; la chute de ces premières dents et l'apparition de la dentition définitive s'étend de cinq à quatorze ans et annonce la puberté. Entre vingt et trente ans se place l'apparition des dents de sagesse, puis en avançant vers la vieillesse, l'individu voit généralement tomber un nombre considérable de dents, signe de déchéance organique.

Au point de vue qui nous occupe, ce sont les impressions infantiles qui ont le plus d'importance.

La signification biologique de la dentition, chez les animaux, est celle d'une arme offensive et défensive. D'ailleurs, son rôle masticatoire, chez les carnassiers, est trop étroitement lié à la poursuite de la proie vivante pour pouvoir correspondre à des instincts différents. Il est clair que l'apparition des dents, chez les mammifères, marque l'aptitude du jeune animal à se nourrir par ses propres moyens, par conséquent la fin de l'allaitement maternel. Dès ce moment, l'individu est armé pour la lutte et doit partir en guerre.

Les docteurs Laforgue et Codet ont insisté sur l'importance du sevrage dans l'évolution des instincts qui donneront à l'enfant toutes ses aptitudes vitales. Il faut remarquer que cette phase capitale gravite autour d'un fait organique, l'apparition des dents, phénomène habituellement douloureux et qui ne peut passer inaperçu dans la conscience de l'enfant.

Non seulement le jeune être doit souffrir pour avoir ses dents, mais il en résultera pour lui des efforts considérables : renoncer à la mère-nourrice, apprendre à marcher, à parler, à être propre, autant de responsabilités et de concessions au monde extérieur qui le font sortir de sa vie égocentrique des premiers mois, qui font passer sa libido du mode captatif au mode oblatif, comme dit Pichon.

Avec les dents apparaît l'instinct de déchirer et de mordre. Si l'enfant recule devant l'épreuve du sevrage, il en arrive à désirer que les dents ne poussent pas, qu'elles disparaissent, ou bien il se sent porté à mordre le sein maternel comme la bête sauvage mord sa proie. Nous avons ici l'origine du sadisme. Naturellement, ces tendances sadiques doivent être refoulées et le conflit psychologique commence.

Accepter l'effort du sevrage ou mordre le sein maternel, tel est le dilemme qui se pose dans l'instinct du jeune enfant. Par ce fait s'explique la fréquence toute particulière des seins coupés ou arrachés, dans les représentations imaginaires des sadiques, aussi bien hommes que femmes.

Notre attention a été attirée sur ce point au cours de l'analyse d'un neurasthénique. Après avoir découvert chez lui des tendances masochistes, aboutissant à l'homosexualité passive et au désir inconscient de castration, l'exploration a retrouvé successivement une compréhension sadique de la sexualité, un

sentiment d'horreur attaché à l'idée de naissance, le refoulement de la sexualité normale, la répression des désirs onanistes, une jalousie aggressive à l'égard d'une sœur plus jeune, au moment de sa naissance, enfin le refus d'accepter le sevrage. A ce moment, le malade fit des rêves très typiques : un personnage (auquel il désirait s'identifier) se faisait porter en chaise-à-porteurs et se trouvait atteint de diarrhée (refus de marcher et d'être propre) ; une autre nuit, il vit d'abord une femme avec les seins coupés, puis lui-même s'arrachant des dents. Ceci se passa peu de temps avant la fin de l'analyse, laquelle se termina par une guérison complète. Il s'agissait là d'une reviviscence du conflit psychique au moment de la dentition et du sevrage.

Il est impossible que l'inconscient de l'enfant n'établisse pas un lien entre la poussée des dents et le double effort de se résigner aux premières obligations sociales (renoncer à l'allaitement, marcher, parler, être propre) et de se préparer à la lutte et aux responsabilités (prendre les armes de la nature pour mordre).

La chute des dents de lait se situe, avons-nous dit, dans le second septénaire des années, avant la puberté ; dans cette phase que Freud appelle période de latence, entre les deux poussées du choix sexuel (1). Elle coïncide donc avec un certain détachement affectif du père ou de la mère et précède les désirs sensuels de la puberté. L'enfant ne peut manquer d'attacher à ce fait une valeur affective, dans un sens symbolique variable selon la manière dont ses conflits antérieurs l'ont sensibilisé. S'il a subi victorieusement les épreuves psychologiques préalables, il se console de la perte de ses premières dents par l'apparition des secondes, plus larges et plus fortes. Un de nos confrères nous racontait à ce propos l'impression qu'il avait eue et qui pouvait se résumer ainsi : « Ce n'est pas un inconvénient de perdre ses dents, puisqu'elles repoussent » et il en avait fixé un sentiment d'optimisme général comme si toutes les diminutions que la vie fait subir, devaient être suivies de larges compensations. Il n'en est pas de même quand l'enfant porte déjà en lui un sentiment de culpabilité ou des

(1) FREUD. *Trois Essais sur la Sexualité*, Paris 1923, p. 98.

complexes qui lui font craindre la puberté future. Dans ce cas, la chute des dents prend la valeur symbolique d'une véritable castration. L'enfant renouvelle le vœu qui a pu, auparavant, hanter sa conscience de nourrisson : « Plutôt supprimer mes dents que d'accepter les responsabilités qui se préparent » et il s'agit ici des problèmes sexuels qui vont se poser. L'analyse montre, chez beaucoup de malades, les traces de ce désir morbide de renoncer à ses armes et à la lutte, malgré le danger d'être mordu par les concurrents. Le dilemme vaincre ou être vaincu, mordre ou être mordu se pose à propos de la concurrence amoureuse future. On comprend que cette notion de morsure, jointe à l'idée qu'une partie du corps tombe (les dents) doit entrer en composition, pour une part importante, dans le complexe de castration.

Un de nos malades, au cours d'une période de résistances correspondant à une phase d'hostilité infantile contre le père, rêva qu'il était à cheval et qu'il voulait traverser une rangée d'autres cavaliers (associés dans son esprit aux psychanalystes qu'il connaît) mais que le cheval de l'un d'eux, près de qui il devait se frayer passage, montrait les dents de façon inquiétante.

Chez la femme, l'acceptation de la puberté future implique la résignation au rôle sexuel passif, l'abandon de l'aggressivité directe et, pour peu que cette phase psychologique ait été influencée par une certaine terreur de la sexualité, la chute des dents prend une signification masochiste analogue à ce qu'est la castration chez l'homme. Mais ici, le rejet par l'orifice buccal d'un organe qui a fait partie du corps entre en analogie avec l'accouchement et, par la suite, l'image de la dent qui tombe s'associe à la parturition. « Chaque enfant coûte une dent » dit un proverbe populaire et certains auteurs mentionnent que les rêves de dent arrachée chez les femmes se rapportent généralement à la maternité (1).

A ce sujet, nous avons en traitement depuis huit mois, au moment où nous écrivons ces lignes, une femme atteinte de l'obsession que ses dents pourraient s'abîmer et qu'il pourrait devenir nécessaire de les arracher. Cette idée s'accompagnait d'une angoisse intense qui lui rendait la vie absolument into-

(1) FRINCK. *Morbid fears and compulsions*, New-York, *s. d.*

lérable. Sans qu'il nous soit possible ici de donner des détails, il est apparu clairement, dès le début de l'analyse, que cette obsession équivalait à une peur intense de la grossesse et lui servait de substitut conscient. L'origine de la maladie pouvait être rattachée à l'intervention d'un dentiste qui avait arraché une dent de lait avec un davier, vers l'époque de la puberté. D'autre part la malade se rappelait qu'après un accouchement laborieux, pour un frère plus jeune, sa mère avait dit : « J'aimerais mieux qu'on m'arrache toutes les dents que de recommencer ». Tant que l'analyse resta limitée aux préoccupations sexuelles et aux craintes qui y étaient attachées, la malade n'éprouva qu'une amélioration partielle. Plus tard l'arrachement des dents se montra sous l'aspect d'un désir de punition, avec sentiment de culpabilité lié à une fixation paternelle et l'obsession se mit à disparaître. L'analyse put remonter jusqu'aux étapes du sevrage. A ce moment, un symptôme accessoire d'anorexie persistante, plus ou moins négligé jusque-là, se mit à disparaître à son tour. La malade comprit pourquoi elle aimait tant rester au lit des journées entières et se faire apporter par sa vieille bonne une nourriture généralement liquide ; elle réalisa le désir archaïque de renoncer aux dents pour éviter le sevrage et à partir de ce moment l'amélioration fut totale. Actuellement, l'analyse n'est pas encore terminée mais il y a plus d'un mois que la patiente se trouve dans un état absolument parfait et nous avons tout lieu de penser que celui-ci se maintiendra.

En résumé, il nous semble que les phénomènes de la dentition présentent des rapports importants avec l'évolution des instincts, spécialement en ce qui concerne la transformation de la libido digestive, captative, introvertie, en libido sexuelle, oblative, extravertie, et l'origine du sadisme. Il y a donc lieu d'attacher une importance considérable à l'image de la chute des dents dans le symbolisme des rêves, du langage, des légendes, des associations d'idées. Il s'agit là d'une fuite devant les responsabilités ou des efforts à venir, d'un certain masochisme en rapport chez l'homme avec l'idée de punition, de castration, chez la femme avec les idées connexes d'accouchement et de viol. Ceci nous paraît si important qu'on pourrait décrire un véritable complexe dentaire.

La Signification psychanalytique des sentiments dits "de dépersonnalisation"

Par A. HESNARD.

Nous voulons attirer ici l'attention sur la nouvelle et féconde explication que la Psychanalyse permet de donner du phénomène décrit en Psychologie sous le nom de « Dépersonnalisation », par M. DUGAS, et auquel conviendrait plutôt, comme nous l'avons déjà rappelé, le terme de : « Sentiment de Dépersonnalisation » (1). Le fait ainsi dénommé est en effet puresubjectif et ne consiste nullement dans une altération, réelle, objective, de la Personnalité. Il n'est, comme l'ont fait remarquer depuis longtemps les grands psychologues TAINE et Th. RIBOT, qu'une variation du sentiment du Moi, qu'une impression illusoire ressentie par le malade qui s'analyse ; impression qui disparaît dès que son attention se fixe sur la réalité extérieure.

Les sentiments de dépersonnalisation se rencontrent avant tout dans les états psychasthéniques. Ils dérivent des sentiments d'incomplétude générale, bien décrits par P. JANET, que présentent les malades justiciables de ce diagnostic. On les appelle parfois « sentiments d'étrangeté de la perception » lorsqu'ils ont trait aux impressions que le sujet éprouve vis-à-vis des choses extérieures, en réservant habituellement l'étiquette de « sentiments de dépersonnalisation » à ceux qui concernent la personne, physique ou mentale, de l'individu.

On les rencontre aussi, sous une forme généralement plus aiguë, paroxystique et transitoire, chez les simples anxieux (non forcément douteurs, scrupuleux, honteux ou obsédés). C'est surtout chez ces derniers malades que nous les avons, à

(1) Voy. HESNARD. Les Troubles de la personnalité dans les états d'asthénie psychique (Alcan 1909). Une maladie de l'attention intérieure : la Dépersonnalisation. (Ass. fr. pour l'av. des Sciences, Congrès de Strasbourg 1920).

plusieurs reprises, étudiés cliniquement, depuis notre thèse inaugurale parue en 1909 (1).

On peut les décrire, en résumé, de la façon suivante :

Le malade, tout en continuant à penser, à répondre aux questions, à agir dans la vie courante, sent les choses qui l'entourent devenir étranges, inconnues, nouvelles, irréelles. Lui-même s'entend parler comme on entend la voix d'un autre et ses propres paroles lui résonnent étrangement aux oreilles. Tout ce qu'il voit ou entend lui apparaît comme lointain, digne d'un autre monde, hors de la réalité présente, y compris sa propre personne, son propre corps, sa propre pensée même, qui lui font l'effet — bien qu'il corrige parfaitement l'erreur de cette illusion — d'appartenir à un autre ; ou encore il lui semble de vivre un rêve éveillé, comme un automate.

Ces impressions curieuses de « jamais vu » (parfois compliquées des impressions, à première vue inverses, en réalité très voisines, du « déjà vu ») surviennent souvent brusquement au milieu d'une inquiétude pénible et disparaissent après quelques instants. D'autres fois elles durent, avec des intervalles de rétission, des mois et même des années. Elles n'ont rien de commun avec les troubles objectifs, inconscients, de la personnalité chez les hystériques ni même avec les impressions délirantes de variation de la personnalité des psychopathes; quoiqu'on puisse les rencontrer, décolorées par un aspect spécial d'indifférence émotionnelle, chez les schizophrènes au début (2).

(1) C'est le cas des malades décrits en 1874 par KRISHABER sous le nom de « Névropathie cérébro-cardiaque ». Il s'agissait d'un syndrome psychasthénique apparenté au Syndrome anxieux avec prédominance des sentiments de dépersonnalisation et des signes somatiques d'ordre cardio-vasculaire (troubles du rythme cardiaque, bouffées de chaleur, battements carotidiens et céphaliques, état vertigineux, impressions angineuses, etc.).

(2) Les schizophrènes accusent des impressions obsédantes de Dépersonnalisation mais sans en ressentir l'anxiété sincère des simples névropathes. Ces impressions sont toutefois contemporaines, chez eux, de cette Retenue affective qui traduit cliniquement et consciemment leur Refoulement sexuel, toujours radical. « J'ai suprimé l'affectivité, disait un autre malade de *Minkowski* (de Paris), comme je l'ai fait pour toute la réalité... Je ne sens plus les choses... Je supplée à ce manque de sensations par la raison ». Ces obsessions de dépersonnalisation sont plutôt des idées fixes acceptées par le sujet que des idées vraiment obsédantes. (*Minkowski*. Le notion de perte de contact vital avec la réalité, Paris, Jouve, 1926).

« J'ai du nirvanisme, dit un schizophène, nous parlons ensemble, mais cela me semble irréel. Ma pensée est illusoire, elle me reste étrangère, elle est froide... » (DIDE et GUIRAUD. *Psychiatrie du praticien,* p. 181).

Ces sentiments de dépersonnalisation coïncident fréquemment avec d'autres symptômes de la série psychasthénique, en particulier avec les obsessions *hypochondriaques* — relatives soit à l'exercice des fonctions corporelles soit même au fonctionnement cérébral — et surtout avec les obsessions de *doute*. Parmi celles-ci, les plus fréquemment observées sont celles qui se traduisent par des préoccupations métaphysiques. Le malade, qui rumine mentalement sur le même sujet, sent sa rêverie abstraite et inopportune s'imposer à lui concernant certains sujets plus ou moins oiseux qui lui reviennent sans cesse, et se pose à lui-même d'interminables questions.

Ces questions peuvent revêtir un sens faussement scientifique, philosophique, franchement métaphysique même le plus souvent : pourquoi les feuilles des arbres sont-elles vertes ? Pourquoi les hommes marchent-ils ? D'où venait le premier homme ? Pourquoi les planètes tournent-elles ? Dieu existe-t-il, et comment le prouver ? Qui suis-je ? Un de nos malades passait des journées à se demander si l'aphorisme de DESCARTES : « Je pense, donc je suis » était ou non une évidence, depuis qu'il cherchait à s'expliquer pourquoi il éprouvait l'impression d'être hors de vie, de ne pas sentir la réalité présente, de n'être pas lui-même...

En voici une observation, présentée psychanalytiquement, d'ailleurs très résumée et forcément incomplète, en ce qui concerne l'analyse proprement dite, mais toutefois suffisamment significative au point de vue qui nous occupe pour nous permettre de nous faire une première opinion touchant ce curieux symptôme de dépersonnalisation.

Observation

Un jeune homme de 18 ans vient nous consulter, envoyé par sa famille qu'inquiète l'interruption totale de ses études secondaires depuis quelques mois. Fils de fonctionnaire, il vit chez ses parents

Ce renoncement à la vie affective annonce chez eux l'*inintérêt à la réalité*, la perte du contact affectif avec le monde extérieur qui aboutira plus tard à l'intériorisation dans le monde imaginaire, suivie, aux périodes très avancées de la maladie, de Démence affective.

dans une petite ville et n'a pas encore terminé ses classes au lycée. (Il a l'intention de faire ultérieurement ses études de médecine (1).)

Il a un frère aîné, plus vieux que lui de trois ans, étudiant dans une ville universitaire.

Grand, bien développé, aux traits agréables, le regard un peu timide, il se présente avec une réserve correcte mais nous expose sans embarras ses symptômes : il souffre d'une *insomnie* absolument rebelle à toute thérapeutique générale, diététique ou médicamenteuse (a essayé, notamment, tous les hypnotiques à la mode), et consistant dans une incapacité de s'endormir — sinon d'un sommeil léger et éphémère — avec rumination mentale fatigante, de même contenu psychique que ses rêveries obsédantee diurnes. De plus il vit dans un état atténué mais permanent de malaise, d'*anxiété,* qui s'exagère le matin et dans certaines circonstances déterminées (en classe, dans la rue, dans les foules). Enfin il a l'esprit perpétuellement hanté par certaines idées baroques, pénibles, qu'il ne parvient jamais à chasser complètement: *obsession* d'ordre principalement philosophique et métaphysique, dont la plus stable consiste dans une série interminable de questions concernant l'origine du monde, de la vie, l'apparition du premier homme sur la terre... Mais par dessus tout, et en même temps qu'il est ainsi obsédé, il souffre d'un sentiment pénible d'étrangeté du monde extérieur, des personnes et des choses qui l'entourent, et, simultanément, d'un sentiment de *dépersonnalisation:* il entend sa propre voix comme celle d'un autre, s'écoute parler, se regarde penser sans avoir l'impression que c'est lui qui parle et qui pense ; il se sent loin ou hors de lui-même, autre, etc... Ces pénibles impressions surviennent principalement lorsque, desœuvré et rêveur, il erre dans les rues, et surtout partout où il y a du monde (places, promenades, endroits fréquentés), ou encore lorsqu'il rencontre quelqu'un dont l'abord soudain le force à sortir de ses réflexions, ou lorsqu'il est surpris par quelque événement inattendu. Elles l'effraient beaucoup et lui donnent la crainte de devenir aliéné.

L'analyse dont nous résumons ici les grandes lignes commença par l'évocation des associations d'idées spontanées concernant ses idées obsédantes courantes : « Quel était le premier homme ? Un être humain ou un animal... peu importe, c'était le premier être vivant... Quelle curieuse chose que la vie ; qu'est-ce au fond, en quoi

(1) Il avait, comme beaucoup de petits psychasthéniques, l'intention de faire spécialement des études de médecine mentale. Il avait déjà lu, quoiqu'ayant à peine commencé sa classe de Philosophie, beaucoup d'auteurs psychologues, en particulier *P. Janet.* C'est dans l'œuvre de cet auteur qu'il avait puisé la conviction morbide d'être incurable, parce que victime d'une défectueuse constitution cérébrale avec faiblesse de la « tension psychologique ». — La guérison coïncida chez lui avec un changement de vocation : Se rendant compte des mobiles pathologiques de son goût pour la Médecine, il décida de se faire officier.

diffère-t-elle de l'état brut ? Les livres de philosophie et de médecine m'attirent ; depuis que je suis en classe de philosophie, je pense à tout cela mais cela me fatigue à un point extrême et je ne suis jamais satisfait ; je veux cesser ces recherches, mais elles s'imposent... Qu'est-ce que l'être ? Que signifie sa pensée, la Pensée ? Qui a fait le premier être et pourquoi a-t-il été créé ? « Je pense, donc je suis », disait Descartes, mais est-ce bien Moi qui pense et y a-t-il là une évidence ? Je ne me connais plus et c'est moi que je cherche sans trouver la solution du problème, etc..., etc. »

L'on saisit sans peine que toutes ses préoccupations philosophiques sont entretenues par une sorte d'irradiation (à la sphère de la rêverie consciente ou de la réflexion abstraite) de la curiosité éveillée par ses impressions d'étrangeté et de dépersonnalisation. Il est préoccupé de l'existence des êtres en général car il éprouve le sentiment, à base de doute anxieux, que lui-même est un autre ou plutôt qu'il ne connaît pas, et qu'il n'atteint pas, par l'analyse intérieure, sa propre personne. Fait bien connu de tous ceux qui ont étudié ce genre d'obsessions et de tous les auteurs qui ont eu l'occasion de le rencontrer, chez un même malade, concurremment avec les impressions de dépersonnalisation.

Or, depuis quand notre malade ressent-il ces impressions de dépersonnalisation ? Depuis l'année dernière, nous dit-il, avec une recrudescence manifeste depuis quatre mois ; et elles ont commencé en même temps que l'angoisse et que l'insomnie, pour s'affirmer avec elles... Ici il nous dit sans transition qu'il doit nous avouer un fait dont il est assez honteux et qui, pense-t-il, joue peut-être un rôle dans sa névrose : il s'est adonné aux habitudes solitaires depuis l'âge de la puberté... Pourtant il se portait bien les années précédentes et il n'a pas augmenté la fréquence de ces pratiques. Il en conclut que ces habitudes, auxquelles il a fini par renoncer en grande partie (parce qu'il les trouvait inférieures, indignes de lui) n'ont toutefois pas eu très grande importance dans la formation de ses symptômes. (Nous lui expliquons alors que l'angoisse survient surtout et précisément chez les solitaires qui ont *cessé* brusquement leurs pratiques. Il reconstitue alors les dates exactes de ses périodes d'aggravation et se montre frappé de l'exactitude de cette règle dans son application à son cas particulier).

Quelque temps après, ses associations à propos de ses obsessions l'entraînent régulièrement du côté de sa vie sexuelle (1).

Il a eu deux rapports sexuels, l'un à 16 ans, l'autre à 18 ans, avec des prostituées ; aucun ne fut satisfaisant. Il y avait été amené par

(1) Ce jeune malade n'avait aucune idée des conceptions freudiennes avant sa cure. Inutile de dire que nous nous sommes gardés de toute suggestion dans l'orientation de ses associations, qui revenaient *toujours* sur le sujet de son Auto-érotisme (souvent sans qu'il s'aperçût lui-même de cette orientation).

la curiosité et surtout le souci d'imiter les autres, la peur d'être ridicule aux yeux de ses camarades et aussi de son frère aîné. Pour les réaliser il avait été forcé, à chaque fois, de surmonter à grand peine une grande timidité — à peu près exclusivement attachée à son attitude à l'égard du sexe féminin, car il n'était pas spécialement embarrassé dans les actes de la vie courante — et, dit-il, une sorte de peur, de défiance mêlée, chose curieuse, de respect pour le partenaire pourtant méprisable qu'il s'était donné...

L'acte sexuel lui plairait, lui semble-t-il, dans certaines conditions : dans celles dont il a eu l'expérience, il l'écœurait. Aussi souffre-t-il, de façon permanente, d'un fort besoin sexuel, et l'onanisme, quoique pratiqué avec honte et remords, lui semble encore préférable à un rapport aussi peu satisfaisant. Il aime la compagnie des jeunes filles mais seulement de celles qui répondent au type féminin de ses rêves : cheveux longs, toilette correcte, air chaste ou innocent, manières réservées, bonne éducation... mais alors elles n'éveillent chez lui aucun désir charnel. Il aurait honte de se livrer sur elles à la moindre entreprise sensuelle et n'est même pas effleuré, devant elles, d'un désir lointain de possession physique. Il divise à ce sujet les femmes en deux catégories : celles qui savent ce qu'est l'amour animal, qui sont capables d'avoir une jouissance sexuelle — et il pense qu'il y en a peu en dehors des professionnelles ou de quelques vicieuses, isolées, de son milieu social —, et les autres, les jeunes filles et les femmes pures. Les premières l'excitent mais lui font peur ; les autres lui plaisent moralement, sollicitent sa tendresse respectueuse mais nullement sa sensualité masculine... Arrivé à ce point de ses confidences, et invité par nous à nous parler de sa mère, il rougit et nous dit qu'il y a certainement dans sa pensée une association d'idées entre sa mère et les jeunes filles dont il vient d'être question. Il aurait honte de leur parler d'amour car elles lui semblent participer à ce droit naturel, sacré, au respect masculin qu'il accorde avant tout à sa mère.

Sa mère a exercé sur lui une très profonde influence. Alors qu'il tient son père en estime très relative (tant au point de vue de sa profession que de ses capacités intellectuelles), il est très attaché à sa mère qu'il chérit d'une tendresse un peu craintive. Celle-ci a toujours été une épouse assez froide et a reporté sur son plus jeune fils — le malade — le meilleur de son affection. Assez névropathe ellemême, elle l'a habitué tout petit à se laisser dorloter, gâter, guider aussi dans toutes les décisions, dans tous les gestes de la vie courante. Il est auprès d'elle, à 19 ans, comme un enfant de 6 à 8 ans, câlin et obéissant. Il a sur la vie et sur l'amour les idées de sa mère : l'amour physique est une chose animale, assez méprisable ; il faut se garder des femmes en général et des femmes légères en particulier ; toutes les femmes non pures ou vierges sont dangereuses pour les jeunes gens (théorie également professée par le père devant lui,

à un point de vue un peu différent: les femmes en général, donnent de vilaines maladies et détournent les jeunes gens de leur réussite sociale).

Dans un stade ultérieur de l'analyse, des souvenirs remontant à l'enfance apparurent, indiquant combien le malade avait été violemment soumis au désir infantile de posséder la mère. Elle était pour lui, petit garçon, le Refuge unique, et, plus tard, adolescent, il lui communiquait toutes ses déceptions, toutes ses inquiétudes de la vie avec la certitude d'en être dédommagé par ses caresses. — Ajoutons par ailleurs que ses symptômes étaient, à un certain point de vue, une manière spéciale, détournée, de renoncer aux efforts des études, aux luttes de l'existence adulte hors du giron familial, aux responsabilités de la virilité, pour se réfugier en soi-même (à défaut actuel de la mère), dans son bien-être égoïste et dans sa rêverie — pour pénible qu'elle fût parfois : bien-être, moindre effort et rêverie n'étaient systématisés chez lui que dans la mesure où la mère ne pouvait plus y suppléer... Ainsi en était-il dans le domaine strictement génital. Ne pouvant associer à la mère ni lui confier ses désirs d'homme dans ce domaine interdit, il s'y était forgé une vie intérieure et solitaire. En définitive, au désir de la mère il avait substitué le désir de soi-même.

Peu à peu il retrouvait d'intéressants souvenirs d'enfance relatifs à sa mère. Il avait couché très tard dans son lit et se rappelait certaines curiosités très précoces concernant le corps maternel, reliées, de proche en proche, à ses curiosités d'adolescent concernant la féminité et le corps féminin. Etant grand, il avait ressenti du contact physique avec sa mère certains troubles physiques qui l'avaient poussé à réprimer énergiquement ses premiers désirs sexuels allo-érotiques... A ce sujet il se rend compte, nous dit-il, de la différence qui le sépare de son frère qui, lui, manifestait de bonne heure des goûts sexuels aussi impérieux que grossiers. Il se demande comment l'on peut être aussi charnel, aussi bestial, aussi désireux des formes grassement plantureuses, alors que lui, ne trouvait dignes d'intérêt — platonique — que les formes presque asexuées, graciles, des jeunes vierges à la Botticelli ! — Dans leurs conversations les deux frères soutenaient chacun leurs goûts réciproques ; mais l'aîné écrasait l'autre de son assurance virile. Devant cette sereine et cynique assurance dans l'appétit génital, le malade se sentait en même temps dégoûté et humilié, irrité. Il pensait que les plaisirs de cet ordre n'étaient pas son lot, qu'à son frère et à ses semblables étaient réservés les plaisirs masculins grossiers, tandis que lui, plus affiné et plus idéaliste, en était incapable. D'où un assez vif sentiment d'infériorité intimement lié à la peur de la virilité. (D'autres souvenirs, plus lointains, nous laissèrent supposer qu'un tel sentiment, à l'état d'ébauche, avait existé chez lui depuis longtemps auparavant, depuis le moment où, tout petit enfant, il

avait comparé sa complexion anatomique avec celle de son frère aîné) (1).

Le mystère de l'amour et des différences sexuelles l'a fait toujours longuement méditer ainsi que celui de la fécondation et de la naissance. Tout petit il était fort intrigué par les différences de conformation entre la fille et le garçon ; puis il questionna très souvent sa mère sur l'origine des enfants. Celle-ci lui répondit chaque fois, avec un air, soit gêné, soit ironique, de telles puérilités (apparition des enfants dans les colis-postaux, les fleurs du jardin, etc.) que le jeune garçon, très intuitif et nullement dupe de cette piteuse et maladroite explication, tout en se montrant — par respect maternel — satisfait, en recherchait d'autres, beaucoup plus personnelles et aussi plus réalistes (théorie du Cloaque, notamment). Devenu grand, il n'a pu se débarrasser entièrement de sa première inquiétude à ce sujet, et il y a là une des racines de ses préoccupations philosophiques et scientifiques sur l'origine de l'Homme, d'autre part associées à son besoin d'expliquer les troubles de son sentiment de personnalité.

Sa répugnance sexuelle à l'égard des femmes en général et son culte délibérément chaste à l'égard de toutes celles qui lui rappellent sa mère, s'accompagna, vers l'adolescence, d'une sorte de repliement sur soi avec tendances de plus en plus accentuées à la rêverie. Il n'aimait pas la compagnie, le jeu, les camarades, s'isolait dans la nature (2), se sentait d'ailleurs de plus en plus isolé dans l'univers et surtout dans l'humanité : « Il me semblait que je n'appartenais plus au monde des hommes, à la société, que je n'étais pas comme les autres... Je me sentais isolé en moi, et cette impression morale allait jusqu'à m'empêcher de ressentir le plaisir de vivre dès que des hommes apparaissaient sur ma route... » C'est peu après avoir ressenti et même savouré cet isolement moral que, nouvel *Amiel,* il commença de percevoir la réalité comme lointaine, étrange, et lui-même comme drôle, différent d'autrefois, autre.

Ces rêveries étaient très souvent empreintes d'un certain caractère sexuel. Elles se reliaient, même pénibles, à d'autres rêveries manifestement conduites par un désir sexuel inassouvi ; détourné du monde extérieur et orienté vers la pure imagination ; ce lien

(1) Nous avons aussi décelé ultérieurement chez lui une certaine jalousie à l'égard du frère concernant la mère ; mais celle-ci manifestait une telle préférence pour le malade que cette jalousie ne paraît par avoir joué un rôle important dans la névrose.

(2) Notons ici un fait signalé par plusieurs de nos malades de ce genre : Très portés aux « rêveries du promeneur solitaire » et à l'admiration de la nature (certains vont même jusqu'à pratiquer le plaisir solitaire en jouissant des charmes du paysage), ils sentent cette agréable émotion se dissoudre en eux au fur et à mesure de l'apparition, dans leur conscience de poète, de l'inquiétude sexuelle (par exemple quand ils cessent brusquement leurs pratiques).

entre ses ruminations solitaires d'apparence non sexuelle et ses rêves sexuels lui apparut peu à peu au cours de l'analyse.

Le plaisir solitaire une fois découvert, il s'y habitua peu à peu en évoquant diverses imaginations concernant les organes féminins, jamais d'ailleurs des images sexuelles complètes, calquées sur la réalité des silhouettes vivantes et entières. Puis il y attacha un plaisir fait d'une sorte de sensualité perverse goûtée à l'aide de son propre corps, pris pour objet. La contemplation de sa propre nudité, les caresses à soi-même l'amenèrent à goûter un plaisir égoïste devant des miroirs où l'exhibition à soi-même l'incitait à associer en pratique la volupté et la vision de ses propres formes corporelles... Ainsi cultivés, ses goûts sexuels, au lieu d'aspirer au commerce sexuel avec la femme, restaient rivés à lui-même. En même temps il devenait raffiné dans sa toilette, préoccupé du moindre détail de ses chapeaux, cravates, vestons, poussant très loin le souci de l'élégance vestimentaire, non dans le but d'impressionner la gent féminine — dont il n'osait s'occuper et qui, au surplus ne l'intéressait pas vraiment — mais pour donner instinctivement plus de réalité à son admiration sensuelle, presque passionnée de sa personne physique. En même temps aussi, chose surprenante, il devenait d'une chasteté excessive (sauf avec lui-même, bien entendu), d'une pudeur farouche et aussi d'une plus grande timidité, rougissant davantage lorsqu'une femme le regardait avec intérêt et éprouvant à la place de la fierté intime de jadis une sorte de frayeur anxieuse, inexplicable.

D'abord agréable, ce culte sensuel de soi-même, ce narcissisme physique devint un besoin parfois anxieux, puis, quand le remords de ce nouveau plaisir solitaire raffiné, de cette solitude passionnée se fût constitué, une hantise pénible contre laquelle il luttait, se laissant aller à se contempler, déshabillé, devant sa glace, par exemple, puis parvenant à résister à l'impulsion qui l'entraînant à terminer cette expérience esthétique par le geste solitaire le plus vulgaire.

*
* *

A ce stade de l'analyse, les associations d'idées se faisaient beaucoup plus significatives et le malade prenait une connaissance de plus en plus utile de sa vie sexuelle. Les premiers rêves qu'il nous apportait au début n'étaient que des réminiscences symboliques de ses obsessions, ne reproduisait que ses inquiétudes philosophiques. D'autres traduisaient des essais de résoudre le problème sexuel, plus ou moins contrariés par quelque événement extérieur. Tel le rêve suivant : « *Je suis à la campagne en Bretagne. Je surprends une jeune fille qui se laisse embrasser de façon grossièrement sensuelle par l'un de mes camarades et en suis jaloux* ». Le décor lui rappelle l'endroit où il passait ses vacances avant d'être malade : c'était au temps où, n'étant pas encore replié sur lui-même, il éprouvait quel-

ques timides mais réelles passions pour des jeunes filles ; celle du rêve lui en rappelle précisément la plus forte ; pour la première fois de sa vie il associe le souvenir de cette chaste jeune fille avec un désir physique précis, mais en l'attribuant à un rival (qui est précisément celui qui représente à ses yeux le plus manifestement la virilité sans délicatesse, celle de son frère... qui a été aussi jadis quelque peu un concurrent affectif à l'égard de la mère). Sa jalousie indique toutefois qu'il tend à revenir lui-même à cette forme normale de sexualité, mais qu'il ne l'ose pas franchement, ayant peur d'être inférieur aux autres dans ce délicat domaine du cœur. Après qu'il eut été frappé des rapports qu'il découvrait peu à peu entre ses obsessions et les insuffisances de sa vie sexuelle, il eut le rêve suivant, très remarquable et fort utile à l'analyse : « *Je suis préoccupé de savoir si je suis moi-même ou un autre. J'aperçois un miroir à main dans lequel je ne puis voir qu'une partie de mon visage et m'y contemple avidement. Je suis frappé de voir que le visage que j'y aperçois m'est totalement inconnu et je me demande avec angoisse quel est cet étranger qui est à la place de moi-même?* » (1)

Les associations amènent immédiatement des souvenirs relatifs aux pratiques sensuelles solitaires dont nous avons parlé plus haut, au cours desquelles il souhaitait parfois — ce souhait était d'ailleurs réprimé par sa pudeur et maintenu à l'état de pur rêve irréalisable — de voir à la place de son image virtuelle un être réel et vivant (2)... Il nous confie avec une assez grande honte qu'il a parfois évoqué dans ses rêves sensuels d'autres images masculines (camarades plus jeunes que lui), mais il n'a jamais eu l'idée de se livrer à une expérience homo-sexuelle quelconque ; c'est toutefois en devinant chez des couples de camarades (l'un plus âgé que l'autre) l'existence de complaisances sensuelles réciproques réelles qu'il a jadis au collège découvert sur lui-même l'acte solitaire. Mais c'est seulement, croit-il, après s'être désiré lui-même dans le miroir et à cause de cela seulement, qu'il a eu ces imaginations contre-nature (3) ; il ne croit pas que ce rêve matérialise un désir de ce genre, plus ou moins refoulé (quoiqu'à notre avis, l'insistance du rêve à ne faire apparaître qu'un

(1) Ajoutons que ce malade n'avait aucune connaissance du mythe antique symbolique de Narcisse souffrant et mourant de sa propre image dans le miroir d'une fontaine.

(2) Un cas semblable a été signalé par *Saussure* dans son ouvrage, aujourd'hui épuisé : *La Méthode psychanalytique*.

(3) Nous surprenons ici le lien entre le Narcissisme et la tendance homosexuelle ; lien paraissant exister dans un très grand nombre de cas d'Homosexualité esthétique et plus ou moins réprimée. Certains individus, d'abord uniquement nacissiques et solitaires, prédisposés à la perversion, se déclarent soudain délivrés de leur angoisse lorsqu'une occasion favorable leur a permis de réaliser leur tendance narcissique homo-sexuelle. Voy. par exemple : *A. Gide, Si le grain ne meurt,* III, p. 140. Le héros de cet ouvrage célèbre la joie qu'il éprouve à ne plus « s'exténuer lui-même, se dépenser maniaquement » après la rencontre de l'être aimé.

miroir destiné seulement au visage nous paraisse indiquer qu'il s'agit d'une image déjà censurée) ; par contre il a l'intuition d'une relation directe entre le miroir du rêve et ses honteux plaisirs d'exhibition solitaire... Puis, sans transition, il déclare comprendre pour la première fois la signification de son sentiment de Dépersonnalisation :

« Je cherche si je suis bien moi-même et ai peur d'être un autre *parce que je m'aime moi-même,* j'aime mon corps sensuellement comme s'il était un autre et que cet amour n'est jamais satisfait, est impossible à éteindre... non seulement parce que l'assouvissement a été rendu impossible par ma lutte contre ces pratiques mais même parce qu'il est, en lui-même, impossible... En réalité je n'éprouve pas l'impression que je suis autre mais simplement que je n'arrive pas à me trouver, tout en cherchant instinctivement ce que je vois, tout en me cherchant, en me désirant moi-même. Tout me fait peur en dehors de moi et c'est en moi que je me réfugie, mais je ne me trouve jamais, parce que ce genre de recherche est impossible... » Quelque temps après il nous écrivait : « Ma névrose est un essai de m'assouvir par la pensée ».

Les séances ultérieures d'analyse furent consacrées à élucider ce curieux mécanisme sexuel de la Dépersonnalisation. Devant la grande amélioration qui s'était produite, nous nous décidâmes à lui expliquer, avec détails précis donnés à l'appui comme exemples, ce qu'est l'angoisse névropathique, en quoi elle consiste ; nous lui montrâmes en particulier qu'elle est souvent le résultat, la traduction consciente d'un inassouvissement sexuel, d'une volupté physique rentrée ou contrariée. Après avoir observé ses impressions avec ce talent de psychologue de l'introspection que possèdent certains obsédés, il me dit: « Mes impressions de dépersonnalisation surviennent spécialement chaque fois que je me trouve dans une circonstance où je suis obligé de m'arracher à ma rêverie — presque toujours sensuelle — pour faire tout à coup attention à ce qui se passe réellement autour de moi : quand la foule m'étreint et me fait peur par exemple, ou même chaque fois que je suis arraché à la solitude avec moi-même (que je recherche par dessus tout) et tout spécialement lorsque les gens qui contrarient ma rêverie par leur présence sont des gens qui m'impressionnent, des gens d'un caractère à condamner sévèrement mes fautes secrètes (professeurs, prêtres, amis de mes parents, femmes du monde, vieilles personnes...) Dans ces circonstances je suis obligé de *me réfugier* en moi-même, de fuir cette société où je ne suis pas à l'aise et dans laquelle pourtant je continue autant que je le puis à faire bonne figure — saluant, répondant aux questions, paraissant m'intéresser à ce qu'ils me racontent, alors que je me dédouble, en me regardant parler et agir... Eh bien, cette force que me pousse ainsi à m'examiner, à me regarder pendant que je joue ainsi la comédie de l'attention, est

certainement la même qui me pousse à me replier sur moi-même ; mais elle a changé de caractère : au lieu d'être une tendance, une impulsion à jouir de moi-même, à me contempler avec charme, elle est une impulsion à m'analyser, à me scruter, à chercher en moi, au sommet de moi-même, quelque chose qui m'échappe : le dernier mot de ma pensée, sa clef, son intimité dernière... Impulsion pénible, forcée, presque hostile... Elle a perdu en plaisir ce qu'elle a trouvé en lucidité cruelle, agressive, furieuse... Mon analyse intérieure est bien à ma rêverie sensuelle ce que l'angoisse est à la volupté : Comme vous le dites pour l'angoisse, elle est un rêve voluptueux retourné, dirigé sur soi-même et ainsi devenu atrocement pénible... »

*
* *

L'analyse durait depuis plus de trois mois quand une grande et assez soudaine amélioration, annoncée depuis quelque temps par la diminution de l'insomnie, se produisit. Des symptômes de transfert se manifestaient depuis peu, non seulement dans son attitude à l'égard de l'analyste — sympathie très chaude, mêlée toutefois par instants de critiques quelque peu ironiques de notre conception sexuelle des Névroses — mais encore dans ses rêves (1), lesquels firent ensuite, de plus en plus fréquemment allusion à une amélioration ou à une guérison, ou bien mettaient en scène des situations d'amour partagé, de mariage. Toutefois les obsessions, atténuées, ne disparaissaient pas. Nous poursuivions l'analyse, le malade retrouvant des souvenirs d'enfance fort utiles à une plus complète compréhension de ses symptômes, quand la guérison s'annonça, à notre grande surprise !... Le sujet nous avoua à ce moment qu'ayant fait la connaissance d'une jeune femme, il avait réussi à avoir avec elle quelques rapports satisfaisants : il en était, affirmait-il, amoureux. — La cure fut abandonnée par lui peu après, alors que, transformé moralement (au moins en apparence) il se déclarait guéri. Quelques mois après une lettre de ses parents nous confirmait sa guérison.

Nous n'avons pas voulu donner plus de détails concernant ce cas pour ne pas détourner l'attention du lecteur de cette intéressante question de la Dépersonnalisation.

(1) Exemple : « Un œil est fixé sur moi, qui m'attire partout comme un aimant. Vous êtes là, docteur, et, avec un instrument médical (que j'ai réellement vu dans votre cabinet de consultation) vous me donnez un léger coup sur la tête : Je tressaille aussitôt comme si je sortais d'un rêve et j'aperçois la réalité qui m'entoure, si clairement et si joyeusement que je me sens guéri. » D'après les associations, l'œil représentait symboliquement sa névrose obsessionnelle.

Chaque fois que nous avons eu l'occasion d'analyser la vie sexuelle d'un dépersonnalisé (anxieux ou psychasthénique), nous avons pu nous rendre compte qu'il s'agissait d'un individu qui, s'étant dérobé à l'élan naturel de l'instinct — quelle que soit la façon théorique qu'on ait de se représenter ce trouble instinctif fondamental — avait cru pouvoir résoudre le problème sexuel de façon en apparence agréable et économique, en faisant de lui-même, de sa propre personne (physique et morale) l'objet même de ses désirs sexuels — sensualité, tendresse, admiration. En un mot, il s'agit d'individus ayant adopté une attitude très marquée, de *Narcissisme,* — non pas de narcissisme primitif ou intégral, comme dans les cas morbides graves décrits par FREUD sous ce nom (dans la schizophrénie, notamment), mais de narcissisme acquis ou relatif, laissant subsister, chez les névropathes dignes de ce nom, leur intérêt au réel, à la société, derrière leur penchant à la réserve ou à la pensée abstraite.

Il existe toujours chez eux un trouble très précoce de l'évolution instinctive ; trouble qui les a, très jeunes, détournés de la joie de vivre, de la spontanéité des sentiments naturels (en partie sous des influences familiales, puis éducatives). Le dépersonnalisé présente très manifestement cet attachement à l'enfance, cette peine à se débarrasser des influences familiales précoces, (de la mère principalement), cette passivité de l'instinct que nous avons décrits chez tous les névropathes et qui, quoique souvent intensément refoulés, transparaissent plus tard dans leur mentalité.

Tous leurs traits de caractère s'expliquent par un certain infantilisme affectif, jurant avec leur supériorité intellectuelle, et en vertu duquel, privés des joies possessives qu'ils recherchent impérieusement, étant adultes, comme lorsqu'ils étaient enfants, ils se sont repliés de plus en plus sur eux-mêmes pour n'être pas contraints de se sacrifier à autrui ; ils ont peur de l'humanité et de la vie parce que, ayant eu peur de la virilité de la féminité, ils sont restés, au fond d'eux-mêmes, solitaires. Devenus ensuite sensuels par expérience auto-érotique, ils se sont créés des besoins voluptueux qu'ils ont pris l'habitude de satisfaire sur eux-mêmes avec plus ou moins de retenue ou de honte et de remords.

Mais pourquoi les névropathes que nous avons en vue expriment-ils leur névrose par ces obsessions si spéciales et si curieuses de dépersonnalisation ? Tous les anxieux, tous les psychasthéniques sont des refoulés du sentiment ; pourquoi certains d'entre eux seulement, au lieu de s'aiguiller vers le Doute, la Honte de soi, l'Hypocrisie, etc., sont-ils hantés par la recherche obsédante de leur Moi ? Et en quoi l'aptitude narcissique qui existe derrière tous ces symptômes explique-t-elle, en particulier, ces sentiments d'incomplétude spécifiquement relatifs à la personnalité ?

Dans nos recherches cliniques antérieures sur ce symptôme de la Dépersonnalisation, nous avions, avant de lui appliquer la méthode psychanalytique, conclu que le sentiment de dépersonnalisation consistait dans une maladie de l'attention intérieure. Le sujet, cessant d'accorder une attention suffisante à la réalité extérieure, accorderait une attention excessive à soi-même, à ses propres sensations coenesthésiques comme à son propre fonctionnement mental, se laisserait aller à une contemplation, une analyse de soi-même qui remplacerait son intérêt aux choses réelles. Mais pourquoi se détourne-t-il ainsi du Réel ?

Recherchant à ce sujet l'opinion des auteurs, nous en retenions, celles de P. JANET et de DUGAS (1).

On sait que P. JANET voit dans les sentiments de dépersonnalisation des « sentiments d'incomplétude » psychasthéniques. Or il attribue l'état dit psychasthénique à une faiblesse congénitale de certaines fonctions mentales et tout particulièrement de la « fonction du réel » (en vertu de laquelle nous percevons et agissons avec l'impression satisfaisante de réalité) ; fonction supérieure que conditionnerait une quantité suffisante d'énergie psychique, un degré suffisant de « tension

(1) Nous ne parlerons pas des autres théories, fort nombreuses, que nous avons résumées dans notre ouvrage cité plus haut. Certains auteurs confondent ces impressions relatives au sentiment de personnalité avec les troubles objectifs et inconscients de la personnalité chez les hystériques (avec lesquels elles n'ont cependant rien de commun). Erreur qui paraît avoir été commise par *Jones,* rapprochant des sentiments d'étrangeté décrits par *Löwenfeld* (Ueber traumartige und verwandte Zustände. Centralb. f. Nerv. u. Psych. 1909) les états crépusculaires hystériques étudiés par *Abraham* (Jahr. f. Psychan. II, 1). Voy. *Jones,* Traité théorique et pratique de Psychanalyse, trad. franc., p. 359.

psychologique ». Chez le psychasthénique, sous l'influence d'un vague état de dénutrition ou d'intoxication des centres cérébraux, naturellement fragiles, cette tension psychologique baisse et le sujet ne parvient plus à la perception de la réalité — d'où ses sentiments d'incomplétude, et notamment d'incomplétude de la perception extérieure et intérieure, et aussi son incapacité de la croyance, sa défiance de soi-même — ni à l'action efficace sur elle — d'où ses aboulies et impuissances sociales. Incapable de toutes les opérations mentales « de haute tension » (c'est-à-dire des pensées et des actes qui apparaissent au sujet comme difficiles), l'individu, lorsqu'il cherche à les effectuer, gaspille l'effort qu'il met en œuvre ; car l'énergie assez libérée « dérive » sur des opérations inachevées ou inférieures comme les ruminations intérieures de l'obsession et les agitations viscérales de l'angoisse.

De son côté, DUGAS (1) voit le phénomène primaire de la Dépersonnalisation dans une sorte d' « apathie affective », de diminution de cet attrait que nous prêtons spontanément aux choses, de cette émotion banale et constante que nous communiquons normalement à tout ce qui nous entoure : l'individu reporterait sur lui-même, sur l'analyse intérieure, tout l'intérêt disponible qu'il accordait auparavant à la réalité. Mais c'est dans une diminution de l'acuité émotionnelle, de la sensibilité affective extérieure qu'il faut rechercher l'origine de ce déséquilibre de l'attention.

A notre avis, ces deux explications sont, à tout le moins, in complètes.

Celle de P. JANET fait appel à une hypothèse générale que rien ne légitime objectivement : celle de la fonction du Réel, résultante de la Tension psychologique. Nous nous refusons à admettre qu'il y ait une « difficulté » réelle, objectivement conçue de façon scientifique, dans l'acte de l'esprit qui donne à l'individu l'impression du réel. Nous nous refusons à considérer également les psychasthéniques comme des déficients de l'énergie psychique ; trop de faits nous inclinent à penser qu'ils souffrent au contraire d'un trop-plein d'énergie qu'ils ne savent dépenser. D'ailleurs certains malades éprouvent (comme les anxieux purs) des malaises ou des sentiments mor-

(1) *Dugas*. La Dépersonnalisation. Bibl. de Philo contemp. Alcan.

bides (en particulier des impressions physiques paroxystiques de dépersonnalisation) de façon absolument spontanée et primitive, sans qu'il puisse être question à ce moment-là chez eux d'une « dérivation » de l'énergie empruntée à quelque opération manquée... Pour nous, le sens du Réel est la résultante directe d'un assouvissement intégral, harmonieux, des grandes tendances affectives — en particulier des instincts, comme l'instinct sexuel.

Quant à l'explication de DUGAS, elle a le très grand mérite de mettre en évidence la nature émotionnelle ou du moins affective du trouble. Assurément le dépersonnalisé perd la fraîcheur de ses impressions relatives à la réalité et, en même temps, il sent sa conscience affective envahie par l'écho assourdissant de sa vie intérieure, organique et psychique. Mais cette théorie ne nous donne pas la raison de cette analyse irrésistible, forcée, à laquelle le sujet se livre de son propre Moi, ce rythme de repliement-sur-moi, d'intériorisation affective lointainement voluptueuse derrière son caractère angoissant ?

Et nous en arrivons à la conception suivante :

Remarquons d'abord que ce n'est pas précisément un détournement de l'attention, un renoncement à la réalité extérieure qui déclenche, chez le dépersonnalisé, la recherche intérieure. C'est bien plutôt une irruption dans sa conscience d'impressions affectives internes, accompagnant la perception du fonctionnement de son organisme et tout particulièrement de sa pensée. En d'autres termes, le dépersonnalisé est moins un amoindri de la sensibilité extérieure qu'un exubérant de la sensibilité intérieure, qu'un individu à la sensibilité assiégée d'exigences endogènes pénibles et inopportunes : il est détourné malgré lui du réel par quelque chose qui est en lui, qui monte dans sa conscience et y fait effraction, par quelque chose qui attire invinciblement son attention et la monopolise sur lui-même. C'est simplement pour traduire cet état d'intériorisation forcée que nous employions métaphoriquement, avant d'avoir saisi toute la portée de la conception psychanalytique de la névrose et, consécutivement, de pouvoir l'employer au sens propre, le terme de « narcissisme » mental (1).

(1) Voy. *Hesnard*. Cong. de l'Ass. franç. pour l'avancement des sciences, Session de Strasbourg, 1920.

Aujourd'hui, après notre expérience psychanalytique, nous n'y attachons plus une valeur analogique ou figurée ; mais nous le prenons dans son sens vraiment sexuel : le dépersonnalisé se détourne de la réalité — avec laquelle il continue à rester en contact par une façade mentale d'ordre plus ou moins rigoureusement intellectuel — parce qu'il a son attention attirée à l'intérieur de lui-même par le jeu de sa propre pensée. Or ce processus psychique nous paraît avant tout d'ordre sexuel — bien entendu, psychanalytiquement parlant.

Chez le dépersonnalisé, la pensée est très fortement sexualisée ; en ce sens que la Retenue sexuelle, le renoncement du malade à la satisfaction sexuelle (à la fois physique et psychique) que comporteraient naturellement ses exigences affectives, en particulier sa sensibilité naturelle, cultivée par les pratiques auto-érotiques dans un sens anormal, pervers, a pour conséquence une sorte d'abus de la pensée abstraite et spécialement de la pensée introspective : lorsque l'individu rêve, il évoque agréablement le monde d'images sensuelles où règnent, combinés, l'instinct de puissance et la volupté génitale, plus ou moins perverse — deux éléments fondamentaux de la Sexualité (1). Lorsqu'il refoule à son tour cette rêverie, celle-ci se transforme en une rumination abstraite pénible qui, à son origine même, laisse voir le rythme fondamental, instinctif, d'une recherche de soi-même, d'une impulsion sexuelle dirigée vers soi-même. Rtyhme qui existait au fond de la rêverie voluptueuse mais que masquait en elle l'apparente et fausse objectivité des évocations imaginatives (2).

En un mot, le dépersonnalisé est un individu dont l'instinct sexuel ne s'exerce pleinement que dans une fixation à soi-même. La vibration de cet instinct, lorsqu'il n'est pas réprimé, aboutit à la rêverie auto-érotique, c'est-à-dire à la

(1) Pour nous l'instinct de puissance, dénoncé par *Adler* (après *Nietzche*) au sein même des processus effectivement sexuels, fait très souvent partie intégrante de la sexualité : c'est par erreur qu'on l'oppose souvent aux instincts du Moi, dont certains sont certainement d'ordre sexuel. Au sujet de cette discussion, voir notre prochain ouvrage : *l'Homme et le Sexe* (en préparation).

(2) L'Imagination est une fonction mentale essentiellement autistique, auto-sexuelle ; mais son caractère auto-érotique est dissimulé par son rôle d'objectivation mentale : L'individu croit jouir d'une réalité évoquée alors qu'il ne jouit que de lui-même.

jouissance sexuelle de soi, et, lorsqu'il est réprimé, à une recherche anxieuse de soi: ne pouvant plus jouir de lui-même, l'individu continue à rechercher cette jouissance refusée ou impossible. Tendu vers la volupté qui lui échappe, il ne recueille que le désarroi pénible de l'angoisse. Mais l'angoisse, comme la volupté, le maintient rivé à son propre être affectif, avec cette différence que la volupté est une fin, tandis que l'angoisse, avant d'aboutir à la crise anxieuse proprement dite (laquelle est parfois une soupape), éternise cette hantise de soi-même. Cette théorie psychanalytique de la dépersonnalisation n'est pas un pur jeu de l'esprit. Elle a des conséquences pratiques et vérifiables : que le dépersonnalisé régularise sa vie sexuelle, se sèvre de son auto-érotisme, et ses impressions de dépersonnalisation s'évanouiront.

Le malade qui a fait l'objet de cette observation était dans d'excellentes conditions pour guérir : jeune, accroché dans son évolution instinctive par un simple conflit accidentel— la méfiance de la femme et l'habitude économique, d'ailleurs récente, de se satisfaire sexuellement de façon solitaire — narcisse par artifice ou par erreur plutôt que par suite d'une anomalie biologique foncière et grave, il était peu touché par la Névrose. La compréhension du mécanisme sexuel de ses symptômes l'avait soulagé et mis dans de bonnes conditions pour reprendre son évolution instinctive normale. La pratique d'un régime sexuel normal, qui était chez lui réalisable dans des conditions un peu favorables, déclencha facilement la guérison. Argument d'une valeur, à nos yeux, infiniment plus grande que beaucoup d'autres mis en valeur dans de savantes discussions de Psychologie théorique, et qui nous fait songer à cette réflexion de TAINE, à propos, précisément, de l'ouvrage de KRISHABER sur la « Névropathie cérébro-cardiaque » (qui n'était qu'une névrose de dépersonnalisation) : « Je trouve ce petit livre plus intéressant qu'un gros traité métaphysique sur la substance du Moi ».

De l'influence du psychisme sur la vie organique

Par le Dr Félix DEUTSCH.
Docent de médecine interne à l'Université de Vienne (Autriche)

(*Conférence du 23 décembre 1926 au Groupe d'Etudes Philosophiques et scientifiques pour l'examen des tendances nouvelles. Prononcée en allemand. Traduite en français par Mademoiselle* A. BERMAN.)

MESDAMES, MESSIEURS,

Avant de commencer ma conférence, je tiens à vous remercier, non seulement de l'occasion qui m'est offerte de parler devant vous, mais surtout de m'avoir autorisé à parler allemand sur le sol français. Le sujet de ma conférence est inspiré par les besoins scientifiques, psychologiques et médicaux actuels. Il semble que, tout au moins dans les pays de langue allemande, il se produise une crise dans le domaine psychologique, crise qui s'étend certainement aussi dans le domaine médico-biologique. Nous ne voulons pas rechercher ici d'où vient le besoin actuel de se préoccuper si intensément des questions psychologiques. Il est certain que l'impulsion en a été donnée par cette science psychologique que nous appelons la *Psychanalyse*. La révolution qu'elle a provoquée dans la pensée psychologique n'a pas été sans influencer notre position vis-à-vis des concepts médico-biologiques. Une revision de nos conceptions actuelles au sujet du rapport entre le psychique et l'organique est devenu nécessaire. Il y a plus : grâce au développement de nos connaissances de la structure

du psychisme, nous voyons la possibilité d'étudier l'action réciproque des phénomènes psychiques et organiques à différentes périodes du développement somatique. C'est avec intention que j'ai intitulé ma conférence : « De l'influence du psychisme sur la vie organique ». Le sol sur lequel je parle aujourd'hui a été le point de départ de tous les efforts accomplis depuis pour rechercher le rapport entre le psychique et l'organique. C'est ici qu'ont été établies les fondations de ce qu'on enseigne actuellement sous le nom de *psychiatrie.*

Quand les possibilités d'investigation d'une science subissent une stagnation, il faut qu'elle trouve des influences vivifiantes au delà de ses propres limites. Elle les cherche dans les sciences voisines qu'elle avait dédaignées tant qu'elles ne lui avaient pas été d'une nécessité vitale. Je crois pouvoir parler au nom de la médecine interne. Ses conceptions organiciennes unilatérales ne la font plus avancer. Par le laboratoire et des méthodes analogues d'investigation, elle est, en sa recherche de l'essence organique de chaque maladie, devenue relativement indépendante de l'objet même de la maladie: nous voulons dire qu'elle a *oublié l'homme,* c'est-à-dire *l'ensemble de sa personnalité.* Aussi, cette médecine, arrêtée dans ses progrès, absorbe-t-elle comme une éponge desséchée la nouvelle science qui, par la recherche des éléments psychologiques des maladies organiques, lui apporte un nouvel aliment. Cette nouvelle tendance scientifique qui, à la limite de la médecine prépare la rénovation, et l'assimilation du matériel psychologique par la médecine, nous pouvons l'appeler *Bioanalyse* ou *Psychobiologie.* Quel est son but ? elle a un but expérimental et un but clinique. La tâche clinique consiste à observer le courant vital psychique dans le corps sain ou malade, à le différencier du courant physique, à étudier leurs liens et leurs rapports réciproques, à établir jusqu'à quel point le psychique provient de l'organique et inversement, jusqu'à quel degré les processus psychiques façonnent l'organique, l'entravent ou l'aident dans sa fonction, dans sa structure, empêchent ou favorisent son développement. D'où une nouvelle tâche : étudier phylogénétiquement et ontogénétiquement l'histoire du développement psychologique de l'humanité. Pareilles recherches confinent à la philosophie de l'organique.

L'autre tâche consiste — d'une part à déterminer expérimentalement les transformations physiques causées par certaines excitations psychiques — d'autre part à étudier les destructions et constructions psychiques provoquées par l'injection de substances chimiques, pharmaceutiques et hormoniques. Le but final de ces nouvelles expériences est de construire un schéma psychico-corporel aussi exact qu'est une structure physico-anatomique pouvant être représentée par une figure. La réunion de ces deux schémas devra donner, dans l'avenir, une image psycho-physique qui, dépassant nos conceptions actuelles sur la structure somatique, nous apprendra à connaître l'homme en tant qu'être vivant.

De ces recherches, je vais vous donner quelques exemples.

Lorsque de nouvelles connaissances doivent prendre droit de cité dans la pensée humaine, il faut essayer de les rattacher aux notions tant présentes qu'anciennement acquises, même au risque d'aller trop loin. Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les expériences tendant à transformer le corporel en l'influençant psychiquement. Nous savons depuis longtemps que par des suggestions à l'état de veille, par l'hypnose, il peut se produire dans le corps des phénomènes modifiant notablement son état. Mais l'attention, dans ces essais, s'est toujours portée sur l'effet final et non pas sur les voies que parcourent les suggestions. Par exemple, si l'on suggère à quelqu'un que sur sa main vont apparaître les stigmates du Christ et, qu'en effet, des ampoules et des blessures se produisent, nous voyons bien le rapport entre la suggestion et l'effet produit. Mais quel chemin ont pris ces suggestions ? En principe, nous pouvons dire que toute influence psychique n'atteint que le psychique, mais que l'influencement de l'organique sans intervention du psychique est inconcevable. Il est nécessaire d'établir une fois pour toutes ce que le psychique peut produire dans l'organique. Une série d'expériences a été faite pour étudier cette influence. Vous connaissez tous la célèbre expérience de Pawlow. On fait à un chien une fistule stomacale de façon que le suc gastrique s'écoule par la fistule, si l'on montre à l'animal un morceau de viande ou quelqu'autre aliment, le suc gastrique s'écoule abondamment. Si nous suggérons à un homme qu'il absorbe un repas, le même phénomène se produit. Plus encore,

nous savons qu'à l'idée de bouillon, le suc gastrique a une composition différente de celle qu'il aurait à l'idée d'un aliment plus riche en graisse. Dans le cas d'aliments gras, le suc qui s'écoule contient, en quantité augmentée, toutes les matières nécessaires à la digestion des graisses. Si nous examinons, sous l'écran, une personne endormie de cette façon, nous voyons, dans des conditions appropriées, qu'à l'idée de repas, l'estomac se soulève et se contracte et son contenu s'en échappe. Si nous suggérons à cette personne la satiété, la sécrétion diminue, les contractions cessent et nous comprenons pourquoi le sujet a réellement un sentiment de satiété (Deutsch, Heyer). Aujourd'hui que nous pouvons photographier la vésicule biliaire, nous sommes à même d'y constater de semblables influences. Si nous suggérons l'idée d'un repas gras, la vésicule biliaire se contracte et l'on voit la bile s'écouler. Nous pouvons le prouver par le fait que la vésicule, préalablement visible par effet de contraste, disparaît (Deutsch). Intéressantes aussi sont les actions sur le cœur et l'appareil circulatoire. Lorsqu'un homme travaille, son pouls s'accélère et sa tension artérielle augmente, suivant la difficulté du travail et les capacités corporelles du sujet. Persuadons à un homme hypnotisé qu'il fait ce même travail, son pouls s'accélèrera de la même façon, sa tension augmentera nettement, pas autant toutefois que s'il accomplissait un vrai travail (Deutsch).

Si nous faisons imaginer à un sujet qu'il trempe deux doigts d'une main dans de l'eau chaude et deux doigts de l'autre main dans de l'eau glacée, nous voyons qu'il ressent les impressions correspondantes. En effet, si nous regardons ces doigts au microscope, nous voyons que les capillaires présentent tous les changements observés lorsque quelqu'un trempe vraiment son doigt dans de l'eau chaude ou dans de l'eau froide, naturellement à un degré atténué (Deutsch).

Autre exemple: Faisons transpirer un sujet en hypnose sur la moitié du corps, l'autre moitié restant normale et faisons une numération globulaire, nous trouvons que le nombre des globules blancs a augmenté du côté en transpiration, tandis qu'il demeure stationnaire de l'autre côté (Reinhold). Nous voyons donc que les influences psychiques ont une répercussion jusque dans les processus vitaux les plus fins. Nous cons-

tatons aussi que les régulateurs psychiques de notre vie n'agissent pas d'une façon moins durable que les organiques. Ce ne sont pas seulement ces processus particuliers qui se trouvent soumis aux influences psychiques, mais tout l'organisme. Etudions le métabolisme d'un individu dans différentes circonstances affectives. Si nous l'endormons, nous trouvons que, dans ce sommeil artificiel, ses échanges diminuent notablement. A l'état d'anxiété, ils augmentent. Si nous intensifions l'angoisse, en suggérant des événements effrayants, jusqu'à provoquer un choc, un évanouissement, nous voyons que tout le courant vital organique tombe avec la perte de la conscience et que les échanges baissent brusquement (Deutsch). Toutes ces intéressantes observations nous ont permis d'éclaircir les processus organiques lorsque ceux-ci sont provoqués artificiellement sous l'influence de certaines représentations. Supposons que ces représentations artificiellement provoquées naissent dans l'individu sans l'aide des influences expérimentales, par exemple des sentiments, avec toutes leurs conséquences psychiques, comme l'angoisse, la joie, la douleur, le souci, le chagrin, la déception, facteurs qui jouent sans interruption, un rôle dans notre vie quotidienne. Il faut s'attendre à ce que les processus organiques qui se dérouleront dans l'ensemble du corps, voire d'une façon ininterrompue, soient semblables. Nous pouvons logiquement penser qu'il se produit dans l'assimilation et la désassimilation des transformations constantes qui, insensiblement, transforment, inhibent et règlent les processus vitaux.

Sommes-nous en mesure de nettement différencier les troubles organiques dépendant seulement de causes psychiques des troubles purement organiques? C'est-à-dire, pouvons-nous prouver que le corps soit aussi inséparablement engagé dans les processus psychiques ? Oui, on le prouve expérimentalement.

Les hommes sont des animaux à sang chaud. La température de leur corps dépend de la combustion interne et non pas de la température extérieure. On peut la mesurer à l'aide du thermomètre. Si j'endors un sujet qui, par suite de troubles organiques, a la fièvre et que je lui suggère le sentiment d'une santé parfaite, en lui enlevant toute crainte au sujet de l'issue

de sa maladie, je vois la température baisser de quelques dixièmes et dans la mesure où elle dépendait des influences psychiques, mais *dans cette mesure seulement* car l'élévation de température causée par un trouble organique demeure. Chez l'homme sain, cette diminution n'est pas très marquée, mais on voit des sujets qui étant guéris d'une maladie fébrile, présentent pendant longtemps encore une température trop élevée. Ce sont, en général, des individus anxieux. Leur fièvre disparaît entièrement lorsqu'on en supprime les causes psychiques. On dirait qu'un besoin corporel trop élevé de chaleur s'est installé pendant la maladie, besoin que le malade ne veut plus chasser. Nous savons aussi que les malades fiévreux se sentent souvent mieux (sauf s'il y a par ailleurs des sensations douloureuses) pendant leur accès de fièvre que lorsque leur température est redevenue normale. Il s'agit là le plus souvent d'individus ayant un besoin particulier de chaleur. Ils font de la fièvre pour des causes minimes et ils en ont plus que les autres hommes dans les mêmes circonstances. Tout se passe comme si le gain organique de chaleur obtenu ne pouvait être abandonné par le psychique et persistait pour cette raison. Nous pouvons exactement indiquer la voie que choisit le psychique pour provoquer cette satisfaction. Les sujets en question ont une température plus élevée à la surface de la peau que dans la bouche ou dans les autres cavités, à l'inverse de la normale. Nous pouvons ainsi mesurer et reconnaître ce que nous appelons fièvre psychogène et qui peut être provoquée par des émotions par exemple (Deutsch).

Puisque des phénomènes psychogènes morbides peuvent si nettement influencer le corps, il doit en être de même quand il s'agit de phénomènes psychiques normaux. Ils échappent à notre observation parce qu'étroitement liés aux phénomènes organiques, on ne peut guère les en séparer. Parfois, il est possible de les en détacher, voire même de les isoler.

J'ai vu un homme atteint d'une maladie de la moëlle épinière ayant occasionné des troubles de la démarche tout à fait caractéristiques de la dite maladie. Il titubait, avait une démarche chancelante, mal assurée et ne pouvait se mouvoir qu'avec mille précautions, en se servant d'une canne. Analysons ce phénomène organique au point de vue psychique. Un homme

incapable de marcher se sent mal assuré (abstraction faite d'autres facteurs psychiques). Il se sentira mal assuré non seulement dans sa marche, mais dans tous ses actes, dans ses décisions. Les sentiments d'insécurité qui se trouvent en tout être, se réveilleront. Comment peut-on déceler cela dans des troubles de la démarche ? Pour débarrasser pareil malade de tous les facteurs qui, dans le déterminisme de ses troubles de la démarche, ne sont pas à mettre au compte de son affection médullaire, il me faut seulement lui enlever le sentiment interne d'insécurité dont j'ai admis l'existence et sa démarche sera améliorée dans la mesure où le facteur psychique lui nuisait. En effet, j'ai suggéré au malade en question qu'il était maître de ses actes, qu'il n'avait aucune irrésolution, qu'il était en état de prendre nettement des décisions et le malade a acquis une démarche plus assurée, plus tranquille. Il s'agit là d'une superstructure psychique. Nous considérons ici surtout le côté théorique de nos recherches plutôt que le côté thérapeutique. Nous n'avons pas suggéré au malade qu'il allait mieux, que son état organique s'était amélioré. Nous n'avons fait appel qu'à son contenu psychique.

Nous voyons que certains contenus psychiques simples ou complexes sont impliqués dans nos processus somatiques, qu'ils dominent l'organique, que de façon latente, ils en modifient le cours. Tout cela paraît simple. En réalité, la prédisposition nécessaire à ces rapports psychiques doit être recherchée dans une période bien antérieure du développement individuel psychique et organique. Ce sont ces processus de préparation des deux parts qui rendent possible l'enchaînement forcé des phénomènes vitaux les uns aux autres. Un exemple: certains individus sont, par suite d'un besoin maladif psychique qu'on peut même appeler impulsion, de gros mangeurs. Il leur manque le sentiment de la satiété. Peut-être ont-ils toujours été de gros mangeurs du fait du plaisir qu'ils ont à manger, ou le sont-ils devenus pour quelque motif psychique que nous n'approfondirons pas ici. Nous savons que lorsque quelqu'un se représente qu'il va manger, qu'il a faim, sa glycémie diminue ou montre une tendance à diminuer. La diminution du sucre sanguin lui donne la possibilité d'avoir faim. Par la voie organique, nous pouvons aujourd'hui provoquer un abaissement

de la glycémie, en injectant de l'insuline. Nous utilisons ce procédé pour donner de l'appétit à des individus qui n'en ont pas. Pour que quelqu'un puisse manger par besoin de manger, il ne suffit donc pas d'un ressort psychique, il faut qu'il se produise aussi un phénomène organique; abstraction faite des autres conditions nécessaires, la teneur en sucre du sang doit baisser pour que l'individu ait faim. S'il mange, sa glycémie doit augmenter, mais comme il a un appétit psychique, la teneur en sucre baisse sous l'influence du concept de l'état de faim et il faut qu'il mange. Le besoin organique de manger s'y associe. Nous voyons ici une chaîne fermée : le *cercle psycho-physique*. L'influence psychique qui est ici l'envie de manger fait appel à l'organique « mais les esprits qu'il a évoqués, il ne peut plus s'en débarrasser ». Le chemin pris une fois ne peut plus être abandonné. En admettant que le malade atteint de ce trouble psychique reconnaisse la nocivité de la suralimentation, il subira la tyrannie dé l'organique.

Il en est de même pour les individus qui souffrent d'un besoin de boire qui ont « *faim d'eau* » selon mon expression. Un besoin auquel le nom de « *polydipsie* » a été donné. Quand ces malades ont cédé une fois à leur envie de boire et que le corps, du fait de ses dispositions et de ses propathies, n'est plus en mesure de tenir le coup, ils ne se débarrassent pas facilement de leur besoin. Si le sujet boit, l'eau est transportée dans les tissus. Le tissu s'y habitue et demande toujours plus d'eau, semblable à un enfant gâté qui réclame sans cesse plus de tendresse. Ce besoin ne peut être satisfait que grâce à l'eau apportée par le sang. Le sang devient pauvre en eau, d'où sentiment de soif et le malade est obligé de boire. Quand il a bu, le tissu avide d'eau s'empare de nouveau de l'eau apportée par le sang et la soif psychique redevient organique. Le phénomène est ici grossièrement décrit, mais tel est cependant le cercle vicieux dans lequel l'organique agit sur le psychique et le psychique sur l'organique.

Nous nous heurtons ici à un fait bizarre, c'est que le corps se prête avec condescendance et complaisamment aux prétentions psychiques, qu'il devient, sans résister beaucoup, leur jouet. Le phénomène organique que nous venons d'étudier dans le cas des assoiffés ou des affamés n'est, il est vrai, que le

représentant d'un phénomène psychique morbide, mais les différences entre l'état sain et l'état morbide sont très estompées. Ce sont des différences quantitatives. On ne peut se dissimuler que les processus psychiques, pendant la vie, reçoivent souvent de la part de l'organique des réponses inadéquates exagérées à leurs excitations. Démesure qui semble être contraire à l'économie organique et tendre plutôt à la désintégration de l'organique qu'à sa conservation. Nous avons pu constater déjà que tout est arrangé dans l'organisme pour que les besoins psychiques puissent être satisfaits dans une large mesure.

Mesdames, Messieurs, nous voilà arrivés à un tournant. Il n'a pas pu vous échapper que nous avons parlé du psychique comme d'une entité, que nous n'avons fait qu'apercevoir certains processus compliqués et que nous avons dépeint, d'une façon tout à fait générale, leur influence sur l'organisme. Mais nous n'avons, jusqu'ici, pas indiqué que notre étude avait commencé là où précisément apparaissait une séparation entre le corps et le psychisme. Il nous faut maintenant combler un peu ces lacunes.

Quand nous parlons du corps comme d'une entité, nous le considérons comme l'ensemble des divers organes et systèmes d'organes dont nous connaissons relativement bien les fonctions. Le psychique n'est pas aussi nettement concevable. Cependant on peut y trouver des divisions aux points de vue descriptif, topique et fonctionnel, comme pour l'organique. Dans l'étude fonctionnelle, nous devons considérer les points de vue dynamique et économique. Le psychique est formé, descriptivement, de conscient et d'inconscient dont la somme forme l'entité psychique. Dans le cadre topique nous devons ranger, diversement groupé, tout ce que nous considérons comme l'expression des sentiments, des sensations, des perceptions et des représentations. Les forces agissant à l'intérieur du psychisme et que nous voulons étudier dans leur rapport avec le passé, sont les tendances instinctives qui forment jusqu'à un certain degré le passage entre le corporel et le psychique. Elles constituent les facteurs dynamiques dans le psychique. Elles agissent diversement, tantôt excitantes, tantôt inhibitrices, tantôt favorables à la conservation, tantôt poussant à la destruction. Elles sont donc soumises à un prin-

cipe d'économie afin que leur activité soit réglée. Ce principe d'économie, c'est le principe plaisir-déplaisir. Les forces instinctives se contrarient: les unes tendant à la conservation du corps, les autres à sa destruction. Leur rivalité fait que la satisfaction d'un désir se produit toujours aux dépens d'un autre désir. D'où création de produits psychiques tels qu'angoisse, sentiment de culpabilité, tristesse, douleur, etc... Si nous pouvons considérer l'ensemble de ce que nous nommons le psychisme comme le corrélatif psychique du corps, il nous est possible d'admettre que les diverses parties du psychisme dépendent de certaines parties déterminées du corps. Voyons un peu ce qui a été dit au sujet des tendances instinctives et étudions d'un peu plus près trois d'entre elles.

L'instinct de nutrition est lié aux zones bucco-digestives, l'instinct sexuel aux organes génitaux. L'instinct visuel est inconcevable sans les organes de la vue. Qu'arrive-t-il au cas où ces trois instincts entrent en conflit ? Il n'y a que deux possibilités: ou bien l'un des instincts renonce au profit d'un autre à sa satisfaction immédiate, ou bien, il se satisfait en même temps que cet autre. L'issue du combat dépend de la force des instincts. Cette force dépend elle-même du stade de développement corporel et psychique et aussi des causes prédisposantes. Il est évident que si, par exemple, les organes sexuels n'ont pas atteint leur complet développement, leur satisfaction passera après celle des autres instincts et cèdera, comme d'habitude, le pas. (Cit. d'ap. Brun.)

Un exemple pris dans le monde animal. Forel a pu mettre en évidence chez les fourmis un tel conflit d'instinct. Il essaya, un jour, d'interrompre un combat entre deux Etats de fourmis des bois. Pour ce faire, il versa sur le chemin parcouru par les troupes de secours venant du nid, de grosses gouttes de miel. Les fourmis comme chacun sait, sont très friandes de miel. Mais en ce cas, la plupart passaient outre ou s'arrêtaient peu et se hâtaient de gagner le champ de bataille. L'instinct de nutrition de ces petits animaux était donc momentanément refoulé par l'instinct social plus important en cet instant pour l'avenir de la communauté.

Nous avons dit plus haut que les différents instincts étaient liés aux différentes parties du corps. Cependant il arrive par-

fois que l'instinct est empêché de se satisfaire, soit parce que les organes qui lui servent ne sont pas encore assez développés, soit parce qu'ils sont empêchés d'accomplir leurs fonctions par des circonstances extérieures ou des maladies. En ce cas, l'instinct cherche à se satisfaire d'une autre manière et par l'entremise d'autres organes. C'est ce qu'on constate très souvent pour les instincts sexuels qui sont contrariés le plus longtemps dans leurs tendances. Le long empêchement de leur activité amène ceci: elles sont contraintes pour trouver leur satisfaction de se dévier sur d'autres parties du corps et elles y reviennent souvent, à l'époque même où les organes génitaux ont atteint leur plein développement, dès qu'elles rencontrent le moindre nouvel obstacle à leur satisfaction normale. C'est de cette façon que diverses zones non destinées à la satisfaction sexuelle lui servent cependant jusqu'à un certain degré : la zone buccale, par exemple, qui doit servir à l'absorption des aliments, le tube intestinal destiné au rejet des excréments, l'appareil musculaire servant aux mouvements, la peau servant aux sensations de chaleur et à diverses autres. Plus encore dans tous ces systèmes d'organes demeure un restant du besoin grâce auquel ils ont éprouvé une jouissance. L'organe en *conserve le souvenir* qui se réveille à chaque fonction. Par exemple, quand nous mangeons, ce n'est pas seulement notre faim, notre appétit que nous satisfaisons, mais aussi l'envie de retrouver une sensation agréable d'une tout autre nature. On peut en dire autant de la défécation et de tous les organes servant à quelque fonction soumise à la vie représentative et affectivité. Il nous faut admettre que l'activité d'un organe ou d'une partie du corps est d'autant plus excitée par la dépendance directe de cet organe à la vie instinctive que les quantités de satisfactions qu'il éprouve sont grandes et multiples, d'une façon quelquefois peu salutaire à l'organisme. Il est très compréhensible que les zones qui, au début de la vie, ont fourni, par le moyen de l'ingestion et du rejet des aliments, toutes les jouissances, puissent être appelées de nouveau à donner des satisfactions, lorsque les organes fournisseurs naturels de ces satisfactions ne peuvent pas fonctionner. Nous ne connaissons pas l'étoffe psychique dont la mesure nous permettrait d'évaluer les énergies de jouissances en réserve dans les organes.

Nous ne travaillons ici qu'avec des « concepts de secours ». C'est ainsi que l'on doit comprendre le concept de la libido introduit par Freud et par lequel nous désignons la substance énergétique psychique de l'organisme. Lorsque nous parlons de l'action du psychique sur l'organique, nous devons admettre l'influence de certaines quantités d'énergie de libido. Le mode de fonctionnement de l'organisme dépend de la répartition convenable de ces quantités d'énergie. Grâce au facteur d'économie que nous avons appelé le principe de plaisir-déplaisir à lieu la répartition des énergies psychiques. *Au moment du danger,* l'énergie afflue à l'endroit où elle devient nécessaire et abandonne donc les organes et les objets où elle résidait auparavant. On comprend aisément que simultanément au développement corporel, il se produise des transferts de la libido qui doivent nettement s'exprimer organiquement. Par exemple à l'âge de la puberté aussi bien chez l'homme que chez la femme, nous remarquons des phénomènes de ce genre. L'intérêt porté à l'alimentation s'altère à cette époque et il apparaît des troubles intestinaux, etc. Réciproquement, à l'âge de la déchéance, l'énergie psychique appelée la libido décroît et l'intérêt psychique se porte à nouveau sur les positions abandonnées. L'activité particulière de la zone buccale renaît et partant, l'attrait de la nourriture redevient puissant. L'attention se reporte sur les fonctions intestinales.

Le chargement en énergie psychique d'un organe protège le développement et la fonction de cet organe. Il s'ensuit qu'il peut se former des exigences de développement naturellement proportionnelles aux possibilités constitutionnelles en jeu mais pouvant fournir l'impulsion nécessaire à la production de certains effets qui ne se fussent pas réalisés dans d'autres circonstances, du moins aussi précocement. Nous arrivons donc encore, par la psychologie des instincts, à comprendre l'influence du psychique sur l'organique.

Nous avons déjà dit que lorsqu'un système d'organe pouvant servir à la satisfaction d'une volupté, soit naturellement, soit d'une façon acquise, était menacé, un accroissement de substances énergétiques s'y développait. Il nous faut ajouter que les transferts ne se font pas aussi facilement, mais qu'ils sont le *résultat d'un compromis* résolvant le conflit entre plu-

sieurs instincts. Le conflit, lui-même, éveille de nouveaux produit psychiques tels que l'angoisse, la douleur, le sentiment de culpabilité, le besoin de punition, etc. De là un précipité psychique dans les organes qui prennent part au conflit. L'influence de tous ces sentiments sur l'état du corps est considérable. Leurs raports avec les différentes parties du corps sont très diffus. Il semble que l'angoisse, par exemple, soit liée étroitement au système circulatoire. Nous ne pouvons ici rechercher les racines et l'origine de l'angoisse. Disons seulement qu'elle apparaît lorsque trop d'énergies psychiques, impossibles à réprimer, sont accumulées en un endroit. Quelle est l'utilité de l'angoisse ? Nous pouvons dire qu'elle sert de signal d'alarme pour appeler à l'aide les facteurs nécessaires à la conservation de la vie (Freud). En ce sens, elle agit de la même manière que la douleur qui, en tant qu'élément qualitatif de sensibilité à la limite séparant l'organique du psychique, a pour but de signaler le danger menaçant le corps (Freud). On constate, en effet, qu'un organe ayant déjà subi un dommage voit croître sa sensibilité à la douleur. Nous ressentons la douleur non seulement à la perte mais aussi au sujet de la perte d'un objet et c'est un fait très remarquable que la douleur produite par une blessure à la jambe, douleur purement organique, demeure psychiquement attachée à cette partie du corps, même si la jambe a été amputée. Les sensations éprouvées au tronçon amputé sont ressenties comme douleur et situées dans le membre absent. Tout se passe comme si un signal d'alarme, accroché à la porte pour signaler les malfaiteurs, continuait à tinter après la perpétration du forfait.

La faute et la punition sont intimement liées. Le besoin de punition, conséquence du sentiment de culpabilité, peut avoir sur le corps une influence délétère. Les ressorts qui maintiennent l'équilibre psychique ne peuvent vaincre les exigences de l'instinct révolté contre toute oppression et avide de se satisfaire, qu'en travaillant à l'anéantissement des organes agents de cette satisfaction. Comme nous l'avons vu, le plaisir sexuel n'est pas limité aux organes génitaux ainsi qu'il serait naturel de par leur constitution, mais il trouve des voies pour apparaître dans d'autres organes, à l'aide de satisfactions compen-

satrices. Les tendances à la punition se portent donc par suite sur des organes qu'on pourrait déclarer innocents. Les médiateurs de ces phénomènes psychiques compliqués sont les sensations de malaises qu'il faut éliminer au plus vite. De là vient la joie qu'éprouvent beaucoup de personnes à se faire opérer. Elles chargent le médecin de leur enlever l'organe qui leur a fourni des satisfactions compensatrices. C'est une expression de ce phénomène psychique.

Nous voici donc revenus aux explications données plus haut. En parlant du gros mangeur et de l'assoiffé, on a pu montrer qu'un phénomène étrange se passait dans l'organisme, phénomène qui ressemble à un suicide. Dans l'inflammation organique, nous voyons se produire, en peu de temps, cette régression. Nous constatons tout d'abord une vitalité anormale de tout le tissu. Les vaisseaux s'élargissent, conduisent plus de sang, de très petits capillaires s'entr'ouvrent, il s'en forme d'autres. Un courant cellulaire s'établit de tous côtés. Tout le tissu subit un accroissement de vitalité. Puis, lorsque l'activité est à son comble, tout se termine par la mort. Les cellules sont détruites, liquéfiées et éliminées.

La courbe de la vie psychique a un tracé tout à fait semblable. L'instinct de destruction se tient à l'arrière-plan et son apparition termine le psychique et l'organique.

Nous n'avons parlé que des rapports du psychique avec le corps, mais nous avons passé sous silence l'influence du psychique sur la *totalité du monde corporel*. La tâche de la psychobiologie est plus vaste encore qu'il n'apparaît dans ce travail. Ce n'est pas seulement l'étude des échanges psychophysiques que la psychobiologie poursuit, elle utilise encore les points de vue phylogénétique et ontogénétique pour la recherche des rapports psycho-physiques. Il est facile de comprendre les échanges entre le monde psychique et le monde extérieur tangible une fois qu'on connaît les rapports entre la psyché et le corps. La perception et la représentation du monde extérieur organique ne s'établissent qu'au moment où notre propre corps nous est connu en tant qu'objet de représentation. Car le monde extérieur n'est originellement perçu que comme une partie de notre propre corps. L'individu peu développé physiquement et psychiquement ne fait pas non plus

cette différenciation et la connaissance du non-moi et de la séparation d'avec le monde extérieur se forme seulement peu à peu. Cette connaissance est d'ailleurs pénible, mais elle est adoucie par le fait que nous prêtons au monde extérieur le même contenu qu'à notre corps. Le psychique sert donc seulement à établir l'unité entre le monde extérieur et nous, au moins au point de vue psychique. Ceci se fait au moyen de l'identification avec le corps, par la conception que le monde extérieur est occupé par de ces énergies psychiques dont nous avons pu aujourd'hui vous démontrer la présence dans notre corps.

Je crois vous avoir tracé aujourd'hui une image légère, mais suffisamment nette de tous ces phénomènes.

MÉMOIRES ORIGINAUX

PARTIE NON MEDICALE

Le Moïse de Michel-Ange

Par Sig. FREUD.

(Traduit de l'allemand par Mme Edouard MARTY).

(*Traduction revue par* Marie BONAPARTE).

Ce travail a paru d'abord en février 1914 dans « Imago » Vol. III, cahier I, sans nom d'auteur, avec cette note de la rédaction : « La rédaction n'a pas refusé d'accepter cet article, qui à strictement parler ne rentre pas dans son programme, parce que l'auteur, qui lui est connu, touche de près aux cercles analytiques, et que sa manière de penser présente quelque analogie avec les méthodes de la psychanalyse. »

Je fais part, à l'avance, que je ne suis pas un vrai connaisseur d'art, mais un simple amateur. J'ai souvent remarqué que le fond d'une œuvre d'art m'attirait plus que ses qualités de forme ou de technique, auxquelles l'artiste attache en première ligne de la valeur. Il me manque, en somme, en Art, une juste compréhension pour bien des moyens d'expression et pour certains effets. Ceci dit afin de m'assurer, pour mon essai, une critique indulgente.

Mais les œuvres d'art font sur moi une impression forte, en particulier les œuvres littéraires et les œuvres plastiques, plus rarement les tableaux. J'ai été ainsi amené, dans des occasions favorables, à en contempler longuement pour les comprendre à ma manière, c'est-à-dire saisir par où elles produisent de l'effet. Lorsque je ne puis pas faire ainsi, par exemple pour la musique, je suis presque incapable d'en jouir. Une dis-

position rationaliste ou peut-être analytique lutte en moi contre l'émotion quand je ne puis savoir pourquoi je suis ému, ni ce qui m'étreint.

J'ai été, par là, rendu attentif à ce fait d'allure paradoxale : justement quelques-unes des plus grandioses et des plus imposantes œuvres d'art restent obscures à notre entendement. On les admire, on se sent dominé par elles, mais on ne saurait dire ce qu'elles représentent. Je n'ai pas assez de lecture pour savoir si cela fut déjà remarqué; quelque esthéticien n'aurait-il pas même qualifié une telle perplexité de notre intelligence comme étant condition nécessaire des plus grands effets que puisse produire une œuvre d'art ? Cependant j'aurais peine à croire à une condition pareille.

Ce n'est pas que les connaisseurs et les enthousiastes manquent de mots lorsqu'ils nous font l'éloge de ces œuvres d'art. Ils n'en ont que trop, à mon avis. Mais, en général chacun exprime, sur chaque chef-d'œuvre, une opinion différente, aucun ne dit ce qui en résoudrait l'énigme pour un simple admirateur. Toutefois, à mon sens, ce qui nous empoigne si violemment ne peut être que l'intention de l'artiste, autant du moins qu'il aura réussi à l'exprimer dans son œuvre et à nous la faire saisir. Je sais qu'il ne peut être question ici, simplement, d'intelligence compréhensive; il faut que soit reproduit en nous l'état de passion, d'émotion psychique qui a provoqué chez l'artiste l'élan créateur. Mais pourquoi l'intention de l'artiste ne saurait-elle être précisée et traduite en mots comme toute autre manifestation de la vie psychique ? Peut-être cela ne pourra-t-il pas réussir pour les chefs-d'œuvre sans l'application de l'analyse. L'œuvre elle-même devra donc être susceptible d'une analyse si cette œuvre est l'expression, effective sur nous, des intentions et des émois de l'artiste. Mais pour deviner cette intention il faut que je découvre d'abord le *sens* et le contenu de ce qui est représenté dans l'œuvre, par conséquent que je *l'interprète*. Une telle œuvre d'art peut donc exiger une interprétation; seulement après l'accomplissement de celle-ci pourrai-je sans doute savoir pourquoi j'ai été la proie d'une émotion si puissante. J'ai même l'espoir que cette impression ne sera pas affaiblie après une analyse de ce genre.

Que l'on songe à *Hamlet,* ce chef-d'œuvre de Shakespeare (1) vieux de plus de trois cents ans. J'ai suivi la littérature psychanalytique et je pense que seule la psychanalyse a su, en ramenant la donnée au thème d'Œdipe, résoudre l'énigme de l'émotion puissante produite par cette tragédie. Mais auparavant, quelle surabondance d'interprétations diverses impossibles à concilier, que d'opinions sur le caractère du héros et les intentions du poète ! Shakespeare a-t-il voulu éveiller notre sympathie pour un malade, pour un dégénéré incapable d'adaptation ou bien pour un idéaliste, comme déchu dans notre monde réel ? Et combien de ces interprétations nous laissent tellement froids qu'elles ne peuvent rien nous apprendre sur l'impression produite par l'œuvre, nous renvoyant plutôt à fonder son prestige sur le seul effet de la pensée et de la splendeur du style ! Mais justement tous ces efforts ne montrent-ils pas que la découverte d'une source plus profonde à notre émotion nous semble nécessaire ?

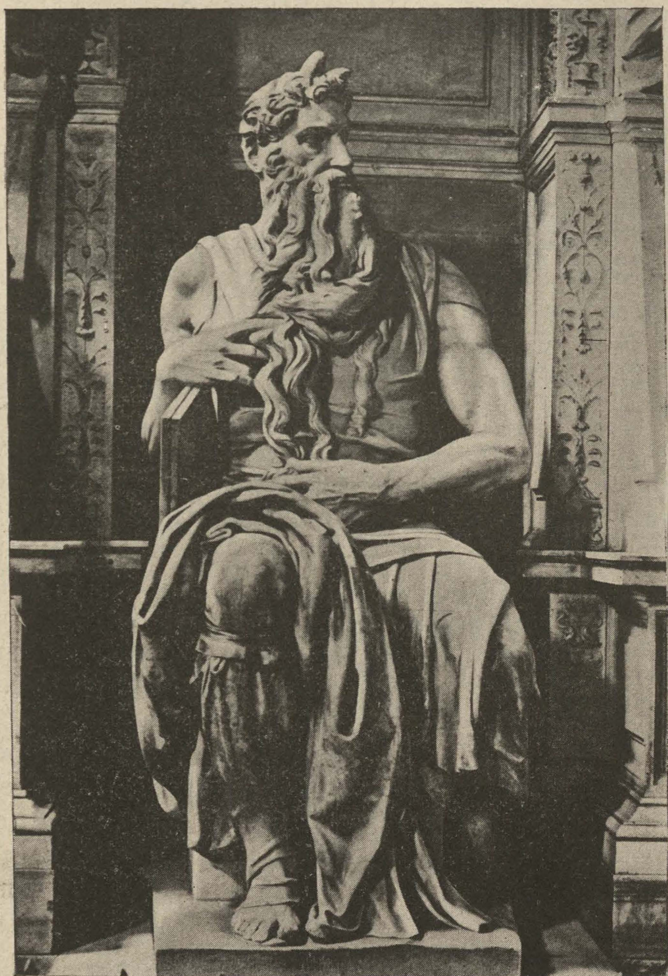
Enigmatique et grandiose est aussi la statue en marbre de Moïse, dressée par Michel-Ange dans l'église Saint-Pierre-ès-Liens à Rome. Cette statue n'est, on le sait, qu'un fragment du mausolée colossal que l'artiste devait élever au puissant Pape Jules II (2). Je suis ravi chaque fois qu'à propos de cette œuvre je lis par exemple qu'elle est « la couronne de la sculpture moderne » (H. Grimm). Car jamais aucune sculpture ne m'a fait impression plus puissante. Combien de fois n'ai-je point grimpé l'escalier raide qui mène du disgracieux Corso Cavour à la place solitaire où se trouve l'église délaissée ! Toujours j'ai essayé de tenir bon sous le regard courroucé et méprisant du héros. Mais parfois je me suis bientôt prudemment glissé hors la pénombre de la nef comme si j'appartenais moi-même à la racaille sur laquelle est dirigé ce regard, racaille incapable de fidélité à ses convictions, et qui ne sait ni attendre ni croire, mais pousse des cris d'allégresse dès que l'idole illusoire lui est rendue.

Cependant pourquoi qualifiai-je cette statue d'énigmatique ? Aucun doute n'est permis : c'est bien Moïse qu'elle représente,

(1). Joué peut-être pour la première fois en 1602.

(2) D'après Henri Thode, la statue aurait été exécutée dans le cours des années 1512 à 1516.

le législateur des Juifs, tenant les tables de la Loi. Voilà qui est certain, mais rien au-delà. Tout dernièrement encore (1912) un écrivain d'art (Max Sauerlandt) a pu écrire: « Aucune



œuvre d'art au monde n'a inspiré de jugements plus contradictoires que ce Moïse à tête de Pan. La simple interprétation de la statue se heurte déjà à d'absolues contradictions. » A la

lumière d'un rapprochement qui ne date que de cinq ans j'indiquerai quelles hésitations sont liées à la simple conception de la grande figure du Moïse. Et il ne sera pas difficile de montrer que derrière ces hésitations se dissimule tout ce qu'il y a de meilleur et d'essentiel pour la compréhension de cette œuvre d'art (1).

I

Le Moïse de Michel-Ange est représenté assis, le tronc de face, la tête, avec la puissante barbe et le regard dirigés vers la gauche, le pied droit reposant à terre, le gauche relevé de manière à ce que les orteils seuls touchent le sol, le bras droit tenant les tables de la Loi et une partie de la barbe; le bras gauche repose sur les genoux. Si je voulais donner une description plus précise je serais amené à anticiper sur ce que j'aurai à avancer plus loin. Les descriptions des auteurs sont parfois extraordinairement imprécises. Ce qui ne fut pas compris est du même coup inexactement perçu et rendu. H. Grimm dit que la main droite, « sous le bras de laquelle les tables de la Loi reposent, saisit la barbe ». De même W. Lübke: « Bouleversé, il saisit de la main droite la barbe superbement ruisselante. » Et Springer: « Moïse serre contre son corps une des mains (la gauche), et de l'autre saisit, comme inconsciemment, la barbe qui ondoie, puissante. » C. Justi trouve que les doigts de la main (droite) jouent avec la barbe « comme l'homme civilisé, lorsqu'il est agité, joue avec la chaîne de sa montre. » Müntz dit aussi que Moïse joue avec sa barbe. H. Thode parle « de la tranquille et ferme position de la main droite sur les tables dressées de la Loi ». Dans la main droite elle-même il ne reconnaît aucun signe d'agitation comme le voudraient Justi et Boito. « La main garde la position qu'elle avait lorsqu'elle tenait la barbe avant que le Titan ait tourné la tête de côté. » Jacob Burkhardt indique « que le célèbre bras gauche n'a, au fond, rien d'autre à faire qu'à maintenir cette barbe contre le corps ».

(1) Henri Thode : Michel Angelo, Kritische Untersuchungen über seine Werke, tome I, 1908.

Les descriptions ne concordant pas, nous ne nous étonnerons pas des divergences dans la manière de concevoir certains traits particuliers de la statue. Je pense toutefois que nous ne pouvons mieux caractériser l'expression du visage de Moïse que ne l'a fait Thode y lisant « un mélange de colère, de douleur et de mépris, la colère dans les sourcils froncés, pleins de menaces, la douleur dans le regard des yeux, le mépris dans la lèvre inférieure qui avance et dans les coins de la bouche abaissés ». Mais d'autres admirateurs ont dû voir avec d'autres yeux. Ainsi Dupaty: « Ce front auguste semble n'être qu'un voile transparent, qui couvre un esprit immense. » Par contre Lübke: « Dans la tête on chercherait en vain l'expression d'une intelligence supérieure; seule la capacité d'une immense colère, d'une énergie prête à vaincre tous les obstacles s'exprime dans ce front contracté. » Guillaume (1875) diverge encore plus dans son interprétation de l'expression du visage; il n'y trouve pas d'émotion, « rien qu'une fière simplicité, une noblesse pleine d'âme, l'énergie de la Foi. Le regard de Moïse perce l'avenir, comme s'il voyait la durée de sa race et pressentait l'immuabilité de sa Loi. » De même Müntz fait errer les regards de Moïse bien au-delà de la race humaine, « comme s'ils se fixaient sur les mystères dont lui seul a été témoin. » Pour Steinmann, ce Moïse « n'est plus le rigide législateur, le terrible ennemi du péché, rempli de la colère de Jéhovah, mais le prêtre royal, que l'âge ne saurait effleurer et qui, bénissant et prophétisant, le rayon de l'immortalité sur le front, dit à son peuple un dernier adieu ».

A d'autres enfin, le Moïse de Michel-Ange n'a au fond rien dit du tout et ils ont été assez honnêtes pour en convenir. Ainsi un critique de la Quarterly Review, en 1858 : « There is an absence of meaning in the general conception, which precludes the idea of a self-sufficing whole... » Et on est surpris de voir que d'autres encore n'ont rien trouvé à admirer dans le Moïse, qu'au contraire ils se sont élevés contre lui, accusant l'attitude de la statue d'être brutale et la tête d'être bestiale.

Le maître a-t-il vraiment donné à la pierre une empreinte tellement vague et ambiguë que tant de manières de l'interpréter soient possibles ?

Mais une autre question se pose, à laquelle se subordonnent

sans peine toutes ces incertitudes. Michel-Ange a-t-il voulu créer en Moïse un « caractère et un état d'âme de tous les temps », ou bien a-t-il représenté son héros à un moment déterminé, mais alors hautement significatif, de sa vie ? La plupart des critiques se décident dans ce dernier sens et savent même indiquer la scène de la vie de Moïse que l'artiste a immortalisée. Il s'agirait de sa descente du Mont Sinaï: venant de recevoir de Dieu lui-même les tables de la Loi, il s'aperçoit que cependant les Juifs ont fait un veau d'or et dansent autour avec des cris de joie. Le regard est tourné vers cette scène; cette vision provoque les sentiments exprimés dans l'aspect de la statue, sentiments qui vont sur le champ lancer la puissante figure dans l'action la plus violente. Michel-Ange a choisi le moment de l'hésitation dernière, du calme avant la tempête; l'instant suivant Moïse va s'élancer, — le pied gauche est déjà soulevé de terre, — briser sur le sol les Tables et déverser sa colère sur les renégats.

Ceux qui défendent cette interprétation ne s'accordent pas, du reste, entre eux, sur certains détails.

JAC. BURKHARDT : « Moïse semble représenté au moment où il s'aperçoit de l'adoration du Veau d'or, et où il veut s'élancer. Tout son corps frémissant est préparé à quelque action violente, et, vu la force physique dont il est doué, on ne peut attendre cette action qu'en tremblant. »

W. LÜBKE: « Comme si son regard chargé d'éclairs venait d'apercevoir le sacrilège de l'adoration du Veau d'or, un émoi intérieur fait puissamment tressaillir tout son corps. Bouleversé il saisit de la main droite sa barbe superbement ruisselante, comme s'il voulait rester maître encore un moment de son émoi, pour éclater ensuite d'une manière foudroyante. »

SPRINGER se rallie à cette manière de voir, non sans faire une objection qui arrêtera plus loin encore notre attention: « Bouillant de force et d'ardeur, le héros ne dompte qu'avec peine l'agitation intérieure... On pense alors involontairement à une scène dramatique et on suppose que ce Moïse est représenté au moment où il aperçoit l'adoration du Veau d'or et où dans sa colère, il va s'élancer. Cette supposition doit se rencontrer cependant difficilement avec l'intention véritable de l'artiste, car le Moïse, comme les cinq autres statues assises de

la superstruction (1) était destiné à produire un effet d'abord décoratif. Mais qu'une pareille supposition s'impose, cela témoigne de la plénitude de vie et de l'individualité essentielle du Moïse. »

Quelques auteurs, bien que ne se prononçant pas précisément pour la scène du Veau d'or, se rencontrent cependant sur le point essentiel de cette interprétation : Moïse se trouverait sur le point de bondir et d'entrer en action.

HERMAN GRIMM : Cette figure est empreinte d'une noblesse, d'un sentiment de sa propre dignité, d'une assurance — comme si tous les tonnerres du ciel se tenaient à la disposition de cet homme, et que cependant il se domptât avant de les déchaîner, attendant de voir si les ennemis qu'il veut anéantir oseront l'assaillir. Il est assis là comme s'il voulait sur-le-champ s'élancer, la tête dressée fièrement au-dessus des épaules, saisissant de la main droite, sous le bras de laquelle les Tables reposent, la barbe qui retombe en lourds flots sur la poitrine, les narines respirant larges, la bouche, les lèvres frémissantes déjà de paroles ».

HEATH WILSON dit que l'attention de Moïse semble attirée par quelque chose, qu'il est prêt à bondir, mais qu'il hésite encore. Le regard, dans lequel l'indignation et le mépris se mêlent, pourrait encore se changer en pitié.

WÖLFFLIN parle de « mouvement enrayé ». La raison de cette inhibition serait ici la volonté de la personne elle-même, et voici le dernier instant où rester maître de soi avant le déchaînement, c'est-à-dire avant de bondir.

Avec plus de pénétration, C. JUSTI a fondé son interprétation sur la vision du Veau d'or et indiqué quels rapports certains détails de la statue, non encore remarqués, se trouvent avoir avec sa manière de penser. Il attire notre attention sur la position, en effet frappante, des deux Tables de la Loi, qui seraient sur le point de glisser sur le siège de pierre : « Moïse ou bien regarderait dans la direction du bruit avec l'impression, sur le visage, de fâcheux pressentiments, ou bien ce serait la vue de l'abomination elle-même qui l'aurait frappé

(1) C'est à dire du tombeau du Pape.

de stupeur. Pénétré d'horreur et de douleur il s'est assis (1). Quarante jours et quarante nuits il est resté sur la montagne, donc il est très las. Tout ce qui est immense : un grand destin, un crime, un bonheur lui-même, peut bien en un instant, être perçu, mais non compris dans son essence, sa profondeur, ses suites. En un instant il croit voir son œuvre détruite, il désespère de ce peuple. A de pareils moments le tumulte intérieur se trahit par de petits mouvements involontaires. Et Moïse laisse glisser les deux tables, qu'il tenait de la main droite, sur le siège de pierre; elles se sont arrêtées sur un coin, serrées par l'avant-bras contre le flanc. La main cependant se porte à la poitrine et à la barbe, et doit ainsi attirer la barbe du côté droit au moment où la tête se tourne vers la gauche détruisant la symétrie de ce large ornement viril ; il semble que les doigts jouent avec la barbe comme l'homme civilisé, lorsqu'il est agité, joue avec sa chaîne de montre. La main gauche s'enfonce dans le vêtement sur le ventre (dans l'Ancien Testament les intestins sont le siège des passions). Cependant déjà la jambe gauche se retire et la droite s'avance ; dans un instant il va s'élancer, transférer la force psychique de la sensation au vouloir, le bras droit va se mouvoir, les Tables tomber à terre et des flots de sang expier la honte de la désertion du vrai Dieu... » « Ce n'est pas là encore le moment où l'action se déclenche. La douleur de l'âme le domine encore et le paralyse ».

Fritz Knapp s'exprime d'une manière toute pareille, bien que soustrayant la situation initiale à l'objection faite plus haut. Il suit d'ailleurs plus loin et plus logiquement le mouvement déjà indiqué des Tables. « Des bruits terrestres le sollicitent, lui qui venait d'être seul à seul avec son Dieu. Il entend du vacarme, des cris de danses chantées le réveillent de son rêve. L'œil, la tête se tournent du côté du bruit. Effroi, colère, toute la furie des passions sauvages se déchaînent subitement dans le colosse. Les Tables de la Loi commenceront à glisser, elles vont tomber à terre et se briser lorsque le colosse

(1) Il est à remarquer que l'ordonnance soignée du manteau sur les jambes de la statue assise rend insoutenable cette première partie de la description de Justi. On devrait plutôt admettre que Moïse, assis dans le calme et sans s'attendre à rien, est effarouché par une vision subite.

va bondir pour foudroyer les masses renégates des mots de sa colère... Ce moment de suprême tension est choisi... » Donc, Knapp met l'accent sur la préparation de l'action et ne croit pas que l'artiste ait voulu représenter une inhibition initiale de par une agitation trop intense.

Nous ne contesterons pas que des essais d'interprétation, tels que ceux de Justi et de Knapp, n'aient quelque chose de particulièrement intéressant. Ils doivent cette impression à ceci qu'ils ne s'en tiennent pas au seul effet général de la statue, mais mettent en valeur des détails caractéristiques qu'on omit souvent de remarquer, tout dominé et paralysé que l'on était par le grand effet d'ensemble. Le regard et la tête tournés résolument de côté, tandis que le reste du corps demeure droit, cadrent avec l'hypothèse que quelque chose est aperçu, attirant soudain l'attention de qui se trouvait au repos. Le pied soulevé de terre peut à peine donner lieu à une autre interprétation que : se préparer à bondir (1). Et la position tout à fait singulière des Tables, qui pourtant sont objets des plus sacrés et non accessoires à reléguer n'importe où, trouve son explication si l'on admet qu'elles ont glissé de par l'émoi de qui les porte et qu'elles vont tomber à terre. Ainsi nous saurions que cette statue de Moïse figure un moment important et décisif de la vie de l'homme et nous ne risquerions pas de méconnaître ce moment.

Mais deux remarques de Thode nous privent à nouveau de ce que nous croyions déjà acquis. Cet observateur dit qu'il ne voit pas les Tables glisser mais « demeurer fermes ». Il constate « la position ferme et calme de la main droite sur les Tables dressées. » En y regardant nous-même, nous sommes obligé de donner sans restriction raison à Thode. Les Tables posent solidement et ne courent aucun danger de glisser. La main droite les soutient ou s'appuie sur elles. Cela n'explique pas leur position, il est vrai, mais cette position rend inapplicable l'interprétation de Justi et autres.

Une deuxième remarque est encore plus décisive. Thode rappelle que « cette statue a été conçue pour un groupe de six et qu'elle est représentée assise. Double contradiction avec

(1) Quoique le pied gauche de la statue si placide de Julien, assis dans la Chapelle de Médicis, se soulève de la même manière.

l'hypothèse que Michel-Ange ait voulu fixer un moment historique donné. Car — primo — l'idée de grouper six figures assises comme types de la nature humaine (*vita activa, vita contemplativa*) exclut la représentation d'événements historiques particuliers. Et — secundo — la représentation assise imposée par l'ensemble de la conception du monument se trouve en contradiction avec le caractère même de l'événement, savoir la descente du mont Sinaï vers le camp ».

Admettons ces objections de Thode ; je crois que nous pourrons encore en renforcer la portée. Le Moïse devait, avec cinq autres statues (dans un projet postérieur trois) orner le piédestal du tombeau. Celle qui devait de plus près lui faire pendant aurait dû être un saint Paul. Deux des autres, la Vita activa et la Vita contemplativa, Lia et Rachel, statues d'ailleurs debout, ont été exécutées et placées sur le monument actuel, lamentablement réduit. Le Moïse devait faire partie d'un ensemble : cela rend inadmissible l'idée que son aspect puisse mettre le spectateur dans l'attente de le voir se lever, se précipiter et de son propre mouvement donner l'alarme. Si les autres statues ne devaient pas être représentées prêtes aussi à entrer en une action aussi violente — ce qui est très improbable — cela serait du plus mauvais effet que justement l'une d'elles puisse donner l'illusion de quitter sa place et ses compagnes, c'est-à-dire de se soustraire à son rôle dans la structure du monument. Incohérence trop grossière qu'on ne saurait attribuer au grand artiste sans nécessité absolue. Une figure se précipitant ainsi serait tout à fait incompatible avec l'impression que doit produire le tombeau.

Ainsi donc, il ne faut pas que ce Moïse veuille s'élancer, il faut qu'il puisse demeurer dans une tranquillité sublime comme les autres statues, comme celle prévue (mais non exécutée par Michel-Ange) du Pape lui-même. Mais alors ce Moïse ne peut représenter l'homme saisi de colère qui, descendant du Sinaï, trouve son peuple apostat, jette les saintes Tables et les fracasse. Et en effet, je me souviens de ma déception lorsque, dans mes premières visites à Saint-Pierre-ès-Liens, j'allais m'asseoir devant la statue dans l'attente de la voir se lever brusquement sur son pied dressé, jeter à terre les Tables, et déverser toute sa colère. Rien de tout cela n'arriva ; la pierre

se raidit au contraire de plus en plus, une sainte et presque écrasante immobilité en émana et j'éprouvai la sensation que là se trouve représenté quelque chose d'à jamais immuable, que ce Moïse resterait ainsi éternellement assis et irrité.

Mais si nous devons abandonner l'idée que la statue représente le moment précédant l'explosion de colère à la vue de l'idole, il ne nous reste plus qu'à nous rallier à l'une des opinions qui voient dans le Moïse une création de caractère. Alors, de tous les jugements, celui de Thode semble le plus dénué d'arbitraire et le mieux étayé sur l'analyse des intentions du mouvement apparaissant en la statue : « Ici, comme toujours, Michel-Ange a en vue la figuration d'un caractère-type. Il dresse la figure d'un passionné conducteur d'hommes qui, conscient de sa tâche de donneur de lois divines, se heurte à l'incompréhensive opposition humaine. Pour caractériser un tel homme, pas d'autre moyen que de faire ressortir l'énergie de la volonté, et cela grâce à la mise en lumière d'un émoi transparaissant à travers le calme apparent, émoi qui se fait jour dans le mouvement de la tête, la tension des muscles, la pose de la jambe gauche. Mêmes moyens d'expression que pour le *vir activus,* le Julien de la chapelle des Médicis. Cette caractéristique générale est encore accentuée par la mise en valeur du conflit par lequel un tel génie façonneur d'hommes s'élève jusqu'à la généralité: la colère, le mépris, la douleur atteignent à leur expression typique. Sans cela, impossible de voir clair dans l'essence d'un tel surhomme. Ce n'est pas un être historique que Michel-Ange a créé, mais un type de caractère d'une insurmontable énergie maîtrisant le monde réfractaire. Et il a, ce faisant, fusionné et les traits donnés par la Bible, et ceux de sa propre vie intérieure, avec des impressions émanant de la personnalité de Jules II et — je le croirais volontiers — aussi de la combativité de Savonarole ».

On peut rapprocher de ces développements la remarque de Knackfuss : Le secret de l'impression faite par le Moïse réside dans l'opposition pleine d'art entre le feu intérieur et le calme extérieur de l'attitude.

Quant à moi, je ne trouve rien à redire à l'explication de Thode, mais il m'y semble manquer quelque chose. Peut-être le besoin se fait-il sentir d'un lien plus intime entre l'état

d'âme du héros et le contraste entre « un calme apparent et un émoi intérieur » exprimé par son attitude.

II

Longtemps avant que j'aie pu entendre parler de psychanalyse, j'avais entendu dire qu'un connaisseur d'art, Ivan Lermolieff, dont les premiers essais furent publiés en langue allemande de 1874 à 1876, avait opéré une révolution dans les musées d'Europe en révisant l'attribution de beaucoup de tableaux, en enseignant comment distinguer avec certitude les copies des originaux, et en reconstruisant, avec les œuvres ainsi libérées de leurs attributions primitives, de nouvelles individualités artistiques. Il obtint ce résultat en faisant abstraction de l'effet d'ensemble et des grands traits d'un tableau et en relevant la signification caractéristique de détails secondaires, minuties telles que la conformation des ongles, des bouts d'oreilles, des auréoles et d'autres choses inobservées que le copiste néglige, mais néanmoins exécutées par chaque artiste d'une manière qui le caractérise. J'appris ensuite que sous ce pseudonyme russe se dissimulait un médecin italien nommé Morelli. Il mourut en 1891, sénateur du Royaume d'Italie. Je crois sa méthode apparentée de très près à la technique médicale de la psychanalyse. Elle aussi a coutume de deviner par des traits dédaignés ou inobservés, par le rebut (« refuse ») de l'observation, les choses secrètes ou cachées.

En deux endroits de la statue de Moïse, se rencontrent des détails n'ayant pas encore été remarqués, n'ayant pas même été correctement décrits, en rapport avec l'attitude de la main droite et la position des deux Tables. Cette main intervient de façon singulière, forcée, exigeant une explication, entre les deux Tables et la barbe du héros irrité. On a dit qu'avec les doigts elle fouillait dans la barbe, qu'elle jouait avec les mèches, tandis que le bord du petit doigt s'appuyait sur les Tables. Rien de tout cela ne concorde avec la réalité. Recherchons soigneusement — cela en vaut la peine — ce que font les doigts de cette main droite, et décrivons exactement la puissante barbe avec laquelle ils sont en rapport (1). On le voit alors très

(1) Voyez le dessin ci-joint.

nettement : le pouce de cette main est caché, l'index, et l'index seul, en contact effectif avec la barbe. Il s'enfonce si profondément dans la molle masse pileuse que celle-ci ressurgit au-dessus et au-dessous (vers la tête et vers le ventre) dépas-



sant le niveau du doigt qui la presse. Les trois autres doigts s'appuient contre la poitrine, les phalanges repliées, à peine frôlés par la boucle droite de la barbe qui leur échappe. Ils se sont pour ainsi dire écartés de la barbe. On ne peut donc pas dire que la main droite joue avec la barbe ou qu'elle y fourrage;

ceci seul est exact : un doigt unique, l'index, appuie sur une partie de la barbe et y creuse une profonde rigole. Voilà certes un geste bizarre et difficile à comprendre que de presser sa barbe d'un seul doigt !

La barbe très admirée du Moïse descend des joues, de la lèvre supérieure, du menton en un certain nombre de mèches qu'on peut encore distinguer sur leur parcours. L'une des mèches les plus écartées sur la droite, celle qui part de la joue, se dirige vers le bord supérieur de l'index, qui la retient. Nous admettons qu'elle continue à glisser plus bas entre ce doigt et le pouce, caché. La mèche opposée, du côté gauche, descend sans déviation jusqu'au bas de la poitrine. La grosse masse de poils, intérieure à cette dernière mèche, de là jusqu'à la ligne médiane, a subi la plus surprenante des fortunes. Elle ne peut suivre le mouvement de la tête vers la gauche, mais est contrainte de former une courbe mollement déroulée, une sorte de guirlande venant croiser la masse pileuse interne de droite. Elle se trouve en effet retenue par la pression de l'index droit quoique émanant de gauche et constituant, en réalité, la part principale de la moitié gauche de la barbe. La barbe semble donc, dans sa masse principale, rejetée vers la droite bien que la tête soit fortement tournée à gauche. A la place où l'index droit s'enfonce s'est formé une sorte de tourbillon ; là, des mèches de gauche s'entrecroisent à des mèches de droite, comprimées les unes et les autres par le doigt autoritaire. Par delà seulement les masses pileuses s'épandent, libres, après avoir été déviées de leur direction primitive et retombent verticales jusqu'à la main gauche qui, reposant ouverte sur les genoux, en reçoit les extrémités.

Je ne me fais pas d'illusion sur la transparence de ma description et ne me risque pas à juger si l'artiste nous a facilité ou non l'explication de ce nœud dans la barbe. Mais ce fait est au-dessus de toute contestation : la pression de l'index de la main *droite* retient surtout des mèches de la moitié *gauche* de la barbe, et, par cette énergique intervention, la barbe se trouve empêchée de participer au mouvement de la tête et du regard vers la gauche. On peut alors se demander ce que cette disposition signifie et à quels motifs elle doit d'être. Si réellement des considérations de ligne ou de remplissage ont amené l'ar-

tiste à porter vers la droite l'ondoyante masse de la barbe de Moïse regardant vers la gauche, employer pour cela la pression d'un seul doigt semble un moyen bien peu approprié ! Qui donc, après avoir rejeté pour une raison quelconque sa barbe de côté s'aviserait de maintenir une moitié de barbe sur l'autre par la pression d'un doigt ? Peut-être, après tout, ces détails ne signifient-ils rien et nous cassons-nous la tête à propos de choses indifférentes à l'artiste ?

Mais continuons à croire à la signification de ces détails. Une solution alors se présente qui lève toute difficulté et nous fait pressentir un sens nouveau.

Si chez le Moïse les mèches gauches de la barbe sont pressées par l'index droit, peut-être est-ce là le vestige d'un rapport plus intime entre la main droite et le côté gauche de la barbe, ayant existé plus intime dans l'instant précédant celui qui est figuré. La main droite avait peut-être saisi la barbe avec bien plus d'énergie, s'était avancée jusqu'au bord gauche; en se retirant dans la position où nous la voyons maintenant, une partie de la barbe l'aurait suivie, portant maintenant témoignage du mouvement qui se déroula. La guirlande de barbe marquerait la trace du chemin parcouru par la main.

Nous aurions ainsi découvert un mouvement régressif de la main droite. Cette supposition nous en impose inévitablement d'autres. Notre imagination complète l'événement dont le mouvement décelé par l'attitude de la barbe ne serait qu'un épisode et nous ramène sans efforts à l'interprétation d'après laquelle Moïse au repos serait effarouché soudain par la rumeur du peuple et la vue du Veau d'or. Il était assis tranquille, la tête, avec la barbe ondoyante, regardant droit devant elle; la main n'avait probablement rien à faire avec la barbe. Le bruit frappe son oreille, la tête et le regard se tournent du côté d'où vient le bruit troublant, Moïse voit la scène et la comprend. Alors, saisi de colère, d'indignation, il voudrait s'élancer, punir les sacrilèges, les anéantir. Mais la fureur, qui se sait encore loin de son but, éclate en attendant dans un geste contre le propre corps. La main, impatiente, prête à agir, saisit par devant la barbe, qui avait suivi le mouvement de la tête, la serre d'une poigne de fer entre le pouce et la paume de la main, avec les doigts qui se referment, geste de force

et de violence rappelant d'autres figures de Michel-Ange. Alors — nous ne savons encore comment ni pourquoi — survient un changement: la main qui s'était avancée, plongée dans la barbe, est retirée vivement; elle lâche la barbe, les doigts s'en détachent, mais ils y étaient si profondément enfouis qu'en se retirant ils entraînent une puissante mèche de gauche à droite et là, sous la pression d'un doigt unique, le supérieur et le plus long, cette masse va s'étendre au-dessus des mèches de droite. Et cette position nouvelle, qui ne s'explique que par le mouvement l'ayant précédée, est maintenant fixée.

Le moment est venu de réfléchir. Voici ce que nous avons admis: la main droite se trouvait d'abord en dehors de la barbe; dans un moment de violente émotion elle s'est portée vers la gauche pour saisir celle-ci; enfin, elle s'est de nouveau retirée, entraînant avec soi une partie de la barbe. Nous avons disposé de cette main droite comme si nous pouvions en agir avec elle à notre guise. Mais en avons-nous le droit? Cette main est-elle donc libre? N'a-t-elle pas à tenir ou porter les Saintes Tables? De telles fantaisies de gestes ne lui sont-elles pas interdites par cette importante fonction? De plus, par quoi ce mouvement de recul est-il motivé, si la main avait obéi à un motif puissant en abandonnant sa pose première?

Voilà des difficultés nouvelles. Sans aucun doute la main droite est en rapport avec les Tables. Nous ne pouvons par ailleurs pas nier être à court d'un mobile forçant la main droite à la retraite inférée. Mais si ces deux difficultés se laissaient dénouer ensemble en révélant un événement possible à comprendre sans lacunes? Si justement ce qui arrive aux Tables nous rendait compte des mouvements de la main?

Il est une chose à remarquer à propos de ces Tables, qui jusqu'ici ne fut pas jugée digne d'observation (1). On disait: La main s'appuie sur les Tables, ou bien: la main soutient les Tables. On voit d'ailleurs dès l'abord les deux Tables rectangulaires et serrées l'une contre l'autre dressées sur un coin. Si l'on y regarde de plus près, on découvre que le bord inférieur des Tables est autrement façonné que le bord supérieur, penché en avant de biais. Ce bord supérieur se termine en ligne

(1) Voir le détail de la figure D.

droite, tandis que l'inférieur offre dans la partie de devant une saillie, une sorte de corne, et c'est justement par cette saillie

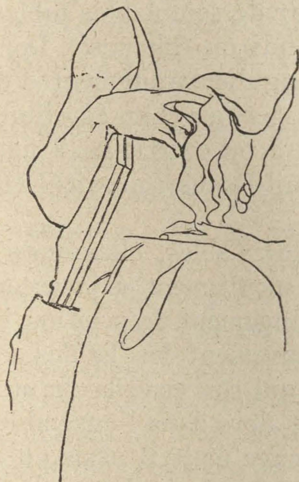


Fig. L.

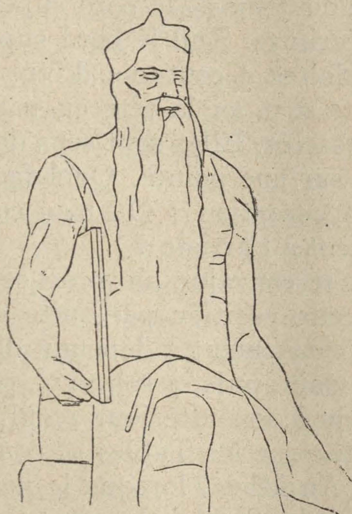


Fig. A.

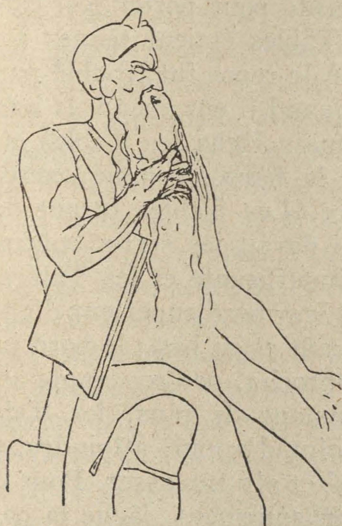


Fig. B.



Fig. C.

que les tables touchent le siège de pierre. Quelle peut être la signification de ce détail, d'ailleurs très inexactement repro-

duit dans un grand moulage en plâtre de l'Académie des Beaux-Arts à Vienne. Cette corne doit désigner — cela est à peine douteux — le bord supérieur des Tables d'après le sens de l'écriture. Seul le bord supérieur de semblables tables rectangulaires a coutume d'être arrondi ou échancré. Donc les Tables sont ici la tête en bas. Singulier traitement d'objets aussi sacrés. Elles sont sens dessus dessous et en équilibre instable sur une pointe. Quel facteur a pu contribuer à une pareille conception ? Ou bien ce détail-là aussi aurait-il été indifférent à l'artiste ?

On se convainc alors de ceci : les Tables, elles aussi, ont pris cette position par suite d'un mouvement déjà accompli, et ce mouvement a dépendu du changement de position inféré de la main; puis, à son tour, ce mouvement des Tables a forcé la main à son ultérieur recul. Ce qui concerne la main et ce qui concerne les Tables se combine alors dans l'ensemble suivant. Au début, lorsque le personnage était là assis au repos il tenait les Tables dressées sous le bras droit. La main droite les tenait par le bord inférieur et y trouvait un appui dans la saillie dirigée en avant. Cette facilité pour porter les Tables explique sans plus pourquoi les Tables étaient tenues à rebours. Alors survint le moment où le repos fut troublé par la rumeur. Moïse tourna la tête, et quand il eut aperçu la scène, son pied se prépara à l'élan, sa main lâcha les Tables et se porta à gauche et en haut dans la barbe, comme exerçant d'abord sur soi sa propre violence. Les Tables furent donc confiées à la pression du bras qui devait les serrer contre la poitrine. Mais cette pression fut insuffisante et les Tables se mirent à glisser en avant et en bas, leur bord supérieur d'abord maintenu horizontal se porta en avant et en bas ; le bord inférieur, privé de son soutien, se rapprocha, par son angle antérieur, du siège de pierre. Un instant de plus, les Tables allaient tourner sur ce nouveau point d'appui, atteindre, par le bord auparavant supérieur, le sol et s'y fracasser. Pour *éviter cela,* la main droite se retire brusquement, lâche la barbe dont elle entraîne sans le vouloir une partie, rattrape le bord des Tables et les soutient non loin de leur angle arrière devenu maintenant l'angle supérieur. Ainsi cet assemblage qui semble singulier, forcé, de barbe, de main et de doubles Tables dres-

sées sur la pointe, peut se déduire d'un geste passionné de la main et des conséquences bien fondées qui en dérivent. Veut-on annuler les traces de ces mouvements impétueux, il faut relever l'angle supérieur de devant des Tables, le repousser dans le plan général de la statue, écarter ainsi du siège de pierre l'angle inférieur de devant (celui qui a la saillie), abaisser la main et la mettre sous le bord des Tables dont la position redevient ainsi horizontale.

J'ai fait faire par un artiste trois dessins destinés à faire comprendre ma description. Le troisième rend la statue telle que nous la voyons; les deux autres représentant les états préparatoires qu'implique mon interprétation, le premier, celui du repos, le deuxième celui de la plus violente tension: apprêts de l'élan, abandon par la main des Tables et chute imminente de celles-ci. On peut observer que les deux reproductions complémentaires de mon dessinateur rendent hommage aux descriptions inexactes des auteurs précédents. Un contemporain de Michel-Ange, Condivi, disait: « Moïse, duc et capitaine des Hébreux, est assis comme un sage en méditation, il serre sous le bras les Tables de la Loi et se tient le menton (!) de la main gauche, comme quelqu'un de fatigué et de plein de soucis. » Cela ne se saurait voir dans la statue de Michel-Ange, et cependant coïncide presque avec la supposition sur laquelle est fondé le premier dessin. W. Lübke avait écrit, avec d'autres observateurs: « Bouleversé, il saisit de la main droite la barbe qui se répand magnifiquement... » Voilà qui est inexact par rapport à la reproduction de la statue, mais qui concorde avec notre deuxième dessin. Justi et Knapp ont vu, ainsi que nous l'avons mentionné, que les Tables sont en train de glisser et en danger de se briser. Ils durent se voir corrigés par Thode leur montrant que les Tables étaient solidement retenues par la main droite, mais ils auraient eu raison si, au lieu de décrire la statue, ils avaient voulu faire la description de notre dessin central. On pourrait presque croire que ces auteurs se soient écartés de l'image réelle de la statue et que, sans s'en douter, ils aient commencé une analyse des motifs de ses gestes, les amenant aux mêmes conclusions que celles par nous établies d'une manière plus consciente et plus positive.

III

Si je ne me trompe nous allons maintenant récolter les fruits de nos peines. Nous l'avons vu: pour beaucoup de ceux que la statue impressionne, l'interprétation s'impose qu'elle représente Moïse sous l'influence de spectacle de son peuple corrompu dansant autour d'une idole. Mais il avait fallu abandonner cette interprétation car la conséquence en eût été que Moïse fût prêt à s'élancer sur le champ, à briser les Tables et à accomplir l'œuvre de vengeance. Or, cela eût été en contradiction avec la destination de la statue qui devait faire partie du tombeau de Jules II en même temps que trois ou cinq autres figures assises. Nous pouvons maintenant reprendre cette interprétation abandonnée, car notre Moïse ne va ni s'élancer ni lancer les Tables loin de lui. Ce que nous voyons en lui n'est pas le début d'une action violente, mais les restes d'une émotion qui s'éteint. Il avait voulu, dans un accès de colère, se précipiter, tirer sa vengeance, oublier les Tables, mais il a vaincu la tentation, il va rester assis ainsi, sa fureur maîtrisée, dans une douleur mélangée de mépris. Il ne rejettera pas non plus les Tables pour les briser sur la pierre, car c'est à cause d'elles qu'il a dominé son courroux, c'est pour les sauver qu'il a vaincu son emportement passionné. Alors qu'il s'abandonnait à son indignation il fallait qu'il négligeât les Tables, qu'il retirât la main qui les tenait. Elles se mirent à glisser, en danger de se briser. Cela le rappela à lui. Il pensa à sa mission, et, à cause d'elle, renonça à satisfaire sa passion. Sa main se retira brusquement et sauva les Tables avant qu'elles pussent tomber. Il reste dans cette position d'attente, et c'est ainsi que Michel-Ange l'a représenté comme gardien du tombeau.

Une triple stratification, dans le sens de la verticale, est visible dans cette statue. Les traits du visage reflètent les émotions devenues prédominantes, le milieu du corps manifeste les signes de l'émotion réprimée, le pied indique encore par sa position l'action projetée, comme si la maîtrise de soi avait progressé de haut en bas. Le bras gauche, dont il n'a pas été question encore, semble réclamer sa part de notre interpréta-

tion. La main gauche repose mollement sur les genoux et enloppe d'une façon caressante les derniers bouts de la barbe retombante. Il semble qu'elle veuille compenser la violence avec laquelle un moment auparavant la main droite avait malmené la barbe.

On va maintenant nous objecter que ce n'est donc pas là le Moïse de la Bible, lequel entra réellement en colère, lança les Tables et les brisa. Mais un tout autre Moïse, né de la conception de l'artiste qui se serait permis de corriger les textes sacrés et d'altérer le caractère de l'homme divin. Nous est-il permis d'attribuer à Michel-Ange cette liberté, peu éloignée d'être un sacrilège ?

Le passage de l'Ecriture Sainte où est relatée la conduite de Moïse dans la scène du Veau d'or est le suivant: (Je m'excuse de me servir de la traduction de Luther, ce qui est un anachronisme): (1)

(Exode, Ch. 32) « v. 7) Alors l'Eternel dit à Moïse: Va, descends, car ton peuple, que tu as fait monter du pays d'Egypte, s'est corrompu. 8) Ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandé de suivre; ils se sont fait un veau de fonte et ils se sont prosternés devant lui, et, lui sacrifiant, ils ont dit: Ce sont ici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter du pays d'Egypte. 9) L'Eternel dit encore à Moïse: J'ai regardé ce peuple, voici, c'est un peuple d'un cou roide. 10) Or, maintenant, laisse-moi faire, et ma colère s'allumera contre eux, et je les consumerai, mais je te ferai devenir une grande nation. 11) Alors Moïse supplia l'Eternel, son Dieu, et dit: O Eternel, pourquoi ta colère s'allumerait-elle contre ton peuple, que tu as retiré du pays d'Egypte avec une grande puissance et par une main forte ?...

...14) Alors l'Eternel se repentit du mal qu'il avait dit qu'il ferait à son peuple. 15) Et Moïse retourna, et descendit de la montagne avec les deux Tables du témoignage en sa main, savoir les Tables écrites de leurs deux côtés. Elles étaient écrites deçà et delà. 16) Et les Tables étaient l'ouvrage de Dieu; l'écriture était aussi l'écriture de Dieu, gravée sur les Tables. 17) Alors Josué, entendant la voix du peuple qui fai-

(1) Le traducteur s'est servi de la version française de I. F. Osterwald. (Note du traducteur.)

sait du bruit, dit à Moïse: Il y a un bruit de bataille au camp. 18) Et Moïse lui répondit: Ce n'est point une voix ni un cri de gens qui soient les plus forts, ni une voix ni un cri de gens qui soient les plus faibles, mais j'entends une voix de personnes qui chantent 19) Et lorsque Moïse fut approché du camp, il vit le veau et les danses. Alors la colère de Moïse s'alluma, et il jeta de ses mains les Tables, et les rompit au pied de la montagne. 20) Après, il prit le veau qu'ils avaient fait, le mit au feu, et le moulut jusqu'à ce qu'il fût en poudre; ensuite il répandit cette poudre dans les eaux, et il en fit boire aux enfants d'Israël...

...30) Et le lendemain Moïse dit au peuple: Vous avez commis un grand péché; mais je monterai à cette heure à l'Eternel ; je ferai peut-être propitiation pour votre péché. 31) Moïse donc retourna vers l'Eternel et dit: Hélas, je te prie, ce peuple a commis un grand péché en se faisant des dieux d'or. 32) Mais maintenant pardonne-leur leur péché, ou efface-moi maintenant de ton livre que tu as écrit. 33) Et l'Eternel répondit à Moïse: Celui qui aura péché contre moi, je l'effacerai de mon livre. 34) Va maintenant, conduis le peuple au lieu duquel (1) je t'ai parlé. Voici mon ange ira devant toi, et au jour que je ferai la vengeance, je punirai sur eux leur péché. 35) Ainsi l'Eternel frappa le peuple parce qu'ils avaient été auteurs du veau qu'ils avaient fait. »

Sous l'influence de l'exégèse moderne, il nous est impossible de lire ce passage sans y trouver la trace d'une maladroite compilation de plusieurs récits émanant de sources différentes. Dans le verset 8, l'Eternel annonce lui-même à Moïse que son peuple s'est montré apostat et s'est fabriqué une idole. Moïse intercède pour les pécheurs. Pourtant au verset 18 il se comporte envers Josué comme s'il ne le savait pas et il s'emporte de colère subite (V. 19) quand il aperçoit la scène de l'adoration des faux dieux. Dans le verset 14 il a déjà obtenu le pardon de Dieu pour son peuple pécheur, pourtant il retourne (V. 31) sur la montagne pour implorer ce pardon, il avertit l'Eternel de l'apostasie du peuple et obtient l'assurance que la punition sera différée. Le verset 35 se rapporte à une puni-

(1) C'est-à-dire : « au lieu *dont* je t'ai parlé. » (Note de la Rédaction).

tion du peuple par Dieu, dont on ne dit rien, tandis que les versets de 20 à 30 décrivent le châtiment exercé par Moïse lui-même. On sait que les parties historiques de ce livre, qui raconte l'Exode, présentent des contradictions encore plus incongrues et frappantes.

Pour les hommes de la Renaissance — cela est évident — il n'y avait pas de critique du texte biblique, ils le considéraient comme cohérent et trouvaient sans doute qu'il n'offrait pas un point de départ favorable à l'art descriptif. Le Moïse de la Bible a été averti que le peuple s'est adonné à l'adoration des faux dieux, il s'est porté vers la clémence et le pardon, et tombe néanmoins dans un subit accès de fureur lorsqu'il aperçoit le Veau d'or et la foule dansant autour. Quoi d'étonnant à ce que l'artiste, voulant décrire la réaction de cette douloureuse surprise sur son héros, se soit rendu, pour des motifs psychiques internes, indépendant du texte biblique? De tels écarts du texte de l'Ecriture n'étaient nullement inhabituels, même pour de moindres raisons, ni interdits à l'artiste. Un tableau célèbre du Parmesan (1), qui se trouve dans sa ville natale, nous montre Moïse assis en haut d'une montagne et précipitant les Tables à terre, quoique le verset de la Bible dise expressément: il les brisa au pied de la montagne. Déjà la représentation d'un Moïse assis ne peut s'appuyer sur le texte biblique et elle semble donner raison à ceux qui admettent que la statue de Michel-Ange ne se propose pas de fixer un moment précis de la vie du héros. La transformation que Michel-Ange, d'après notre interprétation, fait subir au caractère de Moïse, est plus importante que l'infidélité au texte biblique. Moïse, en tant qu'homme, était, d'après les témoignages de la tradition, irascible et sujet à des emportements passionnés C'est dans un de ces accès de sainte colère qu'il avait tué l'Egyptien qui maltraitait un Israélite, ce qui le contraignit à quitter le pays et à s'enfuir dans le désert. Dans un pareil éclat de passion il avait fracassé les Tables écrites par Dieu lui-même. Quand la tradition témoigne de pareils traits de caractère, sans doute est-elle sans parti-pris et a-t-elle gardé l'empreinte d'une grande

(1) Jérome-François Mazzuoli, dit le Parmesan, peintre italien né à Parme, mort à Casal-Majeur (1504-1540). (Note de la Rédaction).

personnalité ayant réellement existé. Mais Michel-Ange a placé sur le tombeau du Pape un autre Moïse, supérieur au Moïse de l'histoire ou de la tradition. Il a remanié le motif des Tables de la Loi fracassées, il ne permet pas à la colère de Moïse de les briser, mais la menace qu'elles puissent être brisées apaise cette colère ou tout au moins la retient au moment d'agir. Par là il a introduit dans la figure de Moïse quelque chose de neuf, de surhumain, et la puissante masse ainsi que la musculature exubérante de force du personnage ne sont que le moyen d'expression tout matériel servant à rendre l'accomplissement psychique le plus formidable dont un homme soit capable: vaincre sa propre passion au nom d'une mission et d'une destinée auxquelles on s'est voué.

L'interprétation de la statue de Michel-Ange peut ici atteindre son terme. On peut encore poser cette question: quels motifs ont poussé l'artiste à choisir, pour le tombeau du Pape Jules II, un Moïse, et surtout un Moïse ainsi transformé? De bien des côtés, et unanimement, on prétendit que ces motifs seraient à rechercher dans le caractère du Pape et dans les rapports que l'artiste avait avec lui. Jules II s'apparentait à Michel-Ange en ceci qu'il cherchait à réaliser de grandes et puissantes choses, avant tout le grandiose par la dimension. Il était homme d'action, son but était net: il visait à l'unité de l'Italie sous la domination de la Papauté. Ce qui ne devait réussir que plusieurs siècles plus tard par la coaction d'autres forces, il voulait l'atteindre seul, isolé dans le court espace de temps et de domination à lui dévolu, impatient, par des moyens violents. Il savait estimer en Michel-Ange un de ses pairs, mais le fit souvent souffrir par ses colères et ses manques d'égards. L'artiste se savait doué de la même ambitieuse violence et il se peut qu'esprit spéculatif autrement pénétrant, il ait pressenti l'insuccès auquel ils étaient voués tous les deux. Ainsi il dota le mausolée du Pape de son Moïse, non sans reproche contre son protecteur disparu, en avertissement pour lui-même, et par cette critique il sut s'élever au-dessus de sa propre nature.

IV

En 1863, un Anglais, W. Watkiss Lloyd, a consacré un

petit livre au Moïse de Michel-Ange (1). Lorsque je réussis à me procurer cet écrit de 46 pages, c'est avec des sentiments mêlés que je pris connaissance de son contenu. Ce me fut une occasion d'expérimenter sur moi-même quels mobiles peu dignes et enfantins interviennent souvent dans notre travail au service d'une grande cause. Je regrettai que Lloyd eût trouvé d'avance et indépendamment de moi une bonne part de ce qui m'était précieux comme résultant de mes propres efforts, et ce n'est qu'après coup que je pus me réjouir de cette confirmation inattendue. Il est vrai que nos vues divergent en un point décisif.

Lloyd a d'abord remarqué que les descriptions habituelles sont inexactes, que Moïse n'est pas sur le point de se lever (2), que la main droite ne saisit pas la barbe, et que son index seul repose sur elle (3).

Il a aussi constaté, ce qui est plus important, que la position de la statue représentée ne peut s'expliquer que par le rappel d'un moment précédent, non représenté, et que le fait de porter les mèches gauches de la barbe vers la droite indique que la main droite et la partie gauche de la barbe devaient se trouver précédemment en relation intime et naturelle. Mais il prend une autre voie pour rétablir ce voisinage nécessairement déduit, il ne dit pas : la main se portait sur la barbe, mais : la barbe se trouvait près de la main. Il explique qu'on doit se figurer les choses ainsi : « la tête de la statue juste avant la subite surprise, était tournée en plein sur la droite au-dessus de la main qui, avant comme après, tenait les Tables de la Loi ». Le poids exercé sur la paume de la main (par les Tables) fait s'ouvrir naturellement les doigts sous les boucles retombantes et le subit mouvement de conversion de la tête de l'autre côté a pour effet qu'une partie des mèches se trouve un moment retenue par la main restée immobile,

(1) W. Watkiss Lloyd : The Moses of Michel-Angelo, London, Williams and Norgate, 1863.

(2) But he is not rising or preparing to rise ; the bust is fully upright, not thrown forward for the alteration of balance preparatory for such a movement... (p. 10).

(3) Such a description is altogether erroneous ; the fillets of the beard are detained by the right hand, but they are not held, nor grasped, enclosed or taken hold of. They are even detained but momentarily — momentarily engaged, they are on the point of being free for disengagement (p. 11).

constituant cette guirlande de barbe qu'il faut comprendre comme un sillage (« wake »), laissé par la main.

Lloyd se laisse détourner de l'autre rapprochement possible entre la main droite et la moitié gauche de la barbe, par une considération qui prouve combien il a passé près de notre interprétation. Il n'admet pas que le prophète, même dans la plus grande agitation, ait pu étendre la main pour tirer ainsi sa barbe de côté. Dans ce cas la position des doigts serait devenue tout autre, et, de plus, à la suite de ce mouvement les Tables, qui ne sont retenues que par la pression de la main, auraient dû tomber; il faudrait donc attribuer au personnage, pour qu'il pût encore retenir les Tables, un geste maladroit dont la représentation équivaudrait à une profanation. (« Unless clutched by a gesture so awkward, that to imagine it is profanation. »)

Il est facile de voir à quoi tient cette omission de l'auteur. Il a exactement interprété les singularités concernant la barbe, en y voyant les marques d'un mouvement déjà accompli, mais il a négligé de tirer les mêmes conclusions des particularités, non moins forcées, de la position des Tables. Il ne tient compte que des indications données par la barbe, et non plus de celles fournies par les Tables, dont il considère la position finale comme ayant été aussi l'originale. C'est ainsi qu'il se barre le chemin menant à une conception telle que la nôtre, conception qui, par la mise en valeur de certains détails peu apparents, conduit à une interprétation surprenante et de toute la figure et des intentions qui l'animent.

Mais qu'en serait-il si tous deux nous faisions fausse route ? Si nous avions relevé comme importants et significatifs des détails indifférents à l'artiste et qu'il aurait, arbitrairement ou pour des raisons plastiques, faits tels qu'ils sont, sans sous-entendre aucun mystère ? Aurions-nous subi le sort de tant de critiques qui croient voir distinctement ce que l'artiste n'a voulu faire ni consciemment, ni inconsciemment ? Je ne saurais en décider. A Michel-Ange, à l'artiste dans les œuvres duquel un si grand fonds d'idées lutte pour trouver son expression, convient-il d'attribuer une indécision aussi naïve, et cela justement quand il s'agit de ces traits frappants et étranges de la statue de Moïse ? Finalement, on peut ajouter en

toute humilité que la cause de cette incertitude, l'artiste en partage la responsabilité avec le critique. Michel-Ange a maintes fois été dans ses créations jusqu'à la limite extrême de ce que l'art peut exprimer; peut-être n'a-t-il pas non plus atteint le plein succès avec le Moïse, si son intention était de laisser deviner la tempête qu'a soulevée une émotion violente par les signes qui en demeurent, quand, la tempête passée, est revenu le repos.

Appendice

Par Sig. FREUD (1927).

(Traduit par Marie Bonaparte)

Des années après la parution de ce travail sur le Moïse de Michel-Ange, publié en 1914, dans la revue *Imago* — sans que mon nom soit mentionné — un numéro du *Burlington Magazine for Connoisseurs* (N° CCXVII, vol. XXXVIII. Avril 1921) parvint entre mes mains par les soins de E. Jones, de Londres, et ainsi fut à nouveau sollicité mon intérêt pour l'interprétation que j'avais proposée de la statue. Dans ce numéro se trouve un court article de H.-P. MITCHEL relatif à deux bronzes du XIIe siècle, actuellement à l'*Ashmolean Museum,* à Oxford, et attribués à un éminent artiste de ce temps : NICOLAS DE VERDUN. De lui nous possédons encore d'autres œuvres à Tournai, à Arras et à Klosterneuburg, près Vienne ; le reliquaire des Trois Rois, à Cologne, est considéré comme son chef-d'œuvre.

L'une des deux statuettes étudiées par MITCHELL est un *Moïse,* (haut d'un peu plus de 23 cm.) identifié comme tel indiscutablement de par les tables de la Loi qu'il porte. Ce Moïse est également représenté assis, enveloppé d'un manteau à large plis ; son visage a une expression émue, passionnée et peut-être affligée, sa main droite saisit la longue barbe et en presse les mèches, comme en une pince, entre la paume et le pouce, c'est-à-dire exécute ce même mouvement supposé, dans la figure 2 de mon essai, être le stade préliminaire de l'attitude dans laquelle nous voyons maintenant figé le Moïse de Michel-Ange.

Un regard sur la reproduction ci-jointe fait voir la différence principale existant entre les deux figures que plus de trois siècles séparent. Le Moïse de l'artiste lorrain tient les Tables de la main gauche par leur bord supérieur et les appuie sur son genou ; transfère-t-on les Tables de l'autre côté et les confie-t-on au bras droit,

alors on a rétabli la situation initiale du Moïse de Michel-Ange. Si ma conception du geste par lequel Moïse saisit sa barbe est admissible, le Moïse de l'an 1180 reproduit un moment emprunté à l'orage des passions, mais la statue de Saint-Pierre-ès-Liens le calme après l'orage.



Je crois que la trouvaille dont il est ici fait part accroît la vraisemblance de l'interprétation que j'essayai dans mon travail de 1914. Peut-être sera-t-il possible à un connaisseur d'art de combler l'abîme creusé par les siècles entre le Moïse de Nicolas de Verdun et celui du Maître de la Renaissance italienne, en montrant qu'il existe des types intermédiaires de Moïse.

Le Cas de Madame Lefebvre

Par MARIE BONAPARTE.

I. — LES FAITS.

Les renseignements biographiques nouveaux, comme les détails par lesquels peut différer le récit du crime des versions recueillies à l'instruction ou aux débats, je les dois à Mme Lefebvre elle-même. Je pus en effet l'aller voir, avec ses avocats, Mes Python et Kah, accompagnés de Mme Kah, à la prison de Lille, le 14 janvier 1927, et m'entretenir avec elle plus de quatre heures. Elle ignorait mon identité, on me présenta comme « une personne s'intéressant à la psychologie » et projetant d'écrire sur elle une étude.

Mme Lefebvre, née Marie-Félicité-Elise Lemaire, naquit à Fromelles, dans le Nord, le 13 novembre 1864. Elle appartenait à une honorable famille de grands cultivateurs; son père, Charles-François Lemaire, possédait et exploitait de nombreuses terres. Sa mère, Nathalie-Sidonie Waymel, était d'une famille connue du Nord. Deux ans après Marie naissait son frère, Charles-François; dix-huit mois plus tard sa sœur Nelly. Une dernière sœur, Louise, devait naître en 1874.

La petite Marie Lemaire grandit à la campagne. Son premier souvenir est relatif à sa grand'mère paternelle. Elle se voit toute petite — elle ne saurait dire quel âge précis — marchant dehors auprès de sa grand'mère, qu'elle dit avoir adorée. Le grand-père et la grand'mère paternels de Marie Lemaire étaient en effet venus habiter, les dernières années de leur vie, la maison de leur fils Charles. Ils habitaient un logement à part, étaient chez eux, mais les repas étaient pris en commun. « Et jamais, dit Mme Lefebvre insistant sur ce point, il n'y eut de disputes, car dans notre famille on était entre

gens bien élevés et l'on savait quel *respect* et quels *égards* sont dus aux parents. »

A six ans, Marie Lemaire fut mise en pension au couvent de Fournes. Elle semble avoir gardé bon souvenir du couvent. Il y avait, dans ce couvent, des enfants de la campagne ; « ces dames » s'occupaient beaucoup individuellement des enfants. Mme Lefebvre ne se souvient pas d'avoir aimé particulièrement une maîtresse ou une camarade.

Elle rentrait l'été, pour les grandes vacances, chez ses parents. Elle avait perdu, en 1869 ou 1870, ses chers grands-parents. L'amour de son père semble désormais seul avoir dominé son enfance. Elle vante la bonté paternelle, parle beaucoup moins de sa mère. Son père était sévère bien que très bon. Mais sa mère aurait été plus sévère encore. « Quand on faisait, dit pittoresquement Mme Lefebvre, un pet de travers, on l'aurait été dire à mon père, à ma mère jamais. Et notre père alors nous disait: N'allez pas le répéter à votre mère ! »

Dans ces séjours d'été chez ses parents, la petite Marie jouait au jardin avec son frère et sa sœur. Nelly avait une poupée qu'elle aimait fort. Marie ne jouait pas beaucoup avec des poupées elle-même, mais confectionnait avec ardeur des vêtements pour celle de sa sœur. On jouait surtout aux pompes religieuses. Le petit Charles était le prêtre et officiait. On se confessait à lui, il disait la messe. On organisait dans le jardin des processions. Et les poulets crevés, on les enterrait, dans des boîtes à cigares, en un cimetière fait exprès, après des bénédictions solennelles, et sur leur tombe on dressait de petites croix ornées de couronnes de pâquerettes. Tels étaient les jeux des petits Lemaire.

Marie aimait aussi lire les livres de la Bibliothèque Rose, « Les Petites Filles Modèles » en particulier, où les excentricités de la méchante Mme Fichini, belle-mère de Sophie, la ravissaient. On jouait à représenter des scènes dans lesquelles figurait cette dame. L'une des sœurs se déguisait afin de la représenter.

A douze ans, Marie fut retirée du couvent de Fournes et mise en pension chez les Bernardines à Esquesmes. Il y avait là davantage de pensionnaires. Bien que celles-ci fussent d'un

milieu plus élevé, on s'y occupait moins individuellement des élèves.

Marie avait fait sa première communion avec la ferveur voulue, car de tous temps elle fut pieuse. Elle n'a pas souvenir d'une crise mystique particulière à ce moment. Elle dit simplement avoir fait sa première communion « comme on doit la faire », comme on la fait dans une famille telle que la sienne.

Mais un peu avant treize ans et demi, époque de la première menstruation, Marie commença à souffrir dans sa santé. Elle fut prise d'une diarrhée qui la tourmentait sans cesse, et qui dura tout le temps où s'établirent les menstrues. Cet établissement fut difficile, et dura jusqu'à dix-huit ans, avec des irrégularités, des suppressions des règles parfois pendant cinq à six mois. L'équilibre nerveux était fortement troublé ; la jeune fille était devenue triste sans cause visible et avait, pour des raisons d'apparence futile, des crises de larmes. Par exemple, dit Marie Lefebvre, « pour une simple observation faite par Maman ».

A seize ans et demi, Marie fut retirée de pension et reprise chez ses parents, qui habitaient Fournes depuis deux ou trois ans.

Elle resta là jusqu'à son mariage. En 1888, elle épousait Guillaume Lefebvre, qui exerçait la profession de brasseur, rue de Lannoy, à Roubaix. Il y aurait déjà eu une alliance entre les familles Lefebvre et Lemaire. Guillaume et Marie, en unissant leurs vies et leurs biens, se contituaient un avoir conjugal de plusieurs millions. C'était un mariage de convenance arrangé par les parents.

Guillaume Lefebvre, né le 31 juillet 1854, était de dix ans plus âgé que sa femme. Marie abordait le mariage dans un état d'ignorance complète de ses réalités. Elle souffrit beaucoup, au début, de la révélation des réalités charnelles, et bien que s'y accoutumant peu à peu, n'aima jamais les rapprochements conjugaux, s'y prêtant d'abord par devoir.

Elle devint enceinte et souffrit, pendant sa grossesse, de divers malaises, principalement de douleurs dans les reins. Elle accoucha prématurément, à six mois et demi, d'une fille qui ne put vivre et qu'elle dit regretter. Elle eut, le 31 août

1890, son premier fils, André, puis le 24 mai 1892, son second fils, Charles. Elle dut rester étendue sur une chaise-longue une grande partie du temps de sa grossesse. Elle nourrit ses deux fils, comme elle avait été elle-même nourrie par sa mère, pendant quelques mois, au bout desquels ce fut sa mère qui lui dit : « C'est assez, il ne faut pas nourrir plus longtemps ». Elle n'eut plus ensuite d'autre enfant bien qu'ayant été prête, dit-elle, ainsi que son mari, à en accueillir volontiers d'autres.

Elle se consacra dès lors à ses deux enfants, qui prirent, dans sa vie étroite de bourgeoise rangée, à côté des soins au mari et à la maison, la première place.

Le ménage Lefebvre, qui vécut dix ans à Roubaix, rue de Lannoy, puis de 1898 à 1923 Boulevard Gambetta, dans la même ville, n'y fréquentait pas beaucoup de monde, tout replié sur la vie de famille. Le ménage était connu pour son économie extrême, qualifiée par beaucoup d'avarice. Mme Lefebvre, très pieuse, allait souvent dès la première heure à la messe. Mais quand le petit Charles eut six ans, il tomba malade d'une maladie fébrile qui lui laissa des troubles atrophiques et moteurs (amyotrophie type Charcot-Marie, voir certificat du Dr Sicard au dossier). Mme Lefebvre se consacra alors à cet enfant, le soignant jour et nuit, et s'attachant à lui comme savent le faire les mères aux enfants touchés par une infirmité. André seul demeurait valide, grandissait, étudiait, faisait son droit et s'apprêtait à devenir notaire, à l'exemple de son oncle Charles Lemaire.

C'est alors que, vers les approches de la ménopause, aux environs de 48 ans, en 1912, Mme Lefebvre commença à se sentir plus sérieusement atteinte dans sa santé. Elle devint la proie de troubles nerveux diffus et divers, tête perdue, nerfs tordus et, symptôme qui allait empoisonner sa vie, d'une constipation opiniâtre, contrastant singulièrement avec la diarrhée de la puberté. Cette constipation était tenace au point de ne pas céder pendant quinze jours parfois. Et les « coliques hépatiques » bientôt devaient commencer, les contractions d'estomac, et toutes ces sensations douloureuses diffuses de ptose dont la description, avec celle des troubles nerveux divers, emplira désormais les « journaux » ou cahiers de notes de Mme Le-

febvre : « Ordonnancier », cahier dit le « Studieux » ou cahier dit de « Bon secours ». (Voir le dossier.)

C'est alors que Mme Lefebvre tomba entre les mains des médecins qui, ainsi qu'il advient aux hypocondriaques et aux psychopathes en général, ne purent pour elle pas grand chose. Le halo psychique, condition de son mal, auréolant un noyau de mal physique, ne pouvait être dissipé par les médicaments, bromure, valériane, phytine ou autres, ni par quelques douches, ni quelques cures à Vichy.

Et le martyre de l'hypocondriaque commença. Insomnies, nerfs tordus, organes descendus (le médecin de Vichy ou de Châtelguyon avait diagnostiqué la chute d'un rein, qui s'étendit aussitôt, dans l'esprit — sinon le corps — de Mme Lefebvre, à presque tous ses organes, entraînés, dit-elle, les uns par les autres) : tels sont les termes qui, tel un obsédant et douloureux refrain, reviennent dans toutes ses plaintes et tous ses écrits. Le ménage fit désormais chambre à part. La vie conjugale physique fut interrompue. L'amitié, seule vraie base de l'accord conjugal entre M. et Mme Lefebvre, subsista.

Mme Lefebvre, dès le début de son mal nouveau, encore très diffus, avait entrepris une cure à la maison de santé de Bon Secours, en Belgique. Elle y resta le printemps de 1912, revint chez elle, puis retomba malade et retourna à Bon Secours pour encore tout l'automne. Enfin elle revint chez elle, un peu améliorée, non guérie. C'est alors seulement que commencèrent les « coliques hépatiques », les symptômes psychopathiques, avec la constipation, ayant d'abord occupé le premier plan, et seuls nécessité les séjours à Bon Secours. Maintenant les vaines courses et consultations de médecins en médecins, et les cures à Vichy ou ailleurs se succédèrent.

En 1914, Mme Lefebvre subit l'occupation allemande et n'obtint qu'en 1917 d'être évacuée avec son fils Charles, malade, tandis qu'André était au front et s'y comportait en brave. Elle partit pour le Midi de la France et apprit là la mort de son père, resté dans le Nord et âgé de 84 ans. Elle eut de la peine d'être loin lors de la mort de son père, qu'elle aimait tant. Sa mère survivait et ne devait s'éteindre, à 80 ans, qu'en 1920, avant sa plus jeune sœur Louise, en 1921, et son frère Charles, en 1922.

Mme Lefebvre resta dans le Midi jusqu'après la fin de la guerre, et rentra à Roubaix au début de 1919.

Cependant, son état de santé continuait à être mauvais. Les consultations, les ordonnances recommencèrent à se succéder. Enfin le ménage Lefebvre décida, afin de procurer quelque calme à la malade, de quitter la ville et de faire construire une maison Boulevard de Roubaix, à Hem.

Le ménage s'installa dans cette maison en juin 1923. André Lefebvre, de son côté, ayant acheté l'étude du notaire de Fournes, y faisait bâtir et s'installait à Fournes, seul.

En 1924, André faisait, lui-même âgé de 34 ans, par des amis, la connaissance d'Antoinette Mulle, jeune fille d'une trentaine d'années, fille d'un brasseur de Lannoy, et qui avait, après la mort de son père, pris part avec beaucoup d'activité et de compétence à la direction de la Société Mulle, possédée en commun par Mme Vve Mulle et ses enfants Henri, Joseph et Antoinette.

Mme Lefebvre ne s'opposa pas au mariage de son fils, bien que l'envisageant sans enthousiasme. André se fiança. Huit jours avant le mariage éclatait entre la belle-mère et la future bru la première scène (voir la déposition de Mme Mulle mère).

C'était à l'église. Mme Lefebvre s'approcha d'Antoinette et lui reprocha aigrement d'accaparer sans cesse *l'automobile* de la famille pour se promener avec son fiancé.

Le mariage eut cependant lieu. Pendant le voyage de noces, écourté de six à quatre semaines, sous prétexte d'économie, d'affaires à Fournes, par Mme Lefebvre mère, André n'écrivit à celle-ci que des cartes postales. Il s'attira par là une aigre lettre de remontrances de sa mère sur le « respect dû aux parents », respect auquel ces simples cartes étaient un grave manquement. C'est pendant ce voyage de noces, me dit Mme Lefebvre, qu'elle apprit qu'Antoinette Mulle, ainsi que son frère Henri, auraient eu l'intention de faire un procès à leur mère, après la mort de leur père. « Qu'est-ce qui s'est introduit dans notre famille », pensa-t-elle. Et c'est au retour de ce voyage de noces, dans la première visite que lui firent les jeunes époux, qu'elle dit ne pas vouloir d'enfants « de cette race » (paroles à moi de Mme Lefebvre) « de cette espèce ». (Déposition de Mme Mulle mère.)

On connaît aussi les pénibles épisodes de la broche en fausses perles et du mobilier de salon en soie rouge. La broche avait été choisie comme cadeau de noces, à sa bru, par Mme Lefebvre, qui ne prévint pas celui-ci que les perles étaient fausses. Antoinette ne le découvrit que le jour où elle porta la broche chez un bijoutier afin de lui faire mettre une fermeture de sûreté.

Le mobilier de soie rouge, évalué par Mme Lefebvre un assez haut prix dans la dot d'André, était tellement usagé qu'il dut être remisé par le jeune ménage au deuxième étage. En ne le voyant pas dans le salon de son fils, Mme Lefebvre mère fit une pénible scène. « Des bêtises ! » dit-elle aujourd'hui en haussant les épaules quand on lui reparle de ces faits.

Et c'étaient aussi sans cesse des remontrances sur les dépenses: sa bru n'aurait pas dû avoir de bonne, faire elle-même la pâtisserie, mettre des nappes rouges sur la table afin de payer moins de blanchissage, ne faire qu'un plat en famille, ne pas ajouter un œuf dans la sauce blanche, etc... (Voir déposition de Mme Mulle mère.)

Mme Lefebvre se rendit si insupportable que sa bru décida, dès février 1925, six mois après le mariage, de ne plus la voir. Seul André alla, chaque semaine, déjeuner chez ses parents à Hem.

C'est alors, en mars, qu'Antoinette devint grosse. André, comme pressentant d'instinct la situation entre lui et sa mère, n'en aurait prévenu que son père, et ceci fin avril ou mai. Une obscurité règne sur la façon dont Mme Lefebvre entendit, pour la première fois, parler de la grossesse de sa bru. Mais il est probable que dès lors lui en parvint une rumeur, bien qu'aujourd'hui elle le nie.

Au début de juin, le 4, elle eut la première idée d'achat de revolver et alla chez un armurier de Lille, afin d'en acquérir un, se disant déléguée par son mari, lui-même inquiété par des vols dans le voisinage et une porte, chez eux, fermant mal. L'armurier fit signer à Mme Lefebvre une demande d'autorisation préfectorale d'acquérir un revolver, mais Mme Lefebvre, devant le lendemain partir à Vichy, n'eut pas le temps, avant son départ, d'obtenir cette arme.

Mme Lefebvre séjourna à Vichy, à la villa Paisible, du 5

au 24 juin. C'est là qu'elle reçut confirmation de la grossesse de sa bru. Et sa cure terminée, comme « il lui restait un jour, dit-elle, avant de rentrer à Roubaix, elle chercha comment employer cette journée. »

L'idée d'aller à Lyon voir la Foire, qui l'aurait tentée un moment, semble inventée après coup et faire partie du système de défense, assez pauvre en vérité, de Mme Lefebvre. Des personnes dans le train lui auraient, dit-elle, conseillé de descendre à Saint-Etienne. Toujours est-il qu'elle s'y arrêta « pour visiter la ville », mais qu'elle n'alla qu'à la manufacture d'armes et y acheta un revolver « souvenir », dit-elle au procès, « de voyage ».

Munie de son revolver, Mme Lefebvre repartit le lendemain pour Hem. Là, son mari ne fut pas, paraît-il, très enchanté de cette acquisition. Elle se fit montrer un jour le maniement du revolver par son fils André, son mari n'aimant pas tirer. Elle tira elle--même.

Et ce furent alors « les tentatives de réconciliation » avec sa bru, provoquées par elle-même. Le 16 août, la promenade en auto à Arras. C'est là, dans l'auto, que sa bru lui aurait dit la phrase qu'elle me cita à plusieurs reprises comme la plus impardonnable, la plus mortelle injure: « *Vous m'avez. Et bien, maintenant, il faut compter avec moi* ». L'absence de *respect, d'égards* — c'est le refrain monotone que répète sans cesse, à propos de tous les souvenirs de sa bru, Mme Lefebvre, — se marque, à son avis, de façon éclatante dans ce simple propos.

La réconciliation ne fut pas obtenue ce jour-là. Le fils, qui conduisait l'auto, dut faire monter à côté de lui sa femme, pour la soustraire à l'attitude hostile de sa mère — peut-être, qui sait? armée dès ce jour de son revolver.

C'était un dimanche. Le dimanche suivant, 23 août, André recevait une lettre de sa mère lui demandant s'il viendrait, le mercredi suivant, comme d'habitude, à Lille, et si sa femme l'accompagnerait. Il détruisit cette lettre, qui contenait des choses, dit-il, de nature à froisser sa femme, et n'y répondit pas.

Le mercredi suivant, 26 août 1925, il venait avec sa femme à Lille, et après avoir déjeuné seul à Hem chez ses parents,

revint à Lille avec son père, qui voulait aller à la Bourse, et sa mère, qui y voulait faire une visite. Au cours de cette visite, Mme Lefebvre était calme, comme d'ordinaire. (Voir déposition de Mme Roger Salembier.) André Lefebvre retrouva sa mère sur la place Rihour, où il avait garé l'automobile, et causant tranquillement avec sa femme.

Mme Lefebvre dit alors avoir quelqu'un à rencontrer hors la porte de Béthune. Elle prend place, derrière son fils, à gauche de sa bru, toutes deux assises à l'arrière sous la capote rabattue de la torpédo Ford.

André les mène d'abord jusqu'à la place Ronde, et là arrête l'auto, tandis que sa femme va à pied faire une course et que lui-même s'occupe, chez un imprimeur, d'une question d'affiches. Mme Lefebvre attend seule dans l'auto. C'est à ce moment sans doute qu'elle sortit de son étui le revolver emporté de Hem. Puis l'auto repart et prend, après avoir passé la porte de Béthune, la route de Fournes. Mais Mme Lefebvre prie soudain son fils d'obliquer à droite par le chemin de la Solitude pour aller, prétexte-t-elle, au presbytère de Loos « afin de faire dire des messes pour son mari blessé au doigt et pour le repos de l'âme de ses parents ».

L'auto retourne en arrière et s'engage dans le chemin de la Solitude. Juste avant le deuxième réverbère, où le chemin fait un tournant, elle demande — me dit-elle (1) — à son fils d'arrêter, sous prétexte d'un petit besoin à satisfaire. Et comme la voiture s'arrête, elle sort son revolver, l'applique sur la tempe gauche de sa bru, qui détourne la tête regardant à ce moment sur la route, et avec une implacable sûreté, la tue net d'une balle qui traverse droit le crâne d'une tempe à l'autre.

Le fils se retourne, voit sa femme couverte de sang. « Maman, qu'est-ce que tu fais? Qu'as-tu fait? » Après avoir pris puis rendu le revolver, il remet l'auto en marche, passe l'octroi, avec derrière lui sa femme ensanglantée retombée sur sa mère, qui la soutient et l'empêche de tomber aux cahots de la vieille Ford. En dix minutes, on gagne le

(1) Mme Lefebvre disait au procès avoir demandé l'arrêt de l'auto après le coup de revolver.

Pavillon Olivier, puis, aucun médecin ne s'y trouvant, l'hôpital. Il était six heures du soir.

Et les dépositions du concierge de l'hôpital et du Commissaire de police Christol ont évoqué la scène tragique de la belle-mère meurtrière, « assise sur la troisième marche de l'escalier de l'hôpital » impassible, absente, comme étrangère à ce qui se passait là, tandis qu'à quelques pas, sur une civière, était étendu devant elle le corps de sa victime.

Cette nuit-là, Mme Lefebvre couchait en prison.

II. — La répercussion.

Le crime de Mme Lefebvre, tuant ainsi froidement d'un coup de révolver sa bru enceinte de cinq mois et demi, inspira une horreur immense.

Mme Lefebvre fut jugée, l'année suivante, en octobre 1926, aux assises de Douai, et condamnée à mort.

La foule, pendant les débats des assises de Douai, hurlait à la mort. Mme Lefebvre n'était-elle pas « la plus antipathique des accusées ? ». Depuis un an déjà, depuis le soir du drame, le peuple réclamait pour elle l'échafaud.

Elle avait, en effet, commis un crime d'une horreur antique: tué pour l'amour d'un fils comme d'autres pour l'amour d'un amant; une senteur d'inceste flottait autour de drame. On chuchotait même dans le peuple qu'elle aurait eu avec son fils des rapports charnels.

Elle était de plus, depuis le crime — ce que la foule ne pardonne pas ! — d'une étrange impassibilité ; le remords ne la brisait, ne la courbait pas; elle n'avait pas eu un mot de pitié pour sa victime.

Elle était vieille; la grâce de la jeunesse ne plaidait pas pour elle.

Elle était avare: le bruit des gros sous entassés et les dépenses mesquines — contraste ! — reprochées à sa bru révoltaient.

Elle était riche, et des rumeurs de corruption possible de la justice circulaient. On allait peut-être « la faire passer pour folle », la soustrayant ainsi au juste châtiment.

Aussi le rapport des experts du tribunal avait-il conclu à la pleine et entière responsabilité.

Que faire en effet d'une semblable accusée? La déclarer irresponsable, c'était lui ouvrir l'asile, d'où l'on peut ressortir sur certificats médicaux sanctionnés par le Préfet, pour rentrer droit dans sa famille. Le sentiment de « justice » du peuple ne l'eût pas accepté.

Et le public fut déçu par la grâce présidentielle qui, en décembre 1926, commua, pour Mme Lefebvre comme pour toutes les femmes en France depuis tant d'années, la peine de mort en celle de la réclusion perpétuelle.

Le crime de Mme Lefebvre inspira autant d'intérêt que d'horreur. Les journaux étaient pleins de l'affaire. Le *Figaro* ouvrit une enquête auprès de médecins, juristes, psychologues, sur les mobiles principaux qui incitent les criminels au crime. Les réponses en sont inutiles à noter: toutes plus vagues et « à côté » les unes que les autres.

Il est plus intéressant de reprendre l'examen des rapports, au procès, des experts.

Les experts officiels du Tribunal, les Docteurs Raviart, Rogues de Fursac et Logre, avaient, dans leur rapport médico-légal, après un compte-rendu détaillé du dossier et de leur examen mental de l'accusée, compte-rendu qui semblait appeler une autre conclusion, conclu à sa responsabilité pleine et entière. Ils écartaient la folie, et expliquaient le crime de Mme Lefebvre par le « caractère un peu particulier » de celle-ci. Elle aurait agi, disaient-ils, sous l'empire d'une conception archaïque de la famille: le matriarcat. Le « Pater familias », à Rome, n'avait-il pas droit de vie et de mort sur les siens? De même, Mme Lefebvre. Dépouillée par l'intrusion d'une nouvelle venue assez autoritaire, disaient-ils, de son côté, de l'autorité jusqu'alors absolue dont elle jouissait sur sa famille, elle se serait attribué le droit de supprimer l'intruse et l'aurait fait sans émoi, sans remords, comme le Pater familias antique. N'avait-elle pas dit à l'instruction: « J'avais l'impression de faire mon devoir. » Ainsi Mme Lefebvre, de par l'alliage d'un caractère « un peu particulier » avec une conception archaïque de la famille, serait devenue

criminelle, ce qui eût laissé, concluaient les experts, entiers son libre arbitre et sa responsabilité.

La contre-expertise du Docteur Voivenel et la consultation du Docteur Maurice de Fleury, suscitées par la défense, apportaient une conclusion opposée. M[me] Lefebvre avait, d'après eux, une constitution « paranoïaque » sur laquelle s'était développée une psychose de revendication, de ce type de folie raisonnante séparé par Sérieux et Capgras du délire d'interprétation. Ces malades conservent la mémoire, la faculté raisonnante à un haut degré, ce qui fait illusion aux profanes sur leur intégrité mentale. Mais en un point leur raison est troublée, en ce qui touche à la faculté dite de jugement. Une idée prévalente douée d'un « affect » puissant s'étant établie en eux et y devenant dominante, tout ce qui touche à cette idée prévalente perd ses proportions. Ainsi de tous les dires de M[me] Lefebvre relatifs à sa bru. M[me] Lefebvre est incapable de préciser contre celle-ci un grief sérieux. Des paroles insignifiantes lui semblent des offenses justiciables du coup de revolver. Et la sûreté de l'exécution, le soulagement suivant le crime, l'absence de remords: autant de signes cliniques de la psychose de revendication, telle qu'elle fut décrite par les auteurs, par Sérieux et Capgras, et par d'autres, tel le Docteur Logre lui-même, ainsi que le releva Maurice de Fleury.

Mais le jury qui juge avec son « bon sens » et ignore la psychiatrie, le jury, émanation de ce même peuple qui hurlait aux portes du Tribunal de Douai, le jury qui pouvait étayer sur l'autorité des experts officiels son indignation et son dégoût immenses d'une telle meurtrière, devait rester sourd à la voix des contre-experts et voter la culpabilité sans circonstances atténuantes, entraînant le verdict de mort.

III. — Le thème.

Le Docteur Voivenel, dans une conférence faite le 13 janvier 1927 à l'Hôtel des Sociétés savantes, au « Faubourg », rapporta, plus nettement que dans sa contre-expertise, le crime de M[me] Lefebvre au complexe d'Œdipe.

Dans sa contre-expertise, il n'avait, en effet, eu qu'à mettre

en valeur le fait de la folie raisonnante et non le dynamisme psychologique de Mme Lefebvre. Il était plus libre dans une conférence d'exposer la « densité psychologique » du drame.

Le complexe d'Œdipe, d'après Freud, est — je n'ai pas besoin de le rappeler — cet état du sentiment, de l'instinct, chez l'enfant, qui le pousse sexuellement vers le parent du sexe opposé, avec — contre-partie logique — désir de mort dirigé contre le parent de même sexe, considéré comme un rival. Ce complexe, vivant dans toute sa réalité sexuelle — désirs de contact physique et de satisfaction d'ordre sensuel — existe aussi chez le parent, mais chez celui-ci atténué, assourdi de par la longue contrainte de la censure sociale. Le père préfère sa fille, la mère son garçon. Parfois les barrières millénaires de la censure sociale s'écroulent et le crime d'Œdipe — inceste ou meurtre — sur la répression duquel s'édifia la civilisation, est à nouveau réalisé.

Le crime œdipien, chez Mme Lefebvre, le crime œdipien retourné, non d'Œdipe, mais de Jocaste, est tellement évident qu'il faut toute l'horreur qu'inspire l' « inceste » pour que le nom de l'inceste n'ait, dans une enquête telle que celle du *Figaro,* par exemple, auprès de médecins, juristes, psychologues, etc... pas même été prononcé.

Le peuple avait un sens plus juste de la chose, quand il chuchotait, à Douai, à Lille ou à Paris, le secret terrible: un amour charnel entre la mère et son fils. Il se trompait sur le fait: rien de réel, de conscient, ne se passa entre cette mère et ce fils d'une famille bourgoise où la plus stricte et étroite morale régnait. Mais le peuple avait là le pressentiment du drame déroulé dans l'inconscient de ces êtres, et exprimait à sa façon crue et simpliste cette vérité que Mme Lefebvre, c'est Jocaste qui a tué.

Le caractère œdipien de ce drame est d'ailleurs ce qui lui donna sa portée et sa répercussion immenses dans l'esprit des hommes. Sans savoir pourquoi, tout le monde s'intéressait à l'affaire Lefebvre. C'est que, dans toute mère, tout au fond de l'inconscient, il y a, bien qu'inexprimé, un peu de Jocaste et de Mme Lefebvre. Le drame de la Solitude est de ceux qui savent exprimer une des manières d'être éternelles de l'inconscient humain.

Nous n'avons, sur l'enfance « œdipienne » de Mme Lefebvre, que de vagues lueurs. Le dossier ne nous en apprend à peu près rien, et, dans une conversation de quatre heures ne se peut analyser une vie et en remonter le cours. Mais je pus comprendre, malgré les affirmations répétées de Mme Lefebvre que, dans sa famille, on savait « le respect et les égards dûs aux parents », je pus voir que Mme Lefebvre avait adoré son père et eu pour sa mère un attachement bien plus douteux. Elle ne parle de celle-ci qu'avec convention, froideur, raconte qu'on ne lui avouait pas quand « on faisait un pet de travers », qu'on la craignait, qu'elle n'était pas commode. L'instruction du procès nous avait appris que cette mère était dotée d'une avarice égale à celle de sa fille — comme elle l'était d'ailleurs des « coliques hépatiques » futures de celle-ci. Bref, cette mère ne semble pas avoir été aimée tendrement par l'enfant, et il est probable qu'un sentiment inverse, de haine véritable aujourd'hui inavouée, oubliée par la vieille femme dévote qu'est Mme Lefebvre, vécut dans le cœur de la petite fille rivale de sa mère.

C'est à deux ans que la petite fille, jusque-là seule en possession de l'intérêt, de l'affection de ses parents, dut subir l'arrivée d'un nouveau venu, son rival dans leur cœur. C'est alors, en effet, que naquit son unique frère, et nous savons, par les analyses, quelle révolution est pour un enfant la naissance d'une sœur ou d'un frère.

L'enfant, qui se sentait jusque-là le centre du monde, voit le nouveau venu prendre sa place dans le cœur comme au sein maternels. Que dire quand le nouveau venu est un frère forcément préféré par la mère ; la fille plus âgée peut ne jamais pardonner à la mère cette trahison du cœur et du sein maternels.

C'est sans doute alors que Mme Lefebvre se détacha profondément de sa mère et reporta sur son père — portée par l'instinct de son sexe — toute la force infantile de sa libido ; mais peu à peu, comme le nouveau venu était lui-même un garçon, devait glisser sur lui un peu de cette libido, et le frère devenir le grand ami de sa sœur aînée.

Quand la petite fille eut près de quatre ans, allait lui naître une petite sœur, alors, à tous points de vue, intruse dans le petit ménage qu'elle constituait déjà avec son petit frère.

La vue de la mère enceinte, grosse, dut, dans l'enfant déjà

âgée de presque quatre ans, éveiller contre celle-ci une hostilité instinctive, devineresse du sens de cet embonpoint insolite. Les analyses de gens névrosés ou non sont pleines de ces souvenirs : l'enfant devine parfaitement le sens de l'embonpoint de la mère enceinte, et trouve celui-ci à juste titre inquiétant (Voir l'analyse du petit Hans dans Freud, Analyse der Phobie eines fünfjährigen Knaben, Gesammelte Werke. Vol. VIII).

Mme Lefebvre, à en juger par sa future réaction contre sa bru enceinte, dut ressentir tout particulièrement cette grossesse de sa mère, enceinte de sa petite sœur.

Nous ne savons pas, et Mme Lefebvre ne le sait sans doute plus elle-même, comment, enfant, elle réagit à la naissance même de Nelly, cette petite sœur. Mais un souvenir ultérieur nous éclaire sur les sentiments que devait lui inspirer dès lors cette petite rivale.

Freud a analysé un souvenir d'enfance de Gœthe, rapporté par celui-ci dans Dichtung und Wahrheit (Freud, Gesammelte Werke, Vol. X). Gœthe, en un endroit, y parle des maladies de l'enfance et de son petit frère, plus jeune que lui de près de 4 ans et mort à 6 ans [1]; en un autre, il rapporte comment un jour, avant cette époque, à l'instigation des voisins, il précipita par la fenêtre, dans la rue, de la grande et de la petite vaisselle, prenant un infini plaisir à la voir s'y briser en mille éclats. Cet acte apparaît comme un « acte-symbole » exprimant le désir qu'aurait eu alors Gœthe enfant, jusque-là seul possesseur du cœur maternel, de précipiter aussi dehors son petit frère et de s'en débarrasser.

Or nous retrouvons, dans les souvenirs d'enfance de Mme Lefebvre, un acte-symbole de valeur certes égale. Elle me rapporta en effet à deux reprises et en riant de plaisir à ce souvenir, que son jeu principal, dans l'enfance, était d'enterrer les poulets — c'est-à-dire les poussins crevés. C'est son frère, dit-elle, qui jouait avec elle à ce jeu et en aurait même eu l'idée ; la petite sœur Nelly semblait y prendre une part très secondaire. Ce jeu suivait un strict cérémonial : les poussins étaient couchés dans des boîtes à cigares (ils ne devaient pas être bien gros pour pouvoir y tenir) ; le petit Charles, jouant le prêtre, récitait ensuite sur le « cercueil » les prières des morts, fai-

sait le service funèbre, et le tout était enterré en grande pompe dans le jardin. On dressait une croix sur la tombe, on l'ornait de couronnes de fleurs, de pâquerettes.

Le sens de ce jeu, analytiquement, apparaît assez clair. Il devait exprimer le désir de la mort de la petite sœur, représentée dans l'inconscient par le petit poussin. On la renvoyait dans *la boîte* d'où elle était si malencontreusement sortie, on l'enfermait à nouveau dans le sein de la Terre-Mère. Et Dieu lui-même, projection agrandie du père, était complice, comme l'enfant l'eût désiré, à l'égal du petit frère qui récitait le service funèbre, et partageait sans aucun doute les sentiments hostiles, envers la petite intruse, de sa plus grande sœur.

La même réaction se retrouve d'ailleurs plus tard en Mme Lefebvre, priant Dieu, au temps de ses ennuis, de « reprendre sa bru » (voir dossier du procès et rapports des experts) et ayant besoin, au moment du meurtre, de la présence auprès d'elle de son fils.

Nous savons, par les analyses, combien le désir d'avoir un enfant de leur père est souvent intense chez les petites filles. Le désir d'épouser leur père est un des désirs les plus fréquemment même exprimés par elles. Elles voudraient en tout prendre la place de la mère, dont elles sont jalouses. Il est probable que Mme Lefebvre en voulut mortellement à sa mère pendant que celle-ci était enceinte de sa petite sœur, et après la naissance de celle-ci.

Je ne parle pas ici de la naissance de la plus jeune de toutes les sœurs, Louise, née quand Marie avait déjà six ans, c'est-à-dire trop tard pour avoir pu provoquer en Marie autre chose que la répétition d'une réaction primitive plus ancienne.

Il reste à parler des rapports de Marie Lemaire à ses grands-parents. Nous savons que ceux-ci habitèrent avec leur fils, Charles Lemaire, père de Mme Lefebvre, les dernières années de leur vie. Et ceci dut être décisif pour créer les manières de sentir de Mme Lefebvre.

Le premier souvenir de Mme Lefebvre est en effet celui-ci : elle, enfant, marchant auprès de sa grand'mère. Ce premier souvenir doit être un « souvenir-écran », comme tous nos premiers souvenirs, recouvrir et représenter un état très important de l'affectivité de l'enfant.

Mme Lefebvre parle de cette grand'mère, mère de son père, sur un ton d'amour attendri qui contraste avec celui, assez sec, dont elle parle de sa propre mère. Cette grand'mère semble lui avoir inspiré la seule affection attendrie dont elle ait été capable pour une femme. Elle la perdit, comme son grand-père, quand elle avait six ans, âge auquel elle entra elle-même au couvent de Fournes. Elle insiste aujourd'hui sur l'harmonie régnant entre sa mère, son père et les parents de celui-ci; elle sourit en pensant au paradis familial, constitué par son père entouré de ses parents, et où elle grandit. La grand-mère avait, pour la petite Marie, un avantage immense sur la mère : elle ne commettait pas le crime d'introduire d'autres enfants, frères ou sœurs, dans la maison, elle ne devenait pas enceinte ; elle n'était pas la femme du père, place convoitée par l'enfant. Elle était bonne et menait l'enfant promener en la tenant par la main. Si Marie s'identifia à sa mère comme femme du père — et même par l'avarice et les « coliques hépatiques » — elle s'identifia aussi à sa grand'mère. Et le vieux souvenir ineffable du paradis familial, où souriait la grand'mère auprès du fils pourtant marié, ne dut pas rester étranger à la genèse, plus tard, des prétentions de Mme Lefebvre à régner sur le ménage de son propre fils.

En résumé, Mme Lefebvre, grandie sous le signe d'un amour extrême du père dut éprouver, dans l'enfance, la jalousie inhérente à un complexe d'Œdipe très actif, si très refoulé sous le « respect dû aux parents » et l'éducation religieuse. Elle transféra un peu de l'amour porté au père sur son petit frère, et de la jalousie portée à sa mère sur sa petite sœur. Elle aima sa grand'mère, lui fut reconnaissante de n'être pas la femme du père, de n'être pas celle qui porte les autres enfants du père.

Ce motif de la grossesse, péniblement ressentie, de la mère, dut être très fort dans l'enfance de Marie Lemaire. C'est ce motif, refoulé dans l'inconscient qui devait ressurgir plus tard, et armer la main qui commit le crime. Car Mme Lefebvre ne commença à penser au revolver qu'en apprenant la grossesse de sa bru. Jusque-là, quoique la haïssant et la persécutant, elle l'avait supportée. Mais en mai 1925, Mme Lefebvre entend dire que sa bru pourrait être enceinte : elle va alors chez l'armurier, à Lille, chercher un revolver. Vu le temps nécessaire à établir

l'autorisation préfectorale, elle ne peut obtenir l'arme avant de partir à Vichy. C'est là qu'elle a confirmation de la grossesse de sa bru. Alors, avant de rentrer dans le Nord, elle va à Saint-Etienne pour y acheter le revolver.

Jusqu'à quel point, en cherchant à l'acheter et en l'achetant, Mme Lefebvre avait-elle déjà l'intention consciente de tuer ? Nul ne le saura jamais, sans doute plus même elle. Mais ce qui est certain, c'est que l'inconscient de la future criminelle dès lors savait, et avec une implacable logique poussait le conscient à chacun des gestes successifs pouvant assurer l'exécution finale du dessein meurtrier. Ainsi s'éclairent les « mensonges » de Mme Lefebvre relatifs à ses rêves. Il semble en effet très douteux que les rêves qu'elle conta aux experts officiels, rêves qu'elle prétendit avoir rêvé les jours précédant le crime, et où elle étranglait et noyait sa bru, aient jamais vraiment été « rêvés » ; ils semblent imaginés après coup en vue de la défense. Mme Lefebvre, interrogée par moi de façon plus pressante, ne put jamais arriver à préciser l'un de ces rêves et resta dans le vague. « Je la noyais... » fait-elle d'un geste évasif. Elle ne put d'ailleurs me conter aucun rêve d'aucune époque de sa vie, elle qui, pourtant, pendant les douze années de son hypocondrie, de 48 à 60 ans, dit avoir été tourmentée par les plus intenses cauchemars. Elle ne conte que ces rêves imprécis, sans aucun détail : « Je la noyais... » et réveillée ensuite, dit-elle, elle pouvait se rendormir, soulagée, après s'être couchée, la fenêtre grande ouverte, sur le plancher.

Il est assez difficile de croire que ces rêves aient été vraiment rêvés. Mais, nous le savons par les analyses d'œuvres littéraires (voir Der Wahn und die Träume in Jensens Gradiva, Freud, Gesammelte Werke, Vol. IX), un rêve, qu'il soit rêvé ou imaginé, possède la même valeur comme révélation de l'inconscient de qui le rêve ou l'imagine. Et quand Mme Lefebvre conte un rêve, sans doute inventé après coup, pour se justifier par l'idée obsédante de la noyade de sa bru, elle ne fait que traduire une réalité profonde de ce psychisme impérieux, qu'il se soit traduit en rêves ou non, qui lui commanda son crime.

Elle alla même, dans la conversation qu'elle eut avec moi, plus loin, et me conta ce qu'elle n'avait pas dit aux experts ; elle aurait rêvé, me dit-elle, la nuit précédant le crime, *tout* ce

qui eut lieu le jour suivant : la course en auto, le revolver emporté, le coup tiré, au même endroit du chemin de la Solitude. L'invention était évidente et cependant rien ne correspond à la réalité psychique comme ce rêve inventé qui est une manière de dire : « Mon crime était peint d'avance en moi et il y avait, au fond de mon âme, comme un mystérieux œil au-dedans fixé qui n'avait qu'à regarder pour copier fidèlement ce qui y était ».

Chaque moment du drame était préordonné et *devait* être reproduit avec exactitude et minutie.

IV. — Le mode.

On a dit que Mme Lefebvre avait tué par avarice, parce qu'elle trouvait sa bru trop dépensière. Elle se défend violemment contre cette accusation, et elle n'a pas tort.

Mme Lefebvre était certes d'une avarice notoire. Cependant son avarice n'était pas dans sa vie une constante, ainsi que les experts l'ont souligné. Mme Lefebvre était, comme d'ailleurs en général les avares, avare dans beaucoup de cas, mais parfois large dans d'autres.

Quand il était question de sa santé ou de celle des siens, de son mari ou de ses fils, elle dépensait, n'hésitait pas à aller consulter les plus grands médecins, à suivre des cures dispendieuses. Mais dans tout ce qui regardait sa bru, Mme Lefebvre, pourtant riche de plusieurs millions, manifestait une avarice extrême, sordide, au point de donner l'impression à certains d'être pathologique.

Elle commença par faire dans une église une scène à sa future bru, à propos de l'auto que celle-ci prenait trop souvent avec son fiancé, ce qui occasionnait trop de dépenses. Elle raccourcit le voyage de noces sous prétexte que plus long il coûterait trop cher, ferait faire des pertes d'argent à son fils à propos de sa maison, de son étude ; elle aurait reproché aux jeunes époux d'avoir pris pour ce voyage de noces des premières classes. Elle persécutait sa belle-fille, pourtant peu dépensière elle-même (60.000 francs d'économies sur près de 100.000 francs de revenu la première année du mariage, voir dossier),

à propos de dépenses minimes : d'une nappe sur la table, d'un gâteau acheté chez le pâtissier, d'un œuf dans la sauce blanche. Elle eût voulu que sa belle-fille n'eût pas de bonne. Il est certain que la plus minime dépense engagée par sa bru ou par son fils pour celle-ci, touchait au vif la belle-mère et la mettait hors d'elle-même.

La disproportion entre la violence des reproches et l'exiguité de la dépense frappa le public et le révolta. D'où l'idée de l' « avarice pathologique ».

Mais cette disproportion cesse d'exister pour qui connaît la loi du « déplacement de l'affect ». Nous avons appris, par l'analyse surtout des obsédés, que les instincts et les complexes mal refoulés se servent de ce mécanisme pour tourner le refoulement et reparaître dans la conscience sous forme de symptômes. L'interdiction que leur fit la censure de revenir au jour, ils la tournent en n'y reparaissant pas sous leur vrai visage, en empruntant une autre figure, insignifiante en apparence. Mais ce qui s'agite et vit sous le masque est trahi par l'intensité de l'émoi disproportionné à l'apparente cause de cet émoi. Il semble absurde en vérité qu'une multimillionnaire comme Mme Lefebvre fasse, par exemple, une remontrance ou une scène à sa bru « pour un œuf de plus dans la sauce blanche ». (Déposition de Mme Vve Mulle). Mais cette absurdité cesse dès qu'on a compris que l'œuf en question n'est que symbole d'une autre chose, autrement importante.

Tout argent dépensé par le fils pour sa femme est, pour la belle-mère, sujet à intense douleur, que ce soit pour acheter un gâteau, un œuf ou faire blanchir une nappe. Car tout argent dépensé est un don, un don transposant, sur le mode de la régression anale, le don d'amour.

Nous avons appris, par les travaux de Freud et de ses disciples, tel Abraham (1), l'importance des phases prégénitales de la libido. L'érotique anale, avec ses deux moments (perdre d'abord les « fæces », puis les retenir, ce qui équivaut à la première notion humaine de la « possession », de la « propriété ») domine la seconde phase du développement de la libido chez l'enfant, celle qui succède à l'orale, et est ranimée, chez cer-

(1) Dr Karl Abraham, Versuch einer Entwicklungsgeschichte der Libido, 1924, Internationaler Psychanalytischer Verlag, Leipzig, Wien, Zurich.

tains psychopathes, sous des influences diverses, par la régression. Or Mme Lefebvre subit, avec une particulière violence, la régression de la ménopause, si fréquente chez la femme, à ce moment où se tarit en elle la source de la génitalité et où les sécrétions internes sont profondément modifiées. Son hypocondrie en porte témoignage, cette hypocondrie dont elle fut la proie à partir de 48 ans.

On ne saurait exagérer l'importance, dans l'histoire de Mme Lefebvre, de son hypocondrie. Les experts officiels ont tenté, pour les besoins de la cause, de la ramener à de simples « malaises physiques », mais tout psychanalyste, tout psychiatre, et même beaucoup de médecins savent que l'hypocondrie est essentiellement constituée par un vaste « halo » psychique auréolant un noyau physique, proportionnellement très petit.

L'hypocondrie, d'après Freud (voir : Zur Einführung des Narzismus, Gesammelte Werke, Vol. VI) exprimerait un retour de la libido sur le sujet même, serait une « névrose narcissique actuelle » exprimée dans le langage organique. L'hypocondriaque, devenu incapable de porter son intérêt, sa libido, sur les objets extérieurs, retourne celle-ci sur ses propres organes, qui servent désormais à exprimer toute sa vie instinctive érotique. L'hypocondrie serait d'ailleurs souvent un stade préliminaire des psychoses paranoïaques ; nous verrons plus loin combien le cas de Mme Lefebvre justifie ces vues de Freud.

Cette régression de la libido sur le sujet lui-même est très favorisée quand le sujet n'a jamais pu, au cours du développement, parvenir au stade génital.

Or Mme Lefebvre, sous l'influence d'une éducation religieuse outrepassant ses buts, d'une répression excessive et précoce de l'instinct, ne put sans doute jamais atteindre au vrai stade génital. Il peut être pénible de parler, dans un article, de la vie intime d'une vivante, mais on ne peut même tenter une étude analytique de cette criminelle sans mentionner les renseignements qu'il fut possible de recueillir à ce sujet.

Mme Lefebvre semble avoir été une frigide psychique soumise aux rapprochements d'un mariage de convenance par simple devoir. Les réalités charnelles, que jeune fille elle igno-

rait, lui furent pénible surprise, et ce ne fut que peu à peu que « cela alla mieux ». Mais, ainsi qu'il arrive aux frigides psychiques, elle ne sait pas trop de quoi on lui parle quand on lui demande le sens de ces mots. Et, ainsi qu'il arrive à ces frigides, elle a perdu tout souvenir de l'onanisme infantile, pourtant si général. Or, les analyses de frigides psychiques nous le montrent, l'impossibilité du retour de la fonction et l'amnésie de la sensation sont conditionnées par un même facteur de refoulement. On voit d'ailleurs souvent, au cours des analyses ou au cours de la vie, l'amnésie de l'onanisme infantile disparaître au moment précis du retour de la sensation génitale.

Le « cela alla mieux » de Mme Lefebvre se rapporte-il à une sorte d'ombre d'orgasme difficile à imaginer pour qui possède intégralement cette fonction physiologique, ou bien ne désigne-t-il que le « plaisir préliminaire » ? Elle admet bien le souvenir d'une sorte de frissonnement, mais comme une chose sans aucun intérêt, et il est permis de penser que la satisfaction pleine, l'orgasme, dut lui rester inaccessible. Car elle dit : « Il est des choses dont je n'avais jamais envie, ce qui désappointait mon mari ».

Mme Lefebvre eut cependant trois grossesses, la stérilité étant sans rapport réel avec la frigidité. Et comme sa labido n'avait pas trouvé d'issue normale dans le mariage, et comme sa vertu, sa religion, sa tendance à la régression lui interdisaient toute recherche d'amour hors mariage, tous ses instincts, ses sentiments se fixèrent sur l'enfant. Le sens que le fils peut avoir pour les mères, nous l'étudierons plus loin. Nous remarquerons ici qu'une longue vie d'épargne sentimentale était condition du crime final de Mme Lefebvre, et que son crime et sa vertu sont fonction du même facteur.

. . . .

Mme Lefebvre aima ses deux fils avec une ardeur renfermée et absolue. Cet amour permis par l'Eglise devait emplir son cœur étroit. Quand son second fils, Charles, à six ans, tomba malade, jour et nuit elle le soignait. Elle n'a pas assez de mots de louange pour son fils André, si doux, si bon, qu'il supportait même sa femme, dit-elle en souriant de ce sourire qui fit

horreur à l'audience, lorsque la mère vit ce fils paraître comme témoin et murmura : « Mon pauvre enfant ! »

Mme Lefebvre n'aime que *sa famille,* les êtres dans les veines desquels coule aussi son propre sang. Son mari aussi, donné qu'il fut par ses parents, par l'Eglise couronnée par Dieu le Père. Car Mme Lefebvre, qui ne parvint jamais au stade génital, ne peut aimer que sur le mode narcissique, possessif, correspondant au stade sadique-anal auquel elle est fixée et vers lequel, à la ménopause, elle fit une régression intense.

Je sais que cette partie est la plus obscure de cet essai. On voit fatalement moins clair en abordant les régions ténébreuses des stades prégénitaux de la libido. Mais certaines régions, bien que ténébreuses, n'en existent pas moins, et l'on peut essayer, aidé de quelques lueurs, de les explorer quelque peu.

L'obscurité régnant en ces régions du psychisme n'est pas mieux illustrée que par un extrait textuel des cahiers de Mme Lefebvre, de ces cahiers où, à partir de la ménopause, dans ses crises d'hypocondrie, elle notait ses sensations pénibles.

Je choisis la célèbre pièce 300 du dossier, citée aussi par le Docteur Voivenel dans sa contre-expertise.

Pièce 300. — Au dos d'un billet de mort adressé à M. et Mme Guillaume Lefebvre, à Hem (c'est-à-dire en ou après 1923, année où le ménage se transporta à Hem).

« Nerfs tirent, croquent, se tordent, sensibles, font mal, fatigue, jamais force. Nerfs tirent, battent, détendus. A peau resserrée, remontée comme les ressorts d'une montre. Relâchement des nerfs raidis, gonflés — contractions, crampes, pas de forces — agitation, tourmentés, se tirent comme un filet — sensible, agacée, parle seule ou.. (mot illisible) — après tombent, plus de forces... (mot illisible) contractions estomac, irritation, impressionnabilité. Nerfs sensibles, estomac tordu, contractions. Obligée reposer sur les repas, car après tout est agité. Névralgie, rhumatisme, foie, estomac, organe descendu — muscles relâchés. Que faut-il faire pour les fortifier, jambes molles, muscles tombent et nerfs affaiblis. Vapeurs, vertiges, débilité, fièvre nuque, lombes — suis obligée de ne plus faire un mouvement. Rester couchée après le souper, sans quoi pas dormir. Agitée, ne puis pas même lire ni travailler, dors difficilement. Tête ne tient plus sur les épaules, muscles et

nerfs relâchés, nerfs raidis, estomac, convulsions, fièvre, rhumatisme, pas de nerfs stables. Estomac tordu, fièvre, contraction lombes, dépression, fatigue, voir neurasthénie, agitation, névrose, mariage enfants. »

Le Docteur Voivenel se servit de cet extrait pour souligner l'hypocondrie. Nous croyons que l'on pourrait y trouver bien davantage — mais on ne peut voir, nous le répétons, que très confusément dans les ténèbres de la régression prégénitale.

D'autres extraits des notes de Mme Lefebvre, des cahiers dits de Bon secours, l'Ordonnancier ou le Studieux, nous montrent ses préoccupations intestinales, la hantise de la constipation, de la purge, impliquant la prédominance, chez l'hypocondriaque, des préoccupations de l'ordre anal. Certes les coliques hépatiques, la ptose des organes, la constipation, chez Mme Lefebvre, n'étaient pas tout entières imaginaires. Mais l'immense halo psychique les auréolant en faisait seul de l'hypocondrie.

La pièce 300 s'étend, elle, avec complaisance sur la contraction des nerfs tirés, tordus, etc... Ce motif revient d'aileurs sans cesse dans les cahiers ou notes de Mme Lefebvre. On peut se demander jusqu'à quel point les sensations que son inconscient groupait autour de ses troubles organiques ne reproduisaient pas pour l'inconscient les lourdeurs de la grossesse et les douleurs de l'accouchement (1) ? Il est même question de contraction des lombes. Et l'on a beaucoup remarqué à la fin les mots de mariage et enfants, on a épilogué pour savoir s'ils devaient être lus ensemble signifiant: « mariage d'enfants » ou « mariage, enfants »... se rapportant, pour Mme Lefebvre, au mariage de ses enfants ou au sien et à ses propres enfantements.

Freud, dans « *Zur Einführung des Narzismus* », émet l'hypothèse que les sensations de modifications dans les organes de l'hypocondriaque auraient, transférés à d'autres organes, pour prototype les changements organiques qu'éprouvent les organes génitaux pendant l'érection. Mais la grossesse aussi donne aux femmes la sensation interne de modifications organiques, et d'un « organe qui pousse, qui croît », et l'accouchement est une sensation génitale intense. Tous deux

(1) Je dois cette suggestion au Dr Laforgue.

peuvent dans l'inconscient servir d'aliment aux obscures et tenaces sensations hypocondriaques.

Cette hypothèse est d'autant plus en harmonie avec les conceptions freudiennes que les analyses montrent l'équivalence, pour l'inconscient, de l'enfant et du pénis. L'enfant est le remplaçant pour la femme du pénis qui lui manque, ainsi que nous le montrerons plus loin. Et au domaine prégénital de l'érotique anale, où justement Mme Lefebvre, dans son hypocondrie, avait régressé, l'équivalence existe entre Fæces = Or = Penis = Enfant. (Voir Freud, Charakter und Analerotik etc... Gesammelte Werke, vol. V.)

Or, chez M[me] Lefebvre, cette équivalence est évidente. Sa jalousie éclate d'abord sur le mode franchement anal: il ne faut pas que *son fils* donne de *son argent* à une autre femme. L'argent est même assimilé là, suivant le mode d'expression de l'inconscient, à n'importe quelle sécrétion corporelle: Fæces = Sperme. Elle ne peut évidemment supporter le don que fait à la jeune épouse le jeune époux dans l'ombre des nuits, et sa jalousie s'exprime sur le mode avare, mode anal. Elle aime son fils également sur le mode anal, le mode possessif (possessivité orale-anale opposée à l'oblativité génitale de Laforgue, Codet et Pichon). Elle veut le posséder, le garder avec la même obstination que le petit bébé parfois retient ses fæces. Il peut être intéressant ici de rappeler que chez M[me] Lefebvre, sous une influence sans doute endocrinienne, le flux ou la rétention intestinaux suivirent parallèlement le flux ou l'arrêt des menstrues (diarrhée à la puberté, constipation à la ménopause).

Et le rapport existant, pour la femme en général, entre le fils qu'elle aura à l'âge adulte et son infantile complexe de castration est, chez M[me] Lefebvre particulièrement visible.

Les analyses nous ont appris avec quelle douleur, quel sentiment d'infériorité la toute petite fille réagit à la découverte de la différence des sexes. Elle se voit dépourvue d'un organe, elle a quelque chose *de moins* que les garçons, et partage avec eux dès lors le mépris qu'ils ont de la femme, et dans lequel elle s'englobe elle-même. Elle se console un temps avec l'idée que « ça poussera un jour », idée qui laissa des traces en divers dires populaires (Je cite de mémoire, dans Montaigne, l'his-

toire des jeunes filles à qui le membre viril peut pousser si elles sautent un trop large fossé.) Mais quand la fille enfin doit se résigner, devant l'évidence de la réalité, à être la créature châtrée, une compensation lui est donnée. La petite fille pressent, du tréfonds de son être, qu'en elle un jour « poussera autre chose ». Et ainsi le désir de l'enfant, chez la femme du moins ayant subi la juste évolution féminine, vient remplacer le désir du pénis.

Mme Lefebvre semble avoir subi cette évolution. L'enfant semble avoir comblé son être, par ailleurs non parvenu au plein stade génital. Nous n'entrerons pas ici dans les considérations ayant trait aux parts relatives, dans la génitalité finale de la femme, des érotiques uréthrale et anale (clitoris et vagin). Nous dirons simplement que la femme n'a pas droit, comme l'homme, dans l'acquisition de sa pleine génitalité, à l'abandon presque total de son érotique anale, le vagin n'étant, suivant l'expression que Mme Lou Andréas-Salomé, qu'une annexe « louée à l'anus ».

Mme Lefebvre, malgré son arrêt sur la voie de la pleine génitalité, put être une mère passionnée, sur le mode anal. Elle aima ses enfants en bourgeoise rangée, avare et ménagère, sans un regard vers le dehors. Elle aima ses fils avec l'ardeur initiale inconsciente dérivant des premiers complexes de la vie infantile. Ses fils étaient, suivant les lois profondes de l'inconscient, pour elle l'équivalent du pénis regretté.

Et elle réagit contre la perte, la prise d'un de ces fils, de par une autre, avec la sauvagerie primitive inhérente au stade où sévissent chez l'enfant les primitifs complexes. Sans doute, dans l'enfance, la répression de la première période de sexualité infantile et la menace, réalisée chez la petite fille, de castration, pour ce péché, émanèrent-elles, chez Marie Lemaire, d'une femme, de sa mère sans doute. La femme est souvent, pour l'enfant, la castratrice, celle qui réfrène la sexualité par la menace de castration. Chez la petite fille, la castration pour l'inconscient étant réalisée, elle attribue aisément celle-ci à la mère qui fait les enfants. L'inconscient de Marie Lemaire dut de bonne heure, de ce fait, considérer la mère comme la « voleuse ». C'est d'ailleurs de « vols » que Mme Lefebvre devait plus tard prendre prétexte pour acheter son revolver.

Le rattachement du crime de Mme Lefebvre au complexe de castration s'appuie sur d'autres indices. Le mode même du meurtre qu'elle choisit en témoigne. Elle ne pensa même pas, me dit-elle, à une autre manière de donner la mort à sa belle-fille que par le revolver, n'eut pas l'idée, par exemple, de l'empoisonner. Cela eût pourtant pu passer plus inaperçu. Mais le revolver s'imposa à elle et nous connaissons, par les analyses, le sens symbolique phallique du revolver.

Un besoin de reproduire la complicité ancienne du petit frère, quand autrefois elle enterrait avec lui les poussins, se retrouve d'ailleurs ici dans la demande que fit Mme Lefebvre à son fils André de lui montrer lui-même le maniement du revolver avec lequel elle devait, quelques semaines plus tard, à ses côtés, abattre sa propre femme.

Il serait trop long de rechercher les divers symbolismes pouvant se retrouver dans le drame du Chemin de la Solitude. On peut mentionner le motif de la *clef* se trouvant associée deux fois, au cours des interrogatoires, à celui du revolver. Mme Lefebvre a dit s'être aperçue, en quittant Vichy pour Saint-Etienne, dès l'arrêt à Saint-Germain-des-Fossés, avoir perdu une *clef* ou ses *clefs*. De même, au moment de quitter Hem, le jour du drame, elle a dit au procès avoir pris le revolver dans un tiroir où elle cherchait une *clef* perdue. Ces assertions, la dernière surtout, sont d'une vérité douteuse. A moi, Mme Lefebvre dit avoir cherché, le jour du drame, des *bijoux* dans le tiroir où elle prit le revolver. Mais ces deux versions différentes ne font que confirmer le même sens profond dont elles émanent. Les bijoux ont un sens nettement anal, la clef est, comme le revolver, symbole génital fréquent. La castration — clef perdue — compensée par le revolver retrouvé, se passe (clef = bijoux) sur le mode anal. Ne pas oublier non plus que la clef est le sceptre de la ménagère, le symbole de son règne sur le foyer.

Le symbolisme de l'*automobile* est aussi à retenir. C'est à propos de l'auto que Mme Lefebvre fit à sa belle-fille la première scène dans une église. C'est dans la même auto qu'elle la tua. Or, nous savons, de par nombre d'analyses comparées de rêves. le sens symbolique qu'a la promenade avec quelqu'un en voiture, en auto, équivalent pour l'inconscient de relations

sexuelles. Mme Lefebvre était jalouse de son fils allant en auto avec une autre femme comme elle l'était des dépenses faites pour cette autre femme, et cela avait le même sens symbolique.

Aussi intéressant est le symbolisme de l'*œuf*, Mme Lefebvre, qui n'aime pas le lait, aime les œufs. Or le lait symboliquement rappelle sans doute, pour elle, la mère, les œufs plutôt le père (œuf = testicules en langage vulgaire) et ce qui en vient : l'œuf qui contient l'enfant donné par le père. Mme Lefebvre reproche violemment un œuf dans la sauce blanche payé avec l'argent de son fils, c'est-à-dire l'enfant futur donné par son sperme à une autre femme.

Curieux du point de vue symbolique est encore le propos tenu par Mme Lefebvre, d'après M. Pollion (voir dossier, pièce 116 de la procédure). La rencontrant trois jours avant le crime, le matin, comme ce voisin lui disait: « Bonjour, Madame, eh bien, encore aujourd'hui nous n'aurons pas de beau temps ! », ellle aurait répondu : « Les dahlias n'ont pas de fleurs, les carottes sont toutes petites et tout... et tout... » ce qui fit penser à ce monsieur que cette dame était folle. Or, du point de vue analytique, ces paroles étranges sont pleinement justifiées et peuvent fort bien exprimer de façon symbolique la préoccupation alors obsédante de Mme Lefebvre: ne pas permettre à la grossesse de sa bru de venir à terme. Les dahlias = l'enfant, ne doivent pas fleurir et les carottes enterrées sous terre = le fœtus dans l'utérus, sont toutes petites... Certes, n'ayant pas analysé Mme Lefebvre, nous ne pouvons rien affirmer, mais cette présomption, bien que devant faire sourire tous ceux qui ne sont pas familiarisés avec les expressions symboliques propropres à l'inconscient, n'est pas invraisemblable.

Ainsi j'ai tenté d'exprimer les idées à moi suggérées par ce qu'il me fut possible d'apprendre de Mme Lefebvre. Le dynanisme qui la mena au crime, le thème passionnel, se dégage avec assez de clarté. Le mode sur lequel ce thème se développa apparaît moins net, se perdant dans les ténèbres de la régression narcissique.

V. — La Psychose.

Mme Lefebvre, depuis qu'elle est en prison, se porte bien, autrement bien, dit-elle, que depuis treize ans. Elle dort pres-

que toute la longue nuit des prisonniers sur sa dure paillasse, elle qui pendant tant d'années, quand elle était maîtresse chez elle et y possédait un bon lit, ne pouvait dormir, malgré les soporifiques, se réveillant sans cesse en sursaut d'affreux cauchemars dès qu'elle était assoupie, et ne pouvait se rendormir qu'étendue sur le sol, ayant ouvert grandes les fenêtres.

Elle goûta ce sommeil béni dès le soir du crime, la première nuit qu'elle passa en prison. Et le contraste lui sembla grand avec les nuits précédentes où, sous l'empire de l'idée obsédante, croissante, atroce, dit-elle, des ennuis causés par sa belle-fille, qui la hantaient depuis tant de mois, elle ne pouvait dormir. Le calme aussitôt était survenu, après l'acte libérateur, ce calme qui, à l'hôpital où André Lefebvre avait conduit sa femme morte, avait déjà frappé le concierge et le commissaire.

M[me] Lefebvre dit aujourd'hui : « J'étais atterrée ». Non : elle était délivrée. Les conditions psychiques dans lesquelles elle agit le proclament. Elle me déclara, répétant, amplifiant ce qu'elle avait déjà dit au juge d'instruction : « C'est curieux, j'avais l'impression de faire *mon devoir*. Je ne devais pas avoir toute ma tête à moi... Je l'ai tuée comme on arrache *une mauvaise herbe, un mauvais grain,* comme on abat *une bête féroce*... » Et on a l'impression que depuis lors, au fond d'elle-même, elle n'a pas beaucoup changé d'avis. Mais quand on lui demande en quoi consistait la *férocité* de la *bête,* elle ne peut, à peu près, rien dire. « Elle avait voulu faire un procès à sa mère... Elle me dit, pensez donc, en auto : Vous m'avez. Eh bien maintenant il faut compter avec moi ». C'est tout. M[me] Lefebvre, interrogée plusieurs fois à ce sujet au cours des quatre heures et quart que je passai avec elle, ne put me dire autre chose.

« Je n'ai pas pensé à mon fils, m'explique-t-elle, mais à moi seule pour supprimer mes ennuis », mes « chagrinités » disait-elle au procès. Et elle y a réussi ! « Que voulez-vous, me dit-elle, ce n'est pas étonnant que j'aille bien maintenant: *je n'ai plus d'ennuis.* » Ainsi s'exprime, avec sur le visage une étrange sérénité, cette vieille femme qui eût pu finir sa vie entre les siens, un mari, des fils aimés et est condamnée à la réclusion perpétuelle.

C'est que Mme Lefebvre, au fond d'elle-même, ne parvient pas, malgré toute sa piété, à sentir qu'elle a mal fait. Le remords lui est radicalement étranger. Elle regrette bien les tristesses, les souffrances occasionnées à *sa propre famille.* Elle déplore d'avoir été condamnée à mort, ce qui est un deshonneur pour *sa famille.* « Les gendarmes, me déclara-t-elle, me disaient: vous aurez dix, douze ans de prison. Je ne m'attendais pas à cela ! Pensez donc, une condamnation à mort ! » Mais la victime, mais la famille de la victime ne la touchent absolument en rien. Si elle prie chaque jour pour sa victime, c'est sur l'ordre de l'aumônier. Et ces prières, les premiers temps, sortaient avec tant de difficulté, la mettaient tellement « à la nage » qu'elle ne les pouvait réciter qu'en plein air, dans la cour de la prison.

Tout son être, en effet, acquiesça à son acte: ce n'est pas en vain que durant un an, tout son être avait repoussé, ainsi qu'un corps intrus, étranger, cette belle-fille d'une race différente, des enfants desquels elle ne voulait pas.

« On m'a tant répété que ce que j'avais fait était mal », dit encore Mme Lefebvre, « que j'ai peu à peu fini par le comprendre ». L'étrangeté consiste justement en ce qu'on ait eu besoin de le lui dire. Mais on a eu beau le lui répéter, on voit que Mme Lefebvre ne *sent* pas encore, et ne *sentira* sans doute jamais, pourquoi ce qu'elle a fait est qualifié « mal » par les hommes.

Elle a évidemment l'impression que Dieu est de son parti. Ne le priait-elle pas de la délivrer de son tourment, de sa belle-fille ? Et maintenant que, suivant les termes qu'elle employa à l'instruction « elle s'est fait justice elle-même » elle déclare, elle écrit que « rien n'arrive donc sans la volonté de Dieu ».

Mais aucune parole ne permet de pénétrer plus avant dans le psychisme de Mme Lefebvre que celle-ci: « *J'avais l'impression de faire mon devoir* ». Ce n'est pas seulement un droit, c'est un devoir qu'elle exerçait en abattant sa belle-fille « comme une bête féroce ».

Mme Lefebvre, évidemment, considérait que celle-ci avait commis un crime méritant la mort. D'où l'expression « d'avoir fait justice ». Quel crime ? Les propos tenus en voiture: *il faut compter avec moi?* Cela semble minime et pourtant cela ne

l'est pas ! Car cela veut dire : « *Je suis là* ». Et c'est là le crime. La jeune femme étrangère vint et vola le fils. Nous étudierons plus loin la surdétermination de ce *vol*. Etudions d'abord l'absence étrange, en la dévote bourgeoise, de remords, de conscience morale.

C'est ce trait qui révolta peut-être le plus le peuple et le jury : ils y virent une abominable maîtrise de soi. Et c'est pourtant ce même trait qui est — nous le verrons plus loin — l'une des signatures du pathologique.

Voici un an et demi que Mme Lefebvre est en prison et elle continue à s'y bien porter. La « guérison par le crime» semble se consolider. La seule beauté de cette petite femme au visage ordinaire et fripé, au menton hérissé de poils, aux dents irrégulières, aux yeux bleu gris ternes, ce sont ses abondants cheveux, blonds encore malgré l'âge. Or, depuis son incarcération, sous une influence mystérieuse, ces cheveux, au lieu de blanchir, ont foncé, bien qu'on ne puisse soupçonner la bourgeoise austère qu'était Mme Lefebvre de les avoir autrefois décolorés, ni la direction de la prison d'introduire un coiffeur pour les teindre. Et Mme Lefebvre ne se plaint plus que de très petites douleurs hépatiques, ne réclame plus de médicaments, de purges continuelles, comme autrefois. Le halo psychique de l'hypocondrie s'est éteint, il ne reste plus que le noyau physique. Et cela au point qu'une tumeur du sein, qui se déclara voici un an, laisse Mme Lefebvre absolument indifférente. Cette femme qui, durant douze ans, courut tous les médecins pour des « nerfs tordus, des organes descendus », pour de ces maux qu'on dit « imaginaires », ne se préoccupe pas d'un cancer au sein (Diagnostic des experts du tribunal : squirre). « Je crus, me dit-elle, d'abord que c'était le frottement de la paillasse qui avait occasionné cela ». « Cela est bien moins désagréable, me répondit-elle, que mes maux passés. » Et quand ses avocats lui disent qu'elle devra montrer cela « à son arrivée à Haguenau, au médecin de la maison centrale», elle semble à peine les écouter.

C'est que Mme Lefebvre maintenant est heureuse, heureuse d'un calme que rien ne peut troubler et qu'elle ne connut pas de longtemps « Je n'ai plus d'ennuis » répète-t-elle comme une chose évidente pour tout le monde. Elle semble vraiment

avoir tué ses ennuis avec sa belle-fille, ainsi qu'elle l'escomptait.

Devant une pareille attitude, on a l'impression de l'anormal. La mémoire, la logique ont beau être intactes et même fort développées, l'enchaînement des souvenirs, des idées se dérouler avec une précision, une sûreté remarquables, on sent que Mme Lefebvre n'est pas de notre race. On pense au mot de Schiller: « Tout autrement que dans les autres têtes humaines se peint dans cette tête l'univers. »

C'est ce que les experts du tribunal ont nommé: « caractère assez particulier » et ceux de la défense: « constitution paranoïaque ».

Il est difficile de ne pas se ranger, après avoir causé tout une après-midi avec Mme Lefebvre, à l'avis des experts de la défense, qui pourtant n'avaient pas été admis à l'examiner personnellement. Mme Lefebvre semble présenter en effet tous les caractères d'une folie raisonnante, ou délire partiel, du type de la « revendication » telle que l'ont décrite Sérieux et Capgras, dans le bel ouvrage (1) où ils distinguent cette psychose de celle d'interprétation.

« Le délire de renvendication, écrivent Sérieux et Capgras (L. c. page 246) peut être défini une psychose systématisée chronique caractérisée par la prédominance exclusive d'une idée fixe qui s'impose à l'esprit d'une façon obsédante, oriente seule l'activité tout entière dans un sens manifestement pathologique et l'exalte en raison même des obstacles rencontrés. Cet état de monoïdéïsme, de prévalence morbide... n'aboutit pas à la démence. »

Les auteurs distinguent ensuite deux variétés de délire de revendication: 1° le délire de revendication égocentrique; 2° le délire de revendication altruiste.

Ils poursuivent: « Dans les cas types de la première variété, à la base de la psychose se trouve un fait déterminé, soit un *dommage réel* (le dommage réel, chez Mme Lefebvre, est le *vol* de son fils par une autre femme, vol non reconnu pleinement par le conscient) soit une *prétention sans fondement* (la

(1) Les Folies raisonnantes, par les Drs Sérieux et Capgras, Paris, Félix Alcan, 1909.

prétention sans fondement chez Mme Lefebvre est le *respect*, les *égards*, qu'elle réclame sans cesse d'une bru qui ne semble pas lui avoir particulièrement manqué. Nous verrons plus loin que ce grief n'est que le déplacement du premier: le *vol* du fils), le malade ne vise qu'à la satisfaction de ses désirs égoïstes, à la défense de ses propres intérêts (Je n'ai pas pensé à mon fils, mais à moi seule, me dit Mme Lefebvre). Il est généralement *l'ennemi d'une personnalité déterminée*, par laquelle il se croit lésé, ou de la société qui ne donne pas satisfaction à ses revendications (processifs, certains artistes ou littérateurs incompris, certains *persécuteurs hypocondriaques*, amoureux, etc...) »

Nous ne parlerons pas ici des revendicateurs altruistes (inventeurs, réformateurs, prophètes, thaumaturges) parmi lesquels Mme Lefebvre ne saurait évidemment être rangée.

Sérieux et Capgras poursuivent (p. 251) : « Malgré leur diversité apparente — qui tient uniquement aux modes différents de réactions — tous les revendicateurs sont identiques; leur psychose est caractérisée par deux signes constants: *l'idée prévalente, l'exaltation intellectuelle*... quelques-uns témoignent pourtant d'aptitudes remarquables: imagination brillante, *mémoire sûre, raisonnements habiles*. Nombre d'entre eux enfin, *surtout parmi les revendicateurs égocentriques, sont dénués de toute notion du bien et du mal:* ils commettent des indélicatesses, des abus de confiance, des escroqueries, tout en ayant sans cesse à la bouche les mots de probité, de conscience et d'honneur. Un malade de Kraepelin trouvait extrêmement préjudiciable le retard d'une carte postale, tandis qu'un inceste, le détournement d'une somme d'argent n'étaient que peccadilles. Les plus violents se plaisent à vanter leur douceur et *tel qui a commis une tentative de meurtre s'étonne que l'on relève un si futile épisode dans une vie toute de bonté et de charité !*

1° Les revendicateurs sont des obsédés (1). *La lutte pour le droit*, telle est leur devise (Je me suis fait justice, dit Mme Lefebvre au procès). L'idée qui les tyrannise ne leur laisse plus un instant de repos (Mme Lefebvre était obsédée

(1) Au sens d'idée obsédante et non d'obsession — Zwang en allemand — névrotique.

jour et nuit par les *ennuis* que lui causait sa bru. Son fils Charles lui dit un jour : Maman, tu en deviendras folle !) : ils veulent « accomplir leur tâche jusqu'au bout ». Si au début leurs discours et leurs démarches semblent ne tenir que de la passion, à mesure qu'ils s'exaltent, le désir de faire triompher leur cause n'a plus de frein et les subjugue complètement, le caractère morbide devient évident (Mme Lefebvre insistant pour obtenir de sa bru *le respect* dû aux parents).

« Il s'agit là, non pas d'un simple état passionnel, non pas d'une revendication légitime de droits injustement lésés, mais bien d'une « haine maladive » (Morel), d'une obsession de jour en jour plus tyrannique et pour la satisfaction de laquelle le revendicateur, négligeant sa profession, sans *souci de l'avenir et de ses véritables intérêts,* tout entier à sa soif de vengeance, n'hésite pas à sacrifier sa fortune, *sa famille, sa liberté et sa vie même.* (Mme Lefebvre risquant l'échafaud ou la réclusion perpétuelle.)

« Toute résistance *extérieure* détermine une lutte, parfois angoissante, comparable à celle que provoque la résistance *intérieure* dans les crises d'obsession-impulsion. Une malade, à la suite d'un jugement prétendu injuste, resta obsédée et angoissée durant trois mois, puis finit « pour se soulager du poids épouvantable qui étouffait sa poitrine » par se livrer à des voies de fait sur le juge. Et les auteurs rappellent Louvel, l'assassin du duc de Berry « roulant dans une tête étroite une pensée mal comprise et souffrant jusqu'à ce que sa main fatale l'ait déchargé par un crime du poids et du martyre de son idée (Lamartine) ».

« Non moins caractéristique — poursuivent Sérieux et Capgras — que l'irrésistibilité de l'idée obsédante *est le sentiment de soulagement qui suit sa satisfaction. Le persécuteur homicide, en voyant sa victime à terre, goûte un sentiment de triomphe et retrouve le calme de l'esprit au moins pour un certain temps* (R. Leroy). » Sérieux et Capgras traitent ensuite de la « force maniaque » qui pousse les revendicateurs, « maniaques raisonnants », à agir malgré eux. Or, Mme Lefebvre, d'après les certificats médicaux fournis au procès, semble avoir montré des phénomènes de cyclothymie. (Certificat du Docteur Jean Faidherbe, du 9 octobre 1925.)

On ne saurait aisément nier que Mme Lefebvre présente, de façon frappante, les caractères propres au délire de revendication, tel que l'ont décrit Sérieux et Capgras.

Le cas de Mme Lefebvre ne répond pas aussi bien à la description donnée par Kræpelin de ses « quérulants », Kræpelin n'ayant pas tracé de séparation tranchée, ainsi que firent Sérieux et Capgras, entre les revendicateurs égocentristes ou altruistes. En tous cas, lorsqu'on ose classer une psycho-névrose, il conviendrait toujours, pour la clarté, dans l'état discordant actuel de la classification psychiatrique, de faire suivre les termes la désignant du nom d'auteur qui la décrivit et la nomma, ainsi qu'on fait pour les animaux et les plantes en zoologie et en botanique (1).

Mais même lorsqu'on a cru pouvoir classer une forme d'aliénation mentale, quand on en a même démonté en partie le dynamisme psychologique, ainsi que nous l'avons tenté dans les deux chapitres précédents traitant du thème et du mode sur lequel agit, en Mme Lefebvre, la force de la libido, il reste une inconnue immense.

Car nous avons tous, en notre enfance, aimé ou haï nos parents, d'après le thème d'Œdipe, et les vestiges de ce complexe

(1) Le Dr Voivenel, dans sa contre expertise dit : « Mme Lefebvre, comme Œdipe dans son destin, était enfermée dans la constitution psychopathique dite *paranoïaque* ». (Page 23 de la dactylographie.)

Sérieux et Capgras (l. c. p. 8, note 1) réservent en effet le terme de paranoïa aux deux formes de folie raisonnante ou délire partiel appelés par eux délire d'interprétation et délire de revendication.

D'autre part, Kraepelin (voir Psychiatrie, Leipzig 1915, vol. IV, Klinische psychiatrie III. Teil, p. 1399, p. 1533 et suiv. et p. 1712) retire l'appellation de paranoïa au délire de revendication pour lui appliquer le seul nom de « Querulantenwahn ».

D'autres diront encore que la forme morbide présentée par Mme Lefebvre n'est qu'un état « paranoïde ».

Et que ce n'est même pas de la revendication, des auteurs comme Kraepelin, Sérieux et Capgras, n'ayant pas expressément mentionné les revendicateurs purement familiaux, dont la revendication ne dépasse pas le champ étroit de la famille.

Comme d'un « caractère un peu particulier » (les experts officiels) à une psychose caractérisée, il y a « toute une échelle de nuances », chacun pourra attribuer à Mme Leefbvre le degré de « folie » qu'il voudra.

Pour nous, sans entrer dans ces subtiles discussions de mots, l'état psychique de Mme Lefebvre semble assez anormal, la désadaptation sociale, la perte « de la fonction du réel » (Janet) y apparaissent assez complètes, pour qu'on puisse le qualifier de psychose.

universel, qui doit être surmonté vers la cinquième année, demeurent, en nous tous, plus ou moins vivants. Nous avons tous et toutes, dans l'enfance, été soumis au « complexe de castration ».

Tout le monde, d'autre part, ne parvient pas à la pleine génitalité, surtout parmi les femmes. Donc, le revolver mis à part, combien d'histoires de femmes ressemblent à celle de Mme Lefebvre !

Freud nous a cependant donné un repère nous permettant de nous orienter quelque peu dans ces ténèbres. Les psychoses se distinguent, nous montre-t-il (Cas du Président Schreber, etc...) par la régression de la libido au stade du narcissisme. Le « psychosé », à l'opposé du névrosé, perd la faculté de faire des « investissements », avec sa libido, des objets extérieurs (Objektbesetzungen) ; sa libido fait retour sur lui-même et perd contact avec la réalité, le monde extérieur. C'est un état de narcissisme secondaire, le narcissisme primaire originel étant celui du tout petit enfant encore au sein de sa mère. Le narcissisme n'est d'ailleurs jamais totalement vaincu en aucun de nous, le degré qu'en possède un homme normal reste simplement compatible de par sa quantité avec l'adaptation sociale. Il ne l'est plus chez celui qui est atteint de psychose, et le divorce, chez celui-ci, d'avec le monde extérieur, peut-être plus ou moins complet.

Les « interprétateurs » de Sérieux et Capgras — « persécutés » de tant d'autres auteurs — manifestent tous plus ou moins de délire des grandeurs, ce qui est la signature même de leur narcissisme. Ils se voient, se sentent d'une importance démesurée par rapport à l'ensemble de l'univers. Et ceci, de par le retour que leur libido a fait sur leur moi seul. Ils peuvent en arriver, sous l'influence d'une psychose aggravée, (Dementia paranoïdes de Kræpelin chez le Président Schreber, voir Freud, Ges. Werke. vol. VIII.) à imaginer l'univers entier comme détruit (Weltuntergangsphantasie de Schreber) et eux seuls survivants. C'est le cas limite du délire des grandeurs.

Mais revenons aux persécutés ou revendicants, demeurés « raisonnants ». Chez ceux-ci et ceux-là, le contact avec la réalité est loin d'être entièrement perdu. Il est conservé par ce

qui ne touche pas aux « leitmotifs » de la psychose, et ces malades raisonnent fort bien. Ils ne semblent frappés que dans leur « jugement » et ceci quand ils abordent ce qui est en rapport avec leur système délirant.

Freud a montré le rôle, dans le délire de persécution, de la composante homo-sexuelle de la libido. La régression au stade du narcissisme serait parallèle, chez ces malades, à une reviviscence de la composante homo-sexuelle que nous portons tous plus ou moins refoulée en nous depuis l'enfance. Les persécutés hommes seraient tous *persécutés* par des hommes, ce qui équivaut à dire « poursuivis » sexuellement en imagination, par des hommes ; — les persécutées femmes le seraient-elles aussi en général, par une femme dissimulée derrière leur persécuteur masculin ? Cette dernière hypothèse relative à la femme persécutrice reste à confronter avec des observations nombreuses.

Le délire de revendication ne semble pas, si l'on en juge d'après Mme Lefebvre, correspondre à cette modalité de régression. La régression narcissique, chez Mme Lefebvre, fut aussi intense et évidente : l'hypocondrie de la ménopause, conditionnée sans doute par des troubles endocriniens ; l'investissement par la libido des propres organes du sujet. Mais il semble difficile de prétendre que Mme Lefebvre ait été, dans l'inconscient, amoureuse de sa belle-fille.

C'est à un autre moment primordial du stade narcissique que devrait, semble-t-il, être rattaché le délire de revendication tel qu'il apparaît chez Mme Lefebvre: au complexe de castration. Jusqu'à quel point ce rattachement de la revendication au complexe de castration est-il général chez l'homme et chez la femme, d'autres recherches seules le montreront. L'âge tardif où se manifeste d'ordinaire la psychose de revendication (voir Kræpelin l. c. p. 1541) âge où l'homme se sent frappé ou menacé dans sa puissance génitale, parlerait d'ailleurs en faveur de cette thèse.

Mme Lefebvre fut, dans son inconscient, décidée au crime par un événement extérieur décisif: la fécondation, la grossesse de sa belle-fille. Les premiers mois du mariage, bien que la haïssant d'une façon croissante, elle la supportait: mais dès qu'elle soupçonne la fécondation, elle cherche à acheter le

révolver ; — dès qu'elle est assurée de la grossesse, elle l'achète. C'est la grossesse de sa belle-fille que l'inconscient de Mme Lefebvre ne peut supporter. Rapprochons ce fait évident des formes qu'avaient prises, chez Mme Lefebvre, les idées hypocondriaques inaugurées par la ménopause. A ce moment où la malade ne pouvait plus, de par l'arrêt définitif de la fonction génitale, concevoir, ses descriptions de troubles, de douleurs organiques notées sur ses cahiers ou sur des billets de mort rappellent toutes des *lourdeurs de grossesse* ou des *contractions d'accouchement*. Mme Lefebvre semble, au moment où elle cessait d'être femme, s'être raccrochée désespérément à sa maternité, — sa féminité amoureuse ne s'étant jamais vraiment épanouie ! — et ceci sous forme de « fantasmes de grossesse » transcrits sur le mode anal. Car toutes ces *lourdeurs d'organes* se rapportent à peu près exclusivement aux organes propres ou annexes au tube digestif : intestin, estomac, foie, (rein aussi). On nous objectera que ce sont justement les organes susceptibles de ptose. Je ne recherche pas de quelle grandeur était, au centre de ce halo psychique, le noyau du mal réel organique : le halo psychique était tel que ce noyau presque y disparaît. Les certificats médicaux de l'époque mettent, d'ailleurs, tous au premier plan les troubles psychopathiques.

Mme Lefebvre vécut donc douze ans, de 48 à 60 ans, sa libido repliée sur ses propres organes, principalement occupée dans son inconscient à enfanter des fantasmes de grossesse sur le mode anal.

Elle semble n'avoir cependant jamais cessé d'aimer son mari, surtout ses enfants. Aujourd'hui encore, en prison, elle est intarissable sur le chapitre des bonnes qui, en son absence du foyer, doivent les soigner. Mais sa libido, tournée vers le dehors, son « investissement des objets », de tout temps chez elle de couleur domestique, pouvait de moins en moins franchir le seuil de sa maison. Elle sortit de moins en moins, se confina, à Hem, dans son intérieur, son « narcissisme », pourrait-on dire « familial », s'outra. Cet investissement des objets sur le mode narcissique dut être, dans la psychopathie de Mme Lefebvre, la « tentative de guérison » (Heilungsversuch de Freud) que Freud, dans les psychoses, a mise en relief et qui en constitue la physionomie extérieure. La libido, d'abord

tournée en dedans, cherche à s'extérioriser à nouveau, mais ne le peut plus que sur le mode des stades prégénitaux où elle a déjà régressé. Et la « tentative de guérison » est alors vouée, en présence de la réalité, à une faillite.

C'est sur un mode possessif, avide, avare à l'excès, que Mme Lefebvre aima alors son mari, ses deux fils. Le mari ne lui pouvait être enlevé, pas plus que son fils Charles, gardé à elle de par sa maladie. Seul son fils André, en 1923, quitte la maison et va s'établir notaire à Fournes : première blessure. En 1924, il se marie : seconde blessure, plus douloureuse, à laquelle la mère réagit par les disputes toujours plus aiguës avec sa bru. L'état psychopathique de Mme Lefebvre en est aggravé : la tentative de guérison manquée se poursuit, le complexe d'Œdipe infantile refoulé se ranime, Mme Lefebvre aspire de plus en plus à ce fils qu'elle n'a plus tout à elle, elle pense jour et nuit aux ennuis, aux « chagrinités » que lui cause sa belle-fille qui l'en sépare, au point que son fils Charles lui dit que, si elle ne cesse d'y penser, elle en deviendra folle. L'état reste cependant encore supportable.

Mais Antoinette est fécondée. Alors, dans l'inconscient de Mme Lefebvre a lieu quelque chose que nous ne saurons jamais et qui fait tout à coup franchir, à cette riche bourgeoise scrupuleuse et rangée, la frontière au-delà de laquelle on devient criminel.

Elle ne peut supporter la grossesse de sa belle-fille, cette vieille femme qui depuis douze ans doit se contenter de fantasmes hypocondriaques de grossesse. Pourquoi ? Nous en pouvons entrevoir le dynamisme, un peu la topique — pas du tout l'économie.

1° *Le dynamisme.* — Dans l'inconscient de la petite fille, le complexe de castration a un autre sort que dans celui du petit garçon. Le garçon tremble pour le phallus qu'il a, et doit s'habituer, pour devenir homme, à courir les risques et braver les menaces ; la fille doit se résigner de bonne heure au manque définitif du phallus, à être la femme, l'être châtré. Mais l'inconscient ignore le renoncement, et la nature offre à la fille, à la femme, une compensation : l'enfant en place du pénis. Quand la petite fille a appris à renoncer — espérance infantile oubliée — à ce que le pénis lui pousse un jour, tout son ins-

tinct sait déjà qu'en compensation quelque chose d'autre poussera un jour en elle : l'enfant qu'elle aime à l'avance sous la forme de la poupée.

Et la conception primitive et générale de la mère phallique est alors peu à peu remplacée par celle de la mère genitrix, chargée du poids de l'enfant, et dont pour cela on est jalouse.

Mme Lefebvre ne put supporter que sa belle-fille eût, et de son fils ! ce qui à elle lui manquait : l'enfant, ersatz du pénis. L'horreur de la grossesse des autres femmes est d'ailleurs, chez elle, un trait profond : Mme Lefebvre, qui fut malade quand on découvrit la faillite d'un membre de sa famille directe ou par alliance, faillite remontant, paraît-il, à 1808 ou 48, et qui ne voulait pas aller à la maison centrale de Rennes, où elle rencontrerait Mme Bessarabo, « cette vilaine femme qui a tué son mari », me déclara « femmes très honnêtes », « très comme il faut » deux avorteuses qui doivent être avec elle transférées à Haguenau. Elle me dit que son fils Charles, malgré son amyotrophie, eût pu, d'après un certain médecin, se marier, à condition « d'épouser une femme plus âgée, qui n'eût pas eu trop d'exigences », — qui sans doute eût été stérile.

Ce qui se passa dans l'inconscient de Mme Lefebvre, sous l'influence de la grossesse de sa bru, reste fort obscur. On peut cependant pressentir qu'elle ne put supporter qu'une autre eût « volé » le pénis de son fils, de ce fils que les mères, dans leur inconscient, jugent être leur propre pénis enfin poussé, Elle ne put supporter que ce pénis filial fût devenu dans sa bru, ce fœtus, équivalent du pénis initial de la mère phallique. L'assimilation de la mère phallique à la mère enceinte semble dans ce cas très étroite.

Le prétexte même que Mme Lefebvre me dit avoir pris pour faire arrêter l'auto, au moment de tuer, se rattache à l'érotique uréthrale, comme aussi le mode choisi par elle de donner la mort, le révolver. Et quand les experts officiels du tribunal parlent, en Mme Lefebvre, de la survivance archaïque du « matriarcat », ils n'ont pas tort, car en son inconscient survivait en effet l'idéal infantile, archaïque, de la mère phallique. auquel seulement plus tard, dans l'inconscient de la petite fille, l'idéal de la mère enceinte vient se superposer.

Si, nous détournant maintenant du présent, nous jetons un coup d'œil en arrière sur l'enfance de Marie Lemaire, nous pouvons entrevoir ceci : la réaction qu'elle eut vis-à-vis de sa bru enceinte, réaction extériorisée par le coup de révolver, dut être la reproduction d'une réaction très ancienne vis-à-vis de sa mère, enceinte deux fois dans sa petite enfance, d'abord de son frère Charles (né quand Marie avait deux ans), puis de sa sœur Nelly (née quand Marie avait presque quatre ans). Cette dernière naissance surtout dut provoquer en la petite Marie la réaction typique qu'elle devait reproduire si tragiquement plus tard.

La jalousie de la mère dut être intense, de cette mère à laquelle, sous l'influence de son complexe d'Œdipe en plein épanouissement, et de son complexe de castration naissant, elle eût voulu se substituer. Elle dut avoir contre elle des désirs de mort.

Ces désirs de mort se transférèrent plus tard, avec la complicité du petit frère Charles, sans aucun doute également jaloux de la petite Nelly, sur cette petite sœur. Et en le petit Charles, Marie trouvait ainsi un complice. N'était-ce pas lui, me conta-t-elle, qui *eut l'idée* du jeu de l'enterrement religieux des poussins crevés auquel elle sourit encore ? A eux deux, petit couple assassin par l'inconsciente intention, ils jouaient ainsi à l'enterrement de la petite intruse, de leur petite sœur.

On objectera que beaucoup d'enfants ont joué à ce même jeu sans pour cela plus tard commettre de crime. Je connus moi-même des enfants charmants, aujourd'hui devenus des jeunes gens aussi normaux que possible, qui prenaient aussi plaisir à enterrer avec pompe les poussins crevés de leur poulailler. Mme de Ségur, dans les Petites Filles Modèles, livre favori de Mme Lefebvre enfant, rapporte l'enterrement de « Mimi » le rouge-gorge, récit qui put contribuer à inspirer le jeu. Mais je n'ai cherché, en soulignant ce jeu chez Marie Lemaire, qu'à montrer le dynamisme de son inconscient, dynamisme qu'elle peut partager avec d'autres. Les forces qui refoulent ou libèrent ces dynamismes intérieurs, communs à beaucoup, déterminent, plus tard, la conduite extérieure d'un individu suivant leur direction et leur intensité. Chez la plupart d'entre nous, de tels dynamismes restent heureusement inhibés.

Tout ce que l'on peut voir à ce sujet chez Mme Lefebvre est ceci: la régression aux stades prégénitaux, datant de la ménopause, la revendication développée plus tard sur ce fond, et se rattachant au complexe de castration, n'avaient pas suffi à faire de Mme Lefebvre une criminelle. Mais à tout ceci s'ajoute soudain, avec la grossesse de sa belle-fille, une réviviscence, d'une intensité inusitée, de l'antique complexe d'Œdipe vécu dans l'enfance, en présence de la mère enceinte du père. Et c'est l'appoint de ce puissant dynamisme — qu'il nous est malheureusement impossible de doser — qui permit aux instincts primitifs meurtriers de triompher, chez la vieille bourgeoise, de toutes les inhibitions les ayant jusqu'alors entravés.

2. *La topique.* « J'avais, me dit Mme Lefebvre, l'impression, en tuant, de *faire mon devoir.* » C'est dire que, chez cette femme par ailleurs dévote et scrupuleuse (« Je ne sais comment j'ai pu en arriver là, écrit Mme Lefebvre le 29 décembre 1925 à son mari et à son fils Charles, moi qui me reprochais amèrement lorsqu'il m'arrivait sans y penser de dire un peu de mal du prochain — très peu de chose ») le surmoi vint se confondre ici avec le ça. L'impératif catégorique, dicté par le surmoi, se trouva alors en réalité dicté par le ça. La topographie de l'âme étant ainsi modifiée, il n'y eut plus conflit, il y eut crime, l'inconscient, le conscient et la conscience étant alors d'accord.

Je n'agiterai pas ici la question de savoir quelles modifications une régression dans le ça entraîne dans le surmoi. Je me contenterai d'un parallèle entre le crime de Mme Lefebvre et les jeux de la petite Marie Lemaire.

Le petit frère Charles, qui jouait avec celle-ci à l'enterrement des poussins crevés, avait, me dit-elle, pris l'initiative de ce jeu. Ce petit frère, héritier, dans ce complexe d'Œdipe minuscule sur l'échelle fraternelle, du grand complexe d'Œdipe sur l'échelle paternelle, était donc le complice, l'instigateur, des actes symboliques funèbres. Il permettait, il ordonnait les funérailles symboliques de la petite sœur représentée par le poussin.

De même, plus tard, Dieu, père projeté dans l'immensité, père agrandi comme le frère était père amenuisé, permet à Mme Lefebvre, — davantage — lui paraît ordonner son crime.

Elle eut l'impression, en prenant le révolver, de faire son *devoir,* et elle n'est pas encore bien persuadée, cela se voit, qu'elle ne l'ait pas fait.

Son fils André, dont la présence dans l'auto lors du crime lui avait sans doute aussi été commandée par la présence autrefois, à l'enterrement des poussins, du petit Charles, M[me] Lefebvre, depuis qu'elle est en prison, ne lui a pas écrit une seule fois, bien que les lettres depuis longtemps ne lui soient plus interdites. Elle veut encore moins le voir; quand ses avocats lui dirent, devant moi, qu'elle pourrait maintenant recevoir sa visite, elle réagit avec une sorte d'effroi: « Non, fit-elle, non, pas maintenant. J'aime mieux pas. Plus tard, plus tard, quand je serai là-bas. » On dirait que, depuis le crime réalisé, celui pour qui il fut fait lui apparaît comme une sorte de complice, pour l'inconscient, (tel le petit frère Charles enterrant les poussins) complice qu'elle craint de revoir. Elle semble avoir retiré maintenant sa libido de son fils pour la reporter sur Dieu, ce père agrandi. « Je passerai, écrit-elle à son mari le 18 mars 1926 (pièce 252) mes derniers jours comme Madeleine au pied de la croix. »

Mais cependant M[me] Lefebvre, contrairement à ce qu'on rapporta dans les journaux de la visite que je lui fis, n'envisage pas volontiers le remariage de son fils. Comme nous lui demandions, ses avocats et moi, si les rumeurs qui couraient à ce sujet étaient fondées, elle répondit avec indignation: « Ah! non, il *en* a assez ! Il attendra bien une paire d'années ! » (1).

Revenons à la première question posée par ce chapitre.

Pourquoi M[me] Lefebvre, depuis son crime, depuis qu'elle est en prison, se porte-t-elle bien ? Qu'est-ce qui l'a guérie, le crime ou le châtiment ? Question difficile à résoudre, car lorsqu'elle tua, lucide malgré son délire, elle n'ignorait pas que le châtiment s'ensuivrait, et nous savons, par l'analyse des névrosés, combien les punitions sont parfois appelées par le surmoi du malade et leur procurent d'amères mais profondes satisfactions.

(1) Le docteur Lœwenstein me fait remarquer que l'identification à la mère dut contribuer à créer chez M[me] Lefebvre l'absence de remords. De même, en effet, que la petite fille aimait à s'identifier avec la méchante M[me] Fichini qui battait Sophie, M[me] Lefebvre put plus tard s'identifier à la mère dominatrice qui châtie.

Mais le cas de Mme Lefebvre n'est pas une simple névrose, il est à ranger parmi les psychoses avec tout le trouble qu'apporte, dans l'économie de l'âme, la régression narcissique qu'implique la psychose. Et le surmoi de Mme Lefebvre, resté distinct du ça pour les actes ordinaires et menus de la vie, semble s'être, en grande partie sous l'empire d'une attirance souveraine des complexes les plus profonds de ce ça, agrégé au ça au point de ne s'en pouvoir presque pas discerner.

D'après cela, ce qui eût soulagé Mme Lefebvre et lui eût rendu la santé serait l'acte plus encore que le châtiment, satisfaisant à la fois et aux exigences de son instinct (ça) et aux commandements de son Dieu (surmoi) aux pieds duquel elle se déclare heureuse de finir sa vie.

Cependant, peut-on dire que la satisfaction d'être châtiée soit étrangère à sa guérison quand on l'entend parler avec complaisance de sa dure paillasse, du brouet des prisonniers, et des fils de fer des couronnes mortuaires auxquelles travaillent tout le jour les prisonnières et qui lui abîment les mains, et quand on lui voit tendre, avec un sourire, ces mains effroyablement abîmées et noircies ?

3°. — Reste le problème *économique*. Il nous faut l'avouer : l'économie de l'âme qui peut transformer une bourgeoise aussi rangée en une aussi odieuse criminelle nous échappe à peu près complètement. Nous savons d'ailleurs fort peu de l'économie et même de la topique de l'âme des criminels, si par ailleurs leur dynamisme nous est assez accessible, chacun de nous portant, dans son inconscient, à peu près le même dynamisme.

Mais chez nous le crime reste inhibé, refoulé au point que la plupart d'entre nous se récrieront avec indignation en lisant l'assertion précédente. Tandis que chez le criminel certaines inhibitions des vieux instincts ancestraux ou manquent, ou tombent dans des circonstances ou sous des influences difficiles à définir, et qui chez nous n'auraient pas le même effet. Les mêmes complexes avec lesquels nous parvenons à nous adapter à la vie sociale deviennent chez eux virulents, sans doute en vertu d'une question de terrain.

C'est dire que le facteur constitutionnel, le facteur économique, les causes les plus profondes du crime nous échappent à peu près entièrement et restent inaccessibles à l'analyse.

VI. — La justice et le déterminisme.

L'article 64 du Code Pénal français s'exprime ainsi: « Il n'y a ni crime ni délit, lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. » Cet article, qui a son analogue dans la plupart des codes pénaux, pose ainsi le problème de l'irresponsabilité possible des criminels, impliquant leur responsabilité dans tous les cas où il ne s'applique pas.

Les experts du tribunal de Douai, les Docteurs Raviart, Rogues de Fursac et Logre, déclarèrent — contrairement aux contre-experts de la défense — M[me] Lefebvre saine d'esprit et pleinement responsable. Ce diagnostic, insoutenable du point de vue purement scientifique, l'est cependant parfaitement du point de vue social.

Notre Code Pénal, comme d'ailleurs celui de tous les pays, est en effet bâti sur l'idée surannée, à vieille base religieuse, du libre-arbitre humain. De ce fait, seuls sont justiciables des tribunaux et punissables d'après le Code, les hommes en possession de leur libre arbitre, de leur raison. Les fous échappent à la justice, ne relèvent que des asiles, et un criminel expertisé « fou » échappe par cela même à l'action de la justice, au jugement, à la répression, et va droit à l'asile.

Une fois qu'il y est, que se passe-t-il? La loi de 1838, qui règle la législation des aliénés, se préoccupa de garantir, contre les internements arbitraires, la liberté individuelle. Deux certificats médicaux — celui d'un médecin plus celui du directeur de l'asile —, sont nécessaires pour l'internement, mais pour la sortie de l'asile, le certificat du médecin de l'asile, sanctionné de plus par le Préfet si l'aliéné est interné d'office, suffit. Le Préfet s'éclaire, il est vrai, aussi d'avis médicaux. Mais l'on sait ce que pourrait résister un Préfet à qui des médecins, des experts, des gens de l'art viendraient affirmer qu'un aliéné est enfin guéri et reste injustement détenu au-delà du temps nécessaire.

C'est dire que si M[me] Lefebvre, ainsi qu'elle l'eût mérité, avait été déclarée aliénée, sa famille fût sans doute arrivée, au bout d'un temps plus ou moins long, à la reprendre.

Ainsi, non seulement sous la pression de la foule du Nord, qui voulait, pour la riche bourgeoise si froidement, odieusement homicide, voir se dresser, fût-ce symboliquement, l'échafaud, mais aussi sous la pression d'une quasi-nécessité sociale, dérivée d'une législation pénale surannée où l'aliéné n'a pas de place, les experts du Tribunal conclurent à la responsabilité.

Car responsable ou irresponsable, au sens légal, a perdu son sens: il faudrait dire plutôt *emprisonnable* ou *internable*. Cela seul serait juste et rendrait la pensée profonde à laquelle obéissent parfois, dans des cas semblables, les experts médicaux auprès des tribunaux.

La place de Mme Lefebvre certes n'est pas à la prison : elle est à l'asile. Mais l'asile ne pouvait refermer sur elle ses portes, parce qu'il eût pu trop facilement les rouvrir.

Mme Lefebvre appartient d'ailleurs à cette catégorie de « fous » que le public se refuse à considérer comme tels, parce qu'ils ont pleinement conservé la lucidité, la mémoire et la raison. Les revendicateurs font souvent illusion, et contredisent l'idée que le populaire a de la folie. C'est ce qui permit aux experts leur affirmation de la pleine responsabilité. C'est ce qui fit dire à André Lefebvre lui-même — pourtant intéressé à ce que sa mère « passât pour folle » — au fils répondant à cette question de Mme Henri Mulle: « Est-ce que tu crois que ta mère est folle et, si on te posait la question sous la foi du serment, oserais-tu le dire ? » — « Evidemment non, répondit André, je ne pourrais pas dire qu'elle est folle ». (Déposition de M. Henri Mulle, pièce 98 de la procédure.) Et l'accusation se servit de ce propos, tout comme si André Lefebvre eût été un éminent expert en psychiatrie.

L'idée que se fait le public d'un fou et qui implique égarement de la raison, n'est pas, en effet, compatible avec la conception du revendicateur raisonnant du type Lefebvre. Et la démence au sens où l'entendait le législateur de l'article 64 du Code pénal, rédigé au début du siècle passé, en un temps où la folie raisonnante n'était pas reconnue, qui la définira ? L'arbitraire ne peut que régner dans l'interprétation de cette loi et dans les expertises médico-légales qui en dérivent, suivant

le sens plus ou moins étendu, et pas plus conforme au sens légal primitif qu'au terme psychiatrique actuel de démence, où chaque expert entendra ce mot de démence.

C'est ainsi que les experts officiels purent terminer leur rapport par ces mots : « Mme Lefebvre n'était à aucun degré en *état de démence* au temps de l'action, dans le sens de l'article 64 du Code Pénal. » Car le sens où l'article 64 entend le terme de démence reste affaire d'appréciation.

Chez les revendicants, la psychose et le caractère proprement dits sont d'ailleurs tellement confondus qu'il n'est pas aisé de les distinguer.

Tandis que l'interprétateur peut aisément trahir sa folie par l'étrangeté, l'absurdité de ses interprétations, le revendicateur ne donne pas en général cette impression nettement délirante. Il semble souvent simplement réagir avec exagération aux déceptions de la vie.

« Le délire de revendication, écrivent Sérieux et Capgras (L. C. page 258.) est moins un « délire » que la manifestation d'une personnalité psychopathique ». Et plus loin (page 262) : « Le délire de revendication est un *état morbide continu du caractère* (Arnaud). »

C'est cette allure du délire de revendication qui a permis aux experts officiels d'inscrire et la psychose et le caractère de Mme Lefebvre sous la seule étiquette de « caractère un peu particulier ».

Le déterminisme dont nous avons peu à peu reconnu le règne dans la nature, nous avons dû, plus lentement encore, apprendre à voir qu'il s'étend jusqu'en nous. Pas plus que les fous de leur folie, nous ne sommes, nous, les « normaux », *responsables* de notre caractère, et chacun de nos gestes, de nos mots, de nos pensées, est aussi étroitement déterminé que, dans les espaces célestes, les mouvements des planètes et des soleils.

La psychanalyse a démontré de façon éclatante ce déterminisme absolu qui règne au fond de nous. Il est impossible, à qui la connaît et la comprend, de parler encore de « libre-arbitre ».

Mais la justice des hommes en parle encore, et réclame au nom de la responsabilité humaine le châtiment des coupables.

La *justice* des hommes ne serait-elle pas plutôt la *vengeance* des hommes, et quand ceux-ci réclament la justice ne réclament-ils pas plutôt l'application de la vieille loi du talion ? Si le peuple tient tellement, par exemple, au maintien de la peine de mort, pourtant d'une exemplarité assez douteuse dans l'état actuel de nos sociétés, où le crime se réfugie de plus en plus parmi les inadaptés n'ayant pas le *sens du réel* qui les environne, ne serait-ce pas moins par souci de sa propre protection que comme à la dernière prérogative royale qui lui reste, en temps de paix, de verser impunément, parce que collectivement, le sang ? Et le sang du criminel ! c'est-à-dire de celui que tout au fond de lui, inconsciemment, les instincts primitifs refoulés et insatisfaits du peuple envient.

Bien qu'il soit souhaitable que la justice soit plus sereine, ce serait utopie de croire que la justice sociale le devienne. Car la justice sociale, rendue au nom du peuple, pourra malaisément être lavée des passions populaires qui la colorent.

Il est pourtant permis de rêver une législation un peu meilleure. L'article 64 du Code Pénal, interprété à la lumière des idées scientifiques et déterministes actuelles, pourrait annuler doublement l'ensemble, la totalité du Code pénal. Car *démence* au sens juridique doit être aujourd'hui pris dans une acception très élargie et quand nous accomplissons la moindre action, n'obéissons-nous pas tous — et pas seulement les fous ! — « à la contrainte de forces auxquelles nous ne pouvons résister ? » Aucun criminel ne devrait donc être *puni* si l'on continue à exiger pour le châtier qu'il soit *responsable*.

Mais là gît justement l'erreur. Plus un criminel est « irresponsable » au sens juridique, c'est-à-dire plus il est fou, plus il est dangereux — tout en étant, d'après la loi, de moins en moins punissable. Le mot de responsabilité devrait donc être rayé du Code. Et il conviendrait de remplacer — si la science en général et la science psychiatrique en particulier n'étaient encore si incertaines — les verdicts par des diagnostics.

Le jury populaire, qui sauva les accusés de l'arbitraire du pouvoir, les a soumis aux passions du peuple, qui les acquitte ou les condamne sans les comprendre. Un jury médical serait idéalement préférable, mais pratiquement peut-être encore pire

de par les jalousies et les controverses régnant dans la profession. On pourrait du moins, après les expertises, interner les fous criminels *sur un jugement,* dont la modalité resterait à déterminer, dans des asiles-prisons, dont l'appellation elle-même serait un compromis entre le châtiment (prison) qu'exige le peuple pour le criminel, et l'asile que réclame la science pour le fou. De ces établissements le criminel ne pourrait ressortir aussi que *sur jugement.* Cette réforme a été, ces dernières années, réclamée souvent.

Je ne suis pas spécialiste de la législation comparée des aliénés criminels dans les divers pays. L'étude de ce seul point de droit suffirait d'ailleurs à emplir un gros volume. Mais je sais qu'aucun Code Pénal, en ce qui regarde cette question, n'est en harmonie avec les constatations actuelles de la science.

Il est certain qu'actuellement le criminel-aliéné, ce qui équivaut sans doute à dire le criminel tout court, n'a nulle part de place. La répression s'inspira, et s'inspire encore, de l'idée archaïque de *punir,* chère au peuple. C'est pourquoi, à presque tous les grands procès criminels contemporains, le peuple est hanté de la crainte « qu'on veuille faire passer ce misérable pour fou », ce qui équivaut aux yeux populaires à innocenter le criminel. L'internement pour cause de folie semble au peuple, appliqué au criminel, un brevet injuste d'innocence.

L'idée de *punir* le criminel est expression de la soif cruelle qui engendra la loi du talion, mais fut génératrice pourtant, au début, de la morale de par la peur des représailles. Mais à mesure que cette morale se constituait, l'idée de châtier le criminel fut parfois remplacée, au cours des siècles chrétiens, par celle de l'amender. Sauver les criminels fut une utopie que certains poursuivent d'ailleurs encore.

La science a de plus en plus dépouillé de son sens l'idée de *châtier* le criminel. Mme Lefebvre, par exemple, est-elle vraiment châtiée, qui est plus heureuse et dort mieux, sur sa paillasse de prison, que dans son bon lit de bourgeoise ?

Quant à l'amélioration des criminels, il faut singulièrement s'illusionner sur les complexes qui mènent les hommes et constituent leur caractère pour beaucoup y croire. Il n'y a, en réalité, qu'un seul traitement rationnel à appliquer aux criminels: les mettre hors d'état de nuire. Pour les moins fous, si

l'on veut, on pourrait conserver la prison, mais moins malpropre qu'elle n'est. Pour les autres, créer des asiles-prisons où l'on n'entrerait et d'où l'on ne sortirait que sur jugement motivé, réservant l'asile tout court aux fous non criminels.

L'obstacle à ce traitement rationnel des criminels reste le peuple qui ne cesse de réclamer « le châtiment du coupable ».

L'idéal serait évidemment la prophylaxie sociale: faire plus souvent à temps diagnostic et pronostic et interner le plus grand nombre possible de candidats criminels. Mais quel médecin, parmi tous ceux qu'elle consulta, eût osé interner, avant son crime, M[me] Lefebvre ? On eut crié à l'attentat contre la liberté individuelle.

BIBLIOGRAPHIE

Professeur René CRUCHET. *Les erreurs et les dangers du freudisme.*

(*Presse Médicale,* samedi 26 fév. 1927, pp. 257 sqq.)

M. Cruchet nous affirme qu'il a « tenu à se rendre compte par lui-même de la valeur de l'œuvre de Freud. » Nous ne nous serions pas aperçus, à la lecture de son article, qu'il fût au courant, le moins du monde, de la discipline psychanalytique.

« Un enfant de deux ans », nous dit-il, « peut avoir un jugement « et une réflexion parfaitement normaux pour son âge ; ces opéra- « tions de l'esprit ne seront plus normales, si on les compare à « celles d'un enfant de cinq ans, à un adolescent de quinze ans, à « une personne d'âge mûr ; mais cela ne permet pas de dire qu'elles « sont anormales à deux ans, parce qu'elles sont insuffisamment « développées par rapport à un âge plus avancé ». Mais qui donc a jamais contesté cette lapalissade ? C'est de l'inverse qu'il s'agit : un adulte qui a fixé et conservé en lui des réactions affectives d'enfant de cinq ans, peut-il, doit-il être considéré comme normal ? Et n'est-ce pas à l'enfance elle-même qu'il faut s'efforcer de remonter pour retrouver comment se sont faites et cette fixation et les déviations qui en résultent ? Nous savons parbleu bien que l'âme de l'enfant ne procède pas de celle de l'adulte ; mais celle de l'adulte procède en grande partie de celle de l'enfant qu'il a été : elle n'est même qu'un autre stade évolutif de la même âme, et nous voyons mal par quelle mystérieuse voie M. Cruchet connaîtra « la mentalité infantile en elle-même » en la détachant du procès continu de vie auquel elle participe. Que le psychisme des névrosés soit en grande partie modelé par l'histoire mentale de leur enfance, c'est ce que les observations d'arriération affective, mises en vedette par la méthode psychanalytique, démontrent journellement. Que si M. Cruchet pense que la discipline psychanalytique est d'une « indigence lamentable d'observation » il faut bien penser que c'est peut-être parce que les consciencieuses observations des psychanalistes ne sont pas arrivées jusqu'à lui.

Aussi bien n'a-t-il point une idée précise de la technique psychanalytique, puisqu'il nous dit que « ce traitement consiste à interroger longuement le malade », alors que l'interrogation est précisément proscrite de la technique psychanalytique proprement dite.

Pour les faits, la discussion est difficile avec M. Cruchet. Qu'un enfant de trois ans se masturbe, ce n'est, pour M. Cruchet, que de la

péotillomanie. Nous préférons enregistrer que la masturbation peut avoir lieu à trois ans comme à quatorze, quitte à interpréter plus tard ces faits. Nos interprétations seront autres que celles de M. Cruchet ; mais au moins les prendrons-nous pour des interprétations. Tandis qu'en appelant la masturbation péotillomanie ou onanisme selon qu'elle se fait à trois ou à quatorze ans, M. Cruchet interprète déjà en croyant ne faire qu'observer, ce qui est une grave faute contre l'esprit scientifique.

Certes les conceptions psychanalytiques, — d'ailleurs quelque peu diverses, et à bon droit, selon les différents psychanalystes —, sont des « explications hypothétiques », mais n'est-ce pas le propre des explications scientifiques que d'être hypothétiques, et prétendent-elles jamais à une autre vérité que la vérité pragmatique ? Je ne le crois pas. Je ne pense pas qu'en France, dans notre milieu médical, la psychanalyse puisse jamais prétendre à devenir une sorte de doctrine métaphysique. Il faut l'envisager seulement comme une méthode thérapeutique. A ce titre, ceux qui la défendent se basent sur maints résultats fort encourageants.

M. Cruchet fait allusion à un suicide occasionné par le traitement psychanalytique. C'est à cette occasion qu'il nous sera permis de lui rétorquer son : « Qui veut trop prouver ne prouve rien. » Nous sommes des premiers à savoir et à clamer que la psychanalyse tentée sans règles techniques précises et par des médecins insuffisamment instruits d'icelle, peut être dangereuse. Pour porter un jugement sur le cas invoqué sans référence par M. Cruchet, il serait au moins utile qu'il apportât l'observation complète, avec l'indication de la façon dont le traitement avait été conduit. Le psychanalyste qui l'a entrepris avait-il passé par l'indispensable psychanalyse didactique sans laquelle la thérapeutique freudienne est quelque chose de mort et de difficilement maniable ? Et même en admettant que la technique ait été absolument correcte, n'est-il pas possible qu'il s'agisse simplement d'une impuissance du traitement à enrayer la marche progressive de la maladie ? Et renonce-t-on, dans aucune des parties de la médecine, à employer jamais une médication sous prétexte qu'il y a des cas qui n'y obéissent point ? Le cas malheureux auquel M. Cruchet fait une allusion malheureusement trop discrète ne doit pas suffire à faire proscrire une méthode qui a aussi à son actif, quoi qu'en veuille penser M. Cruchet, de nombreux résultats heureux.

Edouard PICHON.

L'Evolution Psychiatrique (t. II, Payot, 1927).

Nous signalons à nos lecteurs ce recueil dans lequel ils trouveront étudiées beaucoup de questions susceptibles de les intéresser.

M. FLOURNOY y montre, par une observation clinique d'un grand intérêt, la psychogénèse d'un délire de persécution : progressivement sont expulsées hors de la personnalité les tendances affectives que le *je* réprouve. Elles sont interprétées par lui comme extérieures, et il n'y intervient plus que comme un témoin, mais un témoin qu'on persécute parce qu'il en sait trop long. Le sentiment d'être persécuté n'est donc que l'expression de l'impuissance du *je* à se soustraire tout-à-fait à l'effet des tendances qu'il ne veut pas reconnaître.

M. HESNARD étudie, par des voies psychanalytiques, le mécanisme psychogénétique des psychoses délirantes chroniques. Deux très intéressantes observations sont la base clinique de ce travail, par lequel l'auteur montre que l' « automatisme mental » a ses racines dans la vie affective inconsciente. M. HESNARD critique l'ingénieuse théorie de M. Guiraud sur la cœnesthopathie dystonique (avec lésions sous-thalamiques et tubériennes) comme cause des délires chroniques. Cette théorie n'explique nullement le contenu de la psychose. Au contraire, ce contenu s'explique fort bien par des considérations psychogénétiques : les tendances affectives refusées étant ainsi libérées, les instincts les plus répugnants peuvent se donner libre cours dans la partie ségrégée du psychisme.

M. E. MINKOWSKI montre, sur un cas de délire d'influence, quels précieux bénéfices la médecine retire de la convergence des méthodes. Clinique traditionnelle, psychanalyse, étude des constitutions et phénoménologie lui fournissent autant de points de vue d'où il obtient de nouveaux aperçus sur la maladie. Au point de vue psychanalytique il faut retenir que, d'accord avec M. Ceillier, il admet la grande parenté entre le processus du refoulement et celui du délire d'influence.

En somme, il me semble que les articles respectifs de MM. Flournoy, Hesnard et Minkowski, si divers qu'ils soient, attirent tous les trois notre attention sur le rôle de l'impuissance gouvernementale du conscient dans la constitution des délires d'interprétation et d'influence. L'entité centrale du royaume intérieur, qui doit être appelée non « le moi » mais le *je*, parce que son caractère essentiel est d'être le sujet de la pensée consciente et de l'action volontaire, peut en somme se conduire de quatre façons différentes à l'égard des tendances qu'elle réprouve ; ce sont, en allant de la plus saine vers la plus morbide :

1° *la répression*, processus dans lequel les tendances réprouvées sont pleinement connues du *je*, qui leur refuse ouvertement satisfaction et les réduit à la plus complète impuissance.

2° *le refoulement*, processus par lequel les tendances non compatibles avec l'attitude mentale choisie sont expulsées de la conscience, et risquent de trouver cependant une issue fâcheuse vers le dehors.

3° *la scotomisation*, processus par lequel les aversions désavouées

par le conscient trouvent en réalité une sorte de satisfaction puisque leurs objets mêmes cessent d'être aperçus par la conscience.

4° enfin la *ségrégation :* par ce processus (qui est celui auquel se rapportent les observations de M. Flournoy, de M. Hesnard, de M. Minkowski), le *je,* impuissant en face des tendances réprouvées, ne les reconnaît plus comme appartenant au royaume intérieur : d'où les syndromes d'interprétation, d'influence, voire d'hallucination (ou au moins de pseudo-hallucination).

Mais revenons à « l'Évolution psychiatrique ».

MM. LAFORGUE et PARCHEMINEY attirent l'attention sur des cas intéressants où la psychanalyse a produit une sédation nette de certains symptômes classés organiques.

M. LŒWENSTEIN expose la question du transfert affectif : le psychanalyste y devient le substitut de tous les objets antérieurs de l'attachement ou de la haine du psychanalysé. En connexion avec ce transfert, il se produit, pendant la psychanalyse, deux ordres de résistances : celles du *je,* qui refuse de reconnaître les tendances refoulées ; celles de l'inconscient, qui refuse de renoncer aux satisfactions qu'il trouve dans l'activité morbide.

M. de SAUSSURE expose et critique les différentes conceptions que l'on a eues jusqu'ici de la notion d'instinct.

Mme MINKOWSKA étudie le problème des constitutions. Elle expose les conceptions de M. Kretschmer sur la schizoïdie et la syntonie. Elle y ajoute son intéressante conception personnelle de la glischroïdie, telle que ses patientes recherches généalogiques la lui ont suggérée.

Il faut lire avec attention l'article de M. ALLENDY sur les présages. Sous une forme extrêmement attrayante, il pose toute une série de problèmes sur lesquels réfléchir, et ouvre même pour beaucoup d'entre eux des voies aptes à conduire peut-être vers la solution.

MOI-MÊME enfin, dans un article consacré à l'extension légitime du domaine de la psychanalyse, j'essaie de détourner les psychanalystes de l'attitude mentale scientiste. Prendre le déterminisme comme outil de travail et, après les fouilles, le compter parmi ses trouvailles, c'est, me semble-t-il, un cercle vicieux évident. Aussi faut-il se garder de tirer aucunes inférences dogmatiques (métaphysiques ou morales) des acquisitions de la psychanalyse, si extraordinairement précieuses dans le domaine pragmatique de la science.

Edouard PICHON.

H. FLOURNOY. — *Quelques rêves au sujet de la signification symbolique de l'eau et du feu.*

Signalons aux lecteurs français, romands, wallons ou canadiens, l'intéressant article publié sous ce titre, en langue française, par le

Dr H. Flournoy, de Genève, dans l'*Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse* (Leipzig, Vienne, Zurich, année 1920, pp. 328, *sqq.*)

On y voit comment l'*eau* est souvent, dans les rêves, un symbole génital, qu'elle représente le sperme fécondateur ou le liquide amniotique dans lequel l'arriéré affectif voudrait encore baigner. On y voit aussi la signification sexuelle que peuvent avoir la rétention urinaire psychogène et l'énurésie de la seconde enfance et de l'adolescence. On y voit enfin comment le feu symbolise et l'ardeur sexuelle et la régénération.

Dans ce court article, le docteur Flournoy ne prétend évidemment pas épuiser l'immense question de la symbolique de l'eau et du feu, mais il a le mérite d'apporter et de commenter très judicieusement un certain nombre de rêves : matériel clinique réel propre à porter des fruits chez les esprits curieux et de bonne foi.

Qu'on me permette, en terminant, une remarque personnelle. M. Flournoy, vers la fin de son article, parle de cette « couleuvre » héraldique de la gueule de laquelle on voit issir le torse, les bras et la tête d'un enfant. Et très ingénieusement, il ajoute : « J'imagine « que les héraldistes commettent une erreur dans leur façon d'in- « terpréter cette dernière figure ; l'animal n'avale pas la petite création humaine, il la dégorge. » Et ce serpent à signification phallique lui paraît symboliser la puissance créatrice, ici complète, bisexuelle, puisque de la tête de ce serpent phallique s'échappe un enfant.

Mais est-il prouvé que la bête dégorge bien l'enfant? Il y aurait peut-être intérêt à porter son attention sur la position de l'enfançon, qui, tenu par l'animal au niveau de la ligne bis-iliaque ou bi-trochantérienne, montre tout le torse et la tête et tient les bras en croix, je veux dire en position d'extrême abduction horizontale. Ce qui me semble certain, c'est qu'un faisceau d'arguments linguistiques militent en faveur de la thèse de M. Flournoy. On sait qu'en héraldique le serpent à l'enfançon s'appelle une *guivre* (par opposition au serpent en général, appelé *bisse*). Or *guivre* est la forme française authentiquement dérivée du latin *vipera,* sur lequel *vipère* a été secondairement refait. Et la vipère était surtout célèbre jadis pour sa viviparité. Le vocable *vipera* lui-même, est, si l'on range à l'opinion de linguistes comme Bréal et comme Clédat, une haplologie pour *vivipera.*

D'autre part, pour exprimer l'émail (couleur) de l'enfançon, on dit en blason que la guivre est *alissante* ou qu'elle est *marrissante* de tel ou tel émail.

Le mot *alissante* dérive probablement de *à l'issant:* une guivre à l'issant de gueules. L'issant, c'est l'enfant. Or *issir* (*exire*), c'est sortir. Cela fait pour Flournoy, bien que ses adversaires pussent répondre que sortir peut équivaloir ici à dépasser, à se montrer, sans impliquer mouvement de sortie.

Le mot *marrissante* est plus instructif encore ; nous lui voyons trois étymologies possibles : 1° *mar issant,* issant à la male heure, ce qui peut faire allusion aux douleurs de l'enfantement ; 2° le participe actif du verbe *marrir,* dont on connaît le participe passif *marri ;* là encore la guivre serait présentée comme souffrant les tourments d'un accouchement et comme « perdant » l'enfant ; 3° un dérivé du substantif ancien *la marris* (matricem), ce qui est encore plus clair. On voit que chacune de ces trois hypothèses plaide pour l'ingénieuse idée de M. Flournoy (1).

Edouard PICHON.

Karl FAHRENKAMP. *Die psycho-physischen Wechselwirkungen bei den hypertonie-erkrankungen* Stuttgart (Hippokrates) 1926 in-8° jés., 143 p.

Le Dr Karl Fahrenkamp, disciple du Professeur Krehl, de Heidelberg, auquel il dédie son travail, continue ici le chemin tracé par son maître en médecine et en pathologie expérimentale, pour établir l'influence considérable de la vie psychique sur notre organisme et ses manifestations morbides. Il montre que le temps est passé, où la pathologie interne pouvait prendre pour seule base un point de vue physico-chimique, mais qu'il faut chercher une synthèse entre les facteurs biologiques et psychologiques, si l'on veut réaliser des progrès dans la compréhension de la vie. Il s'ensuit également que chaque médecin doit posséder des notions de psychologie clinique.

L'ouvrage contient 45 courbes extrêmement démonstratives, prouvant l'influence des facteurs psychologiques sur la tension sanguine dans les maladies d'hypertension. Il est intéressant aussi de constater avec l'auteur que les facteurs psychologiques agissants ne sont pas seulement les éléments conscients de notre vie mentale, mais aussi les éléments inconscients, le caractère, la somme des insinstincts qui constituent le fond de notre être.

R. ALLENDY.

(1) Au moment de mettre en pages, mon ami le docteur H. Codet, à qui je parle de la question, me communique un passage des *Emblèmes* de Maître André Alciat (1542). On y voit, au-dessous d'un écusson chargé d'une guivre, une petite stance latine où sont notamment les vers suivants :

Exiliens infans sinuosi e faucibus anguis
....
....
Ore exit, tradunt sic quosdam enitier angues.

Voilà qui tranche la question en faveur de Flournoy, en montrant que même les héraldistes du XVIe siècle savaient encore que l'enfançon était mis au jour, et non dévoré, par la guivre. E. P.

Dr Alfred ADLER. *Menschenkenntnis.* (Vienne. Intern. Verein f. Individualpsych. 1927)

Ce livre s'adresse à un grand nombre de lecteurs, pour développer les bases de la psychologie individuelle, montrer sa valeur pour la connaissance des hommes, son importance dans les rapports humains et dans le genre de vie de chacun. L'ouvrage résume les théories du Dr Adler, telles que celui-ci les a exposées dans ses cours, et il trouvera sa place dans la bibliothèque de chaque psychologue.

R. ALLENDY.

FEDERN-MENG. *Das Psychoanalytische Volksbuch* (Stuttgart-Berlin (Hippokrates). (1 vol. cartonné, 550 p.).

Ce livre n'est populaire qu'en ce que les questions traitées intéressent tout le monde, mais il approfondit au contraire toutes les données de la psychanalyse concernant le pédagogue et le médecin. Il permet, sans autres connaissances spéciales, de comprendre les névropathes, enfants rêveurs, menteurs, boudeurs, ou adultes névrosés. A l'encontre de l'opinion vulgaire qui considère le caractère comme inné et immuable, il fait comprendre comment les déviations se produisent chez le petit enfant et le moyen d'y remédier. Ce livre montre encore l'énorme extension des données psychanalytiques en ce qui concerne l'art, la vie sociale, etc. Beaucoup d'auteurs de premier ordre ont collaboré à cet ouvrage avec les Drs Federn et Meng : Jekels, Nunberg, Alexander, Landauer, Schneider, Aichhorn, Hollös, Ferenczi, Deutsch, Cohn, Straub, Sachs, Pfister.

R. ALLENDY.

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE SAINT-DENIS. — NIORT.
25-6-1927.

Le Gérant : V. CHAPELLE.